ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE

2166. — TYPOGRAPHIE LAHURE
Rue de Fleurus, 9, à Paris

ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE

ANNÉE 1872



161

A PARIS

CHEZ MME V^E JULES RENOUARD

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

RUE DE TOURNON, N° 6

1872

6 —

T. IX.

161

DÉCRET

RECONNAISSANT

LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

COMME ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Liberté, Égalité, Fraternité.

AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS.

Le Président de la République,
Sur le rapport du Ministre de l'Instruction publique et des Cultes,
Le Conseil d'État entendu,
Décrète :

ARTICLE PREMIER.

La *Société de l'Histoire de France,* établie à Paris, est reconnue comme ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE.

Son règlement est approuvé tel qu'il est et demeure ci-annexé. Il ne pourra y être apporté de modification qu'en vertu d'une nouvelle autorisation donnée dans la même forme.

ART. II.

Le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au Bulletin des lois.

Fait à l'Élysée-National, le 31 juillet 1851.

Signé : L. N. BONAPARTE.

Le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes,

Signé : DE CROUSEILHES.

RÈGLEMENT

DE

LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

TITRE PREMIER.

But de la Société.

ART. 1er. Une société littéraire est instituée sous le nom de SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

ART. 2. Elle se propose de publier :

1° Les documents originaux relatifs à l'histoire de France, pour les temps antérieurs aux États généraux de 1789 ;

2° Des traductions de ces mêmes documents, lorsque le Conseil le jugera utile.

3° Un compte rendu annuel de ses travaux et de sa situation ;

4° Un annuaire.

ART. 3. Toutes les publications de la Société sont délivrées gratis à ses membres.

ART. 4. Elle entretient des relations avec les savants qui se livrent à des travaux analogues aux siens ; elle nomme des associés correspondants parm les étrangers.

TITRE II.

Organisation de la Société.

ART. 5. Le nombre des membres de la Société est illimité. On en fait partie après avoir été admis par le Conseil, sur la présentation faite par un des sociétaires.

ART. 6. Chaque sociétaire paye une cotisation annuelle de TRENTE FRANCS.

ART. 7. Les sociétaires sont convoqués au moins une fois l'an, au mois de mai, pour entendre un rapport sur les travaux de la Société et sur l'emploi de ses fonds, ainsi que pour le renouvellement des membres du Conseil.

TITRE III.

Organisation du Conseil.

ART. 8. Le Conseil se compose de quarante membres, parmi lesquels sont choisis :

Un président,
Un président honoraire,
Deux vice-présidents,
Un secrétaire,
Un secrétaire adjoint,
Un archiviste,
Un trésorier.

Art. 9. Les membres du Conseil, à l'exception du président honoraire, sont renouvelés par quart, à tour de rôle, chaque année. Le sort désignera, les premières années, ceux qui devront sortir; les membres sortants peuvent être réélus. Le secrétaire continuera ses fonctions pendant quatre ans.

Art. 10. L'élection des membres du Conseil a lieu à la majorité absolue des suffrages des membres présents.

Art. 11. Le Conseil nomme, chaque année, un comité des fonds, composé de quatre de ses membres.

Il nomme aussi des commissions spéciales.

Les nominations sont faites au scrutin. La présidence appartient à celui qui réunit le plus de suffrages.

Art. 12. L'assemblée générale nomme, chaque année, deux censeurs chargés de vérifier les comptes et de lui en faire un rapport.

Art. 13. Le Conseil est chargé de la direction des travaux qui entrent dans le plan de la Société, ainsi que de l'administration des fonds.

Les décisions du Conseil pour l'emploi des fonds ne pourront être prises qu'en présence de onze membres au moins, et à la majorité des suffrages.

Art. 14. Le Conseil désigne les ouvrages à publier, et choisit les personnes les plus capables d'en préparer et d'en suivre la publication.

Il nomme, pour chaque ouvrage à publier, un commissaire responsable, chargé d'en surveiller l'exécution.

Le nom de l'éditeur sera placé à la tête de chaque volume.

Aucun volume ne pourra paraître sous le nom de la Société sans l'autorisation du Conseil, et s'il n'est accompagné d'une déclaration du commissaire responsable, portant que le travail lui a paru mériter d'être publié.

Art. 15. Le Conseil règle les rétributions à accorder à chaque éditeur.

Le commissaire responsable aura droit à cinq exemplaires de l'ouvrage à la publication duquel il aura concouru.

Art. 16. Tous les volumes porteront l'empreinte du sceau de la Société. Après la distribution gratuite faite aux membres de la Société (art. 3), les exemplaires restants seront mis dans le commerce, aux prix fixés par le Conseil.

Art. 17. Le Conseil se réunit en séance ordinaire au moins une fois par mois.

Tous les sociétaires sont admis à ses séances.

Art. 18. Nulle dépense ne peut avoir lieu qu'en vertu d'une délibération du Conseil.

Art. 19. Les délibérations du Conseil portant autorisation d'une dépense sont immédiatement transmises au comité des fonds par un extrait signé du secrétaire de la Société.

Art. 20. Le comité des fonds tient un registre dans lequel sont énoncées au fur et à mesure les dépenses ainsi autorisées, avec indication de l'époque à laquelle leur payement est présumé devoir s'effectuer.

Le comité des fonds tient un registre dans lequel sont inscrits tous ses arrêtés portant mandat de payement.

Art. 21. Le Conseil se fera rendre compte, tous les trois mois au moins, de l'état des impressions, ainsi que des autres travaux de la Société.

Art. 22. Le comité des fonds devra se faire remettre, dans le cours du mois qui précédera la séance où il doit faire son rapport, tous les renseignements qui lui seront nécessaires.

Art. 23. Les dépenses seront acquittées par le trésorier sur un mandat du président du comité des fonds, accompagné des pièces de dépense dûment visées par lui ; ces mandats rappellent les délibérations du Conseil par lesquelles les dépenses ont été autorisées.

Le trésorier n'acquitte aucune dépense si elle n'a été préalablement autorisée par le Conseil, et ordonnancée par le comité des fonds.

Art. 24. Le comité des fonds et le trésorier s'assemblent une fois par mois.

Art. 25. Tous les six mois, en septembre et en mars, le comité des fonds ait, d'office, connaître la situation réelle de la caisse, en indiquant les sommes qui s'y trouvent et celles dont elle est grevée.

Le même comité présentera au Conseil, dans les premiers mois de l'année, l'inventaire des exemplaires des ouvrages imprimés existant dans le fonds de la Société.

Art. 26. A la fin de l'année, le trésorier présente son compte au comité des fonds, qui, après l'avoir vérifié, le soumet à l'assemblée générale, pour être arrêté et approuvé par elle.

La délibération de l'assemblée générale sert de décharge au trésorier.

LISTE DES MEMBRES

DE

LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

MARS 1872.

MM. les Membres de la Société sont priés de vouloir bien faire connaître leur changement d'adresse à l'agent de la Société, M. Fr. Martin, rue des Francs-Bourgeois, n° 60, aux Archives nationales.

MM.

Abric-Encontre, [1428], pasteur de l'Église réformée de Paris, rue de la Faisanderie, n° 24, Paris-Passy.

Aguillon (Gabriel), [1489], rue de Verneuil, n° 34.

Aguillon (Louis), [1490], rue de Verneuil, n° 34.

Aix (*Bibliothèque de la ville d'*), [687], représentée par M. Rouard, ✻; correspondant, M. Techener, rue de l'Arbre-Sec, n° 52.

Allaire (E.), [1366]; correspondant, M. Egger, membre de l'Institut, rue Madame, n° 48.

Allard (Paul), [1341], avocat, rue du Beffroi, à Rouen; correspondant, M. Le Tellier de la Fosse, rue Neuve-des-Capucines, n° 19.

Alviset (Henri), [1317], ✻, président à la Cour d'appel de Besançon; correspondant, M. O. de Watteville, boulevard Malesherbes, n° 63.

Ancelon (Dr), [1410], faubourg Saint-Georges, à Nancy (Meurthe); correspondant, Mme veuve Renouard, libraire, rue de Tournon, n° 6.

André (Alfred), [1170], rue de Londres, n° 27.

Andrieux (Jules), [878], rue Joubert, n° 35.

Ansart (Edmond), [1292], rue Taranne, n° 27.

Arbaumont (Jules d'), [1154], rue Berbizey, à Dijon; correspondant, M. Eugène Picamelot, rue de Lille, n° 39.

Archives nationales (*Bibliothèque des*), [1147], représentée par M. Alfred Maury, directeur général des Archives, membre de l'Institut; correspondant, Mme veuve Renouard, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Armingaud, [1550], professeur au collége Rollin, rue Cassette, n° 17.

Arnal (Albert), [1500], avocat à la Cour d'appel, rue Saint-Lazare, n° 66.

Arsenal (*Bibliothèque de l'*), [1650], à Paris, représentée par M. Éd. Thierry, conservateur-administrateur.

Arth (Louis), [519], avocat, à Saverne (Bas-Rhin); correspondant, M. Derache, libraire, rue Montmartre, n° 48.

Aubert (Édouard), [1390], rue d'Anjou-Saint-Honoré, n° 9.

Aubert (l'abbé), [1642], curé de Remaucourt, par Chaumont-Porcien (Ardennes).

Aubilly (Georges, baron d'), [1427], rue de Condé, n° 12.

Aubry (Auguste) [1175], libraire, rue Séguier, n° 18.

Aubry-Vitet (Eugène), [1485], archiviste-paléographe, rue du Rocher, n° 12.

Aucoc (Léon), [1030], O. ✻, conseiller d'État, rue Sainte-Anne, n° 51.

Audenet, [310], banquier, rue du Faubourg-Poissonnière, n° 25.

Audiffret-Pasquier (duc d'), [3], député à l'Assemblée nationale, rue de Bassano, n° 47.

Auger, [1480], juge d'instruction à Bourg; correspondant, Mme veuve Renouard, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Aumale (duc d'), [961], membre de l'Académie française, député à l'Assemblée nationale, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 129; correspondant, M. Cuvillier-Fleury, membre de l'Académie française, rue de Verneuil, n° 33.

Avignon (*Musée et Bibliothèque d'*), [645]; correspondant, M. A. Allouard, libraire, rue Pavée-Saint-André-des-Arts, n° 3.

Avocats (*Bibliothèque de l'ordre des*), [720], représentée par M. B. Hauréau, membre de l'Institut, au Palais de Justice.

Bachod, [1107], président du tribunal de Lons-le-Saunier; correspondant, Mme veuve Renouard, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Baer (Hermann-Joseph), [1610], libraire, à Francfort; à Paris, rue des Écoles, n° 51.

Baillon (comte de), [857], quai d'Orsay, n° 45.

Bandini-Giustiniani (marquis de), [1235], à Rome; correspondant, M. A. Manin, rue d'Hauteville, n° 55.

Barante (baron Prosper de), [1482], député à l'Assemblée nationale, boulevard Haussmann, n° 182.

Barberey (Maurice de), [751], place François Ier, rue Jean-Goujon, n° 17.

Barbié du Bocage, [893], rue Joubert, n° 21.

Bardon (Alfred), [1461], négociant, rue des Deux-Boules, n° 7.

Barozzi (Nicolo), [1495], directeur du musée Correr, à Venise; correspondant, M. Armand Baschet, rue d'Albe, n° 5.

Barré, [1140], directeur des contributions indirectes, à Châteauroux (Indre); correspondant, Mme veuve Renouard, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Barthélemy (Anatole de), [1384], ✻, membre du Comité des travaux historiques, rue d'Anjou-Saint-Honoré, n° 9.

Barthélemy (Édouard de), [848], ✻, membre du Comité des travaux historiques, rue de l'Université, n° 80.

Barthès (Pierre) et Cie, [526], libraires, à Londres; à Paris, rue de Verneuil, n° 41.

BARTHOLONY (Fernand), ✻, [1013], ancien maître des requêtes au conseil d'État, rue de la Rochefoucauld, n° 12.

BASCHET (Armand), [1357], rue d'Albe, n° 5.

BASSOT, [1339], avocat, rue de Bondy, n° 58.

BASTARD (Arthur DE), [1601], rue de Marignan, n° 14.

BATAILLARD (Charles), [339], avocat, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 65.

BATBIE, [1092], ✻, professeur à la Faculté de Droit, député à l'Assemblée nationale, rue Jacob, n° 20.

BAUCHART (Ernest), ✻, [1031], ancien maître des requêtes au conseil d'État, rue de la Pelouse, n° 2.

BAUFFREMONT (duc DE), [1015], avenue Percier, n° 11.

BAULNY (DE), [1332], ✻, maître des requêtes au conseil d'État, rue Godot-de-Mauroy, n° 24.

BAYARD (Eugène), [849], ✻, ancien maître des requêtes au conseil d'État, rue d'Aumale, n° 8.

BAYONNE (*Bibliothèque de la ville de*), [1407]; correspondant, M. Didron, libraire, rue Saint-Dominique, n° 23.

BEAUCOURT (G. DU FRESNE DE), [921], au château de Morainville, par Blangy (Calvados); à Paris, rue de Bellechasse, n° 44.

BEAUNE (Henri), [992], substitut du procureur de la République à Dijon (Côte-d'Or); corresp., Mme veuve Renouard, libraire, rue de Tournon, n° 6.

BEAUTEMPS-BEAUPRÉ, [749], juge au tribunal de première instance de Paris, rue de Vaugirard, n° 22.

BEAUVILLÉ (Victor DE), [1011], à Montdidier; correspondant, M. de Beauvillé, rue Cambacérès, n° 4.

BÉCHET (Émile), [1530], avocat à la Cour d'appel de Paris, boulevard de Strasbourg, n° 19.

BÉGOUEN (comte), [1597], trésorier-payeur général à Périgueux; correspondant, M. Aubert, rue d'Anjou, n° 9.

BÉHIC (Armand), [1240], G. ✻, ancien ministre, rue de Poitiers, n° 12.

BELLAGUET, [316], O. ✻, chef de division honoraire au ministère de l'Instruction publique, rue Bonaparte, n° 68.

BELLANGER (Charles), [861], rue de la Victoire, n° 58.

BELLENAVE (marquis DE), [412], au château de Bellenave (Allier); correspondant, M. Vaton, libraire, rue du Bac, n° 50.

BELLEVAL (Réné, comte DE), [1182], rue de la Victoire, n° 90.

BÉNARD (Gustave), [1386], rue Castellane, n° 18.

BÉRARD (Paul), [1544], secrétaire d'ambassade, rue Pigalle, n° 20.

BÉRENGER (marquis DE), [820], à Sassenage (Isère); à Paris, rue Jean-Goujon, n° 49.

BERGE, [1085], rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 240.

BERGER (Amédée), [998], O. ✻, conseiller maître à la Cour des comptes, rue Caumartin, n° 2.

Berger (Élie), [1645], rue de Vaugirard, n° 52.

Bernard (Lucien), [1320], à Guéret (Creuse); correspondant, M. Aug. Durand, libraire, rue Cujas, n° 7.

Besançon (*Bibliothèque de la ville de*), [1371], représentée par M. Allouard, libraire, rue Pavée-Saint-André-des-Arts, n° 3.

Béthizy (marquis de), ✳, [846], rue de l'Université, n° 53.

Beugnot (comte A.), [1421], rue François Ier, n° 52.

Bianchi (Marius), [1171], boulevard des Capucines, n° 21.

Bidoire, [1499], avocat au conseil d'État et à la Cour de cassation, rue Boissy-d'Anglas, n° 4 *bis*.

Bienvenu [1501], membre du Conseil général de la Vendée, à Saint-Hilaire-des-Loges (Vendée).

Bigle (Jules), [1468], architecte de la préfecture de la Seine, expert au tribunal de première instance de Paris, rue de la Victoire, n° 96.

Biollay (Paul), [1338], conseiller référendaire à la Cour des comptes, boulevard Malesherbes, n° 74.

Blacas (comte de), [1120], rue de Varenne, n° 52 *bis*.

Blaise (Félix), [1306], avocat à la Cour d'appel, rue de la Victoire, n° 31.

Blanchard, [1113], notaire, à Condé-sur-Noireau; correspondant, Mme veuve Renouard, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Blanche (Alfred), [936], C. ✳, ancien conseiller d'État, boulevard Malesherbes, n° 75.

Blanche (Antoine), [1062], O. ✳, premier avocat général à la Cour de cassation, rue de Laval, cité Malesherbes, n° 12.

Blanche (le dr Émile), [1044], O. ✳, rue Berton, n° 1, Paris-Passy.

Blosseville (marquis de), [213], ✳, ancien député, à Amfreville-la-Campagne (Eure).

Boislisle (Arthur de), [1651], sous-chef au ministère des Finances, rue Vanneau, n° 30.

Bondy (Émile, comte de Taillepied de), [462], C. ✳, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, au château de Chassay, à Sainte-Luce, près Nantes; correspondant, Mme veuve Renouard, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Boniteau (Albert de), [1560], rue Laffitte, n° 44.

Bonne (de), [311], avocat à Bruxelles; correspondant, M. Aug. Durand, libraire, rue Cujas, n° 7.

Borderieux (Philippe de), [1584], rue de Larochefoucauld, n° 19.

Bordet, [1298], ✳, ancien maître des requêtes au conseil d'État, rue de Monceaux, n° 71.

Bordier (Henri), [381], rue de Rivoli, n° 182.

Bossut (l'abbé), [1596], professeur au collége catholique de Besançon.

Boucheret, [977], avoué à Neufchâtel (Seine-Inférieure); correspondant, Mme veuve Renouard, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Boudet, [1284], G. ✻, ancien ministre, à Louvernet (Mayenne).

Bouillé (comte de), [1404], rue de Courcelles, n° 52.

Bouis (de), [760], rue du Faubourg-St-Honoré, n° 168.

Boulatignier, [904], C. ✻, ancien président de section au conseil d'État, rue de Clichy, n° 45.

Boulenger, [762], à Neufchâtel (Seine-Inférieure).

Bourcier de Villers (Aimé de), [1458], au château de Gircourt (Vosges).

Bourge (de), [1609], secrétaire du Conseil de la Société générale, passage Sainte-Marie, n° 11 bis, rue du Bac, n° 62.

Bourges (*Bibliothèque de la Cour d'appel de*), [1483]; correspondant, M. Aug. Durand, libraire, rue Cujas, n° 7.

Bourgon, [1180], ✻, président honoraire à la Cour d'appel de Besançon; correspondant, M. Saint-Jorre, libraire, rue Richelieu, n° 91.

Bourguignon, [706], architecte du département de l'Eure, à Évreux; correspondant, M. Allouard, libraire, rue Pavée-Saint-André-des-Arts, n° 3.

Bournet de Verron (Paul), [1538], rue Saint-Honoré, n° 83.

Boutaric (Edgard), [1509], ✻, sous-chef de la Section administrative aux Archives nationales, professeur à l'École des Chartes, rue des Francs-Bourgeois, n° 60.

Bouvier (Amédée), [260], rue Crussol, n° 5.

Bouyer (Adolphe), [1430], archiviste-paléographe, rue Gaillon, n° 20.

Braun, [1372], ✻, maître des requêtes au conseil d'État, rue Miroménil, n° 71.

Bréhier, [1247], O. ✻, ancien conseiller d'État, rue d'Alger, n° 11.

Brice (René), [1432], avocat à la Cour d'appel de Rennes; correspondant, Mme veuve Renouard, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Brissaut, [1322], ✻, professeur d'histoire au collége Charlemagne, rue de Rivoli, n° 18.

Broglie (duc Albert de), [1614], ✻, membre de l'Institut, député à l'Assemblée nationale, ambassadeur à Londres, rue de Solférino, n° 10.

Broin (Amédée de), [1259], à Dijon; corresp., M. Durand, rue Cujas, n° 7.

Brolemann (Georges), [1187], boulevard Haussmann, n° 10.

Brunet (Charles), [1273], ✻, ancien chef de bureau au ministère de l'Intérieur, rue Soufflot, n° 24.

Brunet de Presles (Wladimir), [781], ✻, membre de l'Institut, professeur à l'École nationale des langues orientales, rue des Saints-Pères, n° 61.

Buffet (Aimé), [1115], ✻, ingénieur en chef des ponts et chaussées, quai Conti, n° 15.

Bure (Charles-Philippe-Albert de), [668], adjoint au maire de la ville de Moulins (Allier); corresp., M. Dumoulin, libraire, quai des Augustins, n° 13.

Burin-Desroziers, [1105], ✻, conseiller à la Cour d'appel de Paris, boulevard Saint-Germain, n° 266.

Busserolles (Charles Camusat), [581], ✻, conseiller à la Cour d'appel de Paris, rue de Lisbonne, n° 10.

Bussierre (Edmond, baron de), [607], G. O. ✻, ancien ambassadeur, rue de Lille, n° 84.

Bussierre (Léon, baron de), [1021], C. ✻, ancien conseiller d'État, rue Cambacérès, n° 8.

Caboche, [1634], ✻, inspecteur énéral de l'instruction publique, rue de l'Ancienne-Comédie, n° 14.

Caen (*Bibliothèque de la ville de*), [1014], représentée par M. le maire de Caen; correspondant, M. Boulatignier, rue de Clichy, n° 49.

Caillebotte (l'abbé), [1162], rue de Lyon, n° 39.

Cailleux (Alphonse de), [464], O. ✻, membre de l'Institut, rue Laffitte, n° 49.

Callard d'Azu, [1307], avocat, à Beaune (Côte-d'Or); correspondant, M. Léonce Vessilier, rue de l'Arbalète, n° 35.

Calluaud, [1519], à Abbeville (Somme); correspondant, M. le comte Treilhard, rue Louis-le-Grand, n° 18.

Campan (C. A.), [1000], secrétaire de la Société pour la publication des Mémoires relatifs à l'histoire de la Belgique, à Bruxelles, place de l'Industrie, n° 20, quartier Léopold; correspondant, Mme veuve Renouard, libraire.

Canel (A.), [293], à Pont-Audemer (Eure); correspondant, M. Lebrument, libraire, chez Mme veuve Renouard, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Carmes (*École des*), [802], représentée par M. l'abbé Hugonin, supérieur de l'École, rue de Vaugirard, n° 76.

Caron (Charles), [1517], docteur en médecine, à Caen, rue des Capucines, n° 59.

Carsignol, [1552], avocat, place Bellecour, n° 26, à Lyon.

Cartwright (William), [951], à Londres; correspondant, M. Michelant, à la Bibliothèque nationale, rue Richelieu.

Casenave, [666], O. ✻, conseiller à la Cour de cassation, rue de Bellechasse, n° 11.

Cauchy (Eugène), [794], O. ✻, ancien garde des Archives de la Chambre des pairs, membre de l'Institut, rue de Tournon, n° 12.

Caumels (comte de), [1185], rue du Pré-aux-Clercs, n° 10.

Caumont (de), [132], O. ✻, correspondant de l'Institut, secrétaire honoraire de la Société des Antiquaires de Normandie, à Caen (Calvados).

Cazenove (Raoul de), [1438], à Lyon, rue Nationale, n° 66; correspondant, M. de Seynes, rue Saint-Guillaume, n° 29.

Cercle (le) de la rue Neuve, [969], à Grenoble (Isère); correspondant, M. Gustave Réal, rue de la Pépinière, n° 73.

Chabaud la Tour (Arthur de), [1559], boulevard Malesherbes, n° 29.

Chabaud la Tour (baron de), [1624], général du génie, G. O. ✻, député à l'Assemblée nationale, boulevard Malesherbes, n° 29.

Chabrillan (Paul Guigues de Moreton de), [356], avenue Montaigne, n° 30.

Chabrillan (Hippolyte-Camille-Fortuné Guigues, comte de Moreton de), [1311], rue Christophe-Colomb, n° 10.

CHAMBELLAN (Alphonse), [1381], ✻, professeur à la Faculté de droit de Paris, rue Chanoinesse, n° 2.

CHAMBORD (comte DE), [1385], représenté par M. le comte Fernand de la Ferronays, Cours-la-Reine, n° 34.

CHAMPAGNY (Franz, comte DE), ✻, [691], membre de l'Académie française, rue Saint-Dominique, n° 46.

CHAMPLOUIS (baron NAU DE), [1231], ✻, ancien capitaine au corps d'état-major, avenue de la Tour-Maubourg, n° 8.

CHANTÉRAC (marquis DE), [908], rue de Bellechasse, n° 17.

CHAPTAL (*Collége*), [1041], représenté par M. Monjean, ✻, rue Blanche, n° 29.

CHARDIN (Paul), [1542], rue Duperré, n° 7.

CHARENTENAY (René DE), [1258], à Dijon; correspondant, M. Aug. Durand, libraire, rue Cujas, n° 7.

CHARPIN-FEUGEROLLES (comte DE), [919], ✻, ancien député, rue de Lille, n° 119, à Paris; au château de Feugerolles, par Chambon (Loire); correspondant, Mme veuve Renouard, libraire, rue de Tournon, n° 6.

CHARTRES (*Bibliothèque de la ville de*), [1516]; correspondant, M. Bourcelet, libraire, rue Guénegaud.

CHASSIGNET, [1463], sous-intendant militaire, à Nancy.

CHAUCHAT, [1222], ✻, ancien maître des requêtes au conseil d'État, boulevard Haussmann, n° 121.

CHAUFFOUR (Ignace), [374], avocat, à Colmar (Haut-Rhin), rue des Blés.

CHAULIEU (baron DE), [1128], ancien membre de l'Assemblée législative, à Vire (Calvados); correspondant, M. de Beaucourt, rue de Bellechasse, n° 44.

CHAZELLES (Léon DE), [197], ✻, ancien député, au château de la Canière, par Aigueperse (Puy-de-Dôme); correspondant, M. Léon Laguerre, rue de Monceaux, n° 17.

CHENET (Dr), [1321], rue de Paris, n° 33, à Paris-Belleville.

CHÉRUEL (A.), [786], O. ✻, inspecteur général honoraire de l'enseignement secondaire, recteur de l'Académie de Poitiers, à Poitiers; correspondant, M. de la Villegille, rue de Seine, n° 12.

CHEVALIER (Léon), [1226], conseiller référendaire à la Cour des comptes, rue de Rivoli, n° 216.

CHEVALIER (l'abbé C. Ulysse), [1491], à Romans (Drôme); correspondant, M. l'abbé Duplessis, rue de Sèvres, n° 31.

CHEVALLIER, [1513], agrégé d'histoire, rue du Cardinal-Lemoine, n° 63.

CHEVILLARD (Léon), [1106], ancien magistrat, à Lons-le-Saunier; correspondant, M. Boulatignier, rue de Clichy, n° 49.

CHEVREUL (Henri), [819], ancien magistrat, à Dijon; correspondant, Mme veuve Renouard, libraire, rue de Tournon, n° 6.

CHOISEUL (Mme la comtesse DE), [888], rue de l'Université, n° 59.

CHOPPIN (Albert), [1156], préfet de l'Oise; à Paris, rue du Pré-aux-Clercs, n° 10.

CHOTARD, [1638], professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Besançon.

CHRISTOPHLE, [1104], avocat au conseil d'État et à la Cour de cassation, rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 9.

CISTRIA (prince DE), [1191], rue Saint-Dominique, n° 104.

CLAMECY (baron DE), [1363], ✻, ancien sous-préfet; correspondant, M. Redron, rue Tronchet, n° 5.

CLAVEAU, [1200], inspecteur général des établissements de bienfaisance, rue Bonaparte, n° 5.

CLERMONT (DE), [1266], rue du Bac, n° 108.

COLAS (l'abbé), [1262], chanoine titulaire de la métropole de Rouen; correspondant, Mme veuve Renouard, libraire, rue de Tournon, n° 6.

COLLARD (Alfred), [1215], O. ✻, lieutenant-colonel d'artillerie en retraite, à la Grange-Rouge, par Arquian (Nièvre).

COLMET D'AAGE (Henri), [1158], ✻, conseiller référendaire à la Cour des comptes rue de Londres, n° 44.

COMBETTE DU LUC (Louis), [1303], à Rabasteins-sur-Tarn (Tarn); correspondant, M. Dumoulin, libraire, quai des Augustins, n° 13.

CONSEIL D'ÉTAT (*Bibliothèque du*), [934], représentée par M. Gustave Wattier, ✻.

CONTI, [929], G. O. ✻, député à l'Assemblée nationale, à Versailles.

CORDIER (Edgar), [1470], rue d'Albe, n° 1.

CORNUDET (Alfred, vicomte), [837], O. ✻, ancien député, rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 88.

COSNAC (Jules, comte DE), [717], ✻, au château du Pin, près Masseret (Corrèze); à Paris, rue Vanneau, n° 37.

COSTEL, [1383], avocat, à Troyes; correspondant, M. Marescq aîné, libraire, rue Soufflot, n° 17.

COTTIN, [1291], ✻, ancien conseiller d'État, rue de la Baume, n° 15.

COURCEL (Valentin CHODRON DE), [1068], boulevard Saint-Michel, n° 81.

COURTILLIER, [1628], au château de Précigné (Sarthe); correspondant, M. Andrieux.

COUSSEMAKER (DE), [867], ✻, juge au tribunal de première instance de Lille, membre du Conseil général du département du Nord, correspondant de l'Institut, à Lille; correspondant, M. Carlier, rue des Martyrs, n° 47.

COUTAN (Ernest), [1607], licencié ès lettres, chez M. Lecointe, rue Mongenot, n° 7, à Saint-Mandé.

CRAPELET (Charles), [399], boulevard Maillot, n° 74, à Neuilly-sur-Seine.

CRESSON, [1299], avocat à la Cour d'appel de Paris, ancien préfet de police, rue du Sentier, n° 41.

CROZE (Charles DE), [793], rue du Cherche-Midi, n° 15.

CUNIN-GRIDAINE (Charles), [154], G. O. ✻, manufacturier, à Sedan (Ardennes).

DAIGUSON, [1375], juge au tribunal de Châteauroux.

DANGLARD (l'abbé), [1644], docteur ès lettres, au petit séminaire Saint-Nicolas, rue de Pontoise, n° 30.

DARAS, [1314], officier de marine, à Angoulême; correspondant, M. Ch. Lahure, rue de Fleurus, n° 9.

DARD (baron), [653], O. ✻, chef de division adjoint au ministère de l'Instruction publique, rue Saint-Lazare, n° 108.

DARESTE, [1098], avocat au conseil d'État et à la Cour de cassation, quai Malaquais, n° 9.

DARRALDE (Albert), [1510), procureur de la République à Argentan (Orne); correspondant, M. Lefebvre de Viefville, substitut au tribunal de la Seine, rue Taitbout, n° 51.

DAVID (Edmond), [983], ✻, maître des requêtes au conseil d'État, rue Montalivet, n° 11.

DAVIEL (Ernest), [1132], avocat à la Cour d'appel de Rouen; correspondants, MM. Schulz et Thuillié, libraires, rue de Seine, n° 12.

DEFAY [1593], place des Victoires, n° 3; correspondant, M. le baron O. de Watteville, boulevard Malesherbes, n° 63.

DEFRÉMERY (Ch.), [866], ✻, membre de l'Institut, professeur au Collége de France, rue du Bac, n° 42.

DEHAISNES (l'abbé), [1632], conservateur des archives du département du Nord, à Lille.

DELABORDE, [1096], ✻, conseiller à la Cour d'appel de Paris, rue Tronchet, n° 31.

DELACOUR, [1361], chef d'institution, rue du Cardinal-Lemoine, n° 49.

DELAISTRE (Gustave), [974], propriétaire, rue Beauvoisine, à Rouen; correspondant, Mme veuve Renouard, libraire, rue de Tournon, n° 6.

DELALAIN (Jules), [702], ✻, imprimeur-libraire de l'Université, rue Du-Sommerard, n° 5.

DELAROQUE, [879], libraire, quai Voltaire, n° 21.

DELAROQUE (Eugène), [1471], libraire, quai Voltaire, n° 9.

DELISLE (Léopold), [816], ✻, membre de l'Institut, conservateur sous-directeur au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, rue d'Hauteville, n° 13.

DELPIT (Jules), [1399], à Bordeaux; correspondant, M. Pittet, libraire, rue Monsieur-le-Prince, n° 48.

DEMARSY (Arthur), [1378], conservateur du musée de Compiègne; correspondant, M. Dumoulin, libraire, quai des Augustins, n° 13.

DEMAY (Ernest), [1103], avocat au conseil d'État et à la Cour de cassation, rue Léonie, n° 1.

DENIÈRE, [1035], C. ✻, président de la Chambre de commerce de Paris, boulevard Malesherbes, n° 29.

DENIS, [1061], avocat, à Saint-Lô (Manche); correspondant, M. Henri, libraire, Palais-Royal, péristyle Valois, n° 182.

DENJOY (Henri), [845], membre du Conseil général du Gers, à Fleurance; correspondant, Mme veuve Renouard, libraire, rue de Tournon, n° 6.

DES CHAPELLES, [1116], boulevard de la Madeleine, n° 17.

Des Méloizes (Eugène), [638], O. ✱, conservateur des eaux et forêts à Bourges (Cher); correspondant, M. de la Villegille, rue de Seine, n° 12.

Desnoyers (Jules), [23], ✱, membre de l'Institut, bibliothécaire du Muséum d'Histoire naturelle, au Jardin des plantes, rue Geoffroy-Saint-Hilaire, n° 36.

Desnoyers, [1633], vérificateur des domaines, rue du Bac, n° 103.

Desponts (Édouard), [1563], docteur médecin, à Fleurance (Gers).

Desprez fils (Henri), [1277], directeur de la compagnie d'assurances *le Comptoir maritime*, place de la Bourse, n° 6.

Des Roys (Ernest, vicomte), [1186], rue de La Tour-Maubourg, n° 11.

Des Sorbiers de la Tourrasse (Amédée), [1590], à Valence-d'Agen (Tarn-et-Garonne); correspondants, MM. Hachette et Cie, libraires, boulevard Saint-Germain, n° 79.

Deudon (Charles), [1255], rue Godot-de-Mauroy, n° 6.

Deullin (Eugène), [1173], banquier, à Épernay (Marne).

Devaux (Beauvois), [1278], avocat au conseil d'État et à la Cour de cassation, quai Voltaire, n° 1.

Devienne, [1238], G. O. ✱, premier président de la Cour de cassation, place Vendôme, n° 12.

Dieppe (*Bibliothèque de la ville de*), [1054], représentée par M. Morin; correspondant, M. Jullien, libraire, rue de l'Éperon, n° 9.

Dijon (*Bibliothèque de la ville de*), [1279], représentée par M. Guignard; correspondant, M. Aug. Durand, libraire, rue Cujas, n° 7.

Doazan (Anatole), [1647], à Bellechasse (Indre); correspondant, M. de Longuerue, rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 96.

Doria (comte Armand), [818]; correspondant, M. Bourcelet, libraire, boulevard des Capucines, n° 27.

Doublet (Gustave), [1591], juge suppléant au tribunal de Versailles, rue de Provence, n° 10, à Versailles.

Dreyss (Ch.), [852], ✱, professeur au lycée Napoléon, rue de Bussy, n° 27.

Dubois (Mme la comtesse), [1020], au château de Vitry, près Paris .

Dubois, [777], professeur au collége Rollin, rue du Faubourg-Montmartre, n° 61.

Dubois (Louis-Charlemagne), [1443], rue de la Rochefoucauld, n° 66.

Dubois de L'Estang (Gustave), [1066], ✱, conseiller maître à la Cour des comptes, rue Saint-Honoré, n° 366.

Du Chatel (vicomte), [1202], ✱, rue des Écuries-d'Artois, n° 9.

Duchatel (comte Tanneguy), [1540], député à l'Assemblée nationale, rue de Varenne, n° 69.

Ducoudray (Gustave), [1469], rue d'Assas, n° 33.

Dufaure (J.), [840], ✱, ministre de la justice, membre de l'Académie française, rue de Provence, n° 48.

Dufour (l'abbé Valentin), [1353], aumônier à Mazas.

Du Lac (Jules), [1561], juge suppléant au tribunal de Compiègne.

Du Long de Posnay (vicomte), [1547], rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 43.

Du Mesnil (Armand), [1401], O. ✻, directeur de l'enseignement supérieur au ministère de l'Instruction publique, rue Saint-Georges, n° 28.

Dumoulin, [636], libraire, quai des Augustins, n° 13.

Du Parc (Charles, comte), [1257], à Dijon; correspondant, M. Aug. Durand, rue Cujas, n° 7.

Duplès-Agier (Henri), [698], archiviste-paléographe, rue Saint-Louis, n° 16, à Versailles.

Dupont (Edmond), [817], ✻, chef de la Section du secrétariat aux Archives nationales, rue des Francs-Bourgeois, n° 60.

Durand (Auguste), [689], libraire, rue Cujas, n° 7.

Durand de Lançon (Alphonse), [826], à Bois-Dabert, par le Châte (Cher); correspondant, M. Durand de Lançon, à Paris-Auteuil.

Duriez de Verninac, [927], secrétaire d'ambassade, rue Boissy-d'Anglas, n° 23; correspondant, M. Saint-Jorre, libraire, rue Richelieu, n° 91.

Duruy (Victor), [1081], G. O. ✻, ancien ministre, rue de Rennes, n° 82.

Dutens (Alfred), [1502], rue d'Argenson, n° 4.

Dutreil, [1141], ancien député, à Laval (Mayenne); correspondant, M. Germain Tribert, rue Matignon, n° 14.

Duval (Jacques-François), [1282], ✻, conseiller à la Cour d'appel de Rouen, rue d'Herbouville, n° 3; correspondant, M. Le Tellier de la Fosse, rue Neuve-des-Capucines, n° 19.

Duverdy (Charles), [748], avocat à la Cour d'appel, place Boieldieu, n° 1.

Duvergier de Hauranne, [1126], membre de l'Académie française, rue de Tivoli, n° 5.

École normale supérieure, [1617], représentée par M. le Directeur de l'École, rue d'Ulm.

Egger, [586], O. ✻, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres de Paris, rue Madame, n° 48.

Épernay (*Bibliothèque de la ville d'*), [1474], représentée par M. Delaitre, bibliothécaire; correspondant, M. l'Écureux, libraire, rue des Grands-Augustins, n° 3.

Estaintot (Robert, vicomte d'), [975], avocat, rue des Arsins, n° 9, à Rouen; correspondant, M. Vattelier, rue de Sèvres, n° 60.

Fabre (Adolphe), [939], ✻, président du tribunal de Saint-Étienne (Loire); correspondant, M. Aug. Durand, libraire, rue Cujas, n° 7.

Fallières, [1534], avocat, au Passage-d'Agen (Lot-et-Garonne); correspondant, M. Pittet, libraire, rue Monsieur-le-Prince, n° 48.

Fanjoux, [1636], O. ✻, directeur de l'exploitation de la Société nouvelle des forges et chantiers de la Méditerranée, à Marseille.

Feillet (A.), [1138], ✻, rue Séguier, n° 18.

Ferlet de Bourbonne (Paul), [1572], conseiller de préfecture à Dijon; correspondant, M. Roger Portalis, rue Lavoisier, n° 12.

Ferrère (Raoul), [1527], avenue Montaigne, n° 37.

Feuillet de Conches, [466], C. ✻, directeur au ministère des Affaires étrangères, rue Neuve-des-Mathurins, n° 73.

Flandin, [930], C. ✻, ancien conseiller d'État, rue de la Chaussée-d'Antin, n° 58.

Flavigny (Mme la vicomtesse de), [1449], rue d'Anjou-Saint-Honoré,

Floquet, [622], ✻, avocat, correspondant de l'Institut, rue de l'Arcade, n° 25.

Fouché (Lucien), [224], à Évreux (Eure); correspondant, M. A. Allouard, libraire, rue Séguier, n° 3.

Fouché-Lepeltier, [1228], ✻, ancien député, rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 85.

Fourchy, [1394], boulevard Saint-Germain, n° 266.

Fournier, [858], à Bordeaux, rue Gobinot; correspondants, MM. Rey et Belhatte, libraires, quai des Augustins, n° 45.

Fournier (Gabriel), [1084], ✻, inspecteur général des prisons, rue de Douai, n° 10.

Frémy, [722], G. O. ✻, gouverneur du Crédit foncier de France, rue Neuve-des-Capucines, n° 17.

Fresne (Marcellin de), [388], rue de Bellechasse, n° 15.

Fréteau de Pény (Hérode-René-Jean-Baptiste-Emmanuel, baron de), [709], ✻, ancien conseiller référendaire à la Cour des comptes, rue de Verneuil, n° 47.

Friès (Charles-Albert), [1648], à Fontainebleau, rue de France, n° 109.

Frottier de la Coste (marquis), [1304], attaché d'ambassade; correspondant, M. Desmaisons, place Vendôme, n° 23.

Gadoin, [1422], ✻, président du tribunal de Cosne (Nièvre); correspondant, M. Masson, rue de Bourgogne, n° 63.

Gaffarel (Paul), [1475], professeur agrégé d'histoire à Tours; correspondant, Mme veuve Renouard, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Gaillard (Léopold de), [1507], à Bollène (Vaucluse); à Paris, rue des Saints-Pères, n° 3.

Galopin (Auguste), [1095], ancien avocat au conseil d'État et à la Cour de cassation, aux Raveaux, près Buxy (Saône-et-Loire); correspondant, M. L. Vessillier, rue de l'Arbalète, n° 35.

Gaspaillart (Émile), [1245], employé au ministère des Finances, rue de Clichy, n° 59.

Gaultry (Paul), [1606], notaire, à Fontainebleau; correspondant, M. O. de Watteville, boulevard Malesherbes, n° 63.

Geoffroy-Chateau (Paul), [1578], attaché au ministère des Affaires étrangères, rue Boudreau, n° 1.

Gérard (Charles), [1148], ancien représentant, avocat, rue des Blés, à Colmar.

Gérardin (Alfred), [902], professeur agrégé d'histoire au lycée Saint-Louis, rue de Vaugirard, n° 31.

Gerbidon (Émile-Victor), [810], rue Dumont-d'Urville, n° 2.

Gervais (Ernest), [1545], avocat, rue de la Victoire, n° 52.

Gibert (Édouard), [1546], avocat, docteur en droit, rue du Faubourg-Poissonnière, n° 7.

GINOT, [1270], avocat à Pau; correspondants, MM. Schulz et Thuillié, libraires, rue de Seine, n° 12.

GIRAUD (Paul-Émile), [569], ✻, à Romans (Drôme).

GLANDAZ (Albert), [1324], avocat à la Cour d'appel de Paris, boulevard de la Madeleine, n° 9.

GODEFROY-MÉNILGLAISE (marquis DE), [223], ✻, à Lille; à Paris, rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 73.

GOMEL, [1025], O. ✻, ancien conseiller d'État, rue des Moulins, n° 12.

GONSE (Raphaël), [1310], avocat, rue du Pré-aux-Clercs, n° 9.

GOUGET (Eugène), [1518], artiste dramatique, secrétaire de l'Association de secours des artistes dramatiques, rue du Château-d'Eau, n° 52.

GOUPIL (Édouard), [57], O. ✻, ancien conseiller d'État, rue Laffitte, n° 47.

GOUPIL DE PRÉFELN (Anatole), [923], rue Taitbout, n° 34.

GRAFENRIED-VILLARS (baronne DE), [870], rue du Colisée, n° 39.

GRANDEAU-LACRETELLE, [1353], à Pont-à-Mousson (Meurthe); correspondant, M. Louis Grandeau, rue Saint-Placide, n° 29.

GRANDIDIER (Ernest), [1094], ✻, rue Montaigne, n° 20.

GRANGIER DE LA MARINIÈRE (L.), [798], préfet de la Haute-Marne; à Paris, rue d'Amsterdam, n° 46.

GRASSET (Ernest), [591], ✻, président de chambre honoraire à la Cour d'appel de Dijon (Côte-d'Or); correspondant, M. Galette, libraire, rue de Nesles, n° 10.

GRAVIER, [1635], rue de Seine, n° 5, à Rouen.

GRENOBLE (*Bibliothèque de la ville de*), [948], représentée par M. Gariel; correspondant, M. Paul Boyer, libraire, rue d'Anjou-Dauphine, n° 12.

GROUALLE, [1232], avocat au conseil d'État et à la Cour de cassation, rue du Mont-Thabor, n° 8.

GUADET, [228], ✻, ancien chef de l'enseignement à l'Institution nationale des Jeunes-Aveugles, rue Notre-Dame-des-Champs, n° 83 *bis*.

GUÉRARD (Mme veuve François), [967], à Amiens (Somme), rue Saint-Denis, n° 26; correspondant, Mme la vicomtesse de Saint-Martin, avenue de Villars, n° 5.

GUESSARD (François), [349], ✻, membre de l'Institut, professeur à l'École des Chartes, à Paris-Passy, Grande-Rue, n° 87.

GUIGNÉ (DE), [1225], ✻, ancien préfet, boulevard Saint-Germain, n° 235.

GUILLAUME (Eugène), [1087], ✻, docteur en droit, sous-chef au bureau du contentieux des communes au ministère de l'Intérieur, rue Magnan, n° 31.

GUILLEMIN (Jules), [1576], secrétaire de la Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône.

GUIZOT, [1], G. ✻, membre de l'Institut, rue Billault, n° 10.

HALPHEN (Eugène), [900], avenue de l'Empereur, n° 111, à Paris-Passy.

HAMBOURG (*Bibliothèque de la ville de*), [873], représentée par M. Petersen; correspondant, M. E. Jung-Treuttel, rue de Lille, n° 19.

HAMELIN D'ECTOT (Hilaire), [1060], docteur en droit, à Saint-Vaast-la-Hougue (Manche); correspondant, M. Boulatignier, rue de Clichy, n° 49.

HANNOYE (Félix), [943], membre de la Société archéologique de l'arrondissement d'Avesnes (Nord); correspondant, M. Hannoye, rue Fontaine-au-Roi, n° 35.

HANQUEZ (Rodolphe), [990], substitut du procureur de la République à Beauvais (Oise).

HARCOURT (comte Jean D'), [1577], ✻, rue de l'Université, n° 89.

HAUSSMANN (Mme André), [1207], rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 168.

HAUTPOUL (comte D'), [925], place du Palais-Bourbon, n° 7.

HAVRE (*Bibliothèque du*), [1193], représentée par M. Morlent; correspondant, M. Jullien, libraire, rue de l'Éperon, n° 9.

HÉBERT, [1281], C. ✻, ancien garde des sceaux, place Vendôme, n° 14.

HELLOT (Alexandre), [1362], ✻, ancien élève de l'École polytechnique, rue de Boulogne, n° 1.

HELLOT (Jules), [1395], rue de la Chaussée-d'Antin, n° 47.

HENNET DE BERNOVILLE, [1369], ✻, conseiller référendaire à la Cour des comptes, rue du Bac, 21.

HÉRAULT (Alfred), [1479], à Châtellerault (Vienne).

HÉRICOURT (Achmet, comte D'), [635], à Arras (Pas-de-Calais), rue Rouville.

HIMLY, [1007], ✻, professeur à la Faculté des lettres de Paris, rue d'Assas, n° 90.

HOMO (Émile), [1586], rue du Cardinal Fesch, n° 54.

HORDAING (Émile D'), [1599], notaire, à Longjumeau (Seine-et-Oise).

HOUSSAYE (l'abbé), [1600], vicaire de la Madeleine, rue de la Ville-l'Évêque, n° 18.

HUNOLSTEIN (baron D'), [1456], rue de Varenne, n° 45.

HUSSON (Armand), [1039], C. ✻, membre de l'Institut, secrétaire général de la préfecture de la Seine.

IZAMBERT, [1276], membre du Conseil de préfecture du département de la Savoie; correspondant, M. Moranvillé, rotonde de la Villette, n° 204.

IZARN [1457], à Évreux; à Paris, boulevard Malesherbes, n° 12.

JAMESON [1167], boulevard Malesherbes, n° 121 (avenue de Valois, n° 5).

JAYR (Camille), [1523], à Bourg; correspondant, Mme veuve Renouard, libraire, rue de Tournon, n° 6.

JOLY DE BAMMEVILLE, [1224]; correspondant, M. de Bussierre, rue Cambacérès, n° 8.

JOUBAIRE, [1433], juge au tribunal de Guingamp; correspondant, Mme veuve Renouard, libraire, rue de Tournon, n° 6.

JOURDAIN, [834], O. ✻, inspecteur général de l'enseignement supérieur, membre de l'Institut, rue de Luxembourg, n° 21.

KERDREL (AUDREN DE), [340], député à l'Assemblée nationale, rue Beaurepaire, n° 2, à Rennes (Ille-et-Vilaine); à Paris, chez M. de Courcy, rue Richelieu, n° 85.

KERGORLAY (comte HERVÉ DE), [1241], O. ✻, ancien député, rue de Varenne, n° 48.

KERSAINT (vicomte DE), [892], rue de la Ville-l'Évêque, n° 26.

KERVYN DE LETTENHOVE (baron), [199], ✻, correspondant de l'Institut, membre de la chambre des députés de Belgique, ancien ministre, à Bruges (Belgique).

KOB (Georges), [1583], attaché au ministère des Affaires étrangères, rue Jacob, n° 29.

LABANOW DE ROSTOW (Mme la princesse DE), [1626]; correspondant, M. Bérenger, rue du Bac, n° 42.

LABITTE (Ad.), [1329], libraire, rue de Lille, n° 4.

LABORDE (Joseph, marquis DE), [1360], archiviste aux Archives nationales, rue Billault, n° 5.

LA BORDERIE (Arthur DE), [1198], député à l'Assemblée nationale, à Vitré (Ille-et-Vilaine); correspondant, M. Léopold Delisle, rue d'Hauteville, n° 13.

LABOULAYE (Édouard), [445], ✻, député à l'Assemblée nationale, membre de l'Institut, professeur au Collége de France, rue Taitbout, n° 34.

LACABANE (Léon), [64], O. ✻, professeur-directeur honoraire de l'École des Chartes, avenue des Ternes, n° 81.

LACAVE-LAPLAGNE, [1251], député à l'Assemblée nationale, rue Saint-Lazare, n° 97.

LA CAZE (Pèdre, baron), [839], ✻, ancien pair de France, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, n° 93.

LACAZE (Louis), [1494], député à l'Assemblée nationale, rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 107.

LA CHAUMELLE (DE), [1330], quai d'Orsay, n° 1.

LA CHÈRE (Jules DE), [1326], avocat au conseil d'État et à la Cour de cassation, avenue des Champs-Élysées, n° 116.

LACOMBE (H. DE), [1508], rue de Sèvres, n° 17.

LACORDAIRE, [981], ancien directeur de la manufacture des Gobelins, rue Cujas, n° 21.

LA COUR (E. DE), [724], C. ✻, ministre plénipotentiaire, ancien conseiller d'État; correspondant, M. de la Cour, rue Jacob, n° 46.

LACROIX (Paul), O. ✻, [65], conservateur à la bibliothèque de l'Arsenal, rue Sully, n° 1.

LACUISINE (DE), [1160], O. ✻, président honoraire à la Cour d'appel de Dijon; correspondant, M. Aug. Durand, libraire, rue Cujas, n° 7.

LAFARGUE (Ch.), [1409], chef de division à la préfecture de Lot-et-Garonne, à Agen; correspondant, M. Pittet, rue Saint-Jacques, n° 67.

LA FAULOTTE (Ernest DE), [1053], rue Caumartin, n° 60.

LA FERRIÈRE-PERCY (comte DE), [1080], ✻, au château de Ronfeugerai près Athis (Orne); à Paris, rue du Helder, n° 8; correspondant, M. Aubry, libraire, rue Séguier, n° 18.

LA FERRONAYS (Mme la comtesse DE), [1358], membre de la Société des Bibliophiles, Cours-la-Reine, n° 34.

LA FERTÉ-MEUN (Mme la marquise DE), [907], rue du Bac, n° 46.

LAFOND (Edmond), [1581], rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 75.

La Grange (Édouard, marquis de), [331], G. O. ✻, membre de l'Institut, rue Barbet-de-Jouy, n° 29.

Laguerre (Léon), [790], docteur en droit, rue de Copenhague, n° 10.

Lahure (Charles), [279], ✻, rue de Fleurus, n° 9.

L'Aigle (vicomte de), [1289], rue de Luxembourg, n° 19.

Lair (Jules), [1283], avocat, place de l'Ourcq, rotonde de la Villette, n° 204.

Laisné (Henri), [1520], substitut du procureur de la République aux Andelys (Eure).

Lalanne (Ludovic), [822], membre du Comité des travaux historiques, rue de Condé, n° 20.

Laloy (Louis-Henri), [827], ✻, docteur en médecine, rue de Paris, n° 169, à Paris-Belleville.

Lance (Adolphe), [1622], ✻, architecte du gouvernement, membre du Comité des travaux historiques, rue Treilhard, n° 15.

Langle (Augustin de), [742], à Vitré (Ille-et-Vilaine); correspondant, Mme veuve Renouard, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Lanjuinais (vicomte), [1653], rue Moncey, n° 14.

La Panouse (Arthus, vicomte de), [1526], rue des Saussaies, n° 9.

Laplagne-Barris (Cyprien), [1488], ✻, ancien officier de marine, à Montesquieu-sur-Losse (Gers); correspondant, M. Paul Laplagne-Barris, rue Caumartin, n° 8.

Laplagne-Barris (Paul), [1342], conseiller à la Cour d'appel de Paris, rue Caumartin, n° 8.

Larnac (Julien de), [1529], avocat au conseil d'État et à la Cour de cassation, rue du Cirque, n° 8.

La Roche-Fontenilles (marquis de), [1436], rue Saint-Dominique, n° 11.

La Rochefoucauld (Mme la duchesse de), [843], rue de Varenne, n° 72; correspondant, Mme veuve Renouard, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Lascoux (Jean-Baptiste), [130], C. ✻, conseiller à la Cour de cassation, rue de l'Université, n° 88.

Lassus (Marc, baron de), [1195], boulevard Malesherbes, n° 57.

La Tour du Pin (Mme la marquise de), [414], rue de la Pépinière, n° 63.

La Trémoille (duc de), [1196], rue de Varenne, n° 69.

Launay (Alphonse de), [1290], avocat, rue Boursault, n° 4.

Laurencel, [1426], à Fontainebleau; correspondant, M. O. de Watteville, boulevard Malesherbes, n° 63.

Laurent-Pichat (L.), [1356], député à l'Assemblée nationale, rue de l'Université, n° 39.

Lavau (Gaston de), [1294], au château de Moncé, par Pezou (Loir-et-Cher); correspondant, M. de Beaucourt, rue de Bellechasse, n° 44.

La Villegille (Arthur de), [239], ✻, secrétaire du Comité des travaux historiques et des sociétés savantes, rue de Seine, n° 12.

Lavisse, [1582], professeur d'histoire au lycée Napoléon, rue Médicis, n° 5.

Lebigre-Beaurepaire, [714], notaire à Lille (Nord), rue Nationale; correspondant, M. Allouard, libraire, rue Pavée-Saint-André-des-Arts, n° 3.

Leblanc (Paul), [814], à Brioude (Haute-Loire); correspondant, M. Dumoulin, libraire, quai des Augustins, n° 13.

Lebouteiller (Georges), [1613], au Mont-Saint-Aignan, rue Maiatiré, n° 32.

Lebrument, [637], libraire, à Rouen (Seine-Inférieure); correspondant, Mme veuve Renouard, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Le Brun, [157], juge de paix à Oger, près Avise (Marne); correspondant, M. Henri Lebrun, rue de Seine, n° 56.

Leclerc (Alexandre), [809], O. ✻, ancien négociant, à Paris-Auteuil, rue d'Auteuil, n° 12.

Lecointe, [1163], chef d'institution, rue Mongenot, n°s 5 et 7, à Saint-Mandé.

Lecointre (Pierre), [1498], rue Cambacérès, n° 29.

L'Écureux, [1629], libraire, rue des Grands-Augustins, n° 20.

Ledain (Bélisaire), [1537], à Parthenay (Deux-Sèvres); correspondant, M. Dumoulin, libraire, quai des Augustins, n° 13.

Lefebvre de Viefville (Paul), [1554], substitut du procureur de la République au tribunal de la Seine, rue Taitbout, n° 51.

Lefebvre de Viefville (Louis), [1555], rue Taitbout, n° 51.

Lefort, [1263], ✻, chef de bureau au ministère des Travaux publics, rue de Condé, n° 5.

Legros (Charles), [1445], receveur des hospices de la ville de Rouen, rue Ernest-Leroy, n° 3 *bis*, à Rouen.

Leloup de Sancy, [1373], ✻, ancien auditeur au conseil d'État, rue Godot-de-Mauroy, n° 31.

Lemaire (P. Aug.), [75], ✻, ancien professeur de rhétorique aux lycées Louis-le-Grand et Bonaparte, rue des Quatre-Fils, n° 16.

Lemarchant (Fernand), [1199], avocat, rue de Marignan, n° 16.

Le Marois (Alphonse), [1594], au château du Lude, à Saint-Sauveur-le-Vicomte; correspondant, M. L. Delisle, rue d'Hauteville, n° 13.

Le Mennicier, [1100], propriétaire, à Saint-Lô (Manche); correspondant, M. Rousseau, chez M. Henri, Palais-Royal, galerie d'Orléans, n° 12.

Lemercier (Anatole, vicomte), [756], ancien député, rue de l'Université, n° 8.

Lemonnier (Henri), [1388], archiviste-paléographe, docteur en droit, licencié ès lettres, rue Malher, n° 15.

Lenormant (Fr.), [1063], sous-bibliothécaire de l'Institut, rue de Seine, n° 1.

Léotard (S.), [1349], sous-bibliothécaire du musée Favre, rue Bosquet, n° 5, à Montpellier; correspondant, Mme veuve Renouard, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Lepesant, [1605], ancien membre du Conseil général de la Manche, rue Geoffroy-Montbray, à Coutances.

Lépinois (É. de), [1612], conservateur des hypothèques, président de la Société de l'histoire de Normandie, boulevard Beauvoisine, n° 33, à Rouen.

Le Proux (Fernand), [1450], archiviste-paléographe, rue Royale, à Saint-Quentin (Aisne).

Le Roy-Beaulieu (Anatole), [1637], rue Pigalle, n° 69.

Lesieur, [1567], boulevard de Magenta, n° 116.

Lespinasse (Réné de), [1447], archiviste-paléographe, rue de Varenne, n° 80.

Le Tellier de la Fosse, [972], ✻, secrétaire général du Crédit foncier, rue Neuve-des-Capucines, n° 19.

Levasseur (Émile), [1364], ✻, membre de l'Institut, professeur au Collége de France et au lycée Henri IV, rue Monsieur-le-Prince, n° 26.

Lévesque, [752], ancien notaire, à Mantes (Seine-et-Oise).

Leviez, [982], ✻, ancien maître des requêtes au conseil d'État, sous-gouverneur du Crédit foncier, rue Duphot, n° 18.

Lévy (Michel), [1297], G. O. ✻, inspecteur général du service des armées, au Val-de-Grâce.

L'Hérault (Tristan de), [1557], receveur des finances, rue Las-Cases, n° 7.

L'Hopital, [1028], O. ✻, ancien conseiller d'État, rue Louis-le-Grand, n° 18.

Liais (Adrien), [1350], substitut du procureur de la République à Pont-l'Évêque; à Paris, rue de Provence, n° 49.

Lille (*Bibliothèque de la ville de*), [1525]; correspondant, M. Dauchez, avocat, rue Perronet, n° 12.

Limbourg, [1418], avocat à Metz; corresp., Mme veuve Renouard, libraire.

Lockart (James-Andrew), [1442], négociant, au Havre; correspondant, Mme veuve Renouard, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Loisy (Albert de), [1419], à Arceau, près Mirebeau (Côte-d'Or); correspondant, M. d'Espard, rue des Capucines, n° 16.

Longnon, [1347], archiviste aux Archives nationales, rue d'Astorg, n° 28.

Longuerue (Roger de), [1558], rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 96.

Lormier (Charles), [1340], avocat, rue de Socrate, n° 13, à Rouen.

Lot (Henri-Ernest), [1189], archiviste aux Archives nationales, rue Saint-Florentin, n° 14.

Louchet (Aug.), [1462], substitut du procureur de la République, à Étampes.

Louvain (*Université de*), [812], représentée par M. Reusens, bibliothécaire; correspondant, M. Aug. Durand, libraire, rue Cujas, n° 7.

Louvancour, [894], ancien notaire, à Chartres (Eure-et-Loir); correspondant, M. Albert Huet, rue Blanche, n° 8.

Louviers (*Bibliothèque de la ville de*), [1630].

Louvrier de Lajolais (A.), [859], quai Bourbon, n° 19.

Loyer (Paul), [1575], étudiant en droit, rue Bonaparte, n° 6.

Loysel, [1040], ✻, président du Conseil de préfecture du département de la Seine, rue Pergolèse, n° 48, cité Dupont, n° 7.

Lucas (Charles), [1556], architecte, attaché aux travaux de la ville de Paris, boulevard Denain, n° 8.

Luçay (vicomte de), [1308], ✻, ancien maître des requêtes au conseil d'État, rue de Varenne, n° 90.

Luce (Siméon), [1511], archiviste aux Archives nationales, rue Chanoinesse, n° 14.

Luxembourg (*Bibliothèque du*), [956], représentée par M. Étienne Gallois, ✻; correspondant, M. Aug. Durand, libraire, rue Cujas, 7.

Macé (Antonin), ✻, [712], professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Grenoble (Isère).

Mackensie (John-Whiteford), [332], esq., à Édimbourg, 19, Scotland-street; correspondants, MM. Pierre Barthès et Cie, libraires, rue de Verneuil, n° 41.

Macon (*Académie de*), [1155], représentée par M. Saulnier, son secrétaire perpétuel.

Magen (Ad.), [1397], secrétaire perpétuel de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Agen, à Agen; corresp., M. Pittet, rue Monsieur-le-Prince, n° 48.

Magne, [1618], ✻, ancien trésorier-payeur général, avenue Montaigne, n° 26.

Maigre (Louis), [1616], rue du Colisée, n° 43.

Maillé (duc de), [914], rue de Lille, n° 119.

Mailly (comte de), [500], rue de l'Université, n° 53; correspondant, M. Dosseur, rue Taranne, n° 21.

Maître (Léon), [1380], archiviste-paléographe, à Nantes; correspondant, M. Dumoulin, libraire, quai des Augustins, n° 13.

Maleville (Léon de), [492], ✻, député à l'Assemblée nationale, à Saint-Maurin, par Grenade (Landes); correspondant, M. Caritan, boulevard Magenta, n° 127.

Mallet (Édouard), [1234], rue d'Anjou-Saint-Honoré, n° 35.

Manceaux, [1229], C. ✻, ancien conseiller d'État, boulevard Malesherbes, n° 9.

Manchon (Léon), [1589], notaire, au Havre; correspondant, Mme veuve Renouard, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Mannier, [1531], ancien notaire, rue de l'Université, n° 8.

Mantes (*Bibliothèque de la ville de*), [1295], représentée par M. le maire de Mantes; correspondant, M. Dumoulin, libraire, quai des Augustins, n° 13.

Marcel (Eugène), [1209], notaire au Havre; correspondant, Mme veuve Renouard, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Marcel (Léopold), [964], ✻, notaire honoraire, à Louviers (Eure); correspondant, M. Jullien, libraire, rue de l'Éperon, n° 9.

Marcère (Émile de), [1434], conseiller à la Cour d'appel de Douai; correspondant, Mme veuve Renouard, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Marchegay (Paul), [448], ✻, aux Roches-Baritaud, par Chantonnay (Vendée); correspondant, M. Porquet, libraire, quai Voltaire.

Marcilly (Charles), [1472], à Bar-sur-Aube (Aube).

Marcou, [1139], docteur ès lettres, professeur au collége Louis-le-Grand, rue des Écoles, n° 70.

Marguerin, [1042], ✻, directeur de l'École municipale Turgot, rue du Vertbois, n° 17.

MARIN-DARBEL, [265], rue de Clichy, n° 32.

MARINE (*Bibliothèque centrale de la*), [1102], représentée par M. Avalle, bibliothécaire du ministère de la Marine, rue Royale, n° 2; correspondant, M. Dumaine, libraire, rue Dauphine, n° 30.

MARION (Jules), [456], ✱, membre du Comité des travaux historiques, place de la Madeleine, n° 17.

MARMIER (G.), [1312], rue de l'Odéon, n° 12.

MARTIN (Henri), [457], député à l'Assemblée nationale, membre de l'Institut, rue du Ranelagh, n° 54, Paris-Passy.

MARTIN (William), [1627], avenue de la Reine-Hortense, n° 13.

MARTROY (vicomte DE), [1023], O. ✱, ancien conseiller d'État, quai Voltaire, n° 25.

MARTY-LAVEAUX (Charles), [780], ✱, membre du Comité des travaux historiques, rue Gay-Lussac, n° 1.

MAS-LATRIE (Louis DE), [289], O. ✱, chef de la Section judiciaire aux Archives nationales, quai Voltaire, n° 3.

MASQUELIER fils (Émile), [1210], au Havre; correspondant, Mme veuve Renouard, libraire, rue de Tournon, n° 6.

MASSÉNA D'ESSLING (prince André), [1286], rue Jean Goujon, n° 8.

MASSÉNA, duc DE RIVOLI (Victorin), [1131], ✱, ancien député, rue Jean-Goujon, n° 8.

MASSON (Georges), [1520], libraire-éditeur, place de l'École-de-Médecine, n° 17.

MASSON (Gustave), [1343], professeur de littérature française au collége de Harrow-on-the-hill (Angleterre); correspondants, MM. Barthès et Cie, libraires, rue de Verneuil, n° 41.

MATAGRIN (René), [1595], employé au bureau central des lignes télégraphiques, boulevard des Invalides, n° 8.

MATHIEU-BODET, [1137], ✱, député à l'Assemblée nationale, avocat au conseil d'État et à la Cour de cassation, rue de Sèze, n° 4.

MAURY (Alfred), [1553], C. ✱, membre de l'Institut, directeur général des Archives nationales, rue des Francs-Bourgeois, n° 60.

MAVIDAL, [1174], ✱, sous-bibliothécaire de l'Assemblée nationale, rue de l'Université, n°s 126 et 128.

MAZARINE (*Bibliothèque*), [33], représentée par M. de Sacy, membre de l'Académie française, quai Conti, n° 21.

MAZE (Alph.), [1535], avenue des Champs-Élysées, n° 95.

MEAUX (vicomte DE), [1623], député à l'Assemblée nationale, à Montbrison (Loire).

MÉLIOT (Jules), [903], professeur au lycée Louis-le-Grand, rue d'Assas, n° 116.

MERILHOU (Francis), [833]; corresp., M. Cotillon, libraire, rue Soufflot, n° 24.

MERLEMONT (comte DE), [649], au château de Merlemont, par Beauvais (Oise); à Paris, rue de Verneuil, n° 47.

MESLAY, [1192], juge au tribunal du Havre (Seine-Inférieure); correspondant, M. Ant. Blanche, rue Laval, cité Malesherbes, n° 12.

Métivier (Dr), [1334], rue de la Mare, 15, à Paris-Belleville.

Meunier du Houssoy, [1639], attaché d'ambassade; à Paris, rue Blanche, n° 30.

Mévil (Mme veuve), [651], rue de Varenne, n° 10.

Meyer (Paul), [1446], secrétaire de l'École des chartes, membre du Comité des travaux historiques, rue de la Tour, n° 99, à Paris-Passy.

Mignet, [16], G. O. ✻, membre de l'Institut, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques, rue d'Aumale, n° 14.

Milcent, [1587], rue de la Chaussée-d'Antin, n° 29.

Millot (Albert), [1440], avenue des Champs-Élysées, n° 117.

Mirepoix (Mme de **Montmorency-Laval**, duchesse douairière de), [813], rue de Varenne, n° 17.

Moignon (Alix-Jérôme), [821], C. ✻, conseiller à la Cour de cassation, rue des Pyramides, n° 3.

Moinery, [708], ✻, ancien président du tribunal de commerce, cloître Saint-Merry, n° 18.

Moland, [1551], homme de lettres, boulevard du Montparnasse, n° 157.

Mondésir (Amédée de), [1211], directeur de la Compagnie des eaux du Havre; correspondant, M. Duplès-Agier, rue Saint-Louis, n° 16, à Versailles.

Monin-Japy, [1221], O. ✻, ancien membre du Conseil municipal de Paris, rue du Château-d'Eau, n° 11.

Monod (Gabriel), [1566], répétiteur à l'École des Hautes Études, rue de Vaugirard, n° 62.

Montaiglon (Anatole de), ✻, [1478], professeur à l'École des chartes, membre du Comité des travaux historiques, place Royale, n° 9.

Montalivet (comte de), [1204], G. ✻, membre de l'Institut, ancien ministre, à Montalivet-Lagrange, par Sancerre (Cher); à Paris, chez M. Picot, rue Pigalle, n° 54.

Montbrison (Georges de), [1439], boulevard Haussmann, n° 71.

Montesquiou-Fezensac (duc de), [1549], rue de la Baume, n° 5.

Montrichard (vicomte de), [1466], au château de Chassaigne, par Magny-Cours (Nièvre).

Morand (François), ✻, [1569], juge au tribunal de Boulogne-sur-Mer.

Moranvillé, [1047], directeur des magasins et entrepôts de Paris, rotonde de la Villette.

Morin (Ernest), [1328], professeur d'histoire au collége Chaptal et à l'École Turgot, rue de la Rochefoucauld, n° 14.

Mornay Soult de Dalmatie (comte de), [1267], avenue Montaigne, n° 77.

Mouchy (duc de), [1539], ✻, ancien député, boulevard de Courcelles, n° 33.

Moulins (*Bibliothèque de la ville de*), [1365], représentée par M. le maire de Moulins.

Moulins (*Ordre des avocats de*), [1504], représenté par M. Boyron, trésorier du barreau de Moulins; correspondant, M. A. Durand, libraire, rue Cujas, n° 7.

Mourier (Athanase), [1400], O. ✻, directeur au ministère de l'Instruction publique, passage Sainte-Marie (rue du Bac), n° 2 *bis*.

Muteau (Charles), [906], conseiller à la Cour d'appel de Dijon (Côte-d'Or); correspondant, M. V. Collin, chef de bureau au ministère des Finances, rue Mondovi, n° 7.

Nadaillac (marquis de), [864], rue d'Anjou-Saint-Honoré, n° 12.

Nancy (*Bibliothèque de la ville de*), [850], représentée par M. Soyer-Willemet; corresp., M. Émile Mellier, libraire, rue Pavée-Saint-André-des-Arts, n° 17.

Naudet, [486], C. ✻, membre de l'Institut, secrétaire perpétuel honoraire de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, rue de Rivoli, n° 184.

Nettancourt-Vaubecourt (vicomte René de), [1406], ✻, rue de Varenne, n° 72.

Neuflize (Mme la baronne de), [1152], chez Mme Marcuard, rue Lafayette, n° 17.

Neuville (Louis de), [913], à Livarot (Calvados); correspondant, M. de Beaucourt, rue de Bellechasse, n° 44.

Ney (Napoléon-Jules), [1640], ✻, lieutenant au 46e régiment de ligne, à Saint-Cyr; rue des Écoles, n° 1, à Paris; correspondant, M. Gouget.

Nicard (Pol), [288], rue de Sèvres, n° 38.

Nigon de Berty, [150], ✻, chef de division honoraire au ministère des Cultes, rue Mazarine, n° 19.

Nisard (Désiré), [459], C. ✻, membre de l'Académie française, rue Casimir-Delavigne, n° 2.

Noailles (Paul, duc de), [343], membre de l'Académie française, rue de l'Université, n° 43.

Noailles (marquis de), [1506], rue de Lille, n° 66.

Noel (Octave), [1562], attaché au secrétariat du Conseil général de la Banque de France, à Poissy (Seine-et-Oise).

Noulens, [1415], rédacteur en chef de la *Revue d'Aquitaine*, à Condom (Gers); à Paris, rue du Cherche-Midi, n° 83.

Nugent (vicomte de), [371], rue du Regard, n° 5.

Oberkampf (Émile), [1398], receveur particulier des finances, à Ruffec; correspondant, M. Pittet, rue Monsieur-le-Prince, n° 48.

Odiot (Ernest), [1178], rue de Suresne, n° 17.

Oger (F.), [1412], professeur d'histoire au collége Sainte-Barbe, rue de Fleurus, n° 21.

Ogier de Baulny (Gaston), [1004], rue Las-Cases, n° 19.

Ohnet (Léon), [1016], architecte, avenue Trudaine, n° 4; correspondant, M. Robillard, rue Laffitte, n° 19.

Olivier (Joseph), [1611], archiviste de la ville de Montpellier.

Orford (comte d'), [1417], Wolterton park, Aylsham, Norfolk; correspondant, M. Buchmeyer, hôtel Bristol, place Vendôme.

Paillet (Eugène), [928], juge suppléant au tribunal de première instance de Paris, rue Moncey, n° 20.

PANNIER (Léopold), [1486], archiviste-paléographe, rue d'Hauteville, n° 94.

PARAVEY (Charles), [588], O. ✻, ancien conseiller d'État, rue des Petites-Écuries, n° 44.

PARENT DE ROSAN (Charles-Félix), [815], à Paris-Auteuil, route de Versailles, n° 122, villa de la Réunion, n° 3.

PARIS (*Bibliothèque de la ville de*), [135], représentée par M. Cousin, au Luxembourg; correspondant, M. Lemoine, libraire, place Vendôme, n° 26.

PASCAL (Alfred), [1134], chef de bureau au Crédit foncier, rue Paradis-Poissonnière, n° 9.

PASCALIS [1026], O. ✻, ancien conseiller d'État, rue de l'Université, n° 18.

PASQUIER (Louis), [915], ✻, conseiller à la Cour d'appel de Paris, rue Jacob, n° 48.

PASSY (Antoine), [238], O. ✻, ancien sous-secrétaire d'État au ministère de l'Intérieur, membre de l'Institut, rue Pigalle, n° 69.

PASSY (Edgar), [1536], secrétaire d'ambassade, boulevard Haussmann, n° 116.

PATIN (Henri), [533], C. ✻, secrétaire perpétuel de l'Académie française, doyen de la Faculté des lettres de Paris, à l'Institut.

PAU (*Bibliothèque de la ville de*), [1592], représentée par M. Soulice, bibliothécaire; correspondant, M. Derache, rue Montmartre, n° 48.

PAULIN (le colonel Charles), [955], C. ✻, rue Victor-Dumay, n° 17, à Dijon (Côte-d'Or); correspondant, M. Galette, libraire, rue de Nesle, n° 10.

PAULMIER (Charles), [483], O. ✻, avocat à la Cour d'appel, ancien député, boulevard Poissonnière, n° 25.

PAUMIER (Le pasteur), [1625], rue Saint-Guillaume, n° 27.

PÉCOUL (Auguste), [1217], au château de Villiers, à Draveil (Seine-et-Oise); correspondant, M. Dumoulin, quai des Augustins, n° 13.

PELAY (Eug.), [1453], rue de Crosne, n° 74, à Rouen; correspondant, M. Audley, rue Madame, n° 40.

PELLETIER (Jules), [1117], C. ✻, président de chambre à la Cour des comptes, membre de l'Académie des beaux-arts, avenue Gabrielle, n° 46.

PELLOT (Charles), [1441], à Sainte-Adresse (Havre); correspondant, Mme veuve Renouard, libraire, rue de Tournon, n° 6.

PEPIN LE HALLEUR (Émile), [787], directeur de la Société d'assurances mutuelles immobilières de Paris, rue Castiglione, n° 14.

PERCY (Lord Henry), [1602], major général au service de S. M. Britannique, à Londres; correspondant, M. Schlesinger, rue de Seine, n° 12.

PÉRIGOT (Charles), [1532], professeur d'histoire au lycée Saint-Louis, boulevard Saint-Michel, n° 44.

PERREAU, [1615], ancien notaire, à Dijon; correspondant, Mme veuve Renouard, libraire, rue de Tournon, n° 6.

PERRET, [1094], ✻, ancien maître des requêtes au conseil d'État, rue Barbet-de-Jouy, n° 28.

PERROCHEL (vicomte Fernand DE), [1460], rue de Bellechasse, n° 56.

Perrot de Chazelle (comte), [643], à Maisonneuve (Côte-d'Or); à Paris, avenue des Champs-Élysées, n° 18.

Perrot d'Estivareilles, [772], ✻, ancien inspecteur général des lignes télégraphiques, rue de Bourgogne, n° 50.

Perroud (Jean-Louis), [1505], notaire à Chartres; correspondant, Mme Moynat, rue d'Amsterdam, n° 96.

Petau de Maulette, [1351], rue Raynouard, n° 67, Paris-Passy.

Petit (Edmond), [1172], rue Jean-Goujon, n° 14.

Piat (Albert), [1655], fondeur-mécanicien, rue Saint-Maur-Popincourt, n° 49.

Picard (Alexandre), [924], rue Sainte-Anne, n° 18.

Pichon (Étienne), [1467], sous-préfet à Vervins; à Paris, quai d'Anjou, n° 17.

Picot (Georges), [1435], juge au tribunal de la Seine, rue Pigalle, n° 54.

Pigeonneau, [1654], professeur au lycée Descartes, boulevard du Roi, à Versailles.

Pillet-Will (comte), [1151], rue Moncey, n° 14.

Pingaud (Léonce), [1565], professeur agrégé d'histoire au lycée de Nancy, rue de la Monnaie, n° 4, à Nancy; correspondant, Mme veuve Renouard, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Pisançon (Claude-Henri de La Croix de Chevrières, marquis de), [566], au château de Pisançon, par Bourg-de-Péage (Drôme); à Paris, rue Neuve-Saint-Augustin, n° 48.

Pistoye (de), [1046], O. ✻, chef de division au ministère des Travaux publics, rue Oudinot, n° 22.

Podenas (Louis, comte de), [946], rue de la Baume, n° 31.

Poinsier (Edmond), [1424], avoué, à Neufchâtel-en-Bray; correspondant, M. Aug. Durand, rue Cujas, n° 7.

Poisson (baron Charles), [1359], O. ✻, rue de Rome, n° 53.

Portal (Frédéric de), [284], ✻, impasse du Coq (rue Saint-Lazare), n° 3.

Portalis (Roger), [1459], rue Lavoisier, n° 12.

Pougny (Ernest), [1621], avenue des Champs-Élysées, n° 144.

Poumeau de Lafforest (Louis), [1564], rue Boussairolles, n° 7, à Montpellier.

Pradel (C.), [1355], membre de la Société française d'archéologie, à Puy-Laurens (Tarn); corresp., Mme Renouard, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Prarond (Ernest), [1608], président de la Société d'émulation d'Abbeville; à Paris, rue de Tournon, n° 14.

Prieur de la Comble (Antonin), [1533], rue du Louvre, n° 8.

Pron (baron), [1230], C. ✻, ancien préfet, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 52.

Prost (Auguste), [1497], membre de la Société des Antiquaires de France, à Metz; correspondant, M. Anatole de Barthélemy, rue d'Anjou-Saint-Honoré, n° 9.

Puymaigre (Théodore, comte de), [687], au château d'Inglanges, par Met-

zerwisse (Moselle); correspondant, M. Derache, libraire, rue Montmartre, n° 48.

Quesney (Édouard), [1143], ancien négociant, au Havre, rue de Tourneville, n° 93; correspondant, Mme veuve Renouard, rue de Tournon, n° 6.

Quicherat (Jules), [443], ✻, directeur de l'École des Chartes, membre du Comité des travaux historiques et des sociétés savantes, rue Casimir-Delavigne, n° 9.

Quiquerez (Éd.), [1413]; correspondant, M. Bergue, rue Caumartin, n° 12.

Quiquerez (Auguste), [1493], ingénieur des mines, membre de la Société des Antiquaires de France; correspondant, M. Bergue, rue Caumartin, n° 12.

Raineville (comte de), [1083], rue du Regard, n° 5.

Rambaud, [1604], à Nancy, place de l'Académie, n° 4.

Rasilly (marquis de), [1161], rue Taranne, n° 9.

Rathery (Edme-Jacques-Benoît), [546], ✻, conservateur sous-directeur adjoint au département des imprimés de la Bibliothèque nationale, rue des Saints-Pères, n° 12.

Rattier (Léon), [1274], au château de Jand'heurs (Meuse); correspondant, M. Coccoz, libraire, rue de l'École-de-Médecine, n° 32.

Ravenel, [124], O. ✻, conservateur sous-directeur au département des imprimés, cartes et collections géographiques de la Bibliothèque nationale, rue Crussol, n° 5.

Raymond (Paul), [1382], archiviste du département des Basses-Pyrénées, à Pau; correspondant, M. Raymond, boulevard de Strasbourg, n° 68.

Read (Charles), [877], ✻, ancien chef de la Section des travaux historiques, archives et bibliothèque de la ville de Paris, boulevard Saint-Germain, n° 2.

Réal (Gustave), [1008], ✻, ancien préfet, secrétaire général de l'Administration centrale du chemin de fer de Lyon, rue de la Pépinière, n° 73.

Réallier-Dumas, [986], ✻, sous-préfet de l'arrondissement de Villeneuve-d'Agen (Lot-et-Garonne); correspondant, M. Saint-Jorre, libraire, rue Richelieu, n° 91.

Reeve (Henri), [1367], esq., secrétaire du Conseil privé de S. M. Britannique, rédacteur principal de l'*Edimburgh Review*, n° 62, Rutland-Gate, Hyde-Park, à Londres; corresp., M. Xavier Raymond, rue de Bellechasse, n° 44.

Reiset (comte de), [655], O. ✻, ancien ministre plénipotentiaire, rue de la Baume, n° 3.

Renard (B.), [424], général-major au corps d'état-major de l'armée belge, aide de camp du roi des Belges, à Bruxelles.

Rennes (*Bibliothèque de l'Académie de*), [1346], représentée par M. Rondil d'Ajoux; correspondant, Mme veuve Renouard, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Reverchon [1027], ✻, avocat général à la Cour de cassation, rue de Poitiers, n° 9.

Rey (E. Guillaume), [1319], membre de la Société des Antiquaires de France, rue Billault, n° 35.

Rhoné (Arthur), [1568], rue des Pyramides, n° 2.

Riant (comte Paul), [1492], membre du Conseil général de Seine-et-Oise, rue de Vienne, nº 10.

Riché, [1323], C. ✻, ancien président de la section de législation au conseil d'État, rue de Rivoli, nº 214.

Richemont (comte de), [965], député à l'Assemblée nationale, rue Saint-Dominique, nº 23.

Rigaud (Amédée), [1598], agent de change honoraire, rue Fortin, nº 12.

Rigny (Mme de), née Bassompierre, [1631), rue du Bac, nº 40; correspondant M. le marquis de Chantérac, rue de Bellechasse, nº 17.

Riocour (comte de), [1403], au château d'Aulnay-sur-Seille; correspondant, M. O. de Watteville, boulevard Malesherbes, nº 63.

Ris (comte Clément de), [1348], rue Saint-Dominique, nº 101.

Ristelhuber (Paul), [1451], quai Saint-Nicolas, nº 3, à Strasbourg.

Robin (Armand), [1646]; correspondant, M. Keller, rue de Chevreuse, nº 4.

Rocquain (Félix), [1652], archiviste aux Archives nationales, rue Vanneau, nº 15.

Roissy (Henri de), [168], rue de Bellechasse, nº 64.

Rothschild (Mme la baronne James de), [949], rue Laffitte, nº 19; correspondant, M. Robillard, rue Laffitte, nº 19.

Rothschild (Alphonse, baron de), [1214], rue Saint-Florentin, nº 2; correspondant, M. Robillard, rue Laffitte, nº 19.

Rothschild (Edmond, baron de), [1183], rue Laffitte, nº 19; correspondant, M. Robillard, rue Laffitte, nº 19.

Rothschild (Gustave, baron de), [1213], rue Laffitte, nº 23; correspondant, M. Robillard, rue Laffitte, nº 19.

Rothschild (James-Nathaniel, baron de), [1002], rue du Faubourg-Saint-Honoré, nº 33; correspondant, M. Robillard, rue Laffitte, nº 19.

Rougeot, [1264], chef de bureau au ministère de l'Agriculture et du Commerce, avenue Trudaine, nº 31.

Roujoux (baron de), [1024], C. ✻, ancien conseiller d'État, rue d'Amsterdam, nº 82.

Roussel (Jules), [590 , rue du Faubourg-Poissonnière, nº 52.

Roussigné, [1033], ✻, rue Taitbout, nº 11.

Royer (de), [1052], G. ✻, premier président de la Cour des comptes, rue de Vaugirard, nº 56.

Ruble (Alphonse de), [1190], rue de Luxembourg, nº 43.

Saillard (Jean-Théodore), [1641], ✻, conseiller à la Cour de cassation, rue Tronchet, nº 35.

Saint-Aignan (comte de), [999], O. ✻, ancien conseiller d'État, rue de Lille, nº 63.

Saint-Alery (Armand de), [1242]; correspondant, M. Boulatignier, rue de Clichy, nº 49.

Saint-Priest (Georges, comte de), [841], rue Basse-du-Rempart, nº 56.

Saint-René Taillandier, [1548], O. ✻, professeur à la Faculté des lettres de

Paris, secrétaire général du ministère de l'Instruction publique, rue Saint-Benoît, n° 20.

SAINTE-AULAIRE (marquis DE), [1580], O. ✻, ancien député, rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 122.

SAINTE-BARBE (*Institution*), [1465], représentée par M. Dubief, ✻, directeur, place du Panthéon, n° 5.

SAINTE-FOY (DE), [1032], ✻, conseiller référendaire à la Cour des comptes, rue de l'Université, n° 47.

SAIVET (l'abbé Frédéric), [1429], chanoine, archiprêtre de la cathédrale d'Angoulême; corresp., M. Demichelis, libraire, rue Saint-André-des-Arts, n° 33.

SALEL DE CHASTANET, [1062], ✻, conseiller référendaire à la Cour des comptes, rue de Provence, n° 62.

SALIN [1392], ancien chef de bureau au conseil d'État, rue Servandoni, n° 20.

SALLÉ (Charles), [1571], avocat, à Castel-Sarrazin (Tarn-et-Garonne); correspondant, M. Sorel, boulevard Saint-Michel, n° 51.

SALVERT-BELLENAVE (DE), [1541], ingénieur de la marine, place du Palais-Bourbon, n° 2.

SANNÉ (Albert), [1370], place Vendôme, n° 22.

SARCUS (vicomte Félix DE), [1137], ancien capitaine de dragons, à Dijon (Côte-d'Or); correspondant, M. Aug. Durand, libraire, rue Cujas, n° 7.

SAVOYE, [1223], ✻, ancien maître des requêtes au conseil d'État, avenue Matignon, n° 11.

SAY (Léon), [1075], député à l'Assemblée nationale, préfet de la Seine, rue de la Bruyère, n° 45.

SAZERAC DE FORGE, [1588], ancien auditeur au conseil d'État, rue Perronet, n° 7.

SCHEFER (Charles), [1405], C. ✻, professeur de persan à l'École nationale des langues orientales vivantes, boulevard Ingres, n° 6, à Paris-Passy.

SCHELER (S.), [543], bibliothécaire du roi des Belges, à Bruxelles; correspondant, Mme veuve Renouard, libraire, rue de Tournon, n° 6.

SCHICKLER (Fernand), [1236], place Vendôme, n° 17.

SCHWEITZER (baron DE), [896], ancien ministre plénipotentiaire de Bade, rue Blanche, n° 62.

SÉCHEHAYE (Charles), [1244], docteur en droit, ancien conseiller de préfecture, rue de Fleurus, n° 5.

SEILLIÈRE (Frédéric), [1620], avenue de l'Alma, n° 61.

SELLIER [1316], administrateur du Sous-comptoir des entrepreneurs, rue Notre-Dame-de-Lorette, n° 41.

SEMICHON (Ernest), [426], avocat, à Rouen, rue de la Valasse, n° 16; correspondant, Mme Renouard, libraire, rue de Tournon, n° 6.

SÉNARD, [1058], avocat, ancien président de l'Assemblée constituante, ancien ministre de l'Intérieur, rue des Moulins, n° 15.

SERVEUX [1389], C. ✻, conseiller maître à la Cour des comptes, rue du Mont-Thabor, n° 32.

Servois (Gustave), [1136], membre du Comité des travaux historiques, secrétaire général de la préfecture de la Haute-Garonne; à Paris, rue de Marignan, n° 24.

Simonnet (Jules), [898], conseiller à la Cour d'appel de Dijon (Côte-d'Or); correspondant, Mme veuve Renouard, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Singer (Alexandre), [978], ancien agent de change, quai Malaquais, n° 17.

Sohier, [657], à Mantes (Seine-et-Oise).

Sorel (Alexandre), [942], avocat à la Cour d'appel de Paris, boulevard Saint-Michel, n° 51.

Soultrait (comte Georges de), [525], ✻, membre non résidant du Comité des travaux historiques et des sociétés savantes, place Napoléon, n° 10, à Lyon; correspondant, M. Jullien, libraire, rue de l'Éperon, n° 9.

Souquet (Ernest), [1522], à Étaples (Pas-de-Calais).

Steenakers (Frédéric), [1477], ancien député, au château d'Arc-en-Barrois (Haute-Marne).

Suchet (l'abbé), [1603], supérieur du petit séminaire d'Ornans (Doubs); correspondant, M. J. Bulle, rue de Fleurus, n° 42.

Talabot (Paulin), [1146], C. ✻, ingénieur en chef des ponts et chaussées, directeur des chemins de fer de Lyon à la Méditerranée, rue Laffitte, n° 17.

Talhouet-Roy (marquis de), [1220], C. ✻, député à l'Assemblée nationale, faubourg Saint-Honoré, n° 137.

Tamizey de Larroque (Ph.), [1345], à Gontaut, par Marmande (Lot-et-Garonne); correspondant, M. G. Pittet, libraire, rue Monsieur-le-Prince, n° 48.

Tandeau de Marsac, [1176], notaire, place Dauphine, n° 23.

Tarbé des Sablons, [984], O. ✻, ancien préfet; correspondant, M. de la Boulinière, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 99.

Tardif, [225], ✻, conseiller à la Cour de cassation, rue de Bourgogne, n° 19.

Tassin, [1285], O. ✻, ancien directeur de l'administration de l'Octroi de Paris, rue Saint-Georges, n° 39.

Techener fils (Léon), [1573], libraire, rue de l'Arbre-Sec, n° 52.

Teulet (Auguste), [354], avocat à la Cour d'appel de Paris, rue de Tournon, n° 27.

Thiers (A.), [2], G. ✻, membre de l'Institut, Président de la République.

Thion de la Chaume (Léon-André), [1574], étudiant en droit, boulevard Malesherbes, n° 7.

Thirion, [652], notaire, à Thionville (Moselle); correspondant, M. Thirion, rue Lafayette, n° 208.

Touchebeuf [1454], avocat, à Brioude (Haute-Loire); correspondant, M. Dumoulin, libraire, quai des Augustins, n° 13.

Toulmon (Eugène de), [776], rue des Saints-Pères, n° 7 *bis*.

Tourtoulon (Charles de), [1452], à Montpellier, enclos Tessier-Sarrus; correspondant, Mme veuve Renouard, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Travers, [1055], professeur honoraire à la Faculté des lettres de Caen, biblio-

thécaire de la ville, secrétaire de l'Académie des arts, sciences et belles-lettres, rue des Chanoines, n° 10; correspondant, M. Dezobry, rue des Écoles, n° 78.

TREILHARD (le comte Achille), [1481], O. ✻, ancien conseiller d'État, rue Louis-le-Grand, n° 18.

TREYVE DE SAINT-SAUVEUR (vicomte DU), [1473], à Melun (Seine-et-Marne).

TRIBERT (Germain), [1049], député à l'Assemblée nationale, rue Matignon, n° 14.

TRIPIER (général de division), [966], C. ✻, membre du Comité des fortifications, rue d'Anjou-Saint-Honoré, n° 42.

TRUBESTKOY (prince), [1077], à Bellefontaine, près Fontainebleau.

TRUCHI DE LAYS (vicomte DE), [1512], ✻, ancien officier de cavalerie, rue Proudhon, à Dijon; correspondant, Mme veuve Renouard, libraire, rue de Tournon, n° 6.

TUETEY (Alexandre), [1301], archiviste aux Archives nationales, rue des Francs-Bourgeois, n° 60.

TUVACHE (Aristide), [352], avocat, à Beuzeville (Eure); correspondant, M. Foulon, rue Madame, n° 46.

UNIVERSITÉ DE FRANCE (*Bibliothèque de l'*), [767], représentée par M. L. Renier, conservateur de la bibliothèque, membre de l'Institut; correspondant, M. Aug. Durand, libraire, rue Cujas, n° 7.

UZÈS (duc D'), [1416], ✻, rue de la Chaise, n° 7.

VALENÇAY (Mme la duchesse DE), [855], rue Fortin, n° 14.

VALLENTIN (Ludovic-Édouard), [811], juge au tribunal de Montélimar (Drôme); correspondant, Mme veuve Renouard, libraire, rue de Tournon, n° 6.

VALLIN, [1528], professeur d'histoire au lycée du Havre; correspondant, Mme veuve Renouard, libraire, rue de Tournon, n° 6.

VANDERMARQ, [828], O. ✻, rue de Lille, n° 76.

VANEY (A. E.), [775], avocat, rue du Luxembourg, n° 47; correspondant, M. Saint-Jorre, libraire, rue Richelieu, n° 91.

VARIN, [1038], C. ✻, ancien membre du Conseil municipal de Paris, rue des Bourdonnais, n° 20.

VATIMESNIL (Albert DE), [1254], attaché au ministère des Affaires étrangères, avenue des Champs-Élysées, n° 18.

VATRY (Alphée DE), [480], ✻, ancien député, rue Notre-Dame-de-Lorette, n° 20.

VAUCELLES (BOULARD DE), [860], rue de Lille, n° 55.

VAUFRELAND (Ludovic, vicomte DE), [434], ✻, rue de Marignan, n° 16.

VELLAUD (Alfred), [1006], avocat à la Cour d'appel de Paris, rue Friant, n° 34.

VENDEUVRE (Gabriel DE), [452], rue de Penthièvre, n° 4.

VESSILLIER (Léonce), [1287], ancien attaché d'ambassade, rue de l'Arbalète, n° 35.

VIBRAYE (Paul, marquis DE), [471], correspondant de l'Institut, à Cheverny (Loir-et-Cher); à Paris, rue de Varenne, n° 56; correspondant, M. Cherrier, avocat, rue du Cherche-Midi, n° 11.

Viel-Castel (baron Louis de), [656], C. ✻, ancien sous-directeur des affaires politiques au ministère des Affaires étrangères, rue de Bourgogne, n° 19.

Villard (Henri), [1202], avocat à Langres (Haute-Marne); correspondant, M. Verconsin, rue Bonaparte, n° 17.

Villepreux (Louis de), [1579], avocat, à Marmande (Lot-et-Garonne); correspondant, M. Pittet, libraire, rue Monsieur-le-Prince, n° 48.

Vitet (Ludovic), [20], O. ✻, député à l'Assemblée nationale, membre de l'Institut, rue Barbet-de-Jouy, n° 9.

Vuitry (Adolphe), [1643], G. ✻, membre de l'Institut, ancien ministre, rue de Téhéran, n° 11 bis.

Wailly (N. de), [243], O. ✻, membre de l'Institut, conservateur honoraire au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, rue Raynouard, n° 30, à Passy-Paris.

Walckenaer (Charles), [987], ancien chef du cabinet du ministre de l'Intérieur, rue Saint-Georges, n° 52.

Watteville (O. baron de), [830], ✻, chef de bureau au ministère de l'Instruction publique, boulevard Malesherbes, n° 63.

Werlé (Alfred), [1919], boulevard du Temple, à Reims.

Wilhelm, [1393], avoué à la Cour d'appel de Colmar, à Colmar.

Witte (Jean, baron de), [461], ✻, associé étranger de l'Institut, rue Fortin, n° 5.

Zamoyski (comte Thomas), [1543], à Varsovie; à Paris, rue Neuve-des-Mathurins, n° 39.

Zeller, [1411], ✻, maître de conférences à l'École normale supérieure, rue du Cherche-Midi, n° 83.

BIBLIOTHÈQUES ASSOCIÉES.

Bibliothèques des chateaux de : *Compiègne, Fontainebleau et Versailles* [M. Barbier, n°s 595-599].

Bibliothèque de la ville d'Aix, [M. Rouard, n° 687].
— des Archives nationales, [M. A. Maury, n° 1147].
— de l'Arsenal, [M. Éd. Thierry, n° 1650].
— de la ville d'Avignon, [M. Allouard, n° 64].
— de l'ordre des Avocats de Paris, [M. B. Hauréau, n° 720].
— de l'ordre des Avocats de Moulins, [M. Seullier, n° 1504].
— de la ville de Bayonne, [M. Didron, n° 140].
— de la ville de Besançon, [M. Allouard, n° 1371].
— de la Cour d'appel de Bourges [n° 1484].
— de la ville de Caen, [M. le maire de Caen, n° 1015].
— de l'École des Carmes, [M. l'abbé Hugonin, n° 802].
— du Cercle de la rue Neuve à Grenoble, [M. Réal, n° 969].
— du Collége Chaptal, [M. Monjean, n° 1042].
— de la ville de Chartres, [M. le bibliothécaire, n° 1516].

Bibliothèque du Conseil d'État, [M. Gustave Wattier, n° 934].
— de la ville de Dieppe, [M. Morin, n° 1054].
— de la ville de Dijon, [M. Guignard, n° 1279].
— de l'École normale supérieure, [M. le Directeur, n° 1617].
— de la ville d'Épernay, [M. Delaitre, n° 1474].
— de la ville de Grenoble, [M. Gariel, n° 948].
— de la ville du Havre, [M. Morlent, n° 1193].
— de la ville de Lille, [M. le bibliothécaire, n° 1525].
— du Luxembourg, [M. Étienne Gallois, n° 956].
— de l'Académie de Macon [M. Saulnier, n° 1155].
— de la ville de Mantes, [M. Dumoulin, n° 1295].
— Mazarine, [M. Silvestre de Sacy, n° 83].
— centrale du Ministère de la Marine, [M. Avalle, 1102].
— de la ville de Moulins, [M. le maire de Moulins, n° 1365]
— de la ville de Nancy, [M. Soyer-Willemet, n° 850].
— Nationale, rue Richelieu, [M. l'Administrateur].
— de la ville de Paris, [M. J. Cousin, n° 135].
— de la ville de Pau, [M. Soulice, n° 1592].
— de l'Académie de Rennes, [M. Rondil d'Ajoux, n° 1346].
— de l'Institution Sainte-Barbe, [M. Dubief, n° 1465].
— de l'Université de France, [M. L. Renier, n° 767].
— du roi des Belges, [M. Scheler, n° 543].
— de la ville de Hambourg, [M. Petersen, n° 873].

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

EN FRANCE.

Académie d'Arras.
Académie de Macon.
Académie de Rennes.
Académie des Sciences de Caen.
Académie des Sciences de Dijon.
Académie de Reims.
Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen.
Athénée de Beauvaisis, à Beauvais.
Commission archéologique de la Côte-d'Or, à Dijon.
Commission historique du département du Nord, à Lille.
Société académique de l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer.
Société académique de Maine-et-Loire, à Angers.
Société académique du Puy.
Société archéologique de l'Orléanais, à Orléans.
Société archéologique de Montpellier.
Société archéologique de Rambouillet.
Société archéologique de Touraine, à Tours.
Société archéologique et historique du Limousin, à Limoges.
Société académique de l'Aube, à Troyes.

Société d'Agriculture, Sciences et Arts du département du Nord, à Douai.
Société d'Agriculture, Sciences et Belles-Lettres du département de l'Eure, à Évreux.
Société d'Émulation de l'Allier, à Moulins.
Société d'Émulation de la Vendée.
Société de l'Histoire du Protestantisme français, à Paris.
Société de Statistique du département des Deux-Sèvres, à Niort.
Société des Antiquaires de la Morinie, à Saint-Omer.
Société des Antiquaires de l'Ouest, à Poitiers.
Société des Antiquaires de Normandie, à Caen.
Société des Antiquaires de Picardie, à Amiens.
Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Saint-Quentin.
Société des Sciences morales, des Lettres et des Arts de Seine-et-Oise, à Versailles.
Société dunkerquoise, à Dunkerque.
Société nationale des Antiquaires de France, à Paris.
Société académique et industrielle d'Angers.
Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace, à Strasbourg.

EN PAYS ÉTRANGERS.

Académie des Sciences de Bavière, à Munich.
Académie royale d'Histoire de Madrid.
Académie royale des Sciences de Belgique, à Bruxelles.
Comité de publication des Analectes pour servir a l'histoire ecclésiastique de la Belgique, à Louvain.
Commission historique du Piémont, à Turin.
Institut historique de Rio-Janeiro, Brésil.
Société centrale historique de Suisse, à Bâle.
Société de géographie et de statistique du Mexique.
Société de l'Histoire de Belgique.
Société des Antiquaires du Nord, à Copenhague.
Société d'Histoire de la Suisse Romande, à Lausanne.
Société historique de Bamberg.
Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève.
Société historique du Massachusets.
Société historique de Pensylvanie, à Philadelphie.
Société historique et littéraire de Tournai.
Université de Kiel.
Université de Lund.

ASSOCIÉS CORRESPONDANTS.

MM.

Gachard, directeur général des Archives de Belgique.
Pertz, conservateur de la Bibliothèque royale, à Berlin.
Raumer (de), professeur à l'Université de Berlin.

LISTE

DES

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

avec l'indication des années où cessent leurs fonctions.

1872.

MM. Boulatignier.
Guadet.
La Villegille (de).
Martin (Henri).
Maury (A.)
Passy.
Rathery.
Ravenel.
Read.
. . . . .

1873.

MM. Beaucourt (de).
Bellaguet.
Bordier.
Bouis (de).
Broglie (de).
Delisle.
Egger.
Guessard.
Jourdain.
La Trémoille (de).

1874.

MM. Boutaric.
Desnoyers (J.)
Dupont (Edm.)
Lacabane.
Laloy.
Lascoux.
Marion.
Mas-Latrie (de).
Mignet.
Thiers.

1875.

MM. Barthélemy (A. de).
Bouvier.
Floquet.
Godefroy-Ménilglaise (de).
Guizot.
Lalanne (Lud.)
Naudet.
Quicherat.
Servois.
Vitet.

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ NOMMÉ EN 1871.

Président honoraire. MM	....
Président..........	Guizot.
Vice-Présidents.....	Henri Bordier, Alfred Maury.
Secrétaire..........	Jules Desnoyers.
Secrétaire Adjoint...	Gustave Servois.
Archiviste-Trésorier. / *Bibliothécaire*......	Edmond Dupont.
Censeurs..........	E. Aubert, O. de Watteville.

COMITÉ DE PUBLICATION.

MM.

L. Delisle, *président*.
Lalanne.
Marion.

MM.

A. Maury.
J. Quicherat.
Ravenel.

COMITÉ DES FONDS.

MM.

De la Villegille, *président*.
Bellaguet.

MM.

De Bouis.
Jourdain.

JOURS DES SEANCES

DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

PENDANT L'ANNÉE 1872.

9 Janvier.
6 Février.
5 Mars.
9, 30 Avril.
7 Mai.
4 Juin.
2 Juillet.
6 Août.
5 Novembre.
3 Décembre.

Le Conseil d'administration de la Société se réunit aux Archives nationales, à trois heures et demie, le premier mardi de chaque mois (septembre et octobre exceptés). Tous les membres de la Société ont le droit d'assister aux séances.

La séance extraordinaire du 30 avril est destinée à fixer l'ordre du jour de l'Assemblée générale.

La séance du 7 mai est celle de l'Assemblée générale de la Société. Elle se tient dans la salle de l'École des Chartes, rue des Francs-Bourgeois, n° 58.

Agent de la Société : M. Fr. Martin, rue des Francs-Bourgeois, n° 60, aux Archives nationales.

LISTE

DES OUVRAGES PUBLIÉS PAR LA SOCIÉTÉ,

DEPUIS SA FONDATION EN 1834,

A PARIS, CHEZ Mme Ve RENOUARD, LIBRAIRE, RUE DE TOURNON, No 6.

Les lettres, affranchies, peuvent être adressées à l'archiviste-trésorier ou à l'agent de la Société, rue des Francs-Bourgeois, n° 60.

N. B. La Société a fait tirer de chacun de ses ouvrages *cinq* exemplaires sur papier vélin, dont le prix est de 12 fr. le volume.

Annuaires de la Société de l'Histoire de France, de 1837 à 1863, in-18, chaque vol. 3 fr. Les années 1845, 1846, 1847, 1853, 1861 et 1862 sont épuisées.

Bulletin de la Société de l'Histoire de France, revue de l'histoire et des antiquités nationales, années 1834 et 1835; 4 vol. gr. in-8......... 18 fr.

— *Idem*, in-8, années 1836 à 1862, *chaque année*.................. 3 fr.

Il manque plusieurs années.

Table générale du Bulletin, 1834-1856, gr. in-8................. 3 fr.

Annuaire-Bulletin de la Société de l'Histoire de France, années 1863 à 1868, 1re et 2e parties, gr. in-8, *chaque année*. . . . . 9 fr.

Annuaire-Bulletin de la Société de l'Histoire de France, année 1869, année 1870-1871, gr. in-8, *chaque année*.................. 4 fr. 50

L'Ystoire de li Normant, et la Chronique de Robert Viscart, par Aimé, moine, publiées par M. Champollion-Figeac; 1835, 1 vol. gr. in-8 (*épuisé*).

Histoire ecclésiastique des Francs, par Grégoire de Tours; avec des notes, par MM. Guadet et Taranne, 1836 à 1838, *texte et traduction;* 4 vol. in-8 (*épuisés*).

Le même, *texte latin seul;* 2 vol. gr. in-8..................... 18 fr.

Le même, *traduction française;* 2 vol. gr. in-8 (*épuisés*).

Lettres du cardinal Mazarin a la Reine, à la princesse Palatine, etc., écrites en 1650 et 1651, publiées par M. Ravenel; 1 vol. in-8 (*épuisé*).

Mémoires de Pierre de Fenin, publiés par Mlle Dupont; 1837, 1 vol. in-8. 9 fr.

La Conqueste de Constantinople, par Villehardouin; publiée par M. Paulin Paris, 1838, 1 vol. grand in-8............................ 9 fr.

Orderici Vitalis Historia ecclesiastica, publiée par M. Aug. Le Prévost; 5 vol.; 1838-1855, gr. in-8. .... 45 fr.

Correspondance de l'empereur Maximilien et de sa fille Marguerite, publiée par M. Le Glay, 1839; 2 vol. grand in-8................ 18 fr.

Histoire des Ducs de Normandie et des Rois d'Angleterre, publiée par M. Francisque Michel; 1840, 1 vol. grand in-8.................. 9 fr.

Œuvres complètes d'Éginhard, publiées par M. Al. Teulet; 1840 et 1843, 2 vol. grand in-8.. 18 fr.

Mémoires de Philippe de Commynes, publiés par Mlle Dupont; 1840, 1843, 1847, 3 vol. gr. in-8 .... 27 fr.
Lettres de Marguerite d'Angoulême, sœur de François Ier, reine de Navarre, publiées par M. F. Génin; 1841, 1 vol. grand in-8 .... 9 fr.
Nouvelles Lettres de la Reine de Navarre, publiées par M. F. Génin; 1842, 1 vol. grand in-8 .... 9 fr.
Procès de Jeanne d'Arc, publiés par M. J. Quicherat; 1841-1849, 5 vol. grand in-8 .... 45 fr.
Les Coutumes du Beauvoisis, par Philippe de Beaumanoir, publiées par M. Beugnot; 1842, 2 vol. grand in-8 .... 18 fr.
Mémoires et Lettres de Marguerite de Valois, publiés par M. F. Guessard; 1842, 1 vol. gr. in-8 .... 9 fr.
Chronique de Guillaume de Nangis, publiée par M. Géraud; 1843, 2 vol. gr. in-8 .... 18 fr
Mémoires de Coligny et du marquis de Villette, publiés par M. Monmerqué; 1844, 1 vol. gr. in-8 .... 9 fr.
Richer. Histoire de son temps, publiée et traduite par M. Guadet; 1845, 2 vol. gr. in-8 .... 18 fr.
Registres de l'Hôtel de Ville de Paris, publiés par MM. Le Roux de Lincy et Douet d'Arcq; 1847 et 1848, 3 vol. gr. in-8 .... 27 fr.
Journal historique et anecdotique du règne de Louis XV, par E. J. F. Barbier, publié par M. de La Villegille; tomes III et IV; 1851-56, grand in-8. (*Les tomes I et II sont épuisés.*) .... 18 fr.
Vie de saint Louis, par Le Nain de Tillemont, publiée par M. de Gaulle; 1847-1851, 6 vol. gr. in-8 .... 54 fr.
Bibliographie des Mazarinades, par M. Moreau; 1850-1851, 3 vol. grand in-8 .... 27 fr.
Extraits des Comptes de l'Argenterie des rois de France, par M. Douet-d'Arcq; 1851, 1 vol. grand in-8 (*épuisé*).
Mémoires de Daniel de Cosnac; publiés par M. le comte Jules de Cosnac; 1852, 2 vol. in-8 (*épuisés*).
Choix de Mazarinades, par M. Moreau; 1853, 2 vol. gr. in-8 .... 18 fr.
Journal d'un Bourgeois de Paris sous le règne de François Ier, publié par L. Lalanne; 1853, 1 vol. (*épuisé*).
Mémoires de Mathieu Molé, publiés par M. Aimé Champollion-Figeac; 1854-1857, 4 vol. gr. in-8 .... 36 fr.
Histoire des règnes de Charles VII et de Louis XI, par Thomas Basin, publiée par M. Jules Quicherat; 1855-1859, 4 vol. gr. in-8 .... 36 fr
Chroniques des comtes d'Anjou, publiées par MM. Paul Marchegay et André Salmon (tome I des Chroniques d'Anjou); 1855, 1 vol. grand in-8.. 9 fr.
Chroniques des églises d'Anjou, publiées par MM. Paul Marchegay et E. Mabille (t. II des Chroniques des comtes d'Anjou); 1869, 1 vol. gr. in-8. 9 fr.
Œuvres diverses de Grégoire de Tours, publiées par M. Henri Bordier; 1856-1864, 4 vol. gr. in-8 .... 36 fr.
Chronique d'Enguerran de Monstrelet, publiée par M. Douet-d'Arcq; 1857-1862, 6 vol. gr. in-8 .... 54 fr.
Anchiennes Cronicques d'Engleterre, par Jehan de Wawrin, publiées par Mlle Dupont; 1858-1862, 3 vol. gr. in-8° .... 27 fr.
Les Miracles de saint Benoit, publiés par M. E. de Certain; 1858, 1 vol. 9 fr.
Journal et Mémoires du marquis d'Argenson, publiés par M. Rathery; 1859-1867, 9 vol. gr. in-8 .... 81 fr.

Chronique des Valois, publiée par M. Luce, 1861, 1. vol. gr. in-8°; 1861. 9 fr.
Mémoires de Beauvais-Nangis, publiés par MM. Monmerqué et Taillandier; 1862, 1 vol. gr. in-8 .... 9 fr.
Chronique de Mathieu d'Escouchy, publiée par M. G. du Fresne de Beaucourt; 1863-1864; 3 vol. gr. in-8 .... 27 fr.
Choix de pièces inédites relatives au règne de Charles VI, publié par M. Douet d'Arcq; 1863-1864, 2 vol. gr. in-8 .... 18 fr.
Comptes de l'Hôtel des rois de France aux xiv° et xv° siècles, publiés par M. Douet d'Arcq; 1865, 1 vol. gr. in-8 .... 9 fr.
Rouleaux des morts, publiés par M. L. Delisle; 1866, 1 vol. gr. in-8. 9 fr.
Œuvres complètes de Suger, publiées par M. A. Lecoy de la Marche, 1 vol. gr. in-8 .... 9 fr.
Histoire de Saint Louis par Joinville, publiée par M. N. de Wailly; 1868, 1 vol. gr. in-8 .... 9 fr.
Mémoires de Mme du Plessis-Mornay, publiés par Mme Cornélis de Witt, avec une introduction de M. Guizot; 1868 et 1869, 2 vol. gr. in-8.. 18 fr.
OEuvres de Brantôme, publiées par M. Lud. Lalanne, t. I-V........ 45 fr.
Commentaires et lettres de Monluc, publiés par M. A. de Ruble, t. I-IV. 36 fr.
Chroniques de J. Froissart, publiées par M. S. Luce, tome I, 1re et 2e parties, et tome II .... 18 fr.
Mémoires de Bassompierre, publiés par M. de Chantérac, tome I.... 9 fr.
Annales de saint Bertin et de saint Waast d'Arras, publ. par M. l'abbé Dehaisnes .... 9 fr.
Introduction aux Chroniques des comtes d'Anjou, par M. Mabille.. 9 fr.
Chronique d'Ernoul et de Bernard-le-Trésorier, publiée par M. L. de Mas-Latrie, 1 vol. gr. in-8 .... 9 fr.

Ouvrages sous presse :

Chroniques de Froissart, tome III.
Commentaires et lettres de Monluc, tome V.
Mémoires de Bassompierre, tome II.
Œuvres de Brantôme, tome VI.
Chroniques de Saint-Martial de Limoges.
Histoire de Navarre et de Béarn, par Nicolas de Bordenave.

ORDRE DE PUBLICATION

DES OUVRAGES ÉDITÉS PAR LA SOCIÉTÉ

DEPUIS L'ANNÉE 1855.

(*Voir, pour l'ordre de publication des* 80 *volumes édités par la Société depuis sa fondation jusqu'à l'année* 1855, *soit l'un des Annuaires postérieurs à* 1855, *soit les Annuaires-Bulletins de* 1863 *et* 1864.)

1855.

81. Histoire des règnes de Charles VII et de Louis XI, par Thomas Basin, t. I. — 7 août 1855.
82. Mémoires de Mathieu Molé, t. II. — 7 août 1855.
83. Annuaire historique pour 1856. — 7 août 1855.
84. Chroniques des comtes d'Anjou (t. I des Chroniques d'Anjou). — 25 janv. 1856

1856.

85. Histoire des règnes de Charles VII et de Louis XI, par Thomas Basin, t. II. — 20 juin 1856.
86. Mémoires de Mathieu Molé, t. III. — 15 juil. 1856.
87. Annuaire historique pour 1857. — nov. 1856.
88. Œuvres diverses de Grégoire de Tours, t. I. — 20 janv. 1857.

1857.

89. Histoire des règnes de Charles VII et de Louis XI, par Thomas Basin, t. III. — 17 août 1857.
90. Mémoires de Mathieu Molé, t. IV. — 17 août 1857.
    Table générale du Bulletin (1834-1856). — 17 août 1857.
91. Chronique de Monstrelet, t. I. — 10 nov. 1857.
92. Annuaire pour 1858. — 10 nov. 1857.

1858.

93. Chronique de Monstrelet, t. II. — 25 mai 1858.
94. Chroniques de Jean de Wavrin, t. I. — 25 mai 1858.
95. Annuaire pour 1854.
96. Les Miracles de saint Benoît. — 20 sept. 1858.
97. Annuaire pour 1859. — 20 sept. 1858.

1859.

98. Histoire des règnes de Charles VII et de Louis XI, t. IV. — 25 juill. 1859.
99. Chronique de Monstrelet, t. III. — 5 mai 1859.
100. Journal et Mémoires du marquis d'Argenson, t. I. — 5 mai 1859.
101. Annuaire pour 1860. — 7 déc. 1859.

1860.

102. Chroniques de Jean de Wavrin, t. II........... }
103. Œuvres diverses de Grégoire de Tours, t. II.... } 15 fév. 1860.
104. Journ. et Mém. du marquis d'Argenson, t. II..... }
105. Chronique de Monstrelet, t. IV............... } 15 déc. 1861.
106. Annuaire pour 1861.......................... }

1861.

107. Journ. et Mém. du marquis d'Argenson, t. III... } 15 mai 1861.
108. Chronique de Monstrelet, t. V................ }
109. Chronique des Valois......................... } 20 déc. 1861.
110. Annuaire pour 1862.......................... }

1862.

111. Journ. et Mém. du marquis d'Argenson, t. IV..... 25 avril 1862.
112. Mémoires de Beauvais-Nangis.................. 5 juin 1862.
113. Chronique de Monstrelet, t. VI. }
114. Œuvres diverses de Grégoire de Tours, t. III.... }
115. Chroniques de Jean de Wavrin, t. III.......... } 20 déc. 1862.
116. Annuaire pour 1863............................ }

1863.

117. Journ. et Mém. du marquis d'Argenson, t. V....... } 15 avril 1863.
118. Chronique de Mathieu d'Escouchy, t. I........... }
119. Choix de pièces inédites relatives au règne de Charles VI, t. I.............................. } 10 nov. 1863.
120. Chronique de Mathieu d'Escouchy, t. II.......... }
123. Annuaire-Bulletin, t. I. Année 1863.

1864.

121. Journ. et Mém. du marquis d'Argenson, t. VI..... }
122. Choix de pièces inédites relatives au règne de Charles VI, t. II............................ } 15 mai 1864.
124. Annuaire-Bulletin, t. II. Année 1864.
125. Œuvres diverses de Grégoire de Tours, t. IV.. } 15 déc. 1864.
126. Chronique de Mathieu d'Escouchy, t. III....... }

1865.

127. Œuvres de Brantôme, t. I...................... } 25 janv. 1865.
128. Commentaires et lettres de Monluc, t. I........ }
129. Journ. et Mém. du marquis d'Argenson, t. VII.... }
130. Comptes de l'hôtel des rois de France aux xive et xve siècles................................ } 15 avril 1865.
133. Annuaire-Bulletin, t. III. Année 1865.

1866.

131. Journ. et Mém. du marquis d'Argenson, t. VIII.... } 1er mars 1866.
132. Œuvres de Brantôme, t. II..................... }
134. Commentaires et lettres de Monluc, t. II....... } 15 juin 1866.
135. Rouleaux des morts, du ixe au xve siècle....... }
137. Annuaire-Bulletin, t. IV. Année 1866.

LISTE DES OUVRAGES PUBLIÉS PAR LA SOCIÉTÉ.

1867.

136. Œuvres de Brantôme, t. III................... 138. Journ. et mém. du marquis d'Argenson, t. IX et dern.	15 mai 1867.
139. Œuvres complètes de Suger................... 140. Commentaires et lettres de Monluc, t. III. ..... 141. Annuaire-Bulletin, t. V. Année 1867............	15 déc. 1867.

1868.

142. Mémoires de Mme du Plessis-Mornay, t. I........	15 juil. 1868.
143. Œuvres de Brantôme, t. IV......................... 144. Histoire de Saint Louis, par Joinville...........	15 déc. 1868.
145. Annuaire-Bulletin, t. VI. Année 1868.	
146. Chron. des églises d'Anjou (t. II des Chron. d'Anjou)	15 juin 1869.

1869.

147. Chroniques de J. Froissart, t. I, 1re partie........ 148. Chroniques de J. Froissart, t. I, 2e partie......... 149. Œuvres de Brantôme, t. V....................	1er août 1869.
150. Mémoires de Mme du Plessis-Mornay, t. II.......	1er déc. 1869.
151. Annuaire-Bulletin, t. VII. Année 1869.	

1870-1871.

152. Commentaires et Lettres de Monluc, t. IV...... 153. Mémoires du maréchal de Bassompierre, t. I.....	15 mars 1870.
154. Chroniques de Froissart, t. II...................	1er mai 1870.
155. Chroniques des comtes d'Anjou, *Introduction*....	11 juin 1871.
156. Annuaire-Bulletin, t. VIII, année 1870 réunie à l'année 1871.	

1872.

157. Chronique d'Ernoul et de Bernard le Trésorier.
158. Annales de Saint-Bertin et de Saint-Waast.
159. Chroniques de J. Froissart, t. III.
160. Commentaires et Lettres de Monluc, t. V et dernier.

ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 9 JANVIER 1872,

Aux Archives nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. MAURY, L'UN DES DEUX VICE-PRÉSIDENTS.

(Procès-verbal adopté dans la séance du Conseil du 6 février 1872.)

Le procès-verbal de la précédente séance est lu par le secrétaire; la rédaction en est adoptée par le Conseil.

M. le président proclame membres de la Société, après avoir soumis leur admission à l'approbation du Conseil:

1643. M. VUITRY (Adolphe), grand-croix de la Légion d'honneur, membre de l'Institut, ancien ministre, rue de Téhéran, nº 13; présenté par MM. Lascoux et J. Desnoyers.

1644. M. l'abbé DANGLARD, docteur ès lettres, au petit Séminaire Saint-Nicolas, rue de Pontoise, nº 30; présenté par MM. Marion et L. Delisle.

1645. M. BERGER (Élie), rue de Vaugirard, nº 52; présenté par MM. Girardin et Egger.

1646. M. ROBIN (Armand), chez M. Keller, rue de Chevreuse, nº 4; présenté par les mêmes membres.

1647. M. DOAZAN (Anatole), présenté par MM. de la

Villegille et Dupont; à Paris, chez M. de Longuerue, rue de Grenelle St-Germain, n° 96.

1648. M. Friès (Charles-Albert), à Fontainebleau, rue de France, n° 109; présenté par MM. Gaultry et Dupont.

M. le président, avant de passer à l'ordre du jour, prononce les paroles suivantes :

« Je crois être l'interprète fidèle des sentiments de la Société en vous demandant que M. le secrétaire consigne au procès-verbal l'expression de la vive satisfaction avec laquelle elle a vu l'Institut de France décerner le grand prix biennal à M. Guizot, pour l'ensemble de ses ouvrages historiques. Cette haute récompense ne peut, sans doute, rien ajouter au mérite et à la notoriété de l'écrivain illustre, et de l'éminent homme d'État que la Société de l'histoire de France a l'honneur d'avoir en ce moment à sa tête; mais elle est une juste et éclatante consécration des services rendus aux études historiques par M. Guizot, dont les écrits et l'initiative intelligente ont tant contribué à imprimer l'impulsion qu'elles ont reçue depuis un demi-siècle, impulsion d'où est sortie, en particulier, notre association. »

Le Conseil, à l'unanimité, adopte l'expression de cet hommage rendu à son illustre président [1].

1. On sait que M. Guizot a fait le plus digne emploi de la valeur du prix biennal de 1871, qui lui a été décerné par l'Institut de France, dans sa séance générale du 3 janvier, sur la proposition de l'Académie française, dont M. Patin, secrétaire perpétuel, était le rapporteur. Il a demandé à l'Académie française que « le montant de ce prix (20 000 fr.) « fût consacré à la fondation d'un prix de 3 000 fr., que l'Académie aurait « à décerner, tous les trois ans, au meilleur ouvrage publié dans les trois « années précédentes, soit sur l'une des grandes époques de la littérature « française depuis sa naissance jusqu'à nos jours, soit sur la vie et les « œuvres des grands écrivains français, prosateurs ou poëtes, philosophes, « historiens, orateurs ou critiques érudits. J'espère, ajoute M. Guizot, « dans sa lettre à M. Patin, du 8 janvier 1872, que l'Académie ne « refusera pas de s'associer à mon désir d'encourager ainsi l'amour et le « respect de notre littérature nationale et de perpétuer le souvenir de « l'honneur qu'elle a daigné m'accorder aujourd'hui. »

L'Académie française a accepté l'offre généreuse de M. Guizot, et le prix triennal qui portera son nom sera décerné tous les trois ans aux conditions qu'il a proposées.

La Société de l'histoire de France ne peut oublier que c'est pour la seconde fois que l'Institut, sur la proposition de l'Académie française,

Ouvrages offerts.

Étude sur les monuments de l'architecture militaire des Croisés en Syrie et dans l'île de Chypre, par M. G. Rey. Paris, Imprimerie Nationale, 1871. 1 vol. in-4, avec 24 pl. Cet ouvrage fait partie de la collection des Monuments inédits de l'histoire de France publiés par le ministère de l'Instruction publique.

Revue des Sociétés savantes des départements, 5e série, tom. II. Octobre, novembre, décembre 1870. Paris, Imprimerie Nationale, 1871. In-8.

Bulletin de la commission historique du département du Nord. Tom. XIe. — Lille, 1871. 1 vol. in-8.

Société de l'histoire du Protestantisme français. Bulletin historique et littéraire, 2e série, 6e année, n° 12, 15 décembre 1871.

La fortification déduite de son histoire, par M. le général Tripier. Paris, 1866. 1 vol. in-8.

Les temples et églises circulaires d'Angleterre; précédé d'un essai sur l'histoire de ces monuments, et suivi de quelques églises du Saint Sépulcre, par M. Ch. Lucas. (Extrait de la *Revue de l'art Chrétien*, 1870-1871.) Paris, 1871. Brochure de 44 p. in-8.

Les ânes d'or, Lucius, Lucien, Apulée, Machiavel, par M. Charles Bataillard. Caen, 1870. Brochure de 38 p. in-8.

Numismatischer Verkehr..., nos 1 et 2, janvier 1872. 10e année. — Catalogue de monnaies et d'ouvrages de numismatique, publié par M. Thième, à Leipzig.

Correspondance et travaux de la Société.

M. Chotard, professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Besançon, M. Aubert, curé de Remaucourt, et M. N.

récompense les grands travaux historiques dont notre histoire nationale est l'objet, et qu'elle a aussi pour but d'encourager. Déjà en 1861, il a accordé le même prix à un autre des plus illustres membres du Conseil de notre Société, M. Thiers, aujourd'hui président de la République, qui a donné à la valeur de ce prix la même généreuse destination.

Ney, lieutenant d'infanterie, remercient le Conseil de leur admission au nombre des membres de la Société.

M. Ney ajoute que, depuis son entrée dans la carrière militaire, il s'est spécialement adonné à l'étude de l'histoire militaire, et qu'il serait heureux de pouvoir, à ce point de vue, être utile aux travaux de la Société.

M. le général de division J. Tripier fait hommage de son ouvrage intitulé : *La fortification déduite de son histoire*, qu'il a publié en 1866. Il y a réuni tous les documents qui étaient alors à sa connaissance et qui lui ont permis d'en déduire quelques principes ; mais il croit qu'il y aurait mieux à faire et qu'il y aurait une histoire plus complète à écrire, surtout pour les temps anciens, sur cette question de la plus grande actualité. On ne pourrait mieux trouver, dit-il, que dans la Société de l'histoire de France une personne qui voudrait se charger de ce travail, dont l'utilité est incontestable.

Tout en approuvant les idées de M. le général Tripier et en les recommandant à l'attention des membres de la Société, le Conseil se trouverait, par le caractère de ses travaux, dans l'impossibilité d'entreprendre une publication de ce genre qui ne serait point la reproduction de textes originaux.

M. Egger et d'autres membres du Conseil signalent à l'attention de M. le général Tripier plusieurs écrits sur l'histoire de l'art militaire dans l'antiquité, et particulièrement les divers mémoires publiés par M. Dureau de la Malle, M. le colonel Ferdinand Prévost, M. Viollet-Leduc et autres.

M. Ch. Lucas fait hommage de son mémoire ci-dessus indiqué.

M. Wilhelm, membre de la Société à Colmar, en adressant le montant de sa cotisation pour 1870-1871 et 1872, ajoute qu'il ne saurait trop dire combien la Société de l'histoire de France lui est devenue chère depuis nos grands malheurs, et avec quel intérêt douloureux il suit ses publications, sur cette terre d'Alsace si française de cœur et si ferme dans ses espérances. « La France, ajoute-t-il, est toujours pour nous la patrie.... »

M. de Mas-Latrie rappelle au Conseil que M. Guessard, commissaire responsable de la *Chronique d'Ernoul*, se sou-

vient parfaitement de l'intention qu'il lui avait manifestée, dès l'origine, de joindre au texte, comme introduction nécessaire, son mémoire déjà publié sur les continuateurs de Guillaume de Tyr.

A cette occasion, MM. de Watteville et Auber font des réserves, comme censeurs de la Société, sur les irrégularités reprochées à cette partie de la publication du volume de la *Chronique d'Ernoul*. Ils se proposent d'en parler dans leur rapport annuel de 1872.

Un membre rappelle à MM. les censeurs qu'il y a eu, à cet égard, dans la précédente séance, un vote du Conseil, dont ils devront nécessairement tenir compte. D'ailleurs, leur rapport devra être communiqué au Conseil avant la lecture en assemblée générale, et M. de Mas-Latrie sera prévenu de l'intention de MM. les censeurs.

Le secrétaire présente l'état des impressions.

Imprimerie de M. Lahure :

Monluc, Tome V, feuilles 1 à 20 tirées ; placard 35, chez l'auteur.

Froissart, Tome III, feuilles 1 à 27 tirées.

Ces deux volumes devront compléter la souscription de 1872.

Annuaire-Bulletin de 1870-1871, feuilles 16 et 17 tirées ; on attend la copie de la table.

Imprimerie de M. Gouverneur :

Le volume des *Annales de St-Bertin* et celui de la *Chronique d'Ernoul* étant terminés, et les exemplaires déposés à la librairie Renouard, pour la distribution qui doit en être faite très-prochainement, il n'y a pas d'ouvrage sous presse chez M. Gouverneur. Celui-ci demande de nouveau instamment que le Conseil veuille bien hâter la mise sous presse de quelqu'un des volumes dont la publication a été attribuée à son imprimerie.

M. le président du Comité des fonds rend compte des délibérations de ce Comité. Il propose, et le Conseil approuve la mise sous presse, aussi prompte que le permettront le dépôt des manuscrits et les convenances financières de la

Société, du tome VI de *Brantôme*, du tome II de *Bassompierre*, des *Chroniques de St-Martial de Limoges* et de l'*Histoire de Navarre et de Béarn*, par *Nicolas de Bordenave*. Ces volumes ne doivent être attribués, en totalité ou en partie, qu'à la souscription de 1873.

La séance est levée à 5 heures.

II

VARIÉTÉS.

L'ARCADE DE LA RUE DE NAZARETH.

L'incendie du 27 octobre 1737 avait détruit presque en entier les bâtiments élevés pour la Chambre des comptes sous Charles VIII et Louis XII, et cette façade de Fra Giocondo (1506) que Pantagruel, en excursion au pays des Apedeftes, déclarait « de structure admirable. » Une seconde fois, dans les journées de mai 1871 [1]. le feu a fait disparaître l'hôtel reconstruit par Gabriel et les quelques parties de l'édifice ancien préservées en 1737. Sur un vaste espace complétement dénudé, en regard de la Sainte-Chapelle, sauvée miraculeusement, et de ce vieil hôtel du Bailliage qui maintenant laisse voir au plein jour ses encorbellements et ses tourelles du xve siècle, deux ruines isolées se détachent vaguement dans le vide : ici, le portail monumental de 1740, surmonté des deux statues allégoriques d'Adam l'aîné, et plus loin, une petite construction qui se dissimulait autrefois derrière les échafaudages permanents de la rue de Jérusalem, et que les archéologues seuls connaissaient sous le nom d'Arcade de Nazareth ou de Galilée.

Il est probable que la ville de Paris tiendra à conserver ces dernières reliques d'une des parties les plus anciennes de l'enclos

1. Voy. l'*Annuaire* de 1870-71, p. 231-233.

du Palais. L'Arcade surtout est un des rares monuments qui nous restent de l'époque de Henri II, et, avant qu'un désastre inouï la rendît encore plus précieuse, elle avait déjà sa place marquée dans le Musée municipal. En elle-même, la construction n'a rien de remarquable : c'est un cintre surbaissé, au-dessus duquel s'élève une galerie couverte, d'apparence presque vulgaire ; mais les détails d'ornementation, qui ressortiront beaucoup mieux dans un emplacement favorable, ont toute la délicatesse, la grâce et la pureté du beau temps de la Renaissance. La description en a été donnée par l'ancien archiviste de la Préfecture de police, feu M. Labat[1]. Ici, je ne veux présenter que quelques renseignements nouveaux sur l'histoire de cette Arcade, en les empruntant au Compte original des dépenses de la construction, l'un des rares volumes de cette série que la Commission des monuments put arracher au vandalisme de 1792[2].

En tête du compte est la transcription des lettres patentes autorisant la construction :

Henry, par la grâce de Dieu Roi de France, à nos amés et féaux les gens de nos comptes à Paris, salut et dilection. Comme nous avons été par ci-devant averti que les chambres des correcteurs, clercs et auditeurs de nosdits comptes et les armoires étant en icelles, pareillement les greniers qui sont au-dessus, [sont] tellement remplis et chargés d'une grande multitude de comptes, liasses, papiers, registres, contrôles et autres titres et enseignemens, que l'on est contraint en mettre une partie en plaine terre, confusément les uns sur les autres, de sorte qu'il est difficile, quand l'on a affaire de quelqu'un desdits comptes, de le pouvoir promptement trouver, comme il est bien souvent requis pour notre service ; au moyen de quoi étoit besoin, comme encore est nécessaire, y pourvoir et donner ordre pour l'avenir, attendu mêmement le grand nombre d'autres comptes qui se présentent et apportent chacun jour en ladite Chambre. Suivant lequel avertissement, nous avons fait voir et visiter notredite Chambre par aucuns de vous et autres nos officiers, et pareillement les maisons circonvoisines d'icelle, pour aviser et regarder si lesdits comptes se pourroient tous ranger en ladite Chambre, ou si elle se pourroit accroître, ou bien quelles maisons seroient les plus commodes et prochaines d'icelle notredite Chambre,

1. *Recherches historiques sur l'hôtel de la Présidence* (1844), p. 24. « Cette petite construction, traitée avec le soin et la recherche d'art que, au XVI[e] siècle, on apportait dans les moindres détails des édifices, est remarquable par la délicatesse d'exécution qu'on observe dans les consoles sculptées qui lui servent de supports. Les têtes de faunes et de femmes qui forment la partie inférieure de ces consoles sont d'un fort beau travail. Entre chaque console, au plafond de l'imposte supportant l'archivolte, on trouve les monogrammes de Henri II et de Diane de Poitiers (*ou plutôt les deux C adossés de Catherine de Médicis, encadrés dans l'H*). »

2. Arch. Nat., KK 339 (anc. K 348). *Bastimens faitz en la Chambre des comptes pour l'accroissement d'icelle.* Vol. gr. in-4°, parch., 129 feuillets.

pour y retirer partie desdits comptes, titres et papiers. De laquelle vue et visitation il nous auroit été fait rapport, et par icelui aurions trouvé que lesdits comptes, titres et papiers ne se peuvent commodément compter ni ranger en notredite Chambre, aussi qu'elle ne se peut accroître et étendre, à cause qu'elle est tant pressée de notre Palais et maison étant près d'icelui, que de deux rues, de sorte qu'il ne se trouve lieu ni maison plus commode et à propos pour l'accroissement d'icelle Chambre, que la maison à nous appartenant en laquelle maîtres Noël Cibot et Jean Duvivier, chapelains de la Sainte-Chapelle de notre Palais, sont de présent demeurans, tirant à la porte répondant sur la rivière, à cause que facilement l'on y pourra aller de notredite Chambre des comptes, faisant un arc sur la rue étant entre ladite Chambre et ladite maison, pour servir de passage et galerie. Au moyen de quoi soit besoin vous faire entendre sur ce nos vouloir et intention, et faire expédier nos lettres patentes à cette fin. Nous, à ces causes, désirant sur toutes choses que les comptes, liasses, papiers, registres et autres titres et enseignemens, tant anciens que modernes, étant de présent et qui seront ci-après en notredite Chambre des comptes, soient soigneusement gardés et conservés, et mis en tel et si bon ordre que facilement et promptement on les puisse trouver toutes fois et quantes qu'on en aura affaire pour notredit service, avons voulu, déclaré et ordonné, voulons, ordonnons et déclarons, et nous plaît, de notre pleine puissance et autorité royale, par ces présentes, que la maison en laquelle sont de présent demeurans lesdits deux chapelains, soit par vous prise pour l'accroissement de notredite Chambre des comptes, avec laquelle nous l'avons unie, jointe et incorporée, unissons et incorporons à toujours, par ces présentes, pour en icelle maison retirer, conserver et garder les anciens comptes de notre domaine, recettes générales et particulières, et autres titres, registres et papiers, ainsi qu'aviserez et verrez être à faire pour notredit service. Et à cette fin, voulons aussi et entendons que toutes les portes, entrées et issues de ladite maison, tant haut que bas, soient condamnées et murées, et qu'il soit fait un arc de pierre de taille sur la rue étant entre notredite Chambre des comptes et ladite maison, pareillement toutes les autres réparations qui y seront nécessaires, afin que lesdits comptes, titres et papiers puissent être en telle sûreté, que par ci-après il n'en puisse advenir aucun inconvénient; aussi, qu'il n'y ait autre entrée en ladite maison, sinon celle qui se pratiquera sur ledit arc, comme dit est, répondant à la galerie par laquelle on va du grand bureau de notredite Chambre des comptes en celles desdits clercs et auditeurs. Si vous mandons, commettons et enjoignons, par cesdites présentes, que vous ayez à vous saisir et emparer de ladite maison, et à cette fin, faire faire exprès commandement de par nous auxdits deux chapelains, par l'un des huissiers de notredite Chambre, qu'ils aient à vider eux et leurs biens hors de ladite maison, dedans tel temps que verrez être à faire, en leur pourvoyant toutefois d'autre maison dedans ledit temps, soit dedans l'enclos de notredit Palais, ou le plus près d'icelui que faire se pourra, ainsi qu'aviserez pour le mieux. Et lesquels deux chapelains nous voulons être à ce faire contraints par toutes voies et manières dues et raisonnables, nonobstant oppositions et appellations quelconques; desquelles nous avons retenu et retenons la connoissance

à nous et notre Conseil privé, et icelle interdite et défendue, interdisons et défendons à tous juges, tant de Cours souveraines qu'autres, par cesdites présentes. Par lesquelles nous vous mandons en outre que, des deniers provenans des restes des comptes rendus et à rendre en notredite Chambre par nos officiers comptables, vous ayez à faire mettre ès mains du receveur et payeur de vos gages et droits telle somme de deniers qu'il conviendra pour faire ledit arc de pierre de taille et autres réparations nécessaires en ladite maison et accroissement, et pareillement en celles où vous logerez lesdits chapelains, et icelle somme convertir et employer par ledit receveur èsdites réparations, par vos ordonnances, prix et marchés. Et dont nous vous avons, en tant que besoin est ou seroit de ce faire, donné et donnons pouvoir par cesdites présentes, signées de notre main; en rapportant lesquelles par icelui receveur, ou *vidimus* d'icelles, pour une fois, avec vosdites ordonnances, prix et marchés, et les quittances des parties, où elles écherront, sur ce suffisantes seulement, nous voulons la somme à quoi auront monté lesdites réparations être par vous passée et allouée en la dépense des comptes dudit receveur et rabattue de sa recette, en vous mandant ainsi le faire sans aucune difficulté. Car tel est notre plaisir, nonobstant quelconques ordonnances, restrictions, mandemens ou défenses à ce contraires. Donné à Saint-Germain-en-Laye, le 26e jour de janvier, l'an de grâce 1552, et de notre règne le sixième.

HENRY.
Par le Roi : De Laubespine.

Le roi ayant ordonné « ledit arche être fait du plus bel artifice que faire se pourra, pour la décoration de son logis, duquel ledit arche est prochain, » la Chambre n'épargna ni le temps, ni l'argent, ni les habiles ouvriers. Commencés au milieu de l'année 1555, les travaux ne se terminèrent qu'à la fin de 1558, et la dépense totale fut de 14,388 liv. 11 d. tournois, somme considérable pour une construction peu importante, et encore certains travaux de sculpture n'y sont-ils certainement pas compris. La direction fut confiée, par marché, à Guillaume le Breton, « maître maçon juré du roi en l'office de maçonnerie et matières, » sous la surveillance d'un maître des comptes, Nicolas Pinon. Le Breton s'étant absenté à partir du mois de juillet 1557, eut pour suppléant son fils Jean, qualifié simplement « tailleur de pierres, » et payé à raison de 10 sols tournois par jour. Les autres tailleurs, très-nombreux, exécutaient-ils les sculptures[1]? Un seul,

1. Voici leurs noms : Claude du Val, Macé Mallet, Jean Boullard, touchent 10 sols par jour, comme J. le Breton; Nicolas Aubin, Charles Poiret, Nicolas Piquelotte, Claude Grandtellier, Jacques Giffart, Pierre Vigogne, Guillaume de Froussières, Guillaume Chauvin, Antoine Laurent, Martin Pigné, François Lorrain, Pierre Feutre, Mathieu Charbonnier, Daniel Bourgeois, François Saillant, 9 sols par jour; Gilles le Mercier, Guillaume et Edmond Roze, Nicolas Quelin, Laurent Gif, Philippe Luillier, Simon Roussel, Nicolas Aguelaine, Antoine Réchignon, 8 sols par jour. Tous ne travaillent que cinq jours par semaine.

et il n'est nommé qu'à cette occasion, est payé avec une mention spéciale (f° CIII verso) : « A Jehan Chrestien, tailleur de pierres, pour avoir fait les deux armoiries qui sont aux deux huisseries d'en (?) l'arcade, l'une du Roy, l'autre de la Royne, par marché faict avec luy par ledict le Breton, 15 liv. t. »

Les autres corps d'état sont représentés par Me Jean Périgon, maître potier et paveur de petit carreau; Gervais Rigolet, maître charpentier; Raoulland Maillard, menuisier; Pierre de Lestre, serrurier, et Me Nicolas de Beaurain, vitrier.

Dans tout le compte, on ne rencontre que trois ou quatre mentions de l'Arcade, et, comme les descriptions de Paris en parlent peu ou ne la citent point, rien ne permet de justifier ou de combattre la tradition rapportée par M. Labat, suivant laquelle les consoles si finement ornées, les têtes de faunes et de femmes et enfin les deux magnifiques masques sculptés sur les clefs de l'Arcade, de chaque côté, seraient l'œuvre de Jean Goujon. Quant aux quatre figures de génies qui décorent les tympans, il est très-facile de constater qu'elles ont été rapportées après coup, et ce n'est sans doute qu'une reproduction, peut-être assez récente, des types analogues que Jean Goujon a exécutés pour la fontaine des Innocents ou pour le Louvre.

De l'ancienne demeure des chapelains, transformée en un grand pavillon de forme longue, il ne reste plus qu'un pan de mur, à l'angle du quai et de la rue de Jérusalem. L'architecture de ce bâtiment n'offrait rien d'intéressant[1].

Le corps d'hôtel qui faisait pendant, de l'autre côté de l'Arcade, et qui rattachait celle-ci au bâtiment même de la Chambre, a également disparu. On y distinguait quelques restes des constructions du XVe siècle[2], et les curieux y retrouvaient en outre un souvenir plus moderne. C'était là, ou non loin de là, que venait aboutir le logement du receveur des épices de la Chambre des comptes, où s'écoula l'enfance de Voltaire.

François Arouet, le père, avait été notaire dans la Cité ; quand il quitta son étude, les relations de voisinage et la mémoire d'un oncle, Jean-Baptiste Arouet, qui était mort en 1681 marguillier de la Sainte-Chapelle et maître de grammaire des enfants de chœur[3], l'attachaient déjà à la Chambre. Celle-ci l'agréa, le

1. Il est inutile de dire que les architectes n'avaient pas respecté la défense de laisser aucune ouverture à ce pavillon; on y avait placé plusieurs fenêtres, et, sur la cour intérieure, « une montée en forme de tente. »

2. Voy. les indications fournies par le graveur A. D. Ménard, dans un armorial, fort rare, de la Chambre des comptes (1717). — M. Labat signale dans ce bâtiment une salle divisée en arcades et remarquable par un plafond à voussures.

3. Le premier président de la Chambre des comptes avait la haute main sur ce service.

10 septembre 1696, pour exercer par commission la charge de receveur-payeur des épices, rentes, amendes, etc., qui appartenait à la Compagnie, charge fort fructueuse, puisque M[e] Arouet dut fournir un cautionnement de 240,000 livres, et qu'un de ses successeurs y devint plus que millionnaire [1]. Comme receveur, il eut un logement, dont l'entrée se trouvait placée sous la célèbre « montée » de la Chambre des comptes [2], et qui, probablement, s'étendait tout le long de la cour intérieure, jusqu'à la rue de Jérusalem, en face de la maison canoniale où, soixante ans plus tôt, était né Boileau. Marie-François Arouet, âgé de vingt-deux mois, devint ainsi l'un des habitants de la vieille cour du Palais, et il y resta vingt-six ans.

Voici une lettre du receveur des épices, qui a trait à ce logement et, incidemment, à la jeunesse de Voltaire. Elle est adressée au premier président de la Chambre des comptes, M. Nicolay.

Ce 20 octobre 1716.

« Monseigneur,

« L'architecte de M. le P. Président de Mesme m'asseure qu'en vous faisant voir le plan du bastiment qui se fait dans la maison que j'occupe, vous avez trouvé bon qu'on fit une croisée sur le vestibule qui est au pied de l'escalier de la Chambre, qui éclairera la seulle pièce que j'ay sur la cour du Palais. Quoyque cela me fit beaucoup de plaisir, sans nulle incommodité ny désagrément pour la Chambre, je me suis opposé au dessein qu'il avoit d'y mettre les ouvriers, jusques à ce que je sceusse si en effet vous voulez bien permettre que cela soit ainsy, ce que je vous suplie très humblement de me faire sçavoir, et de trouver bon que je preme icy la liberté de vous asseurer que personne n'entre plus sincèrement que je fais dans les sentimens que vous avez pris sur la perte que vous venez de faire. Peut estre est il venu jusques à vous, Monseigneur, qu'il a plu au Régent de rapeller mon fils de son exile, qui a esté pour moy moins affligeant que ce rapel beaucoup trop précipité, qui va achever de perdre ce jeune homme enyvré du succez de sa poésie, des louanges et de l'aceuil que luy font les grands, qui, avec le respect que je leur dois, sont pour luy de frans empoisoneurs [3].

« J'ay l'honneur de me dire avec un très profond respect,

« Monseigneur,

« Votre très humble et très obéissant serviteur.

« AROÜET. »

1. *Reg. journaux de la Chambre des comptes.* — Arouet ne fut d'abord que commis, et il n'exerça en titre qu'à partir de 1701, après la mort du receveur qu'il suppléait.

2. Voy. la perspective dessinée par A. D. Ménard en tête de son armorial, et les autres vues gravées de la façade de la Chambre.

3. « Arouet fils » avait été d'abord exilé à Tulle, le 7 mai 1716 ; puis, ses amis avaient obtenu, le 21 du même mois, un simple « ordre de sortir incessamment de Paris et de se rendre à Sully-sur-Loire, pour y demeurer jusqu'à nouvel ordre,

François Arouet ne se consola jamais de n'avoir pu faire de ce fils « désespérant » un avocat général, sans doute à la Chambre des comptes, et lorsqu'il testa, en 1721, il eut soin de choisir son premier président pour veiller à la fois sur la fortune qu'il laissait et sur ses deux « fous » d'enfants[1]. Jusqu'à la mort de son père (1er janvier 1722), Voltaire n'eut d'autre domicile que le logis de la vieille cour du Palais[2]. Alors, Armand Arouet, le fils aîné, le « fou en prose, » l'ami des convulsionnaires, hérita de la recette et de l'habitation. Quand il y mourut à son tour, le 18 février 1745, « François-Marie Arouet de Voltaire, bourgeois de Paris, » vint de la rue Saint-Honoré pour assister au convoi; mais, s'il faut en croire un rapport officiel, une scène assez vive avait eu lieu auprès du lit mortuaire.

« Voltaire a perdu son frère, et s'étant trouvé chez lui avec le curé de Saint-Barthélemy, ils se sont pris de querelle ensemble, sur un point de doctrine, dans la chambre du malade, et la querelle a été si vive et si bruyante, que le pauvre moribond les a priés de passer dans la chambre à côté pour terminer leur dispute, ce qu'ils ont fait; et à peine y ont-ils été entrés, qu'il est mort. Voltaire n'ayant plus d'affaires dans la maison, s'en est allé, et la querelle a fini[3]. »

A. B.

sous peine de désobéissance. » (Arch. Nat., *Reg. du secrétariat de la Maison du roi*, O [1] 60, folios 65 et 74 verso.) — Saint-Simon, à propos de ce même exil à Sully, « pour des vers fort satiriques et fort impudens, » en relève la mention dans le Journal de Dangeau, et signale cet Arouet, fils de son notaire, devenu bientôt « une manière de personnage dans la république des lettres, et même une manière d'important dans un certain monde. » (*Mémoires*, t. XIII, p. 468.)

1. Les biographes de Voltaire ne sont guère d'accord sur l'importance de cette fortune; ils la disent tantôt très-médiocre, tantôt honnête, ou bien considérable. L'un d'eux prétend que Voltaire hérita de 40,000 livres de rente, soit de son père, soit de son frère; mais lui, Voltaire, n'avoue guère que 4,000 livres de rente pour tout patrimoine. Par sa correspondance avec Thiériot, on voit qu'il eut de longues et « diaboliques » contestations avec la Chambre pour la liquidation du cautionnement de Fr. Arouet. Elles aboutirent, en 1728, à une restitution de 90,000 livres, et cette somme dut revenir à Voltaire.

2. Voy. toute la série d'actes donnée par M. Jal dans le *Dictionnaire critique*, v° Voltaire.

3. Rapport de M. de Marville, lieutenant général de police, à M. de Maurepas. 22 février 1745.

III

BIBLIOGRAPHIE.

1. — Albert (Paul). La littérature française, des origines au dix-septième siècle. In-12, 428 p. Paris, Hachette.

2. — Aoust (l'abbé). Étude sur la vie et les travaux de saint Jacques de Silvabelle, astronome marseillais. In-8, 34 p. et portrait. Marseille, Feissat.

3. — Aubert. Trésor de l'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune, décrit et dessiné. 1er et 2e fascicules. In-4, 160 p. et 30 pl. Paris, Ve A. Morel et Cie.

(L'ouvrage sera publié en trois fascicules.)

4. — Babeau. Le Parlement de Paris à Troyes en 1787. In-8, 132 p. Troyes, Bertrand-Hu; Paris, Dumoulin.

5. — Baudrillart. Rapport sur les pertes éprouvées par les bibliothèques publiques en 1870-1871, adressé à M. le ministre de l'Instruction publique. In-8, 27 p. Paris, P. Dupont.

(Extrait du Bulletin administratif du Ministère de l'instruction publique.)

6. — Bonnemère. La Commune agricole. In-32, 192 p. Paris, lib. de la Bibliothèque nationale.

7. — Bougouin (Ch.). Descente des Anglais en Bretagne et siége de Lorient en 1746. In-8, 29 p. Nantes, Forest et Grimaud.

(Extrait du Bulletin de la Société archéologique de Nantes.)

8. — Boulmier. Un excentrique du dix-septième siècle. Jean Magnon, de Tournus. In-8, 15 p. Paris, Techener.

(Extrait du Bulletin du bibliophile.)

9.—Boutaric. Saint Louis et Alfonse de Poitiers, étude sur la réunion des provinces du Midi et de l'Ouest à la Couronne et sur les origines de la centralisation adminis-

trative, d'après des documents inédits. In-8, 550 p. Paris, H. Plon.

Cet ouvrage, couronné en 1861 par l'Académie des inscriptions et belles-lettres, a obtenu, en 1871, le prix Gobert.

Divisions principales. — Introduction. — I. Récit des événements : la guerre des Albigeois et ses conséquences; le Poitou et Alfonse; Alfonse devient comte de Toulouse; sa biographie. — II. Administration générale : administration centrale; administration locale; baillis et sénéchaux; prévôts et bayles; liste des sénéchaux du comte Alfonse; divisions administratives des domaines d'Alfonse. — III. Finances : histoire monétaire d'Alfonse; administration financière et revenus ordinaires; impôts extraordinaires; grâces apostoliques; confiscations sur les juifs et les hérétiques; dépenses, comptabilité, trésor. — IV. Organisation judiciaire : juridictions de premier degré, de second degré et d'appel, supérieure. — V. Rapports d'Alfonse avec les trois ordres : clergé, noblesse, tiers état.

M. Boutaric a résumé dans son introduction l'enseignement qui ressort de cette étude et de l'analyse de plusieurs milliers de documents originaux : « L'histoire d'Alfonse est l'histoire de l'annexion des provinces de l'Ouest et du Midi; mais là n'est pas le seul intérêt de cette étude. Les grands résultats que nous venons de signaler sont dus à une centralisation énergique qui laisse peu de chose à envier à celle que les temps modernes revendiquent comme une de leurs gloires, et qu'après avoir longtemps attribuée à la Révolution, on veut bien faire remonter à l'ancien régime, mais sans aller au delà de Louis XIV....La centralisation existait dès le treizième siècle, et ce fut un bien : c'est elle qui a fait de la France une nation, pendant que les pays voisins restaient morcelés en petites souverainetés féodales. Saint Louis et Alfonse contribuèrent puissamment à établir cette centralisation, dont il ne faut pas confondre les effets avec les abus, et ils ont bien mérité de la France. »

10.—Boutiot (Th.). Nouvelles recherches sur la Cour des Grands-Jours. In-8, 32 p. et pl. Troyes, Dufour-Bouquot.

11. — Bullemont (de). Catalogue raisonné des peintures, sculptures et objets d'art qui décoraient l'hôtel de ville de Paris avant sa destruction. Eaux-fortes par A. Brunet-Debaines. In-8, 60 p. et 2 grav. Paris, Ve A. Morel et Cie.

12. — Bulletin de la Commission historique du département du Nord. T. XI. 1871. In-8, 412 p. Lille, L. Danel.

(Statistique féodale du département du Nord, par Th. Leuridan.—Mémoire de l'intendant de la Flandre maritime, M. de Madrys, publié par M. A. Desplanques, etc.)

13. — Bulletin de la Société académique du Var. Nouvelle série. T. IV. In-8, x-393 p. Toulon, Laurent.

14. — Cadet (Félix). Pierre de Boisguilbert, précurseur

des économistes (1646-1714). Sa vie, ses travaux, son influence. In-8, x-442 p. Fac-simile. Paris, Guillaumin.

Ouvrage couronné en 1866 par l'Académie des sciences morales et politiques.

15. — CAMPANA DE CAVELLI. Les derniers Stuarts à Saint-Germain-en-Laye. Documents inédits et authentiques puisés aux archives publiques et privées. T. I et II. In-4. Paris.

16. — Canonniers (les) sédentaires de Valenciennes. Notice sur leurs états de service, 1382 à 1871. In-8, 33 p. et pl. Valenciennes, Henry.

17. — CASTAING (Alph.). L'Aquitaine avant et jusqu'à l'époque de César. Introduction. Origine du nom de l'Aquitaine. In-8, 60 p. Paris, Dumoulin.

(Extrait de la Revue de Gascogne.)

18. — CHAMPFLEURY. Histoire de la caricature au moyen âge. In-12, 270 p. Paris, Dentu.

19. — CHÉMERY (Aug.). Essai sur la révolution religieuse tentée par le Boïen Maricus au pays entre Loire et Allier, évangélisé par saint Patrice. In-8, 14 p. Dijon, Demeurat.

20. — CHEVALIER (l'abbé). Cartulaire municipal de la ville de Montélimar. In-8, IV-352 p. Montélimar, Bourron.

21. — CHEVALIER (l'abbé). Inventaire des archives des Dauphins de Viennois à Saint-André de Grenoble en 1346. In-8, XXIV-380 p. Nogent-le-Rotrou, imp. Gouverneur; Lyon, A. Brun.

22. — CHEVALIER (l'abbé). Nécrologe et cartulaire des Dominicains de Grenoble. In-8, 32 p. Romans, H. Rosier.

23. — CHEVALIER (l'abbé). Ordonnances des rois de France et autres princes souverains relatives au Dauphiné, précédées d'un catalogue des registres de l'ancienne Chambre des comptes de cette province. In-8, LIV-186 p. Colmar, Hoffmann.

24. — CLÉMENT (Pierre) et Alfred LEMOINE. M. de Silhouëtte, Bouret et les derniers fermiers généraux, études sur les financiers du dix-huitième siècle. In-12, 329 p. Paris, Didier.

25. — Clément de Ris. Musée du Louvre. Conservation des objets d'art du moyen âge et de la renaissance, et de la sculpture moderne. Série H. Notice des faïences françaises (faïences dites de Henri II, faïences de Bernard Palissy, faïences diverses). In-12, 107 p. Paris, Mourgues frères.

26. — Clouet (l'abbé). Histoire de Verdun et du pays verdunois. T. III. In-8, 656 p. Verdun.

27. — Cochet (l'abbé). Notice sur deux fibules scandinaves trouvées à Pitres (Eure) en 1865 et entrées au Musée de Rouen. In-8, 16 p. Rouen, Boissel.

(Extrait du Précis de l'Académie de Rouen.)

28. — Colletet. Notices biographiques sur les trois Marot, par G. Colletet. Précédemment transcrites d'après le manuscrit détruit par l'incendie de la bibliothèque du Louvre, le 24 mai 1871, et publiées pour la première fois par G. Guiffrey. In-8, 62 p. Paris, Lemerre.

29. — Cominges (de). Relation inédite de l'arrestation des princes (18 janvier 1650), écrite par le comte de Cominges, et publiée avec notes et appendice par Philippe Tamizey de Larroque. In-8, 24 p. Le Mans, imp. Monnoyer; Paris, Palmé.

(Extrait de la Revue des questions historiques.)

30. — Cornu (Pierre de), Dauphinois. Ses œuvres poétiques, précédées de sa vie, par Guillaume Colletet, avec une préface et des notes. In-8, xxviii-232 p. Turin, F. Gay.

31. — Delisle (L.) Actes normands de la Chambre des comptes sous Philippe de Valois (1328-1350). In-8, iii-448 p. Rouen, Le Brument.

(Extrait des Mémoires de la Société de l'histoire de Normandie.)

2166. — Paris. — Typographie Lahure, rue de Fleurus, 9.

ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 6 FÉVRIER 1872,

aux Archives nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. BORDIER, L'UN DES DEUX VICE-PRÉSIDENTS.

(Procès-verbal adopté dans la séance du Conseil du 5 mars 1872.)

Le procès-verbal de la précédente séance est lu par le secrétaire; la rédaction en est adoptée par le Conseil.

M. le président proclame membre de la Société, après son admission par le Conseil :

1649. M. de Roissy (Henri), rue de Bellechasse, n° 64; présenté par MM. Dupont et J. Desnoyers.

M. le président annonce la mort d'un des anciens membres de la Société, M. Vol de Conantray, président du tribunal de commerce de Compiègne, décédé à Tours le 5 octobre 1871.

Ouvrages offerts.

Mémoires de la Commission des antiquités du département de la Côte-d'Or, 1re livraison du tome VIIIe. — Dijon, in-4 (1870-1871).

Société de l'histoire du protestantisme français. Bulletin historique et littéraire. 2e série, 7e année, no 1. 15 janvier 1872.

Revue de Belgique, 1re livraison. 15 janvier 1872 (4e année). Paris, Bruxelles, Leipzig et Gand, in-8.

Schriften der Universität zu Kiel, aus dem Jahre 1869 et 1870. Band XVI et band XVII. Kiel, 1870-1871. 2 vol. in-4.

École nationale des chartes. — Positions des thèses soutenues par les élèves de la promotion 1870-1871, *pour obtenir le diplôme d'archiviste-paléographe.* Paris, 1872. In-8. — De la part du nouveau directeur de l'École, M. J. Quicherat.

Poème adressé à Adèle, fille de Guillaume le Conquérant, par Baudri, abbé de Bourgueil; publié par M. L. Delisle. Extrait du tome XXVIII des *Mémoires de la Société des antiquaires de Normandie.* Caen, 1871. Br. de 40 pages in-4.

Note sur les poésies de Baudri, abbé de Bourgueil, par le même. Extrait du nouveau recueil périodique intitulé *Romania.* 1872. Br. de 28 pages in-4.

Critiques et réfutations. M. Henri Martin et son Histoire de France, par M. Henri de Lépinois. Paris, 1872. 1 vol. in-12 (publication de la Société bibliographique).

Relation inédite de l'arrestation des Princes (18 janvier 1650), *écrite par le comte de Comminges*, publiée par M. Tamizey de Larroque. Paris, 1871. Extrait de la *Revue des questions historiques.* Brochure de 24 pages in-8.

Travaux de la Société.

M. A. Vuitry, M. l'abbé Danglard, M. Friès et M. Armand Robin remercient le Conseil de leur admission au nombre des membres de la Société.

M. Vuitry, membre de l'Institut, ancien ministre présidant le Conseil d'État, ajoute qu'il est heureux de se voir associé aux travaux et aux études historiques dont la Société de l'histoire de France a si heureusement assuré les progrès, et qui ont pour lui le plus grand charme ; il sera heureux de pouvoir leur consacrer désormais tous ses loisirs.

M. l'abbé Danglard, docteur ès lettres, professeur au petit séminaire Saint-Nicolas (rue de Pontoise), annonce que son intention est de s'attacher spécialement, dans ses travaux historiques, aux sources germaniques, surtout pour les premiers siècles, où l'histoire de la Gaule et celle de la Germanie sont plus intimement liées ensemble. Son premier travail sera une traduction française de l'ouvrage de Lœbell sur Grégoire de Tours et son temps, projet dont il a déjà entretenu M. L. Delisle.

La Commission des publications de l'Université de Kiel fait hommage des mémoires de cette Société pour les années 1869-1870.

M. Tamizey de Larroque fait hommage de son mémoire ci-dessus annoncé.

M. Guessard, momentanément absent de Paris, explique au Conseil comment il n'a pas cru pouvoir, quoique commissaire responsable de la *Chronique d'Ernoul et de Bernard le trésorier*, faire des objections a l'insertion dans ce volume de l'essai de classification des continuateurs de Guillaume de Tyr, que M. de Mas-Latrie a ajouté au texte, et qui en a augmenté l'étendue au delà des limites ordinaires assignées aux volumes de la Société. L'éditeur lui avait annoncé, en effet, dès le principe, que ce travail, qui se rattachait tout naturellement au sujet, servirait d'introduction et de complément indispensable à l'ouvrage, et M. Guessard avait dû penser que la reproduction de cette dissertation avait été autorisée par le Conseil ou par le Comité de publication, quand l'impression de l'ouvrage fut votée. Il a toujours compris que les fonctions du commissaire responsable étaient purement littéraires. Le Conseil renvoie cette lettre à MM. les censeurs, qui en feront usage, s'il y a lieu, dans leur rapport.

M. Servois exprime de nouveau au Conseil ses regrets d'être obligé, par suite de sa nomination au poste de secrétaire général de la préfecture de la Haute-Garonne, à Toulouse, de renoncer aux fonctions de secrétaire-adjoint de la Société et de rédacteur de l'*Annuaire-Bulletin*.

Le Conseil regrette d'être privé de l'utile concours de M. Servois. Il ne sera pourvu à son remplacement, comme secrétaire-adjoint, qu'après l'assemblée générale de mai prochain, et le nouveau rédacteur de l'*Annuaire-Bulletin* sera choisi dans la séance du 5 mars.

Le secrétaire présente l'état des impressions.

Imprimerie de M. Lahure :

Froissart. Tome III, feuilles 1 à 27 tirées. On attend la copie de la table et des sommaires.

Monluc. Tome V, feuilles 1 à 20 tirées ; 22 et 23 chez l'auteur.

On attend la copie de la table analytique de tout l'ouvrage.

M. de Ruble, présent à la séance, annonce que cette table est à peu près terminée, et que le volume ne dépassera pas 30 feuilles.

Annuaire-Bulletin. La liste des membres pour le volume de 1872 est composée, et sera envoyée en épreuves sous peu de jours.

M. L. Lalanne, commissaire responsable de *Bassompierre*, informe le Conseil que M. le marquis de Chantérac vient de lui remettre une grande partie de la copie du IIe volume de cet ouvrage.

M. L. Delisle, commissaire responsable des *Chroniques de Saint-Martial de Limoges*, annonce aussi que la copie complète de ce volume, revue, mise en état définitif et prête à être livrée à l'impression, lui a été déposée par l'éditeur, M. Duplès-Agier.

Le Conseil autorise l'envoi à M. Gouverneur de ces deux manuscrits, et leur mise sous presse immédiate.

Ces volumes sont destinés à l'exercice de 1873.

Le VIIe volume de *Brantôme*, dont M. L. Lalanne annonce devoir déposer la copie sous peu de temps, et le IVe volume de *Froissart* compléteront la livraison de 1873.

L'*Histoire de Navarre et de Béarn* par Bordenave, dont la copie manuscrite est depuis longtemps déposée, prendra rang après ces diverses publications.

M. le président du Comité des fonds soumet au Conseil, qui l'adopte, la proposition de considérer, pour la vente, l'*Introduction aux Chroniques des comtes d'Anjou* comme un volume ordinaire, malgré son peu d'étendue, et d'en autoriser l'échange, par les sociétaires qui le désireraient, contre un des volumes dont le choix serait autorisé par le Comité des fonds.

Le même Comité propose, et le Conseil approuve, la pro-

position de laisser aux frais des sociétaires le prix du nouveau timbre des quittances; s'il y avait des difficultés à l'égard des sociétaires non domiciliés à Paris, cette faible dépense resterait à la charge de la Société.

La séance est levée à cinq heures.

II.

VARIÉTÉS.

UNE LETTRE DICTÉE PAR SAINT-SIMON.

Il a déjà été parlé dans cet Annuaire[1] de Jérôme de Pontchartrain, ministre de la marine et de la maison du roi sous Louis XIV, et de l'antipathie méprisante que Saint-Simon manifeste pour ce personnage d'un bout à l'autre de ses Mémoires. Cette répulsion remontait à des souvenirs fort lointains de galanterie, mais le triomphe n'en fut pas moins délicieux pour Saint-Simon, le jour où sa position de favori du Régent lui permit de renverser le « vilain borgne; » triomphe facile d'ailleurs, car Pontchartrain n'avait plus d'amis, plus de soutiens, si ce n'est son père, l'ancien chancelier, et il était condamné également par la cour et par le public. Pendant les deux premiers mois de la régence, c'était miracle qu'il eût pu « se cramponner aux stériles restes de sa place, » réduit, dans le Conseil, au rôle muet de « moucheur de bougies. » Enfin, le dimanche 3 novembre 1715 (les *Mémoires* précisent la date), ce fut Saint-Simon lui-même qui se chargea de pousser à bout le Régent et de le déterminer à une exécution déjà préparée, dans les précédentes séances du Conseil, par le maréchal d'Estrées et le comte de Toulouse.

1. Année 1868, p. 156 à 158.

« Je lui proposai, dit-il, d'ordonner à Pontchartrain de donner la démission pure et simple, et à l'instant, de sa charge de secrétaire d'État, de la donner sur-le-champ à Maurepas, son fils aîné, qui, n'ayant guère que quinze ans, ne se trouvoit pas à portée d'exercer le peu qui en restoit; d'en charger la Vrillière, à qui cela n'ajouteroit pas une demi-heure de travail par semaine, et de faire valoir au père la singularité de ce présent et l'attention de le mettre en dépôt, en attendant l'âge du jeune homme, entre les mains d'un parent de même nom, très-attaché au père, et qui, étant lui-même secrétaire d'État, ne pouvoit être tenté d'embler cette charge[1]. »

Le Régent, ravi du *mezzo-termine*, approuva, à condition que Saint-Simon préparerait lui-même la lettre, et qu'elle serait adressée, par déférence et pour faciliter les choses, au chancelier, alors retiré à l'Institution de l'Oratoire. Dans la même après-dînée, le duc rapportait une minute toute faite, et le Régent la transcrivait sous sa dictée.

Cette lettre a été conservée dans les papiers de M. de Maurepas. Elle est écrite en entier de la main du prince[2], et les termes en sont tellement conformes au sens donné par Saint-Simon, qu'on ne saurait douter que celui-ci n'en ait été vraiment le rédacteur[3].

A Paris, ce 6 novembre.

Vous maves forcé, Monsieur, contre toutes mes resolutions, mais il ne mest plus possible de ny pas revenir. Epargnons nous l'un a lautre une

1. *Mémoires*, t. XIII, p. 261. — Les deux charges de Torcy et de Voysin avaient été supprimées; seul, la Vrillière, aimé du duc d'Orléans et populaire, avait gardé ses fonctions de secrétaire d'État, accrues même de la direction des pays d'États. En somme, il se trouvait avoir plus d'affaires et de revenus que par le passé, tandis que ses collègues, jadis bien autrement puissants que lui, s'éclipsaient devant la nouvelle organisation des Conseils.

2. J'en dois la communication à la bienveillance de feu M. le marquis de Chabrillan, membre de la Société de l'Histoire de France.

3. Voici, en regard de la lettre, le texte des *Mémoires* (p. 262) : « Je fis la lettre de M. le duc d'Orléans au chancelier tendre, honnête, pleine d'estime et de considération. J'y fis valoir la marque sans exemple de laisser la charge dans sa famille, non en survivance, mais en titre, à un homme de quinze ans, avec la précaution que je viens d'expliquer sur la Vrillière, qui le formeroit et lui apprendroit le métier, et je finissois par lui dire bien ferme que, devant être content pour sa personne et pour sa famille, et le parti en étant fermement pris, Son Altesse Royale vouloit que tout s'y fît en règle, et pour expédier les provisions de la charge au jeune Maurepas dans l'après-dînée du même jour, et le mener remercier le roi; surtout que, ne voulant point être fatigué de prières inutiles, il lui défendoit de le venir trouver, de lui écrire et de lui faire parler par qui que ce fût, avant que tout fût consommé : démission, provisions, etc. Je portai ce projet de lettre tout fait au Palais-Royal tout de suite. M. le duc d'Orléans n'y changea rien; je dictai la lettre, il l'écrivit de sa main, la signa, la cacheta, y mit lui-même le dessus et me la remit pour la rendre.... Le lendemain matin, sur les huit heures et demie, j'envoyai la lettre de M. le duc d'Orléans, enfermée dans une enveloppe cachetée, où je mis le dessus, au chancelier de Ponchartrain, etc. » — Dans les

conversation qui ne vous aprendroit rien que ce que vous estes vous mesme peiné de savoir il y a long tems, et plus peiné encor que les choses soient telles. Mais pour vous montrer jusqu'au bout quelle est ma consideration personelle pour vous et mon amitié que rien ne peut ebranler, je veux bien donner à vostre petit fils des a present la charge de secretaire destat et passer sur sa teste le brevet de retenue de 400 mille livres. Je vous donneray encor quelquun qui ne vous puisse estre suspect pour exercer la charge jusqu'à ce quil ait 25 ans, ou que le Roy l'ait dispencé avant cet age. Ce quelqu'un sera Mr de la Vrilliere, vostre amy, vostre parent, et secretaire detat luy mesme, qui suffira aux deux charges, et qui par la siene ne vous peut donner d'inquietude sur celle de vostre petit fils. Voila, Monsieur, tout leffort de mon estime et de mon amitié pour vous, qui laisse vostre famille avec la charge que vous y aves mise, qui etablit bien vostre petit fils, et qui me delivre de ce qui ne se peut plus soutenir a cet egard. Ne m'en demendes pas davantage. Croyes mesmes que je fais beaucoup. Je conte que la reponse de ce billet sera la demission de vostre fils. Il sera moins desagreable que ce soit vous qui vous chargies de tout cela avec luy, que si j'en donnois la commission a un autre. Des que j'auray la demission pure et simple, j'envoyeray Mr de la Vrilliere vous porter les provisions de vostre petit fils. Je vous plains infiniment, mais je fais pour vous tout ce qui mest possible et que je n'aurois fait pour personne. Encor une fois, Monsieur, ne men demandes pas davantage, vous ne lauries pas, et je serois faché de vous refuser et que vous maimassies moins que je ne vous aime.

PHILIPPE DORLEANS.

L'adresse est : A Monsieur le chancellier de Pontchartrain.

Le chancelier fit son devoir en philosophe résigné à toutes les épreuves; son fils eut plus de peine à obéir, c'est-à-dire à rentrer dans le néant; cependant il signa la démission, que l'abbé de Thésut porta aussitôt au Palais-Royal. Le jour suivant, 8 novembre, le Régent fit expédier, à Vincennes, les provisions de secrétaire d'Etat pour Jean-Frédéric Phélypeaux, comte de Maurepas, avec des considérants plus flatteurs pour la famille que pour le ministre déchu, et un brevet d'assurance de 400,000 livres sur la charge[1].

L'enfant que la combinaison imaginée par Saint-Simon appelait au Conseil avant sa quinzième année, fut le dernier de cette maison qui avait si rapidement grandi par le ministère et qui s'y maintenait depuis un siècle. Il devait être un exemple unique de longévité administrative, puisqu'il ne mourut qu'en 1781, étant alors premier ministre et ami intime du roi Louis XVI.

additions au journal de Dangeau (t. XVI, p. 230), Saint-Simon est beaucoup moins explicite. « Ce serait une histoire trop longue, » dit-il, et son annotation n'est même pas terminée.

1. Arch. Nat., *Reg. du secrétariat de la Maison du roi*, O 1 59, fos 197 verso et suiv. « Le feu roi, notre très honoré seigneur et bisaïeul, a reçu tant de satis-

C'est une des physionomies les plus curieuses à rencontrer dans un siècle si fécond en types divers, et cette carrière extraordinairement longue, coupée par un exil de près de trente ans, gagnerait à être retracée par quelque autre historien qu'un Sallé ou qu'un abbé Soulavie.

A. B.

III.

BIBLIOGRAPHIE.

32. — Delisle (Léopold). Fragments inédits du registre dans lequel Nicolas de Chartres avait consigné les actes du

faction des services qui lui ont été rendus pendant un grand nombre d'années, dans les plus grandes et importantes charges, par le sieur Phélypeaux de Pontchartrain, ci-devant chancelier, et par le sieur comte de Pontchartrain, son fils, dans la charge de secrétaire d'État et de nos commandemens qu'il a exercée sous ses ordres pendant plus de vingt-un ans, que nous nous sentons excité à leur donner des marques d'une distinction particulière et à faire connoître au public par des grâces extraordinaires la considération que nous avons pour leurs personnes et l'affection dont nous les honorons ; et nous avons cru que nous ne pouvions les gratifier par un endroit qui leur fût plus sensible, qu'en donnant la charge de secrétaire d'État du sieur comte de Pontchartrain, dont il s'est volontairement démis entre nos mains, à notre amé et féal Jean-Frédéric Phélypeaux, comte de Pontchartrain, son fils. Nous avons été d'autant plus porté à accorder cette grâce audit sieur comte de Maurepas, que nous sommes informé des heureuses dispositions qui sont en sa personne et du désir qu'il a de suivre les traces de son père, de son trisaïeul et des autres personnes de son nom, dont il se trouve le neuvième, qui ont si dignement servi l'État et le servent actuellement dans de semblables charges. A ces causes, etc.... A condition toutefois de n'exercer ladite charge que quand il aura atteint l'âge de vingt-cinq ans, à moins qu'il ne nous plaise de le lui permettre avant ce temps; et à condition aussi que, conformément à notre brevet de ce jourd'hui, ledit sieur comte de Pontchartrain, son père, jouira sur ses simples quittances de tous les revenus et émolumens appartenans à ladite charge, tant que ledit sieur comte de Maurepas n'en fera pas les fonctions, et qu'il ne lui aura pas payé la somme de 400,000 livres, ainsi qu'il est mentionné audit brevet, etc. »

Le brevet d'assurance accordé au chancelier, le 10 septembre 1699, était primitivement de 800,000 livres; mais la moitié en avait été remboursée par le roi, le 6 novembre 1712. Du restant, le chancelier avait donné 200,000 livres à son fils, avec l'usufruit de l'autre part, et la propriété de ces dernières 200,000 livres à ses deux filles.

Parlement, de 1269 à 1298. In-4, 82 p. Paris, Imp. nationale.

(Extrait du tome XXIII, 2e partie, des Notices des manuscrits de la Bibliothèque nationale.)

Restitution, d'après une copie du quinzième siècle (Bib. Nat. ms. Lat. 16066, anc. Sorbonne 1076) de cent vingt-quatre mentions ou extraits de jugements du *Livre des enquêtes coté A*, qui était le second volume des *Olim*, aujourd'hui perdu, mais déjà rétabli en partie par M. L. Delisle, à la suite du tome Ier des *Actes du parlement*.

33. — Delisle (Léopold). Inventaire des manuscrits de Notre-Dame et d'autres fonds conservés à la Bibliothèque nationale sous les numéros 16719-18613 du Fonds latin.— État des manuscrits latins de la Bibliothèque nationale au 1er août 1871. In-8, 105-xliii p. Paris, Durand et Pedone-Lauriel.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

La deuxième partie de l'ouvrage donne un aperçu chronologique de la formation du Fonds latin, ainsi que l'explication du système adopté récemment pour la constitution des cinq dernières séries et pour l'organisation définitive du cabinet des manuscrits en Fonds orientaux, Fonds grec, Fonds latin, Fonds français, Fonds en diverses langues modernes, Fonds renfermant des manuscrits en différentes langues, et Cabinet des titres; — et enfin l'inventaire complémentaire du Fonds latin des Nouvelles acquisitions.

34. — Delisle (Léopold). Notes sur les poésies de Baudri, abbé de Bourgueil. In-4, 28 p. Nogent-le-Rotrou, Gouverneur.

(Extrait de la *Romania*.)

Description et table analytique des 254 pièces contenues dans le recueil original du douzième siècle (Bib. Vatican, n° 1351 du Fonds de la reine de Suède), d'après la copie léguée à la bibliothèque de la ville de Tours par M. André Salmon.

35. — Delisle (Léopold). Poème adressé à Adèle, fille de Guillaume le Conquérant, par Baudri, abbé de Bourgueil. In-4, 40 p. Caen, le Blanc-Hardel.

(Extrait des Mémoires de la Société des antiquaires de Normandie.)

Texte latin du douzième siècle, publié pour la première fois en entier d'après une copie du manuscrit original de la Bibliothèque du Vatican. — On y trouve la description poétique de l'appartement de la comtesse Adèle et d'une tapisserie représentant tous les détails de la conquête de l'Angleterre.

36. — Demarsy. Mélanges historiques sur la Picardie. I. Le Prieuré de Lihons en Santerre (notice inédite de Du Cange.) II. Sœur de Sainte-Cécile Bertrand, religieuse de

Port-Royal, au monastère de la Visitation d'Amiens. In-8, 16 p. Amiens, Caillaux.

(Extrait du Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie.)

37. — Denais. Histoire de l'Hôtel-Dieu de Beaufort-en-Vallée (1412-1810). In-8, 180 p. Angers, Lachèse, Belleuvre et Dolbeau; Paris, Didron.

38. — Deschamps (Eust.). Le Lay des douze estats du monde (quatorzième et quinzième siècles). In-8, 48 p. Reims, Dubois.

39. — Desjardins (Albert). La nomination des maires dans l'ancienne France. In-8, 59 p. Paris, Douniol.

40. — Desrosiers. La cathédrale de Moulins, ancienne collégiale. In-4, 16 p. et 2 pl. Moulins, Desrosiers.

41. — Didier (L'abbé). Notice historique et religieuse sur le bourg et les seigneurs de Doulevant-le-Château (suivie d'une courte notice sur les communes du canton). In-8, 189 p. Wassy, Guillemin.

42.— Discours de la mort et exécution de Gabriel, comte de Montgommery, par arrest de la court, pour les conspirations et menées par luy commises contre le roy et son estat, qui fut à Paris, le 26e de juing 1574. In-8 carré, 17 p. Rouen, Boissel.

(Société des Bibliophiles normands.)

43. — Drouyn (Léo). Droits de péage et de passage dans la juridiction de Vayres et dans quelques autres seigneuries des bords de la Dordogne. In-8, 48 p. Bordeaux, Gounouilhou.

44. — Du Buisson de Courson. Familles alliées en ligne directe à la maison Du Buisson, branche de Courson-Christot. Alliance Du Merle; suivie d'une notice sur les sieurs d'Auge. Croquis généalogiques. In-8, 62 p. et tableau. Montpellier, Gras.

45. — Dufour (Ém.). Études historiques sur l'ancienne province de Quercy. In-8, 48 p. Cahors, Laytou.

46. — Dumont. Les Ruines de la Meuse. T. V. Sampigny et dépendances. Grand in-8, 950 p., pl. et portr. Paris, Derache.

47. — Duval (Louis). Joachim du Chalard de la Souterraine et les États généraux de 1560. In-18, 46 p. Limoges, Ducourtieux.

48. — Duvernet. Louis de Gonzague, duc de Nevers. Étude historique. In-8, 110 p. Nevers, Bégat.

49. — Essai sur l'organisation municipale et la liberté des communes. In-8, 74 p. Nantes, Étiembre et Plédran.

50. — Fabre. De la correspondance de Fléchier avec Mme Des Houlières et sa fille. In-8, vi-375 p. Paris, Didier.

51. — Fauconneau-Dufresne. Esquisse sur l'histoire de Châteauroux. In-8, 39 p. Bourget, Marguerith-Dupré.

52. — Fischer. Recherches sur le village détruit de Neustadt, près de Dabo (Meurthe). In-8, 6 p. Nancy, Crépin-Leblond.

(Extrait du Journal de la Société d'archéologie lorraine.)

53. — Fons. Note sur l'origine de l'ancien château de Montaut-sur-Garonne. In-8, 11 p. Toulouse, Rouget et Delahaut.

(Extrait des Mémoires de l'Académie des sciences de Toulouse.)

54. — Fons. Coup d'œil historique sur le comté de Foix. In-8, 31 p. Toulouse, Rouget et Delahaut.

(Extrait des Mémoires de l'Académie des sciences de Toulouse.)

55. — Fournier. Le Théâtre français au seizième et au dix-septième siècle, ou Choix des comédies les plus curieuses antérieures à Molière, avec une introduction, des notes et une notice sur chaque auteur. Édition illustrée de portraits en pied coloriés. Gr. in-8 à 2 col., xi-583 p. Paris, Laplace, Sanchez et Cie.

56. — Garnier (J.). Les tombeaux de la cathédrale d'Amiens. I. Monument de Pierre Burry. In-8, 43 p. Amiens, Lemer.

(Extrait des Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie.)

57. — Gaspard. Abbaye et chapitre de Poussay. In-8, 44 p. Nancy, Crépin-Leblond.

(Extrait des Mémoires de la Société d'archéologie lorraine.)

58. — Gautier. La Chanson de Roland, texte critique accompagné d'une traduction nouvelle et précédé d'une introduction historique, avec dix eaux-fortes par Chifflart

et V. Foulquier et un fac-simile. Gr. in-8, CCI-329 p. — 2e partie, contenant les notes et variantes, le glossaire et la table, avec une carte géographique et quinze gravures sur bois intercalées dans le texte. Gr. in-8, VII-510 p. — Supplément. Texte critique, avec les corrections et additions. Gr. in-8, 48 p. Tours, Mame.

59. — GEIJER (P. A.). Étude sur les Mémoires de Philippe de Comines. In-8, 88 p. Upsal.

60. — GÉRIN. L'Affaire des Corses en 1662-1664. In-8, 86 p. Le Mans, imp. Monnoyer; Paris, Lecoffre et Palmé.
(Extrait de la Revue des questions historiques.)

61. — GERMAIN (A.). L'Alliance franco-danoise au moyen âge. In-4, 16 p. Montpellier, J. Martel.
(Extrait des Mémoires de la Société archéologique de Montpellier.)

62. — GERMAIN (A.). La Renaissance à Montpellier. Étude historique d'après les documents originaux, avec pièces justificatives inédites. In-4, 156 p. Montpellier, J. Martel.
(Extrait des Mémoires de la Société archéologique de Montpellier.)

63. — GERMAIN (A.). Statuts inédits de la confrérie de Saint-Denis-de-Ginestet, publiés avec une notice explicative. In-4, 12 p. Montpellier, J. Martel.
(Extrait des Mémoires de la Société archéologique de Montpellier.)

64. — GIRAUD (Magl.). Nouvelle étude sur Saint-Cyr de Provence. Archéologie et numismatique. In-8, 52 p. et pl. Toulon, Laurent.

65. — GRANDET. Vie de messire Pierre Crétey, prêtre, curé de la paroisse de Barenton, au diocèse d'Avranches, en Basse-Normandie, fondateur des hôpitaux de Vimoutier, de Bernay et de Barenton. In-18, XVI-360 p. Paris, Poussielgue.

66. — GRAS. Archéologie. Recueil d'inscriptions foréziennes, du onzième au dix-huitième siècle. In-8, 92 p. Saint-Etienne, Théolier et Cie.

67. — GUICHARD. Notices sur Coligny et Chevreaux, suivies de notes de famille. In-8, 67 p. Lyon, Lépagnez.

68. — GUILLOTIN DE CORSON (L'abbé). Récits historiques, traditions et légendes de Haute-Bretagne. Ille-et-Vilaine :

arrondissement de Redon. In-12, VIII-205 p. Redon, Guillet.

69. — HEINRICH. Les invasions germaniques en France. Avec deux cartes des frontières française et allemande avant 1789 et 1870. In-8, 142 p. Paris, Hachette.

70. — HERBERT. Fléchier, revu et corrigé par Le Pelletier. Un autographe du cardinal de Retz. Le comte de Bussy-Rabutin hagiographe. In-8, 16 p. Albi, Desrues.

71. — HOFFMANN (Paul). Die Jesuiten. 2 vol. gr. in-8, 264-200 p. Manheim, Schneider.

72. — HUCHER. Lettre à M. Paulin Paris sur les représentations de Tristan et d'Yseult dans les monuments du moyen âge. In-8, 30 p. Le Mans, Monnoyer.

(Extrait du Bulletin de la Société de la Sarthe.)

73. — HUOT. La commanderie de Saint-Jean à Colmar. Étude historique (1210-1870). In-8, 110 p. Colmar, Barth.

74. — JACQUIER. Ervy au dix-septième siècle. In-8, 19 p. et pl. Troyes, Dufour-Bouquot.

(Extrait de l'Annuaire de l'Aube.)

75. — JÉHAN (L.-F.). Les légendes vengées, ou saint Grégoire de Tours historien des traditions apostoliques de nos églises. In-18 jésus, XI-132 p. Tours, Bouserez.

76. — JOLY (A.). Les métamorphoses de l'épopée latine en France au moyen âge. In-8, 52 p. Paris.

77. — Joseph of Arimathie, otherwise called the Romance of the Saint Graal, or Holy Grail...., edited, with notes and glossarial indices, by Rev. W. W. Skeat. In-8, XLVIII-100 p. Londres, Trübner.

78. — JOURDAIN. L'éducation des femmes au moyen âge. Fragment lu dans la séance publique de l'Institut, le 25 octobre 1871. In-4, 31 p. Paris, Didot.

79. — JOURDAIN. Rapport fait à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, au nom de la Commission des antiquités de la France, sur les ouvrages envoyés au concours de l'année 1871. In-4, 19 p. Paris, F. Didot.

(Extrait des Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres).

80. — Jousset. Le vieux Bellême, dix-huitième siècle. Dix ans d'histoire. In-8, 38 p. Mamers, Fleury.

81. — Jousset. Le vieux Saint-Sauveur de Bellême. In-8, 64 p. Mortagne, Daupeley.

82. — Jumel (L'abbé). Davenescourt. In-8, 131 p. et pl. Amiens, Lenoël-Hérouart.

83. — Jumel (L'abbé). Vignacourt. In-8, 80 p. Amiens, Lenoël-Hérouart.

84. — Kervyn de Lettenhove. Chroniques relatives à l'histoire de la Belgique sous la domination des ducs de Bourgogne. Textes latins. Chroniques des religieux des Dunes, Jean Brandon, Gilles de Roye, Adrien de But. In-4, xviii-770 p. Bruxelles.

85. — Koehler. Die familie Calas zu Toulouse. Gr. in-16, viii-88 p. Hamburg.

86. — Kothen. Notice sur les inscriptions découvertes dans le sous-sol de l'église de Saint-Vincent-de-Paul, dite anciennement couvent des Augustins réformés déchaussés, de Marseille. In-8, 15 p. Marseille, Cayer.

87. — Labarre (Frz.). Gallische Zustænde zu Cæsars Zeit. Neu-Ruppin. In-4, 19 p. (Progr.)

88. — Lagarde. Chronique des églises réformées de l'Agenais. In-12, vii-340 p. Toulouse, Lagarde ; Paris, librairies protestantes.

89. — Landau. Notice sur sainte Radegonde de l'Écotière, paroisse de Bullon en Vendômois. In-8, 68 p. Vendôme, Lemercier.

90. — La Tour du Breuil (de). Histoire de mon village. Notice historique sur le bourg et le château de Veuil avant 1792. In-8, 20 p. Châteauroux, Nuret.

91. — Le Blanc (Paul). Journal de J. Baudouin sur les Grands Jours de Languedoc (1666-1667). In-8, xxviii-254 p. Paris, Dumoulin.

92. — Lecoy de La Marche. Une fausse Jeanne d'Arc. In-8, 23 p. Le Mans, imp. Monnoyer ; Paris, Palmé.

(Extrait de la Revue des questions historiques.)

93. — Leggenda e vita di S. Guglielmo d'Oringa. Scrittura del secolo ora xiv per la prima volta publicata e illustrata da G. Chiarini. In-8, 60 gr. Livourne, Vigo.

94. — Lehmann (Oscar). Quæstiones de notis Tironis et Senecæ. Accedunt tabulæ autographæ. In-8, 32 p. Leipsig.

95. — Lépinois (Henri de). Critiques et réfutations. M. Henri Martin et son Histoire de France. In-12, xi-480 p. Paris, librairie de la Société Bibliographique.

96. — Lesieur. Les Rois de France et la chronologie des principaux événements de leur règne. In-18, 36 p. Paris, Hachette et Cei.

97. — Lettres inédites du roi Charles IX et de la reine Catherine de Médicis, écrites à l'occasion de la campagne de 1574. In-8 carré, 30 p. Rouen, Boissel.

(Société des Bibliophiles normands.)

98. — Leuridan. Le droit de Senne, dans la châtellenie de Lille. In-8, 12 p. Lille, Danel.

(Extrait des Mémoires de la Société des sciences, etc. de Lille.)

99. — Lion. Vieil-Hesdin. 3e partie (3e et 4e chapitres). In-12, 63 à 103 p. Amiens, Lenoël-Hérouart.

100. — Loiseleur. La Doctrine secrète des Templiers, étude suivie du texte inédit de l'enquête contre les templiers de Toscane, et de la chronologie des documents relatifs à la suppression du Temple. In-8, viii-230 p. et 3 pl. Orléans, Herluison; Paris, Durand et Pedone-Lauriel.

101. — Lorenz, Ottokar et W. Scherer. Geschichte des Elsasses. In-8, iii-262 p. Berlin, Duncker.

102. — Lucas (Charles). Les Temples et Églises circulaires d'Angleterre, précédé d'un essai sur l'histoire de ces monuments et suivi de quelques églises du Saint-Sépulcre. In-8, 44 p. Paris, E. Thorin.

(Extrait de la Revue de l'art chrétien.)

103. — Luçay (de). Les Assemblées provinciales sous Louis XVI et les divisions administratives de 1789. 2e édition, revue et augmentée. In-8, viii-536 p. Paris, de Graet.

104. — Lucot (L'abbé). De l'antiquité du culte de saint

Joseph dans l'église universelle et en particulier dans l'église de Châlons. Pet. in-8, 42 p. Châlons, Martin.

105. — Maassen (Friedrich). Geschichte der Quellen und der Literatur des canonischen Rechts im Abendlande bis zum Ausgange des Mittelalters. Erster Band. In-8, lxx-982 p. Paris, Franck.

Histoire des collections de droit canon, manuscrites ou imprimées, jusqu'au neuvième siècle.

106. — Macé (Antonin). Un procès d'histoire littéraire. Les poésies de Clotilde de Surville. Études nouvelles, suivies de documents inédits. In-8, 197 p. Grenoble, Prudhomme.

107. — Mascarades et farces de la Fronde (1640). In-8, vii-119 p. Turin, Gay.

108. — Matty de Latour (de). Voie romaine de la capitale des Andes à celle des Rhedones, et ses stations Combaristum et Sipia ; avec une carte des principales voies romaines de la partie nord-ouest de la Gaule. In-8, 47 p. Rennes, Catel et Cie.

109. — Maulde (René de). Étude sur la condition forestière de l'Orléanais au moyen âge et à la renaissance. In-8, xi-536 p. Orléans, Herluison.

110. — Mémoires de l'Académie des Sciences, arts et belles-lettres de Caen, 1870. In-8, 480 p. Caen, Le Blanc-Hardel.

Les éloges de Huet, par M. Baudement. — Richard Simon et Bossuet, par M. J. Denis, etc.

111. — Mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen, 1871. In-8, 426 p. Caen, Le Blanc-Hardel.

La musique et les musiciens dans Rabelais, par M. J. Carlez. — Les commencements de la rivalité maritime de la France et de l'Angleterre au treizième siècle, par M. G. Dupont. — Politiques : Fleury, Saint-Simon, Boulainvilliers et Duguet, par M. Denis, etc.

2120. — Typographie Lahure, rue de Fleurus, 9, à Paris.

ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 5 MARS 1872,

aux Archives Nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. MAURY, L'UN DES DEUX VICE-PRÉSIDENTS.

(Procès-verbal adopté dans la séance du Conseil du 9 avril 1872.)

Le procès-verbal de la précédente séance est lu par le secrétaire; la rédaction en est adoptée par le Conseil.

M. le président proclame membres de la Société, après avoir soumis leur nomination à l'approbation du Conseil :

1650. La *Bibliothèque de l'Arsenal*, à Paris, représentée par M. Édouard Thierry, conservateur-administrateur de cette bibliothèque; proposée par MM. Paul Lacroix et J. Desnoyers.

1651. M. Arthur de Boislisle, sous-chef au ministère des finances, rue Vanneau, n° 30; présenté par MM. L. Delisle et J. Desnoyers.

1652. M. Félix Rocquain, archiviste aux Archives nationales, rue Vanneau, n° 15; présenté par MM. Maury et J. Quicherat.

1653. M. le vicomte Lanjuinais, rue Moncey, n° 14; présenté par M. le baron de Champlouis et par M. le baron de Lassus.

1654. M. Pigeonneau, professeur d'histoire au lycée Descartes, boulevard du Roi, n° 8, à Versailles; présenté par MM. Egger et Alfred Gérardin.

1655. M. Piat (Albert), fondeur-mécanicien, rue Saint-Maur-Popincourt, n° 49; présenté par les mêmes membres.

Ouvrages offerts.

Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France. Tome XXXII. 4e série, tome II. In-8. Paris, 1871.

Mémoires de la Société académique d'agriculture, des sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube. Tome XXXIII de la collection (T. VI de la 3e série), année 1869. In-8. Troyes.

Société des Antiquaires de la Morinie. Bulletin historique. 18e année, 71e et 72e livraisons. — 19e année, 74e à 76e livraison. In-8. Saint-Omer, 1869, 1870 et 1871.

Revue des questions historiques. 6e année, 21e livraison. 1er janvier 1872. In-8. Paris, 1872.

Société du protestantisme français. Bulletin historique et littéraire. 2e série, 7e année, n° 2. 15 février 1872.

Académie des inscriptions et belles-lettres. Extrait d'un mémoire sur les armées romaines et leur emplacement, par M. Charles Robert. In-4. Didot, 1871. Broch. de 22 pages in-4.

Rapport sur les pertes éprouvées dans les bibliothèques de Paris en 1870-71, adressé à M. le Ministre de l'instruction publique, par M. Baudrillart. (Extrait du Bulletin administratif du ministère de l'instruction publique). Brochure in-8 de 27 pages.

Introduction aux connaissances humaines. Pages détachées d'un Répertoire universel des sciences, des lettres et des arts, sur le point d'être publié, par M. A. Dantès. Brochure de 26 pages in-8. Paris, 1871.

Sitzungsberichte der philosophische philologischen und historischen classe, der Akademie der Wissenschaften zu München. 1871. Heft IV. München, 1871. In-8.

Fragments inédits du registre dans lequel Nicolas de Chartres avait consigné les actes du Parlement, de 1269 *à* 1298, par M. L. Delisle. (Extr. du t. XXIII, 2e partie, des Notices des manuscrits de la Bibliothèque nationale.) Paris, 1862. Brochure de 82 pages in-4. Ce Mémoire fait suite à celui qui a été publié en 1863 par M. L. Delisle, sous le titre de : *Essai de restitution d'un volume perdu des Olim.*

Étude médicale sur la mort de Charles IX, par le docteur A. Corlieu. Paris, 1871. Brochure de 15 p. in-8.

Ouvrages de M. E. Prarond, offerts par lui à la Société.

Histoire de cinq villes et de trois cents villages, hameaux, ou fermes. 1re partie : *Abbeville et Hallencourt.* Abbeville et Paris, 1861. In-12. — 2e partie : le *Canton de Rue.* 1862. In-12. — 3e partie : *Saint-Valery.* 1863. 2 vol. in-12. — 4e partie : *Saint-Riquier.* 1863. 2 vol. in-12.

La Topographie historique et archéologique d'Abbeville. Tome Ier. In-8, 613 pages. Paris, Dumoulin, 1871.

Quelques faits de l'histoire d'Abbeville, tirés des registres de l'Échevinage, etc. In-12, xii-199 pages. Paris, Dumoulin, 1867.

Le procédé historique de M. Fl. Lefils, à propos des histoires de Rue et du Crotoy. Remarques par M. E. Prarond. Abbeville, 1 vol. in-8, xi-86 pages. 1861.

Notices sur Rambure. (Extrait de *la Picardie*). Paris, 1859. In-8, 50 pages.

Saint-Vulfran d'Abbeville. (Extrait des Mémoires de la Société d'émulation d'Abbeville). Abbeville, 1860. In-8, 120 pages.

De quelques lieux du Ponthieu ou voisins du Ponthieu, qui ne font pas partie de l'arrondissement d'Abbeville. (Extrait de *la Picardie*). Paris, 1868. In-8, 42 pages.

Jacques Malbrancq, ou quelques remarques sur la confiance qu'il faut accorder à cet historien. Amiens, 1861. In-8, 10 pages.

Les Garde-Scel, auditeurs et notaires d'Abbeville, 1333-1867, d'après le manuscrit de M. Traullé, annoté et

complété. Amiens, 1867. In-8, 48 pages. (Extrait de *la Picardie.*)

Les châteaux de l'arrondissement d'Abbeville. Paris, 1860. In-8, 55 pages. (Extrait de *la Picardie.*)

Correspondance et Travaux de la Société.

M. de Boislisle, sous-chef au ministère des Finances, détaché aux Archives nationales, demande à faire partie de la Société, dont il a été longtemps membre et dont il ne s'est retiré que par suite d'une assez longue absence.

M. Félix Rocquain, archiviste aux Archives nationales, adresse la même demande.

M. le baron de Champlouis propose, avec M. le baron de Lassus, l'admission de M. le vicomte Lanjuinais.

Ces trois nouveaux sociétaires sont admis.

M. Paul Lacroix propose l'admission de la Bibliothèque de l'Arsenal au nombre des membres de la Société. Cette demande est agréée. La Bibliothèque sera représentée par M. Éd. Thierry, conservateur-administrateur. Ce grand établissement littéraire s'empressera d'acquérir, avec les avantages dont jouissent les membres de la Société, les volumes qui manquent à sa collection.

M. L. Prarond fait hommage à la Société de ses nombreux ouvrages et mémoires dont la liste est donnée cidessus.

M. Corlieu fait hommage de son *Étude médicale sur la mort de Charles IX*. Il pense pouvoir offrir prochainement à la Société une *Étude historique et médicale sur la dynastie des Valois.*

M. Alphonse de Ruble, qui vient d'être frappé d'un grand malheur de famille, prie le Conseil d'excuser un retard de quelques jours dans l'achèvement de la Table analytique qui doit compléter le dernier volume de *Monluc.*

Le Secrétaire présente l'état des impressions.

Imprimerie de M. Lahure :

Les deux ouvrages sous presse, *Froissart* et *Monluc*, n'ont pas fait de progrès depuis le mois dernier. On attend la fin

de la copie des notes pour le premier, et de la table analytique pour le second.

Imprimerie de M. Gouverneur :

Les deux manuscrits de *Bassompierre* (t. II) et des *Chroniques de Saint-Martial de Limoges* ont été reçus, et l'impression en est commencée; 10 feuilles sont composées et vont être envoyées aux éditeurs.

M. Laloy appelle de nouveau l'attention du Conseil sur la demande adressée, il y a quelque temps, à la Société, par M. le général Valentin, préfet de police, au sujet de la reconstitution de la bibliothèque de cet établissement, détruite par l'incendie. Cette bibliothèque ne contenait pas seulement des recueils administratifs, mais aussi des ouvrages historiques et scientifiques. Une grande partie des documents manuscrits qu'elle possédait ont été heureusements conservés, et il serait désirable qu'on pût, dans la nouvelle bibliothèque qui est en voie de formation, rassembler des ouvrages historiques propres à faciliter l'usage de ces collections manuscrites.

Le Conseil procède à la nomination d'un rédacteur de l'*Annuaire-Bulletin*, en remplacement de M. Servois, que les fonctions de secrétaire général de la préfecture de la Haute-Garonne tiennent éloigné de Paris.

Deux candidats se présentent : M. A. de Boislisle et M. F. Rocquain. Ils sont appuyés, l'un et l'autre, par plusieurs membres. Leurs titres sont discutés par le Conseil. Il est procédé au vote par scrutin. Sur 22 votants, M. de Boislisle obtient 19 voix; M. Rocquain, 3. En conséquence, M. de Boislisle est élu.

La séance est levée à cinq heures.

II.

VARIÉTÉS.

UNE LIQUIDATION COMMUNALE SOUS PHILIPPE LE HARDI.

Parmi les monuments les plus anciens de cette centralisation administrative à laquelle la royauté consacra tous ses efforts depuis saint Louis jusqu'à Philippe le Bel, et que des travaux récents ont montrée si féconde en grands résultats, trois ou quatre ordonnances rendues entre l'année 1256 et l'année 1261 nous sont parvenues [1]; elles règlent l'administration de la justice ou l'imposition de la taille sur des bases uniformes et équitables, elles rattachent au pouvoir royal le gouvernement propre des communes et leur système financier.

Le second article de l'ordonnance relative aux mairies des bonnes villes, que Laurière a cru devoir dater de 1256 [2], imposait aux municipalités l'obligation d'envoyer chaque année, à Paris même, vers le milieu du mois de novembre, le compte des recettes et dépenses de l'exercice terminé. On retrouve dans une des layettes du Trésor des chartes [3] la preuve que ce règlement fut ponctuellement exécuté par une partie des communes de la Picardie, du Vexin et de la Normandie. Eudes de Lorris, doyen de Saint-Aignan, et Jean de Nemours, spécialement commis par le roi en 1259, reçurent et vérifièrent, le 14 septembre 1260, les comptes de trente-cinq communes. Ce petit nombre de villes obéissantes, dans la région la plus directement soumise au pou-

1. *Recueil des Ordonnances*, t. Ier, p. 77 et suiv., et p. 291.
2. Ibidem, p. 82. Le plus ancien texte que l'on possède aujourd'hui est celui d'un registre de la Chambre des comptes, écrit vers 1335 (Bib. nat., ms. lat. 12814). Il n'a pas été connu de Laurière.
3. Carton J 385, intitulé : *Dettes des villes*.

voir royal[1], peut-elle s'expliquer par la crainte de livrer l'administration communale à un contrôle supérieur? La même défiance, dans les corps de ville qui s'exécutaient, leur faisait généralement diminuer le chapitre des recettes et exagérer les charges et les dépenses.

Quoi qu'il en soit, malgré cette pénurie relative de documents, et bien que plusieurs de ces comptes, de formes essentiellement variables, soient trop sobres de détails, les pièces conservées dans le Trésor des chartes forment un dossier des plus précieux; aussi ont-elles été presque toutes publiées. M. Aug. Thierry, le premier, a donné le compte de la ville d'Amiens[2]; M. Douët-d'Arcq a reproduit ceux qui se rattachent au comté de Beaumont-sur-Oise[3], et, après M. Douët-d'Arcq, M. Ch. Dufour a fait connaître et commenté tous les comptes des communes picardes, c'est-à-dire le contenu presque entier de la layette du Trésor des chartes, vingt-quatre pièces sur trente-quatre[4]. Les comptes encore inédits sont ceux de Mantes, Meulan, Pontoise, Poissy, Pont-Audemer, Rouen, Sens et Verneuil; leur publication compléterait un dossier non moins utile pour l'histoire des communes et du tiers-état, que pour celle de l'administration financière au treizième siècle.

Deux de ces pièces, datées de juin 1261[5], prouvent que les commissaires royaux conservaient encore cette année-là leurs fonctions; mais dès 1262, la présentation des comptes de toutes les mêmes communes paraît s'être faite pardevant la juridiction spéciale des comptes, qui, devenant sédentaire, commençait à se constituer définitivement et se

1. Ce sont précisément les mêmes villes qui, vers 1224, avaient prêté serment de fidélité au roi. Voy. le Nain de Tillemont, éd. de Gaulle, t. Ier, p. 529.

2. *Recueil des monuments inédits de l'histoire du Tiers-État*, t. Ier, p. 222.

3. *Recherches historiques et critiques sur les anciens comtes de Beaumont-sur-Oise*, p. 178-181.

4. *Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie*, t. VI (1856), p. 181, et *Mémoires de la Société*, t. XV (1858), p. 583 à 691. Comptes de : Amiens, Asnières, Athies, Beaumont-sur-Oise, Beauquesne, Beauvais, Bray-sur-Somme, Cappy, Cerny, Chambly, Chauny (deux comptes), Compiègne, Crandelain, Crépy-en-Laonnois, Crépy-en-Valois, Montdidier, Montreuil, La Neuville-le-Roy, Noyon, Péronne, Roye, Saint-Riquier, Vailly-sur-Aisne.

5. Comptes de Cerny et de Chauny.

séparait peu à peu, soit du parlement, soit du roi, qu'elle avait eu jusque-là l'habitude de suivre dans ses déplacements. C'est désormais aux « gentes nostræ quæ ad nostros compotos deputantur » que les maires, accompagnés d'un ou deux des quatre prud'hommes, viennent demander l'approbation de leur gestion[1], aussi bien que les baillis, prévôts et sénéchaux[2]. Par suite, c'est dans les registres de la Chambre des comptes que l'on retrouve le détail de cette comptabilité. Le texte de l'ordonnance des bonnes villes y est immédiatement suivi de cette mention : « Et primus compotus ipsarum villarum factus anno Domini millesimo ducentesimo sexagesimo secundo, in octabis sancti Martini hiemalis et circa[3]. » Puis viennent les états présentés par les maires de l'année 1262, pour les villes de Compiègne, Saint-Quentin, Crépy, Bruières-en-Laonnois, Vailly, Condé, Laon, Cerny, Bray, Chaumont, Senlis, Amiens, Doullens, Noyon, Saint-Riquier, Corbie, Chaudardes, Soissons, Mantes, Meulan, Beaumont-sur-Oise, Chauny, Péronne, Pont (Sainte-Maxence?), Athies, Chambly, Poissy, Beauquesne, Cappy, la Neuville-le-Roy, Montreuil, Roye, Asnières, Crandelain, Sens, Pont-Point, Montdidier, Pont-Audemer, Verneuil, Rouen et Falaise[4]. On ne retrouve que six états pour l'année suivante (exercice 1262-63) : Doullens, Saint-Riquier, la Neuville, Chauny, Amiens et Beauquesne[5]; mais les registres primitifs de la Chambre n'étaient, on le sait, que des « protocoles, » où les gens des comptes inscrivaient pour leur usage journalier les origines des règlements, les

1. Voy. *Ordonnances*, t. Ier, p. 83.

2. Cf. l'ordonnance de Philippe le Bel, 23 mars 1302. — Selon Brussel, la centralisation de la comptabilité des prévôtés, bailliages, etc. remontait à Philippe-Auguste (*Usage général des fiefs*, liv. II, ch. XXXIII). M. Boutaric (*Saint Louis et Alfonse*, liv. III, ch. II) a donné le détail de cette organisation d'après des documents inédits. Cf. Préface du t. XXI des *Historiens de France*, et t. XXII, p. 567 et suiv.

3. Ceci, comme l'a expliqué Laurière lui-même, ferait douter que l'ordonnance des bonnes villes soit de 1256. La note sur laquelle l'éditeur du tome Ier des Ordonnances s'est décidé, et qu'il avait relevée au Mémorial *Croix*, n'existe pas dans le registre original que je cite ici.

4. Voy. ms. lat. 12814, fol. XXIX verso à XXXVI, et XXXIX verso. — M. Dufour, d'après la plus mauvaise copie du Mémorial *Noster* (P 2288), n'a donné (*loc. cit.*, p. 675 et suiv.) que les neuf premiers de ces quarante-un comptes, plus celui de Senlis.

5. Ms lat. 12814, fol. XXXVII.

ordonnances et les formules, et la liste de quarante-quatre ou quarante-six communes[1] qu'on y retrouve à côté des premiers comptes présentés par la plupart d'entre elles, semble suffisamment prouver que la vérification de leurs budgets continua à se faire conformément aux ordonnances royales.

Philippe le Hardi, « imitateur très-chrestien de saint Louis, le dernier entre les rois de France dont la mémoire est en honneur par toute la terre[2], » Philippe, prince économe et sage, qui continua le système des enquêtes par commissaires royaux, et qui pratiqua jusque sur la table royale l'économie la plus stricte, maintint les mêmes relations du pouvoir central avec les communes picardes. Une pièce du Supplément du Trésor des chartes dont je dois l'indication à M. Boutaric, prouve même que ces relations aboutissaient parfois au résultat le plus désirable pour les finances municipales, c'est-à-dire à la liquidation des dettes qui s'étaient accrues et accumulées à un point surprenant.

Le document dont je vais donner le texte[3], n'est plus un compte de dépenses annuelles, mais un projet présenté à la commune de Noyon par son maire et ses jurés, en vue de faire la « délivrance » de la ville, « au plus profitablement que l'on pourra, s'il plaît au roi. » Adopté en assemblée générale, le dimanche des Brandons (19 février) de l'année 1278, par-devant les auditeurs des comptes municipaux, le maire et les jurés l'envoient immédiatement aux agents entretenus en cour par la commune[4], pour soumettre la délibération à l'approbation du roi.

Leur missive présente plusieurs particularités intéressantes. On remarquera tout d'abord l'énormité des charges que pouvait supporter alors une ville telle que Noyon. Le compte présenté par cette commune en 1260[5] donne les

1. Voy. reg. *Pater* (P 2288), et ms. lat. 12814, fol. XL.
2. Le Nain de Tillemont, t. V, p. 246 et suiv.
3. Arch. Nat., carton J 1035, n° 33.
4. Chaque commune avait ses agents à Paris, avocats ou procureurs, et leur payait un traitement fixe, une « pension. » Voy. Dufour, *loc. cit.*, p. 751, et un article de la *Bibliothèque de l'École des chartes*, 2e série, t. III, p. 157.
5. Publié par M. Dufour, *Bulletin*, t. VI, p. 181; *Mémoires*, t. V, p. 648.

origines de sa dette, que je trouve, en 1262[1], ainsi résumée : « *Sub usura*, 1400 livres parisis; *sine usura*, 2705 livres; *ad vitam*, 1052 livres 10 sols; *in feodis et elementis*, 160 livres. »

En 1278, les charges nouvelles imposées par les guerres, les croisades, l'incurie de la ville et la rapacité des usuriers ont produit des chiffres si formidables, qu'on hésite presque à en établir le total d'après les données généralement admises. Si la livre parisis valait alors 27 francs, et si elle représentait, comme le veut M. Leber, une valeur réelle six fois plus élevée, c'est-à-dire 162 francs de notre monnaie moderne, les 16,000 livres parisis de dette flottante équivaudraient à 2,592,000 francs, et les 4,220 livres de rentes viagères payables annuellement, à un intérêt de 683,640 francs, soit, au denier dix, taux assez ordinaire de ces constitutions, un capital de 7 millions. Bien que la commune de Noyon fût des plus anciennes et des plus considérables[2], et qu'elle eût même servi de modèle à certaines autres villes, telles que Saint-Quentin, on conçoit difficilement qu'elle pût supporter une charge pareille et suffire à sa libération, car, pour acquitter cette dette de 9 ou 10 millions, les Noyonnais n'hésitent pas à s'imposer extraordinairement de 6,000 livres parisis par an, soit environ 972,000 francs de notre monnaie.

La forme d'imposition sera la taille ordinaire, répartie sans doute d'après la valeur locative des biens immeubles[3], et levée dans toute sa rigueur, sous peine, pour les mauvais payeurs, du bannissement, de l'emprisonnement « en Châtelet à Paris ou en autre bonne prison », et de la vente de leurs biens[4].

1. Ms. lat. 12814, fol. XXXII verso.

2. La commune de Noyon remontait aux premières années du XII[e] siècle, ou même au XI[e] siècle. Voy. Levasseur, *Annales de Noyon*, t. I[er], p. 186; Baluze, *Miscellanea*, t. VII, p. 299; *Ordonnances*, t. XI, p. 224, et Trésor des chartes, carton J 234, n[o] 1; Leber, *Hist. critique du pouvoir municipal*, p. 154; Aug. Thierry, *Lettres sur l'histoire de France*, 10[e] édition, lettre XV, p. 223, etc.

3. Voy. *Ordonnances*, t. I[er], p. 291; *Rec. des monuments du Tiers-État*, t. I[er], p. 314, et Dufour, *loc. cit.*, p. 593.

4. Cf. ap. *Recueil des monuments du Tiers-État* les pièces relatives à une liquidation que les Amiénois entreprirent vers 1315, mais au moyen d'une émission de rentes perpétuelles ou viagères, et non pas par la taille.

Point essentiel à noter : la commune, pour tous les détails de l'imposition, s'en réfère absolument au roi, ou à celui « qui y sera de par le roi », celui que « le roi y établira. » Le représentant de l'autorité royale décidera du chiffre de l'imposition annuelle et présidera au recouvrement comme à la répartition; s'il en est besoin, c'est lui aussi qui pourvoira à l'exécution des contribuables récalcitrants, qui poursuivra les privilégiés d'église, entre les mains desquels les biens patrimoniaux ne sauraient s'amortir au préjudice du reste de la commune, et qui fera « rabattre les usures » ; enfin, il rendra ses comptes « par devant les maîtres des comptes du Roi, présens aucuns des prud'hommes de Noyon, qui pour ce seront appelés. »

Cette expression toute nouvelle de « maîtres des comptes[1], substituée à celles de « gentes deputatæ », de « maîtres de la cour de France[2] » , indique bien la séparation définitive de la juridiction des finances exercée jusque sous saint Louis par des membres du parlement, ou plutôt du Conseil, que le roi envoyait, à époques fixes, tenir des sessions « in compotis ad Templum. » Cela, d'ailleurs, concorde parfaitement avec les termes de la lettre de Jean de Saint-Just, si souvent citée : « J'ai pièçà su par les anciens que ceux de la Chambre des comptes n'étoient pas résidens à Paris, si comme ils ont été puis le temps M. saint Louis. Ainçois tous les maîtres et les clercs, grands et petits, suivoient la cour du Roi, et recevoient et oyoient à ladite cour.... jusques à tant que M. Guillaume de Crépy fut chancelier (vers 1300), qui suspendit auxdits clercs leur part de ladite chancellerie, pour ce qu'ils ne suivoient plus la cour[3]. » Désormais la Chambre des comptes existe : si l'on ne trouve pas encore le terme de « Camera

1. Cf. Brussel, *Usage général*, t. Ier, p. 473.

2. Voy. l'adresse des comptes présentés en 1260 par Beauquesne et Cappy, *ap.* Dufour, p. 610 et 620.

3. Jean de Saint-Just écrivait cette lettre en 1339. Voy. *Mémorial B*, fol. 144. — Cette question des origines de la Chambre des comptes a été traitée en 1851, dans la *Revue de législation et de jurisprudence*, par M. Fr. Mérilhou, qui ferait volontiers remonter, non-seulement à 1296, mais à 1256, c'est-à-dire au temps des ordonnances de saint Louis, l'organisation définitive de la Chambre. Cf. Boutaric, *la France sous Philippe le Bel*, liv. IX, ch. 3me, p. 234-241. — Il y avait plus d'un siècle que les ducs de Normandie avaient introduit la fixité dans leur Échiquier. Voy. L. Delisle, *Bibl. de l'École des chartes*, 2e série, t. V, p. 272.

compotorum »[1], du moins rencontre-t-on partout celui de « Gentes compotorum[2]. »

Pour finir, je ne puis que signaler la comparaison à faire entre les procédés financiers que ce document de 1278 indique assez clairement, et ceux sur lesquels Colbert, quatre siècles plus tard, basa l'une de ses plus louables entreprises, la liquidation des dettes des communautés[3].

Ordinacio Noviomensis pro communia.

Vez ci l'estat de la ville de Noion. La ville doit XVI m livres, por plus ou mains, à l'estimation du maire et des eschevins, c'est à savoir : à ceus qui sunt asenez des rentes à vie[4], et à ceus qui leur ont baillez leur quemandes[5] en garde, et à ceus des quels il ont emprunté por le besoing de la ville, don nos, auditors, devons avoir les nons et les parties, que nos vos porteron.

Vez ci la délivrance ordrenée par devant nos, auditors, du conseil du maior et des jurés de Noion, au plus profitablement que l'en pourra, pour la ville aquiter, si plaist à nostre seingnor le Roy.

Premièrement, il doivent XLII^c livres et XX l. parisis de rente à vie chascun an, por laquele dette rendre chascun an la ville, du quemun assentement, s'est acordée que il paieront par taille, ceste première anée, VI^m livres, et chascun an après cele meesme summe, se celui qui i sera de par lou Roy voit que il le puissent fere, jusqu'à tant que la dette devant dite, c'est à savoir XVI^m livres et les rentes à vie, soient paiées. Et sera levée la taille par celui

1. *Ordonnances*, t. Ier, p. 461, à la date de 1309.

2. Mandement du 1er jour de l'année 1304, adressé par Philippe le Bel « dilectis et fidelibus nostris gentibus compotorum nostrorum Parisius. » — Ordre d'acquitter un mandat royal, donné par les « gentes compotorum domini Regis Parisius existentes. » (Bibl. Nat., Chartes royales, t. Ier, n°s 29 et 56.)

3. Voy. Baudry, Introd. aux *Mémoires de Foucault*, p. LXXXXII; et *Lettres de Colbert*, publ. par P. Clément, t. IV, p. XXVII à XXVII.

4. Sur les rentes à vie, voy. Thierry, *Rec. des monuments du Tiers-État*, t. Ier, p. 222 et 744.

5. M. Dufour (p. 608, note 3, et p. 646, note 1re) considère cette expression de *quemande* ou *kemandise*, aussi bien que celle de *mennaie*, comme signifiant une consignation, un dépôt de deniers remis *en warde* à la commune et restituables à ordre. — Dans une pièce de 1316, *ap.* A. Thierry, t. Ier, p. 360, lignes 23 et 30, on voit les preneurs de rentes bailler leurs deniers comptant, « ou leur quemant à nous ou à nos commant, » et la commune s'engage à fournir régulièrement les arrérages aux rentiers, « à leur commant ou au commant du dernier vivant. »

que li Roys i establira, et en contera par devant les mestres des contes le Roy, présenz aucuns des proudeshomes de Noion qui pour ce seront apelez. Et poúr ce que la ville sera trop grevée de si grant summe paier, il requièrent nostre seignor le Roy qui lour face rabatre les usures, et que ceus qui lour voudront quitter aucunes des dettes ou des rantes à vie, qui lour soient rabatues de leur somme, pour ce que il ont eu plus que chatel, et il semble à nos, auditors, que il ont achaté moult pollireusement (?) ce qu'il ont achaté puis la deffense nostre seignor le Roy, c'est à savoir puis x anz en enchà[1]. Et si est ordrené que se aucun ne voloit paier sa taille chascun an, cil qui seroit de par le Roy rendroit li cors en Chastelet à Paris ou en autre bone prisson, et vendroit de ses biens tant que sa taille seroit paiée[2], et se besoing estoit que la taille fust refaite, il la referoient par le conseil de celuy qui seroit de par le Roy. Et requiert la dite ville de Noion, par ce fesant, que il puissent marchaander et qui ne soient pas à reste pour la dette de la ville, ne que li maires ne la commune ne puissent charchier la ville de plus de dette devant que ceste soit aquitée. Et requirent li maires et li eschevin devant diz que li clers qui tiennent les héritaiges de lour peires et de lour meres, que il paient les dettes que ils deveent à la commune quant il viveent. Et ausi requirent il que il paient des biens qui lour sunt venus par eschaance de lour autres parenz[3]. Et sus le choses devant dites parlez au Roy, si vos plaist, et nos remandez sa volenté par le porteors de ces letres hativement, quer nos n'atendon gures (?) autre chose fors vostre response. En testmong de la

1. Ordonnance de saint Louis contre les Lombards, Caorcins et autres usuriers étrangers (janvier 1268), renouvelée par son successeur en 1274. *Ordonnances*, t. Ier, p. 96 et 298. Cf. Le Nain de Tillemont, t. V, p. 70 et suiv.

2. La punition ordinaire des mauvais payeurs était le bannissement ou la prison, mais on sévissait très-rarement, comme il se voit par une pièce curieuse du Supplément (J 1033, n° 17), intitulée : « Chest l'enqueste de la ville de Noion encontre mon signeur Raoul Flament, pour che que li borjois de Noion dient que si houme et tot li autre qui sont persones taillables doivent payez taille des tenemens, chenseus, terres, vignes, maisons et autres que il ont dedens la communie, où que il maignent. » L'un des témoins « requis coument li borjois requeroient de lui chele taille, dist que il li mandoient que li l'eust payé à un jor. Se il ne paioit, il le semounoient devant iaus à un jor, et quant il estoit venu, il disoient que il finast, ou il le détenroient. Il finoit, se ni fu onques détenu, ne ne vit autre détenir. » Un autre dit que, « s'il ne finoit, on le baniroit de par la vile. » Voy. *Actes du Parlement*, n° 1560 H.

3. D'après la même enquête, les seuls exempts étaient les « clers, chevaliers, puceles à marier et veves femmes. » — Sur la clause particulière aux privilégiés d'église, voy. Laurière (*Ordonnances*, t. I, p.292, note, 3me paragraphe), qui cite ce passage de Beaumanoir : « Se aucune des personnes

quele chose li maior et li jurés de Noion, par l'assentement de la comune, apelée à cloige sonnant, ont mis lour seel[1] en cest présent escrit, le diemeinche des Brandons, en l'an Nostre Seignor mil CC sexante XVIII.

A. B.

III

BIBLIOGRAPHIE.

112. — Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Marseille. Années 1870-1871. In-8, 412 p. Marseille, Barlatier-Feissat.

113. — Mémoires de la Commission des antiquités du département de la Côte-d'Or. 1re livr. du T. VIII. In-4, xxxviii-141 p., 1 grav. et 16 pl. Dijon, E. Jobard.

Compte-rendu des travaux de la commission (1869-1870). — Etude sur l'établissement de la commune et des vicomtes mayeurs de Dijon. — Description des jetons des maires de Dijon.

114. — Mémoire de la Société dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts, 1869-1870. T. XV. In-8, 394 p. Dunkerque, B. Kien.

Jean Bart, son influence, son époque, par le docteur Ad. Lebleu. — Le monastère de Steenland, par M. L. Cousin, etc.

115. — Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France. T. XXXII. 4e série, T. II. In-8, 213 p. — Bul-

dessus dites a hiretages vilains dedens le banlieue de le vile de quemune et mouvans de ladite vile, que le justiche en soit à le vile, tiex hiretages ne sont pas quites de le taille de le vile, quelque personne qui les tiegne, se li aucun de aucun de ces hiretages ne sont clamé quites par privilege. »

1. Le sceau qui manque ici, mais qui est encore appendu au compte de 1260, a été gravé dans le *Traité de glyptique*.

letin de la Société impériale des Antiquaires de France, 1870. In-8, 183 p. Paris, Dumoulin.

Le volume de Mémoires contient : Trésor de l'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune, par M. Éd. Aubert. — Lieux de refuge des anciens Helvètes, par M. Keller. — Inventaire et comptes de la succession d'Eudes, comte de Nevers, par M. Chazaud. — Inscription tumulaire d'un *civis mediomatricus*, par M. Ch. Robert.

116. — Michalowski. Origines celtiques. In-8, 44 p. Saint-Etienne, Théolier.

117. — Michel (Francisque). Le mystère de saint Louis, roi de France, publié pour la première fois d'après un ms. de la Bibliothèque Nationale. In-4, xlii-413 p. et fac-simile. Westminster.

(Impr. pour le Roxburghe-Club.)

118. — Milet (A.). Histoire d'un four à verre de l'ancienne Normandie. In-8, 47 p. Paris, Aubry.

119. — Milsant. Notes et documents pour servir à l'histoire de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon; suivis de la table méthodique des travaux renfermés dans les Mémoires de cette Académie, de 1769 à 1869. 2e édition, augmentée de diverses pièces satiriques inédites et ornée d'une planche. In-8, ii-424 p. Dijon, Rabutôt; Paris, Aubry.

120. — Molinier. Notice historique sur le droit d'accorder des grâces aux criminels, dont jouissaient autrefois le chapitre de la cathédrale de Rouen et les évêques d'Orléans. In-8, 25 p. Toulouse, Rouget frères et Delahaut.

(Extrait des Mémoires de l'Académie des sciences de Toulouse.)

121. — Morin. Note sur deux passages des Annales de Saint-Bertin expliqués à l'aide des chroniques d'Irlande. In-8, 12 p. Rennes, Castel.

122. — Mouleng. Albiac et ses coutumes. In-8, 36 p. Montauban, Forestié.

123. — Mussafia. Ueber eine altfranzösische Handschrift. In-8, 74 p. Vienne, Gerold.

124. — Notice sur l'ancienne église municipale de N.-D. du Guéodet. In-8, 30 p. Quimper, Kerangal.

125. — Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque Nationale et autres bibliothèques, publiées par l'Ins-

titut de France, faisant suite aux notices et extraits lus au Comité établi dans l'Académie des inscriptions et belles-lettres. T. XV, contenant la table alphabétique des matières renfermées dans les quatorze premiers. In-4 à 2 col. IV-521 p. Paris, Imp. Nationale.

126. — NOULENS. Documents historiques sur la maison de Galard. T. I. Gr. in-8, XLI-722 p. Paris, Aubry et Dumoulin.

127. — OLRY. Répertoire archéologique de l'arrondissement de Toul, cantons de Domèvre, Toul-Nord et Thiaucourt. In-8, 111 p. Nancy, Crépin-Leblond.

128. — OLRY. Répertoire archéologique de la ville, des faubourgs et du territoire de Toul. In-8, 94 p. Nancy, Lepage.

(Extrait des Mémoires de la Société d'archéologie Lorraine.)

129. — PARDIAC. Histoire de saint Abbon, abbé de Fleury-sur-Loire et martyr à la Réole en 1004, avec une introduction sur le xe siècle. In-8, 600 p. et portr. Paris, Lecoffre fils et Cie.

130. — PARENTEAU. Un canon de bronze du siége d'Orléans en 1428. In-8, 12 p. et pl. Nantes, Forest et Grimaud.

131. — PATRON. Recherches historiques sur l'Orléanais, ou Essai sur l'histoire, l'archéologie, la statistique des villes, villages, hameaux, églises, chapelles, châteaux-forts, abbayes, hôpitaux et institutions de l'Orléanais proprement dit, depuis l'époque celtique jusqu'à nos jours. T. I. In-8, LII-514 p.; t. II, 625 p. Orléans, Herluison.

2120. — Typographie Lahure, rue de Fleurus, 9, à Paris.

ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 9 AVRIL 1872,

Aux Archives nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. MAURY, L'UN DES DEUX VICE-PRÉSIDENTS.

(Procès-verbal adopté dans la séance du Conseil du 30 avril 1872.)

Le procès-verbal de la précédente séance est lu par le secrétaire; la rédaction en est adoptée par le Conseil.

M. le président proclame membres de la Société, après avoir soumis leur nomination à l'approbation du Conseil :

1656. M. Boulay de la Meurthe (Alfred), rue de Condé, n° 10 ; présenté par MM. Luce et J. Desnoyers.

1657. M. Meunier (Alfred), conseiller municipal à Chantilly (Oise), membre de la Société archéologique de Senlis ; présenté par MM. Paul Loyer et Thion de la Chaume.

Ouvrages offerts.

Dictionnaire topographique du département de l'Aisne, comprenant les noms de lieu anciens et modernes, rédigé sous les auspices de la Société académique de

Laon, par M. Auguste Matton. Paris, Imp. nationale, 1871. In-4. (Publication du Comité des travaux historiques et des Sociétés savantes, au ministère de l'Instruction publique.)

Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie, année 1871. Amiens, 1872. In-8.

Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin. T. XX, années 1870-71. Limoges, 1872. 1 vol. in-8.

Bulletin de la Société de statistique, sciences et arts du département des Deux-Sèvres, n[os] 7 à 12. Niort, 1871. In-8.

Mémoires de la Société de statistique, sciences et arts du département des Deux-Sèvres. 2e série. Tome VII. Niort, 1871. 1 vol. in-8.

Société de l'histoire du protestantisme français.—Bulletin historique et littéraire. 2e série, 7e année, n° 3. Mars 1872. — Id. n° 4. Avril 1872. Paris, 2 cahiers in-8.

Journal de J. Baudouin sur les grands-jours de Languedoc (1666-1667), publié par M. Paul le Blanc. Paris, Dumoulin, 1869. 1 vol. in-8.

Histoire de la ville de Clermont-Ferrand, par M. Ambroise Tardieu. Prospectus de cet ouvrage, qui comprendra 2 vol. grand in-4, avec de nombreuses gravures, au prix de 60 fr. Le 1er vol. est publié.

Correspondance et travaux de la Société.

M. de Boislisle exprime sa gratitude au Conseil, qui a bien voulu le choisir pour succéder à M. Servois dans la rédaction de l'*Annuaire-Bulletin*. Les deux premiers cahiers de 1872 sont composés et en partie corrigés; la liste des membres est tirée et sera distribuée en même temps. Dans les conditions où se trouve l'*Annuaire-Bulletin*, diminué du demi-volume qui était consacré aux Mélanges, M. de Boislisle a essayé, pour les articles de Variétés, de remédier au défaut d'espace par l'emploi d'un caractère plus fin, ce qui permettrait de donner place à un plus grand nombre de communications des sociétaires.

Tout en approuvant la bonne intention de M. de Bois-

lisle, le Conseil, d'après l'examen des deux fascicules déjà imprimés, n'est pas d'avis de continuer l'emploi de caractères aussi fins, d'une lecture difficile, et qui augmenteraient sensiblement les frais d'impression de l'*Annuaire-Bulletin*. Un membre rappelle que ce sont ces mêmes considérations qui ont fait interrompre dans l'ancien Annuaire la publication, si utile d'ailleurs, de la *Topographie ecclésiastique de la France*, par M. J. Desnoyers.

M. Pigeonneau, professeur d'histoire au lycée Descartes, remercie le Conseil de son admission au nombre des membres de la Société.

M. le comte de Cosnac fait hommage du troisième volume de son ouvrage intitulé : *Souvenirs du règne de Louis XIV*.

M. Arcelin, secrétaire de l'Académie de Mâcon, adresse le programme d'un prix proposé pour le concours de 1870, et qui est prorogé jusqu'au 25 novembre 1873, savoir : *Topographie historique de la ville de Mâcon*. En dehors de ce concours, la Société recevra tous les ouvrages inédits (lettres, sciences et arts) qui lui seront adressés sur des questions intéressant le département de Saône-et-Loire, et décernera des médailles d'argent et de bronze aux auteurs de ceux de ces ouvrages qui lui paraîtront dignes de récompense.

M. le président informe le Conseil de la détermination que lui a fait connaître M. de Mas-Latrie, de renoncer aux honoraires de 500 francs auxquels il avait droit comme éditeur de la *Chronique d'Ernoul et de Bernard-le-Trésorier*, et dont il avait reçu le mandat. En ajoutant au texte la reproduction de son Mémoire sur les *Continuateurs de Guillaume de Tyr*, il avait pensé, avec raison, donner un complément indispensable à cette chronique. Mais la publication ayant dépassé notablement l'étendue ordinaire des volumes de la Société et augmenté sensiblement les frais d'impression, M. de Mas-Latrie a cru devoir supporter, en partie, ce surcroît de dépense, et répondre ainsi aux observations faites, à ce sujet, dans une précédente séance du Conseil, comme il en avait lui-même, antérieurement, manifesté l'intention.

Le crétaire présente l'état des impressions.

Imprimerie de M. Lahure :

Monluc. T. V, feuilles 21 à 25, placards 1 à 4 de la table analytique, chez M. de Ruble.

Froissart. T. III, feuilles 1 à 27 tirées. On attend la table et les sommaires.

MM. de Ruble et Luce, présents à la séance, promettent au Conseil, le premier, que *Monluc* sera terminé vers la fin de mai, et le second, que *Froissart* le sera pour le mois suivant.

Annuaire-Bulletin. 1872, feuilles 6 et 7 en correction.

Imprimerie de M. Gouverneur :

Les épreuves de plusieurs feuilles du T. II de *Bassompierre* ont été adressées à M. le marquis de Chantérac, et des *Chroniques de Saint-Martial de Limoges*, à M. Duplès-Agier. M. Gouverneur demande avec instance une plus grande activité de la part de MM. les éditeurs, afin de pouvoir lui-même tenir sa promesse de terminer ces deux volumes pour le mois de janvier prochain.

M. de la Villegille, président du Comité des fonds, soumet au Conseil le rapport sur l'état des fonds de la Société au 1er janvier 1872, et plusieurs propositions de ce Comité.

Ce rapport, dont voici les principaux objets, sera remis à MM. les censeurs, pour leur rapport général.

1° *Budget.* Le budget adopté au commencement de l'année 1870, pour l'exercice de cette même année, se composait ainsi :

Recettes prévues.	27 500f »
Plus, un restant en caisse de l'exercice de 1869, de	5 038f 93
Formant une somme totale de	32 538f 93

Les dépenses avaient été évaluées à 28 750 fr., y compris un reliquat du précédent exercice de 2 350 fr.

Les recettes effectuées par le trésorier pendant l'exercice 1870-1871 ont été de. . . . . 34 853 f 89

Y compris la somme de 5 376 fr. 50 c., provenant de la vente des volumes de la Société, par la librairie Renouard, en 1870-1871.

Les dépenses soldées ont été de . . . . . . 32 766 f 50

Reste en caisse au 1er janvier 1872. . . . . 2 087 f 39

Reste à payer, pour l'impression du Tome VIII de l'*Annuaire-Bulletin*, et à imputer au budget de 1872, 2750 fr.

Mais dans le chiffre de 32 766 fr. 50 c. est compris le payement (frais d'impression et honoraires) des deux volumes déjà distribués pour l'année 1872, soit une somme de 9 592 fr., dont le budget de l'exercice 1872 se trouve dès à présent allégé.

En tenant compte des observations qui précèdent, le budget de 1872, préparé par le Comité des fonds, est ainsi présenté :

Recettes prévues.	30 987 f 39
Dépenses évaluées.	19 900 f »
Ce qui permet d'espérer, pour la fin de l'exercice, un boni de	11 087 f 39

A cette somme il faut ajouter celle de 500 fr., pour les honoraires de la *Chronique d'Ernoul et de Bernard le Trésorier*, refusée par l'éditeur, M. de Mas-Latrie.

Le Conseil adopte ce projet de budget présenté par le Comité.

2° *Nombre des membres de la Société.*

Au 1er janvier 1870	745
Membres reçus en 1870-1871. . . .	35
Total.	780

Dont il faut retrancher :

Décès.	23	45
Démissionnaires	22	
Au 1er janvier 1872.		735 membres.

Membres en retard pour le payement de leurs cotisations :

Pour	1870	84
	1869	14
	1869-1868	8
	1869-1868-1867	1
		107

représentant une somme de 3 510 fr.

Le Comité ne propose, et le Conseil n'adopte aucune radiation, attribuant en grande partie ces retards aux malheurs de la guerre.

3° *État des ouvrages de la Société en magasin, au 1er janvier* 1872 :

Volumes in-8	14 991, dont 193 sur vélin.
Volumes in-18	2 492
Total	17 483 volumes.

M. de la Villegille, après l'inventaire détaillé des livres en magasin, présente le même inventaire par ordre de nombre décroissant des volumes. Il fait, au nom du Comité, la proposition de ne plus laisser vendre ou échanger de volumes d'ouvrages dont il resterait moins de six exemplaires complets; appliquant d'abord cette mesure aux éditions d'*Éginhard*, de *Monstrelet* et de *J. de Wavrin*.

Cette proposition est discutée par le Conseil, et donne lieu à différentes combinaisons, qui se résument à la décision suivante :

« Lorsqu'il ne restera plus en magasin que 25 exem-
« plaires complets d'un ouvrage composé de plusieurs volu-
« mes, il ne pourra en être vendu de volumes séparés, si ce
« n'est des volumes dépassant le nombre de 25 exemplaires
« complets. Le libraire de la Société sera prévenu de cette
« décision. »

Quelques membres proposent de réserver pour les sociétaires, de préférence aux acquéreurs étrangers, les ouvrages en nombre ainsi limité, et de n'en point vendre sans l'autorisation du Conseil. Cette mesure n'est pas adoptée.

4°. *Composition du prix d'histoire pour* 1872.

Vie de saint Louis, par Joinville .	1 vol.
Orderic Vital.	5
Mémoires de Molé	4
	10 vol.

Proposition adoptée par le Conseil.

Le Conseil est informé que la librairie Renouard, tout en conservant son nom, a changé de propriétaire, et est passée entre les mains de M. Henri Loones. Les mêmes employés y restent attachés, et les anciennes conventions entre la Société de l'Histoire de France et son libraire seront maintenues sans changement.

Le Comité des fonds diffère, jusqu'à plus amples informations, le rapport sur deux propositions renvoyées à son examen.

Un membre appelle l'attention du Conseil sur le projet de reconstitution, à Strasbourg, d'une bibliothèque municipale, qui serait entièrement distincte de la nouvelle bibliothèque universitaire, en voie de formation par le gouvernement allemand. Ce projet sera ultérieurement soumis à l'examen du Conseil et du Comité des fonds.

La séance est levée à 5 heures.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 30 AVRIL 1872,

Aux Archives nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. MAURY, L'UN DES DEUX VICE-PRÉSIDENTS.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 4 juin 1872.)

Le procès-verbal de la précédente séance est lu par le secrétaire ; la rédaction en est adoptée.

M. le président proclame membres de la Société, après avoir soumis leur nomination à l'approbation du Conseil :

1658. M. le marquis de Loray, au château de Cléron, près Ornans (Doubs); à Paris, rue d'Anjou Saint-Honoré, n° 23 ; présenté par MM. de Beaucourt et Anatole de Barthélemy.

1659. M. de Romance (Fernand), rue Mézières, n° 10; présenté par MM. Egger et Alfred Gérardin.

Ouvrages offerts.

Dictionnaire topographique du département de la Meuse, comprenant les noms de lieu anciens et modernes; rédigé, sous les auspices de la Société philomathique de Verdun, par M. Félix Liénard, secrétaire perpétuel de cette Société, correspondant du ministère de l'Instruction publique pour les travaux historiques. Paris, Imp. nat., 1871, in-4. (Publication du Comité des travaux historiques et des Sociétés savantes, sous les auspices du ministère de l'Instruction publique.)

Revue des Sociétés savantes des départements, publiée par le même Comité, sous les auspices du même ministère. 5e série, tome III, janvier-février 1872. Impr. nat., 1872, in-8.

Vita Sancti Bertini metrica, Simone auctore. Vie de S. Bertin, en vers, composée par Simon, transcrite du ms. original, avec une notice préliminaire et des notes, par M. F. Morand, membre non résidant du Comité des travaux historiques. (Extr. des Documents inédits publiés par les soins du ministère de l'Instruction publique.) Paris, Imp. nat., 1872, 43 pages in-4.

OEuvres de Froissart, publiées par M. le baron Kervyn de Lettenhove (sous les auspices de l'Académie royale de Belgique). *Chroniques*. Tome XIII (1386-1389); tome XIV (1389-1392). Bruxelles, 1871-1872, 2 vol. in-8.

Id. — *Poésies*, publiées par M. A. Scheler. Tome III. Bruxelles, 1872, in-8.

Bulletin de la Société bibliographique. 3e année, janvier février et mars 1872. Paris, in-8.

Souvenirs du règne de Louis XIV, par M. le comte G. de Cosnac. Tome III. Paris, Renouard, 1872, 1 vol. in-8.

L'armée et l'administration allemandes en Champagne, par M. le baron Alph. de Ruble. Paris, 1872, 1 vol. in-12.

Rapport sur la guerre de 1870-1871. Premier bataillon de la garde nationale du canton de Conches, par M. V. A. Barbié du Bocage. Paris, 1871, 46 p. in-8.

Programme d'un concours ouvert par l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon pour l'année 1874 (médaille de 500 fr.) *Étude sur E. Mariotte*, au double point de vue biographique et scientifique. (Mariotte est né vers 1620 et est mort en 1684.)

Correspondance et travaux de la Société.

M. Guizot exprime au Conseil ses regrets de ne pouvoir être à Paris le 7 mai prochain, pour présider l'assemblée générale de la Société. Il prend toujours le plus vif intérêt à ses travaux et il voit avec un grand plaisir que les publications et l'accroissement de la Société de l'Histoire de France n'ont point trop souffert des malheurs de la guerre.

MM. Éd. Thierry, conservateur et administrateur de la Bibliothèque de l'Arsenal, Alfred Boulay de la Meurthe et Alfred Ménier remercient le Conseil de leur admission au nombre des membres de la Société.

Le secrétaire présente l'état des impressions :

A l'imprimerie de M. Lahure, les deux ouvrages sous presse, *Froissart*, tome III, et *Monluc*, tome V, n'ont pas fait de sensibles progrès depuis la dernière séance.

A l'imprimerie de M. Gouverneur, les épreuves des premières feuilles du tome II de *Bassompierre* et des *Chroniques de Saint-Martial* ont été rendues. Le Conseil invite de nouveau MM. les éditeurs à poursuivre le plus rapidement possible les publications auxquelles ils donnent leurs soins.

M. L. Delisle présente, conjointement avec M. Boulatignier, une demande de M. Salin, dont la bibliothèque a été détruite dans l'incendie du Conseil d'État, à l'effet d'obtenir du Conseil la faveur d'acquérir à prix réduit plusieurs des publications de la Société. Cette demande est renvoyée au Comité des fonds.

Le Conseil fixe l'ordre du jour de l'assemblée générale du 7 mai. En l'absence de M. Guizot, président, et de M. Bordier, premier vice-président, qui est en ce moment

en Angleterre, M. A. Maury présidera la réunion. Après son discours et après les rapports du secrétaire sur les travaux de la Société et des censeurs sur l'état des finances, M. Egger lira un mémoire sur les *Origines anciennes de la Bande Noire*.

La séance est levée à cinq heures.

II

VARIÉTÉS.

Voltaire et la censure.

Composée en 1736, sous les auspices du prince royal de Prusse, la tragédie de *Mahomet le prophète* ou *le Fanatisme* avait été retouchée plusieurs fois par le poëte, qui voulait, disait-il, en attaquant la superstition, faire ressortir toute l'horreur des crimes religieux ou politiques [1]. Avant de produire son œuvre sur la scène où l'*Enfant prodigue* n'avait point réussi, Voltaire fit, en 1741, un essai à Lille, où se trouvait une bonne troupe d'acteurs : grand succès pour la pièce, pour Mlle Clairon, à ses débuts et pour le billet, venu en guise d'intermède, de Frédéric, vainqueur à Molwitz. Encouragé par les applaudissements de plusieurs prélats qui assistaient à la représentation, et, peu après, par l'approbation du cardinal de Fleury, à qui il avait envoyé son manuscrit, Voltaire offrit enfin *Mahomet* au public parisien. La première représentation fut donnée au Théâtre-Français, le 9 août 1742, en présence des « principaux magistrats » et de quelques ministres. Si l'on en croit Voltaire lui-même [2], ni les uns ni les autres ne trou-

1. Voy., de 1736 à 1739, la correspondance avec le roi et le prince de Prusse, et une lettre à Helvétius. Cf. la dissertation de La Harpe, t. IX, p. 389 et suiv.

2. Voy. l'*Avis de l'éditeur* en tête de la pièce, et le *Commentaire historique*. — Par les rapports de police publiés en 1834 dans la *Revue rétrospective* (1re série, t. IV, p. 453 et 457), on voit que le public était d'avance très-mal disposé, et qu'il y avait eu des protestations, notamment à propos de la lettre de Voltaire au roi de Prusse.

vèrent à redire aux théories fanatiques du prophète; mais une cabale, menée par l'abbé Desfontaines, par Bonneval et « quelques hommes aussi méchants, » affecta de trouver horrible « que Mahomet ordonnât un meurtre et se servît de la religion pour encourager à l'assassinat un jeune homme qu'il fait l'instrument de son crime. » L'auteur, qui croyait que, « du temps de Henri III et de Henri IV, il leur eût sauvé la vie, » entendit crier partout que c'était une pièce pour former des Ravaillac et des Jacques Clément. Au sortir du théâtre, la cabale arriva jusqu'aux « hommes en place », qui, ne pouvant voir la représentation de la pièce, devaient en croire les rapports[1], et *Mahomet* donna lieu, pendant quelques jours, à une active correspondance, dont voici des fragments[2].

M. de Marville, lieutenant général de police, à M. de Maurepas.

Ce 13 août 1742.

...... Dussiez-vous vous moquer encore de moi, je vous dirai que l'on me mande de Paris que la pièce de *Mahomet* y fait un bruit infini, que le public en est scandalisé, et même indigné, et, par contre-coup, le lieutenant de police vilipendé. Pourvu qu'on ne m'oblige pas à la même cérémonie que mon confrère du Rh n!.......

même au même.

(*Autographe.*)

Ce 14 août 1742.

Monsieur, suivant vos conseils, j'ay été trouver hier M. le procureur général[3]. Je luy ay remis le double de *Mahomet*, en le priant de le lire avec attention, et que j'étois persuadé qu'après l'avoir lu, à quelques traits près, qu'il pourroit trouver trop hardis par rapport à l'autorité, il conviendroit luy-même que, dans toute la pièce, on n'avoit fait parler les acteurs que dans les termes convenables à leur rôle et à leur caractère. Je luy ay aussi fait entrevoir les raisons qui m'avoient obligé à permettre la représentation de la pièce sans l'approbation du censeur de la police, et je l'ay trouvé prévenu sur la meilleure, le discours de Voltaire

1. Suivant les rapports que je viens de citer (*loc. cit.*, p. 469), ce fut Desfontaines qui fit des démarches auprès de l'abbé de Fleury.

2. C'est un nouvel emprunt que je fais aux papiers de M. de Maurepas, conservés dans les archives de M. le marquis de Chabrillan.

3. Guillaume-François Joly de Fleury.

au sujet de M. le Cardinal luy étant déjà revenu. Enfin, je ne luy ay point caché combien il seroit désagréable pour moy qu'en semblable occasion, le parlement vînt à me chercher noise, d'autant plus que j'étois instruit que Voltaire comptoit retirer samedy sa pièce; qu'ainsi je croirois qu'il valoit mieux la laisser aller encore ces deux représentations, que de faire un éclat en la retirant plus tôt, et que M. le Cardinal et vous, Monsieur, m'aviez dit que sûrement on n'en permettroit point l'impression. Il m'a paru goûter mes raisons, et je me suis en allé chez le premier président[1], que j'ay prévenu sur mes inquiétudes, et qui, en me promettant de me rendre tous les services qui pourroient dépendre de luy, m'a dit de ne pas compter si fort sur les paroles de M. le procureur général, qu'il étoit homme à me faire jouer le tour, en faisant semblant de n'être pas le maître et d'en être bien fâché. Je crois qu'il m'a prédit juste, et vous en allez juger par la copie de la lettre qu'il m'a écrite après l'avoir quitté, et que je viens de recevoir. Je suis, je vous l'avoue, fort embarrassé sur le parti que j'ay à prendre, et vos ordres seuls me guideront. Vous voyez qu'il désireroit que dès aujourd'huy on fît annoncer pour jeudy une autre pièce. Je ne le puis faire sans éclat, car il faut nécessairement en prévenir les comédiens; d'un autre côté, si je ne le fais pas, M. le procureur général ne manquera pas de me jouer le tour. Mandez-moy, de grâce, la conduite que vous voulez que je tienne, les mesures à prendre en faisant annoncer aux comédiens qu'il ne faut plus que *Mahomet* soit joué, et, quoyqu'annoncé pour jeudy, qu'il faut nécessairement qu'ils donnent une autre pièce. En un mot, tirez-moy de l'embarras où je suis, et quand j'en seray dehors, plaisantez-moy tant que vous voudrez. Mon courrier attendra votre réponse, et jusqu'à ce que je l'aye reçue, je suis dans les lymbes. Je n'en écris point à M. le Cardinal, et vous êtes bien le maître, si vous le jugez à propos, de luy communiquer ma lettre . . . .

Copie de la lettre de M. Joly de Fleury, procureur général, à M. de Marville.

Lundi, 13 août 1742, à dix heures du soir.

Vous jugez bien, Monsieur, que je n'ai encore rien lu; mais, sur ce que je viens d'apprendre, je crois qu'il faut défendre la pièce. Trois personnes de ma connoissance y ont été aujourd'hui; voici ce qu'on m'a dit. C'est l'énormité en fait d'infâmie, de scélératesse, d'irréligion et d'impiété, et c'est ce que disent ceux

1. Louis le Peletier.

mêmes qui n'ont point de religion[1]. « Je suis étonné », disoit l'un pendant la comédie, « qu'on ne se lève pas pour faire finir la pièce. » — « Voilà de bonnes instructions, » disoit l'autre, « pour un Ravaillac ! » — « Il faudroit mettre l'auteur, » a dit un autre, « à Bicêtre pour la fin de ses jours. » Un homme, sortant, a trouvé son ami qui sortoit, il lui a demandé ce qu'il en pensoit; il a répondu : « Je l'ai vue trois fois » (c'est-à-dire la pièce). L'autre a répliqué : « Je ne te verrai de ma vie; d'avoir eu le courage de voir trois fois de pareilles horreurs. » Tout le monde dit que, pour avoir composé une pareille pièce, il faut être un scélérat à faire brûler. Voilà tout ce qu'on m'a dit. C'est une révolte universelle. Je finis parce que je vais me coucher.

Je suis, etc.

Post scriptum. On m'en a tant dit, que j'en oublie la moitié : que vous poursuivez les jansénistes et leurs écrits, et que vous laissez tranquille un auteur scélérat et qui vous fait triompher l'irréligion et les crimes; que la pièce est mal jouée, parce qu'il n'y a point d'acteur qui puisse jouer une telle scélératesse; qu'il faut avoir une insolence à toute épreuve pour oser donner une telle pièce.

Ce soir, on l'a annoncée pour jeudi. Ne faudroit-il point, demain, à l'annonce, en faire annoncer une autre[2] ?

M. de Marville à M. de Maurepas.

A Paris, ce 15 août 1742.

Monsieur, recevez tous mes remerciemens de la diligence avec laquelle vous avez bien voulu expédier hier mon courrier, et de la décision que vous m'avez envoyée.

J'ai suivi vos ordres de point en point. J'ai envoyé chercher Voltaire. Quoiqu'il fût au lit quand il a reçu ma lettre, il s'est levé, et est venu chez moi, avec Madame du Châtelet. Notre conversation a été trop longue pour vous la détailler. Demain, en vous faisant ma cour, j'aurai l'honneur de vous en rendre compte. Le résultat a été que Voltaire retireroit lui-même la pièce, qu'elle me seroit remise ce soir, ou demain matin au plus tard, et qu'il s'arrangeroit avec les comédiens pour tâcher d'éviter tout éclat. Il est d'une belle colère contre M. le procureur général, et Madame du Châtelet n'est pas moins fâchée. Sitôt qu'ils ont été sortis de chez moi l'un et l'autre, j'ai été chez M. le procureur gé-

1. Suivant La Harpe (t. IX, p. 392), le sentiment public fut d'abord de l'étonnement, puis de la consternation.

2. Cette lettre fut portée à la connaissance du public, qui l'approuva vivement. Voy. *Revue rétrospective*, t. IV, p. 465.

néral : je lui ai dit les ordres que j'avois reçus de vous, sans toutefois convenir que je les eusse reçus de si bonne heure, parce que, quelque diligence que j'aie faite, il étoit trop tard, quand ma conversation a été finie avec Voltaire, pour pouvoir faire dire à la Comédie d'annoncer pour jeudi une autre pièce. Mais, quoique je lui aie dit que je n'avois pas encore vu Voltaire, que je lui avois simplement écrit de venir chez moi, que je le verrois sûrement le soir ou ce matin, et qu'une chose sûre étoit que la pièce ne seroit plus jouée, il m'a paru content.

Ainsi, voilà cette grande affaire finie, dont je vous suis d'autant plus obligé, que le procureur général persiste toujours dans son dire, que la pièce est des plus dangereuses. Il n'en avoit cependant encore vu que deux actes, dans lesquels il m'a dit avoir trouvé des maximes aussi dangereuses qu'impies........

Voltaire, de son côté, envoya sa soumission par écrit à M. de Marville :

Monsieur, j'ai exécuté l'arrêt que vous avez prononcé malgré vous contre moi, et tout se passera comme vous l'avez sagement prescrit. Celui qui a le manuscrit signé de votre main, est à la campagne ; il ne reviendra qu'à neuf heures, et, si je peux sortir, j'irai lui demander ce manuscrit moi-même ; sinon, j'enverrai chez lui, et j'aurai l'honneur de vous le remettre.

Je n'ai jamais mieux senti la différence qui est entre la raison et le fanatisme, entre la connoissance du monde et la pédanterie, que lorsque j'ai eu l'honneur de vous parler[1].

La pièce fut donc retirée après trois représentations. Collé fit son oraison funèbre en une mauvaise épigramme, et le *Mercure* se dispensa de donner l'article qu'il avait promis. Quant à Voltaire, furieux, mais impuissant contre les jansénistes, les « convulsionnaires en robe longue, » et tous les ennemis qu'il sentait ou soupçonnait derrière l'explosion du sentiment public, il se hâta de partir, avec une mission secrète du cardinal, pour Bruxelles et Aix-la-Chapelle, fuyant la cabale abjecte, et portant au roi de Prusse, son maître de cœur, une copie de *Mahomet*, « tel qu'il a

1. Lettre du 14 août, *ap.* Correspondance générale. — On voit que, si Voltaire prétendit depuis que le retrait de *Mahomet* avait été volontaire, c'était là une dénégation purement politique, comme l'a dit M. Gérusez.

été joué, tel qu'il a plu aux philosophes, et tel qu'il a révolté les dévots[1]. »

Il lui était resté l'espoir que la bienveillance du cardinal et la complaisance de M. de Marville opéreraient un revirement favorable dans « une nation aussi spirituelle et aussi éclairée que la française. » Il crut même aider au mouvement et ramener le parti hostile, en dédiant *Mahomet* au pape Benoît XIX. Mais le censeur royal, Crébillon, plus scrupuleux que le Saint-Père, ne voulut jamais permettre qu'on reprît la pièce[2]. Ce fut seulement en 1751 qu'elle put reparaître au théâtre, par le crédit de Mme Denis et le pouvoir du comte d'Argenson, qui substitua le visa de d'Alembert à celui de Crébillon. Elle fut jouée « avec un prodigieux concours, » et bientôt l'interprétation passionnée de Lekain lui assura la vogue.

1. « C'est l'aventure du Tartufe, » écrit-il à Frédéric. « Les hypocrites persécutèrent Molière, et les fanatiques se sont soulevés contre moi. J'ai cédé au torrent sans dire un seul mot; si Socrate en eût fait autant, il n'eût point bu la cigüe. J'avoue que je ne sais rien qui déshonore plus mon pays que cette infâme superstition, faite pour avilir la nature humaine. Il me falloit le roi de Prusse pour maître, et le peuple anglois pour concitoyen, etc. » (Lettre du 29 août. — Cf. lettres du 22 août au cardinal de Fleury; du 1er septembre, à M. de Cideville, etc.)

2. Cependant Voltaire gagna de M. de Maurepas et de M. de Marville qu'on tolérât l'impression et la distribution publique : ses relations diplomatiques avec le cabinet du premier ministre ne lui furent pas inutiles pour obtenir cette concession. Voy. la *Revue rétrospective*, t. V, p. 38, 69, 74, 77, 219, etc.; et la lettre du mois de novembre 1742, à M. d'Argental.

(*La suite prochainement.*)

III

BIBLIOGRAPHIE.

132. — Paulinier (l'abbé). Gui, de Montpellier, fondateur de l'ordre du Saint-Esprit. Son œuvre, sa règle, destinées de l'ordre du Saint-Esprit après sa mort. In-8, x-98 p. Montpellier, Boehm.

133. — Perrens. Éloge historique de Sully, considéré comme homme public et comme écrivain. Discours qui a obtenu le prix d'éloquence décerné par l'Académie française dans sa séance publique annuelle du 28 novembre 1871. In-4, 60 p. Paris, Firmin-Didot.

134. — Perthuis et de la Nicollière. Armoiries de la ville de Nantes. In-8, 16 p. Nantes, Forest et Grimaud.

(Extrait de la Revue de Bretagne et de Vendée.)

135. — Pierru. Notices biographiques des marins célèbres de Saint-Valery-sur-Somme. In-8, 123 p. Abbeville, Briez, Paillart et Retaux.

136.—La Pragmatique sanction de saint Louis. Réponse à la *Bibliothèque de l'École des Chartes*. In-12, 71 p. Paris, Lecoffre.

Réponse à l'article de M. P. Viollet : *Examen critique d'un ouvrage de M. Gérin sur la Pragmatique sanction de saint Louis.*

137. — Pigeotte. Manuscrit autographe du commentaire de Pierre Pithou sur la coutume de Troyes. In-8, 32 p. Troyes, J. Brunard.

138. — Plaine (D. Fr.). Le siége de Rennes par les Anglais (3 octobre 1356-4 juillet 1357). Authenticité du prodige de la mine de Saint-Sauveur. In-8, 42 p. Rennes, Verdier.

(Extrait de la Revue de Bretagne et de Vendée.)

2166. — Paris. — Typographie Lahure, rue de Fleurus, 9.

ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

I.

PROCÈS-VERBAUX.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 7 MAI 1872,

aux Archives nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. A. MAURY, MEMBRE DE L'INSTITUT, DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ARCHIVES, L'UN DES DEUX VICE-PRÉSIDENTS, EN L'ABSENCE DE M. GUIZOT, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 4 juin 1872.)

Discours de M. A. Maury, remplissant les fonctions de président.

Rapport de M. J. Desnoyers, secrétaire, sur les travaux de la Société, depuis sa dernière assemblée générale, tenue en mai 1870.

Rapport de MM. le baron de Watteville et Aubert, censeurs, sur les comptes des recettes et dépenses de la Société pendant les années 1870-1871.

Les conclusions du rapport des censeurs, approuvant la gestion et les comptes de M. le trésorier pendant ces deux exercices, sont mises aux voix par M. le président, et adoptées par l'Assemblée.

L'heure avancée ne permet pas d'entendre la lecture d'un mémoire de M. Egger.

Élections.

Sont élus, à la majorité des suffrages, et proclamés par M. le président membres du Conseil :

MM. De Boislisle.	MM. A. Maury.
Boulatignier.	A. Passy.
Guadet.	Rathery.
De la Villegille.	Ravenel.
Henri Martin.	De Ruble.

Sont élus censeurs :

MM. le baron de Watteville et Aubert.

La séance est levée à 6 heures.

Discours de M. Alfred Maury, l'un des deux vice-présidents, remplissant les fonctions de président.

Messieurs,

L'absence de notre illustre Président, celle de M. Henri Bordier qui occupe si légitimement le fauteuil de la première vice-présidence, m'appellent subitement à l'honneur de porter ici la parole. J'aurais reculé devant cette tâche, si je n'avais compté sur votre indulgence. J'en ai d'autant plus besoin, que vous seriez en droit d'attendre de moi davantage. Cette séance annuelle reçoit en effet une solennité particulière, bien que douloureuse, des terribles circonstances que la France vient de traverser. C'est la première fois que nous nous réunissons en assemblée générale depuis les malheurs qui ont accablé notre cher et généreux pays.

Deux années se sont écoulées sans que votre Conseil d'administration ait pu vous convoquer pour entendre l'exposé de vos travaux, le compte rendu de vos finances et l'annonce des pertes que vous avez éprouvées.

Dieu merci ! au milieu de tant de ruines, notre Société n'a eu à subir aucun dommage matériel; elle a conservé sa bibliothèque, les collections de ses publications déjà si nombreuses; elle s'est retrouvée, après la guerre étrangère et la guerre civile, presque aussi prospère qu'elle l'était auparavant. Dès que l'ordre et le calme sont rentrés dans notre cité, elle a pu reprendre le cours de ses impressions et poursuivre tranquillement son œuvre, qui avait été ralentie, non réellement suspendue.

Mais, hélas! en revanche, que de morts il nous faut aujourd'hui compter! Notre Société, qui est une famille, une famille littéraire, n'a pas plus été épargnée que tant d'autres familles désolées qui ont laissé les leurs sur les champs de bataille. Jamais nous n'avions été plus cruellement frappés, jamais, dans un si court espace de temps, des vides plus multipliés et plus effrayants ne s'étaient produits dans notre liste. Votre président intérimaire voudrait avoir un talent qui lui fait défaut pour rendre toute l'étendue de vos regrets et l'émotion avec laquelle nous nous trouvons réunis après de si dures épreuves.

A ces deuils s'ajoute celui de la patrie humiliée et vaincue, en sorte que ce n'est pas seulement un long nécrologe que j'ai à vous lire; il me faut encore adresser des adieux à ceux que nos désastres ont privés de leur place au foyer de la grande famille française.

Ah! messieurs, la mort a sans doute des coups bien poignants et bien inopinés; mais, quels qu'ils soient, ils nous affligent, sans absolument nous surprendre. Nous savons trop que chacun doit payer tôt ou tard le fatal tribut; nous nous attendons à nous séparer un jour ou l'autre de celui-là même que nous avons le plus estimé, le plus aimé, le plus admiré, et à laisser, à notre tour, nos études et la vie. Mais il y a un être dont nous ne voulons, dont nous ne pouvons imaginer la destruction ni la fin : c'est la France, c'est notre pays. Celui-là, nous lui accordons le privilége d'une éternelle jeunesse et d'une confiante immortalité. La France, qui fait l'objet de notre culte, la France dont l'histoire entretient

nos travaux et soutient nos efforts, nous n'avions pas la pensée qu'elle pût jamais succomber. C'est à elle que nous laissions comme le soin de relever nos morts et de leur donner la sépulture, parce que nous la croyions à l'abri des coups qui viennent soudainement briser nos existences précaires. Nous nous attendions à la retrouver, chaque année, aussi entière et aussi vivante que par le passé.

Eh bien! nous avons été amèrement déçus. La France n'a pas péri, je le veux bien, mais elle a été frappée au cœur! N'est-ce pas périr en partie que de perdre une portion de soi-même? Depuis notre dernière assemblée générale, notre pays n'a-t-il point été mutilé et amoindri? Et à cette heure, nous ne trouvons plus serrés autour de son drapeau tous ceux qu'il abritait naguère. Deux de nos plus chères et plus sympathiques provinces nous ont été enlevées par la force. Des milliers de nos frères ont été jetés en proie au vainqueur!

Cette séparation, messieurs, qui nous touche dans une commune et mutuelle affection, n'est-elle pas plus déchirante encore que la perte d'un confrère ou d'un ami? Car nous ne l'avions pas soupçonnée, nous ne nous étions jamais arrêtés à sa possibilité, elle dissipe la plus vivace de nos illusions, à savoir que nous étions invincibles sur notre territoire et dans notre unité. Inscrivons donc un tel malheur au premier rang de nos deuils et donnons à ceux qu'il dépouille d'une patrie l'ardent témoignage de notre affection et de notre amour.

Toutefois, si une politique inexorable, empruntée à d'autres âges, enlève à nos frères d'Alsace et de Lorraine l'indépendance et la libre disposition d'eux-mêmes, elle ne saurait réussir à leur arracher les sentiments français et les glorieux souvenirs d'une union de plus de deux siècles. Or, c'est par les sentiments que subsiste ce qu'il y a de plus noble et de plus durable en nous. Les sentiments communs constituent, pour ainsi parler, une seconde patrie, la patrie intellectuelle. Celle-là se joue des annexions et brave les conquêtes. Telle est la patrie, Messieurs, dont nos compatriotes d'hier demeurent citoyens avec nous. Nous les y retrouverons, les frères qui nous ont quittés, de même que la mère ou l'épouse auxquelles ont été arrachés les plus tendres objets de leur affection, pensent les retrouver dans un monde meilleur.

Et cette existence invisible, où l'âme pieuse espère revoir ceux qu'elle a perdus, la sphère où nos études nous transportent n'en est-elle pas une frappante image, et comme un précieux avant-goût? A la distance à laquelle nous nous plaçons des événements, à la hauteur à laquelle nous nous élevons au-dessus des agitations et des luttes, les passions mesquines, les colères et les rancunes misérables de l'égoïsme blessé ou de l'ambition déçue ne nous atteignent pas; nous jugeons les choses avec une sérénité douce et une impartialité sincère; nous n'apercevons plus des hommes, même en racontant leurs travers et leurs erreurs, que la part qu'ils ont eue dans le développement social et la marche de l'humanité; nous n'avons pas contre eux de ces grandes injustices dont notre faiblesse nous rend si souvent coupables envers nos contemporains, de ces préventions systématiques que l'esprit de parti nous inspire et qui trompent la crédulité.

En un mot, dans la contemplation calme et assidue du passé, nous prenons des habitudes de modération et d'équité qui rappellent ce genre de félicité que se promet le sage, quand, dépouillé d'une enveloppe corruptible, il pourra, au sein de l'éternelle intelligence, contempler l'univers, tout en ne participant pas à ses défaillances, et suivre les destinées d'ici-bas sans ressentir les maux qu'elles entraînent pour ceux qui s'y mêlent.

Oui, c'est l'histoire qui nous assure l'immortalité, car c'est elle qui sauve de l'oubli les hommes et les choses; elle fait revivre les existences les plus ignorées et les circonstances les plus fugitives; elle nous met en commerce de pensées et presque d'actions avec ceux que des milliers d'années séparent de nous; elle établit la chaîne qui lie les siècles entre eux, et elle ne permet de périr à rien de grand, de beau et de bon. C'est de ce soin de ressusciter des existences qui ont été brisées, des vies qui furent brusquement interrompues, des œuvres trop tôt abandonnées, que nous sommes incessamment occupés; nous poursuivons les moindres manifestations de l'activité de nos pères, les vestiges en apparence les plus insignifiants de leurs projets et de leurs actes.

Et comment, avec une telle mission, manquerions-nous au devoir de rappeler à votre souvenir ceux que la mort nous

a récemment ravis? Il y en a d'illustres, et d'autres dont les services ont été plus modestes; il y en a que vous connaissiez tous, et d'autres qui ont passé près de vous, sans attirer votre attention; mais tous, à des degrés divers et dans la mesure de leurs forces, ont pris part au labeur commun; tous ont contribué à seconder notre œuvre de leurs efforts et de leurs ressources; tous méritent d'avoir ici une place dans cette énumération funèbre, dont j'aurais voulu abréger la douloureuse lecture, si, en voulant être court, je n'avais craint d'être ingrat.

Le premier dont j'ai à vous parler, tant à raison de la notoriété de son nom que parce que sa mort, arrivée le 8 mai 1870, est celle qui a suivi le plus immédiatement notre dernière séance générale, c'est M. Villemain. Je n'entreprendrai pas d'analyser ses ouvrages; vous les avez certainement lus, pour la plupart; ils sont aujourd'hui dans toutes les bibliothèques, et les meilleurs ont pris rang parmi nos classiques. Car M. Villemain a été l'un des maîtres de l'éloquence contemporaine. Rien n'égale l'éclat éblouissant de son style, le tour heureux de sa parole et l'agrément de son esprit. En interprétant avec la critique la plus fine et le goût le plus sûr les chefs-d'œuvre de l'antiquité et des temps modernes, il s'était passionné pour l'histoire de notre littérature.

L'étude de cette histoire qu'il faisait dans une chaire à laquelle il donna le retentissement d'une tribune, le conduisit à celle des hommes et des événements politiques. Il composa une histoire de Cromwell et s'essaya à peindre la lutte de la papauté et de l'empire.

Peut-être son talent incomparable d'écrivain et sa verve mordante et spirituelle se trouvaient-ils trop à l'étroit dans la méthode sévère et les procédés plus minutieux d'exactitude que l'histoire réclame. Il ne rencontrait pas là le terrain le plus propre au déploiement de son génie. Nous séduisant encore plus par la parure de son langage et le brillant de ses traits, que par la vigueur de sa pensée, il perd dans la discussion des faits une partie de ses avantages.

Aussi saisit-il toutes les occasions de les reprendre; dès que les événements qu'il retrace laissent un libre cours à son éloquence, il abandonne le menu détail des choses et

nous entraîne aisément avec lui. Condamné par son sujet à voiler les charmes de son esprit, il les découvre de temps en temps comme à la dérobée, rappelant ces beautés orientales qu'une coutume jalouse oblige à se voiler le visage, et qui, poussées par une coquetterie bien naturelle, soulèvent quelquefois leur bandeau pour laisser voir aux passants leur piquante et gracieuse figure.

Cependant, ceux qui cherchent dans l'histoire ce qu'elle offre de plus sérieux et de plus sévère, s'ils ne sont pas satisfaits complétement en lisant les pages de M. Villemain sur Cromwell et Grégoire VII, y admirent néanmoins l'art avec lequel l'auteur rapporte, dispose et groupe les faits et le mouvement qu'il sait leur donner.

M. Villemain redevient lui-même, quand, pour raconter des événements contemporains, il interroge ses propres souvenirs et nous peint la société où il a vécu. Cette forme de l'histoire, en France éminemment nationale, où l'anecdote trouve sa place à côté du compte rendu d'une négociation, de la relation d'une campagne militaire, où l'intrigue se trahit à côté du récit d'une démarche loyale et d'un service officiel, les Mémoires, en un mot, M. Villemain y excelle, et ses *Souvenirs contemporains* ont obtenu un légitime succès.

Peut-être, avec la mobilité, je dirai plutôt l'excitabilité de son caractère, ce grand écrivain se laisse-t-il un peu trop aller à la vivacité de ses impressions. C'était une de ces organisations facilement émouvables, qui subissent fortement les plus légères influences, un de ces hommes pour lesquels la contradiction est un acte d'hostilité, l'indifférence, de la haine, et la critique, presque une offense. La souffrance physique le rendait de temps à autre inconstant et ombrageux, et si sa pensée avait toutes les grâces et toutes les séductions d'une jolie femme, elle en avait aussi un peu les caprices.

Chez M. Villemain, rien de cette impassibilité nécessaire aux épreuves de la vie publique qu'il a pourtant recherchée. Il y fut appelé de bonne heure par son illustration littéraire. Elu député en 1830, nommé quelques années plus tard à la Chambre des Pairs, il siégea à deux reprises différentes dans le Conseil du roi Louis-Philippe. Ce ministère de l'instruction publique durant lequel il accorda aux let-

tres, aux études historiques, un patronage efficace et fécond, brisa sa santé et ébranla un instant son intelligence, sans lui faire perdre pour cela rien de son éclat. Son âme ne se releva jamais des déceptions qu'elle avait éprouvées.

Dépouillé par les révolutions des honneurs dus à ses talents, il s'enferma avec dignité dans la vie la plus modeste, redoubla d'ardeur au travail, et composa quelques-uns de ses meilleurs livres. Je me le rappelle tel que je l'apercevais alors, dans sa retraite studieuse de l'Institut. Quoique chargé d'années, courbé par les infirmités, il était toujours actif par la pensée; il cherchait, entouré des soins d'une tendre fille, à tromper ses tristesses et ses amertumes par le culte solitaire des grands orateurs qu'il s'était proposés pour modèles. De temps à autres, des éclairs de sa vive intelligence illuminaient son œil, habituellement morne et inquiet; il fuyait tous ceux auxquels un long commerce ne l'avait pas habitué, tenté qu'il était de prendre pour une curiosité indiscrète et même malveillante les témoignages de respect et d'admiration qu'il inspirait. Tout, dans le nouvel ordre de choses, lui apparaissait sous de sombres couleurs, et le crêpe que des douleurs privées lui avait fait souvent prendre, semblait envelopper à ses yeux tous les objets. Lui, qui confondait si facilement ses propres infortunes avec celles de la France, combien n'aurait-il pas été atterré par nos désastres, dont la mort lui épargna de quelques mois le navrant spectacle!

Un jour, à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, où j'avais l'honneur de l'avoir pour confrère, il s'entretenait avec moi des matières les plus graves et les plus délicates. Il jugeait mes opinions trop indépendantes et mon faible savoir trop hardi. Lui, vieux champion de la liberté de la presse et l'ancien adversaire des lois de septembre, il redoutait dans le domaine philosophique cette liberté qu'il avait réclamée et défendue à la tribune, dans l'ordre politique; il exprimait ses craintes que, si le peuple s'éloignait des enseignements d'un Bossuet et d'un Fénelon, il ne retournât à la barbarie, n'ayant plus ni frein moral ni aspirations célestes, et ne fût ravalé au niveau de la brute, qui n'a d'autre idéal que la satisfaction des besoins matériels; lui qui avait un sentiment si vif des droits et des franchises de l'intelligence, il était préoccupé qu'on ne fît servir l'intelligence à se dé-

pouiller elle-même de ce qui fait sa puissance et sa grandeur. Avec de tels sentiments, combien n'aurait-il pas été épouvanté, s'il lui eût fallu entendre ces discours insensés et incendiaires qui se donnaient, l'an dernier, à pareille époque, pour la voix du peuple, et assister à ces scènes d'horreur qui se sont passées dans nos murs !

Que de choses j'aimerais encore à vous dire sur M. Villemain, afin de vous le faire mieux connaître et de suppléer quelque peu au désappointement que vous éprouvez en ne trouvant pas ici celui qui était si naturellement appelé à prononcer son éloge ! M. Guizot, que nous voudrions posséder en ce moment, a été à la Sorbonne, comme dans les Chambres, son émule de gloire et d'éloquence. Plus heureux et plus fort, il a traversé les orages qui ont emporté tant d'autres athlètes. Il ne s'est point ému des injustices et des ingratitudes passagères, et, devant le flot montant des passions populaires, il s'est retiré, la tête haute et l'âme fière, attendant que la postérité se fît pour lui. Et, par un rare privilége, il peut aujourd'hui, dans une verte vieillesse, qui n'a rien diminué de sa vigueur intellectuelle et de son activité, recevoir l'hommage unanime de notre admiration pour ses talents et pour ses œuvres et reconnaître parmi ceux qui le lui décernent, plus d'un adversaire et d'un rival d'autrefois.

Au reste, ce n'est pas dans cette enceinte que M. Villemain peut être loué comme il convient ; c'est à l'Académie française, dont il a été l'incarnation la plus éclatante et la plus complète, qu'il appartient d'adresser à sa mémoire le tribut qui lui est dû. Sa place n'a pas encore été occupée, puisque le savant éminent, l'auteur de ce que la France peut désormais appeler *son Dictionnaire*, sans cesser de posséder celui de l'Académie, n'est pas encore venu solennellement prendre possession du fauteuil où s'assit le grand écrivain. C'est M. Littré, chez lequel l'érudition la plus profonde s'unit à l'énergie et à la précision du style, qui seul saura vous faire comprendre, Messieurs, tout ce que notre Société, tout ce que le pays perd en M. Villemain.

M. Prosper Mérimée, que la mort nous enlevait quatre mois après cet illustre collègue, a laissé aussi un beau nom dans les lettres. Il n'avait pourtant rien de commun avec le maître près duquel il siégeait à l'Académie. Ce n'est pas que

la nature se fût montrée moins prodigue à son égard, mais elle l'avait fait autrement. Fils d'un peintre estimé et instruit M. Mérimée hérita de son père un vif sentiment des arts. Il dessinait à ravir; il savait l'architecture; il raisonnait peinture avec compétence et autorité. Aussi, de bonne heure, étudia-t-il nos antiquités et nos vieux monuments, dont il devint plus tard une sorte de tuteur, sous le titre d'Inspecteur général des monuments historiques. Il nous a laissé sur eux plusieurs volumes de notes de voyages qui valent mieux que bien des traités. Il parlait les langues avec facilité, l'anglais, l'italien, l'espagnol, le russe même, qu'il apprit dans l'âge mûr et dont il surmonta toutes les difficultés. Mais ses prédilections furent pour cette littérature qu'on appelle légère, quoique beaucoup de gens en fassent fort lourdement. Il avait une riche imagination que l'observation et les voyages développèrent encore, mais il veillait sur ses écarts. Contenu et châtié dans son style, sobre dans ses conceptions, il ne tirait pour ainsi dire qu'une à une les perles qu'il avait amassées dans son écrin littéraire, et c'est ainsi qu'il a composé une série de nouvelles, petits bijoux qui s'appellent *Colomba*, *la Vénus d'Ille*, *Mateo Falcone*, *l'Enlèvement de la redoute*, *le Vase étrusque*, *Arsène Guillot*, *Carmen*, etc.

Tandis que M. Villemain aime à faire montre de son esprit, de la souplesse et des ressources merveilleuses de sa parole, M. Mérimée nous livre avec une sorte de parcimonie les produits de son goût. Son langage est toujours du meilleur ton, même quand il effarouche quelque peu par l'intimité des détails ou l'indiscrétion du sujet; car il n'avait pas seulement observé le grand monde, le petit monde, le pauvre monde, celui des châteaux, des camps et des chaumières; les boudoirs, les entre-sols n'avaient pas pour lui plus de secrets que les salons. Donc, il n'ennuie jamais, et loin de coudre les historiettes les unes aux autres, comme le fait Schehérazade dans les *Mille et une nuits*, on le trouve trop court, tant il vous a charmé, et le lecteur voit à regret finir en quelques pages le roman qu'il a dévoré.

Si les œuvres de M. Villemain peuvent se comparer à un parterre émaillé de fleurs aux couleurs les plus éclatantes, quoique les plus nuancées, dessiné avec art et où tout est habilement ménagé, celles de M. Mérimée ressemblent à de

frais bouquets où la violette se marie à la rose, fleurettes élégantes dérobées d'un joli massif ou cueillies au détour d'une allée. On les respire à son aise; on les prend et on les quitte, quand on veut. C'est lui sans doute qui a arrangé ces bouquets, mais le jardin ou la prairie lui en ont fourni tous les éléments. Nulle corolle, nulle feuille, nulle tige qui soit artificielle : tout est vrai, tout est réel. Le canevas seul est la création de l'auteur ; les matériaux appartiennent à l'histoire et à la biographie. Il rend merveilleusement la couleur locale et peint avec une vérité si saisissante les mœurs de certains pays, de l'Espagne, de la Corse, de l'Illyrie, qu'on s'y dirait transporté, et que les indigènes mêmes ont pu croire qu'il avait simplement traduit quelques-uns de leurs livres.

Avant de se mettre à l'œuvre, M. Mérimée lisait les légendes, les chroniques, les correspondances et les mémoires; c'étaient là ses collaborateurs; puis il prenait la plume et écrivait sous leur dictée. La *Jacquerie*, les *Chroniques du règne de Charles IX* n'ont point été composées autrement. Aussi, quand, laissant la fiction, il passa à l'histoire proprement dite, n'eut-il point à changer sa manière ; il continua à conter, seulement il n'inventa plus ! Son *Essai sur la guerre sociale*, son *Histoire de Don Pèdre Ier de Castille*, ses *Faux Démétrius* ont tous les mérites d'une inimitable narration.

Ne lui demandez pas d'exposer la moralité des faits, de pénétrer les causes profondes des événements et d'indiquer les grandes lignes d'un horizon politique. Cela n'est pas son affaire de conteur. Il se soucie d'ailleurs médiocrement de rendre son public plus raisonnable et meilleur, car il a peu d'estime pour l'espèce humaine et il est même enclin à la noircir, afin peut-être de se donner le droit de la mépriser davantage. C'est qu'il avait longtemps vécu dans la société de Beyle-Stendhal, un esprit fin et pénétrant, mais auquel manquaient la sensibilité et l'ardeur du bien, qui croyait fortifier l'âme en la refroidissant, et qui rappelle un certain physiologiste anglais auquel était venue la singulière pensée qu'on pourrait prolonger indéfiniment la vie d'un homme, en desséchant son corps par degrés, le réduisant à l'état de momie ; eût-on voulu l'animer davantage, il aurait suffi d'un peu de chaleur et d'humidité.

M. Mérimée affectait l'insensibilité, mais il n'était rien moins qu'indifférent, au ridicule surtout; et, en dépit de ce

travers, il était bon, aimable, loyal, du commerce le plus sûr. Il affichait un scepticisme railleur, mais avait des superstitions qui trahissaient son besoin de foi. Il n'accordait pas aisément son intérêt; toutefois on pouvait y compter, quand il vous l'avait une fois témoigné. Il rendait sans ostentation des services plus grands et plus nombreux que bien de bruyants philanthropes, et n'aurait jamais désavoué un ami, même au risque d'encourir un mois de prison.

Modeste, sans être pour cela privé de la conscience de son talent, M. Mérimée ne rechercha pas les honneurs, qui vinrent le trouver, et qu'il dut plus d'une fois aux hasards d'un attachement de société ou d'une amitié de jeunesse. On l'eût dit décidé à se soustraire à ceux qui l'auraient mis le plus en évidence. Sénateur sous le dernier régime, il refusa un jour le ministère des Beaux-Arts, qui lui était offert, et on ne le vit jamais briguer les succès de la tribune.

Entouré de ses livres rares, de ses collections d'art, dont il destinait l'héritage à nos musées, et qui ont été anéantis sous la Commune, dans sa demeure incendiée, il semblait appelé à pousser fort loin une existence qu'il avait su défendre contre toutes les émotions et les fatigues. Mais une maladie mortelle le minait au milieu de son bonheur solitaire. Il lutta longtemps, il s'attacha à la vie avec ténacité. Fixé sous le doux ciel de la Provence, soigné par deux amies dévouées, il ne fit plus que de rares apparitions à Paris, dont il fuyait l'agitation; son œil perspicace y entrevoyait les catastrophes qui devaient faire disparaître la cour brillante à laquelle son affection pour une souveraine l'attachait, plus que les plaisirs.

Nous avons perdu M. Mortimer-Ternaux depuis M. Mérimée. Alors que, dans notre siècle, l'étude des lettres et de l'histoire a porté tant de gens aux affaires, c'est au contraire par la connaissance des affaires que M. Ternaux fut conduit à s'intéresser à l'histoire. Héritier d'un nom célèbre dans les fastes de l'industrie et qui avait marqué dans nos assemblées représentatives, il fut appelé jeune encore au Conseil d'État, et y occupa les fonctions de maître des requêtes. Élu député du département des Ardennes sous la monarchie de juillet, il prit une part active aux travaux de diverses législatures, et siégea au conseil général de la Seine. Après 1848, la con-

fiance et l'estime des électeurs l'investirent d'un nouveau mandat; il fit partie de l'assemblée Constituante et de l'assemblée Législative.

Rejeté de la carrière politique par le coup d'État, il se tourna vers l'étude du passé. Il entreprit de faire, pièces en mains, l'histoire de cette époque terrible où l'échafaud se dressa à la place du trône, où la dictature de la Convention, tremblant elle-même devant l'audace de quelques hommes, succéda à l'autorité jadis absolue d'un monarque qui n'avait jamais su en user. M. Ternaux était frappé de l'infidélité du tableau qu'on se plaisait à faire du régime de la Terreur, depuis que ceux qui en avaient tant souffert n'étaient plus là pour protester. Il demanda aux documents authentiques la réfutation de ces récits mensongers dans lesquels, à force d'artifices, de réticences et de sophismes, on parvient à nous faire prendre pour des bienfaiteurs de l'humanité et des modèles de patriotisme, ceux qui immolèrent les représentants les plus purs de la vertu et de la science et firent à la société française de si profondes blessures, qu'elles ne sont point encore, à cette heure, cicatrisées.

M. Mortimer-Ternaux, qui réclamait pour son pays un gouvernement libre et honnête, avait horreur des excès révolutionnaires, et, en nous retraçant les scènes épouvantables de la Terreur, il voulut nous rappeler qu'il y a deux pentes qui conduisent au désordre et à la tyrannie : l'une, où nous poussent les courtisans et les serviteurs égoïstes du pouvoir abandonné sans contrôle à un seul ; l'autre, sur laquelle se précipitent, au risque de rouler dans l'abîme, les adulateurs intéressés de la multitude.

Aussi, loin de dissimuler, comme l'avaient fait quelques-uns de ses devanciers, sous des guirlandes de lauriers et de fleurs les flots de sang que la Terreur a versés, M. Mortimer-Ternaux nous oblige-t-il à compter les cadavres des victimes. Son livre, que la mort ne lui a point permis d'achever, et dont les premiers volumes lui avaient valu la distinction enviée de membre de l'Académie des sciences morales et politiques, est écrit avec simplicité et avec conscience.

La vie publique, que l'auteur semblait avoir abandonnée, est venue l'arracher à ses recherches, quand déjà la maladie ébranlait sa forte constitution. Élu, l'an dernier, à l'Assemblée nationale, il a abordé deux ou trois fois la tribune ;

mais ses jours étaient comptés; et, peu de mois après, il emportait dans la tombe les regrets de tous ceux qui l'ont connu.

M. Alphonse Feillet peut être regardé comme une victime de ces fureurs révolutionnaires que M. Ternaux a suivies dans leurs plus sinistres manifestations. Les nombreux matériaux qu'il avait patiemment amassés pour une nouvelle édition des œuvres du cardinal de Retz, furent dévorés, l'an dernier, par la flamme qu'une rage insensée portait dans nos plus magnifiques édifices. Le chagrin qu'il en ressentit acheva d'épuiser son organisation délicate, et il expira, quand il avait déjà courageusement repris l'œuvre qui lui coûtait tant de recherches, et qu'un instant a suffi pour anéantir. M. Feillet s'était fait une juste réputation par son bel ouvrage intitulé : *La misère au temps de la Fronde*, où les qualités de l'historien se montrent unies aux mérites de l'écrivain. Nous avons, au moins, la consolation d'espérer que le savant d'un goût sévère et d'une érudition aussi scrupuleuse que précise, sous la direction duquel notre jeune et sympathique collègue avait fait paraître la première partie des œuvres du trop fameux coadjuteur, n'abandonnera pas une si estimable entreprise, et qu'une autre main achèvera dignement ce que la mort a interrompu.

Les quatre collègues dont je viens de vous rappeler la vie, ont non-seulement aimé l'histoire, ils composèrent, comme vous le voyez, d'excellents ouvrages, qui serviront à ses progrès. M. Ernest Baroche, lui, n'a laissé qu'une seule page d'histoire, mais elle est sublime et écrite de son sang.

Vous n'avez pas oublié, Messieurs, cet héroïque commandant de mobiles, qui, lors du siége de Paris, soutenait au Bourget une lutte désespérée, ramenait au feu ses hommes ébranlés, décimés, s'élançait à l'ennemi, et tombait en criant : « Camarades, je veux vous montrer comment on se fait tuer ! » Cet émule des d'Assas et des Latour-d'Auvergne était notre collègue. Fils d'un ministre qui a occupé une grande place dans notre histoire parlementaire et administrative, et dont la douleur ne put survivre au coup dont mourait son enfant, Ernest Baroche, au moment d'expirer, a ceint son front pâlissant de lauriers si noblement moissonnés, qu'on ne saurait plus les en détacher, pour aller, par une curiosité

inquiète, y ajouter ce qu'a pu être sa vie. Une telle mort en dit plus que de longues biographies, et les dernières paroles du soldat révèlent l'homme tout entier.

Quand un pays a de tels défenseurs et trouve des sacrifices aussi héroïques, peut-on dire qu'il est amolli et dégénéré ? Ah ! messieurs, ce n'est pas la bravoure devant l'ennemi qui nous manque. La fortune a pu nous être contraire, la prévoyance a pu nous faire défaut, mais notre antique valeur ne s'est pas en réalité démentie. Ce qui défaille trop souvent chez nous, c'est ce que j'appellerai le courage de la paix ; c'est le sentiment du devoir, non de ce devoir qui s'accomplit en un moment d'enthousiasme, mais de ce devoir patient et réfléchi, devoir de tous les jours, devoir du travail, devoir de l'emploi, devoir même des honneurs, car il n'y a d'honneurs vrais et mérités que ceux qui en imposent. Savoir se vaincre, vaincre son incurie, sa frivolité, sa paresse et son égoïsme, voilà une victoire plus difficile encore que celles qui s'obtiennent sur les champs de bataille, parce que, dans cette lutte solitaire de l'âme contre ses propres faiblesses, il n'y a pas de spectateurs pour applaudir à notre triomphe et de couronne à attendre pour nos succès. Honorons donc ceux qui, comme un autre collègue dont j'ai maintenant à vous entretenir, consacrèrent toute leur vie à un labeur pénible et souvent ingrat, sans recevoir, en retour, les témoignages publics de la reconnaissance de leur pays.

M. Edelestand Du Méril, après s'être d'abord occupé de législation et d'économie politique, matières sur lesquelles on lui doit quelques estimables publications, se voua à l'étude de notre vieille littérature et à celle des langues du nord de l'Europe. Il fit paraître en 1839 les *Prolégomènes* d'une *Histoire de la poésie scandinave*, donna en 1843 un *Recueil de poésies populaires latines antérieures au* XIIe *siècle*, et, l'année suivante, un *Essai sur l'origine des runes*. Depuis cette époque jusqu'en 1865, il ne cessa d'enrichir l'érudition d'éditions d'anciens poëmes, de mémoires et de dissertations touchant des points d'archéologie, d'histoire littéraire et de philologie, qui attestent l'étendue de son savoir et la variété de ses connaissances. Sans doute, on voudrait trouver dans ses écrits plus de méthode et de critique, une composition mieux entendue et des textes plus

sévèrement établis; mais ses œuvres n'en constituent pas moins un ensemble fort riche, où la science puise avec profit et recueille de précieux renseignements, soit qu'elle cherche des indications sur la formation de notre langue ou les origines de notre théâtre, soit qu'elle demande des éclaircissements sur la mythologie septentrionale et les usages du moyen âge.

M. E. Du Méril opposait sa courageuse volonté d'apprendre aux défaillances d'un corps dévasté par la souffrance. Sa vie se consuma dans la retraite, loin des brigues et des calculs de l'ambition. Il eût désiré sans doute voir ses compatriotes rendre une justice plus bienveillante à ses efforts, mais l'espèce d'indifférence qu'il reneontra chez tant de gens ne découragea pas son zèle. Il aima pour eux-mêmes la science et le travail, comme un devoir que Dieu nous impose à tous, et qui est la condition de notre développement et de notre moralité.

D'autres de nos collègues, sans avoir produit autant et des œuvres aussi érudites que M. Du Méril, qu'ils précédaient ou suivaient dans la tombe, ont contribué à répandre les lumières de l'histoire et à la populariser par leurs livres.

M. Alfred Magin-Marrens avait passé par presque tous les échelons de la hiérarchie universitaire. Il fut successivement professeur d'histoire au collége Rollin, inspecteur de l'Académie de Paris, inspecteur général de l'enseignement primaire, recteur des Académies de Nancy et de Poitiers. On lui doit un *Cours complet de géographie historique* et quelques ouvrages élémentaires d'histoire et de géographie, où l'on remarque les mêmes qualités qui avaient distingué leur auteur dans son enseignement.

M. J. Thiénot a fourni une carrière plus courte que M. Magin. Une mort prématurée est venue ravir les promesses qu'avaient données ses débuts. D'abord professeur au lycée Charlemagne, il fut ensuite appelé aux fonctions de maître des conférences à l'École normale, où il s'acquit l'estime de ses élèves. C'était un homme d'un grand savoir. Il est l'un des auteurs du *Rapport sur les études historiques en France* qui fait partie du recueil de rapports publiés sous les auspices du ministère de l'Instruction publique, pendant l'administration de M. Duruy.

A côté de ces collègues qui firent des études historiques et des lettres savantes l'objet constant, et comme le but de leur vie, s'en placent d'autres pour lesquels elles ont été une studieuse distraction, et qui ont utilisé leurs loisirs à instruire leurs compatriotes en s'instruisant eux-mêmes.

M. Alfred de Roissy, qui a succombé le 1er septembre 1871, appartenait à notre Conseil d'administration depuis bien des années. Il consacra la première période de sa vie à l'administration, et exerça de 1820 à 1830 les fonctions de sous-préfet de l'arrondissement de Mantes, où son père, auquel il avait succédé, a laissé un nom honoré. Les événements de juillet 1830 brisèrent sa carrière, car, inébranlable dans ses convictions et dévoué à une princesse dont il avait reçu souvent l'aimable hospitalité, il refusa de servir le régime nouveau. Et cependant il approuvait si peu les mesures téméraires qui déterminèrent la catastrophe, que sa démission de sous-préfet avait devancé la chute de la monarchie légitime; mais il pensait que les fautes du gouvernement ne donnent pas le droit de renverser la dynastie, et que l'erreur d'un roi ne saurait délier ses sujets de l'obéissance. Noble exemple d'une fidélité au malheur devant laquelle doivent s'incliner toutes les opinions! Libre de son temps, M. de Roissy se livra à ses études de prédilection, à la numismatique, à l'archéologie, surtout à l'histoire de France, et nous ne saurions oublier ici, Messieurs, qu'il a été l'un des fondateurs de notre Société, aux progrès de laquelle il ne cessa de s'intéresser vivement.

M. Alfred de Terrebasse se tourna, comme M. Alfred de Roissy, tout entier vers les études historiques, quand il eut renoncé à la carrière des affaires. Plus jeune que le regrettable collègue que je viens de citer, il avait, dès son entrée dans le monde, manifesté un penchant décidé pour ces études, et il donnait en 1828 une excellente *Histoire de Pierre Bayart, seigneur du Terrail*, qui a eu une seconde édition. Appartenant à une famille distinguée du Dauphiné, il fut envoyé sous la monarchie de juillet, par l'arrondissement de Vienne, pour le représenter à la Chambre des députés. Son mandat n'ayant point été renouvelé, il ne songea plus qu'à ses livres, et poursuivit la publication d'anciens manuscrits latins et français déjà commencée au milieu de

ses occupations parlementaires, et qui avait surtout pour objet d'éclairer l'histoire de sa province.

Je dois maintenant vous parler de collègues décédés depuis notre dernière réunion, qui, bien que n'ayant point attaché leurs noms à des ouvrages historiques, ont servi notre œuvre par leur concours intelligent, leur bonne volonté, l'ont patronnée de leur notoriété et soutenue de leurs encouragements.

M. le duc d'Uzès, M. le marquis de Chabrillan, M. le comte de Belbeuf appartenaient à cette vieille noblesse française chez laquelle le goût des études historiques s'associe aux traditions de famille, et qui aiment notre histoire parce qu'elle est aussi la leur. M. le duc d'Uzès était l'héritier d'un nom qui brilla sous la restauration à la Chambre haute et qui remonte bien loin en arrière; descendant de la noble lignée des Crussol, où la pairie existait déjà au seizième siècle, il a représenté à la Chambre des députés et au Corps législatif successivement les départements de la Haute-Marne et du Gard. M. le marquis de Chabrillan fut appelé à la Chambre des Pairs par droit d'hérédité, en 1827, et y siégea jusqu'en 1848. M. le comte de Belbeuf, fils d'un ancien pair de France, qui fut créé plus tard sénateur, entra comme auditeur au Conseil d'État, et fut ensuite nommé maître des requêtes. Enlevé plus prématurément que M. le marquis de Chabrillan, que M. le duc d'Uzès, nous n'avons pas eu l'avantage de le posséder longtemps parmi nous.

M. Conti dut à son dévouement pour Napoléon III et à ses mérites personnels la haute position d'où la révolution du 4 septembre l'a précipité. S'il a partagé les illusions d'un régime qu'allait emporter la tempête provoquée par nos défaites, il les associa du moins à la pensée de rendre son pays plus grand et plus glorieux. Constant dans ses affections politiques et fidèle à la mauvaise fortune du prince auquel il devait tout, il ne craignit pas, sur les bancs de l'Assemblée nationale, où l'estime de ses concitoyens l'avait envoyé, de protester d'un dévouement qui était l'accent de la reconnaissance, et des regrets dont son cœur était pénétré pour ceux qu'il avait loyalement servis.

M. Conti aimait les lettres et les avait cultivées avec succès; elles ont été longtemps une douce distraction à la vie

laborieuse que lui imposaient les diverses fonctions dont il fut successivement revêtu et où il a donné des preuves multipliées de son savoir, de sa probité et de l'élévation de ses sentiments.

La magistrature a toujours produit un grand nombre d'esprits distingués, qui apprécient l'intérêt et l'importance de nos études et y prennent volontiers part. C'est à ce corps illustre qu'appartenaient plusieurs des collègues que nous avons perdus : M. Eugène Lamy, conseiller à la Cour de cassation, habile jurisconsulte, qui a laissé une réputation estimée au Palais. — M. Cabany, qui avait exercé avec conscience diverses fonctions judiciaires. — M. Meslay, juge d'instruction au tribunal du Havre.

Enfin, je citerai les noms d'hommes non moins recommandables dans des professions diverses, et qu'il faut maintenant, hélas ! effacer de notre tableau, car ces noms ont été effacés du livre de la vie : M. Boistel, professeur au collége Rollin ; M. Caillo, ancien membre du Conseil général du département de la Loire-Inférieure ; M. Gilbert, docteur en droit ; M. Marguerie, vice-président du Conseil de préfecture de la Seine ; M. Cuillierie du Pont, maire de Chiron (Savoie) ; M. le docteur Filassier ; M. Éthiou-Pérou, libraire de notre Société.

J'ai épuisé cette liste lamentable, qui ravive tant de douleurs et mouille tant de paupières. Je vous ai donné le chiffre de vos morts. Je me hâte d'ajouter que, depuis six mois, un nombre très-significatif de souscripteurs nouveaux est venu combler quelques-uns de nos vides. Plusieurs de ces noms sont célèbres, et ils ajouteront certainement à la considération de notre Société.

Ainsi, quand naguère, pour repousser l'ennemi, la France envoyait au feu la plus belle et la plus généreuse moitié de sa jeunesse, des recrues venaient incessamment renforcer les rangs éclaircis de ses bataillons. Mais, malgré leur ardeur, ces nouvelles levées n'avaient ni la solidité, ni la discipline des braves frappés au champ d'honneur dont elles prenaient la place. Il fallait du temps, de l'exercice, de la volonté pour retrouver en ces conscrits ce qu'on avait perdu. Il nous faudra des années, Messieurs, pour réparer nos pertes.

Toutefois, j'ai la confiance que nous y parviendrons, et que tant d'héritages riches et glorieux ne tomberont pas en déshérence.

Pourquoi d'ailleurs les études historiques fléchiraient-elles parmi nous ? Plus les révolutions se succèdent, plus les événements nous étonnent, plus les problèmes sociaux s'étendent et se compliquent, plus il importe d'interroger le passé pour lui demander la prudence et la lumière. C'est là que nous puiserons l'expérience à laquelle une vie d'homme ne suffit pas. Étudions l'histoire, elle seule peut-être est capable de nous défendre contre des utopies dangereuses, des entraînements inconsidérés, comme aussi contre des désespoirs non justifiés et des dénigrements systématiques.

Écrivons, récrivons sans cesse notre histoire avec les matériaux nouveaux que nous amassons. Nation déjà vieille, nous trouverons dans ce retour sur le passé le même charme doux et touchant que le vieillard éprouve, quand il évoque le souvenir de ses jeunes et lointaines années ; et, tout en repassant en notre esprit ces temps qui nous échappent, comme nous échappera bientôt l'existence, jetons un regard d'intérêt et d'avenir sur ces débutants, ces adolescents, ces enfants qui entrent derrière nous dans la carrière, pleins d'espérance et d'ardeur, et auxquels nous devrons léguer la tradition de nos efforts et le fruit de nos persévérants labeurs.

Rapport sur les travaux de la Société de l'histoire de France depuis sa dernière assemblée générale en mai 1870, jusqu'au 1er mai 1872,

par M. J. Desnoyers, secrétaire de la Société.

Messieurs,

Deux années, deux lugubres années se sont écoulées depuis votre dernière assemblée générale. Durant le mois de déplorable mémoire où nous aurions dû nous réunir, l'an

dernier, Paris, à peine échappé aux longues angoisses et aux dangers incessants de l'occupation étrangère, était tombé aux mains de plus sauvages ennemis, mettant aveuglément en pratique les théories de leurs devanciers, peut-être leurs complices. Les monuments des arts, les trésors de la science et de l'érudition, patrimoine de tous les peuples, rassemblé au prix de tant d'efforts, les titres les plus précieux de nos gloires nationales et des traditions des familles, religieusement conservés et transmis pendant des siècles, étaient barbarement incendiés. Les bibliothèques du Louvre, de l'Hôtel-de-Ville, du Conseil d'État, de la Préfecture de police, et d'autres encore, toutes précieuses à différents degrés par des richesses désormais introuvables, étaient anéanties.

Après les désastres et les malheurs presque sans exemple dans l'histoire, qui ont accablé notre cher pays et désolé tant de familles, vous ne vous attendiez pas, Messieurs, que la Société de l'histoire de France eùt traversé intacte ces terribles épreuves. Je ne parle point des douleurs privées dont plusieurs d'entre nous ont été accablés, et dont ils ont dû offrir le sacrifice à la patrie. C'est surtout par la suspension momentanée de ses travaux, suspension plus apparente que réelle, et par la suppression de vos publications d'une année, que notre Société devait subir les conséquences des désastres de la patrie. Mais, pendant que l'impression de plusieurs de vos volumes se poursuivait difficilement, pendant que les communications entre les éditeurs, les commissaires responsables et les imprimeurs étaient momentanément suspendues, un grand nombre de membres de notre Société payaient de leur personne, dans les rangs des défenseurs du pays, contre l'ennemi du dehors et contre l'ennemi du dedans; les autres soutenaient ou protégeaient les droits et l'honneur de la patrie et les priviléges de la raison publique par leurs écrits, par leurs discours, par leur éloquence, par leur expérience, par leur dévouement, et par des démarches généreuses, si dignes de plus heureux résultats; les autres défendaient, au péril de leur liberté et peut-être de leur vie, les trésors d'érudition confiés à leur garde, et que de plus malheureux n'avaient pu sauvegarder. C'est grâce à leur fermeté, à leur présence d'esprit, à leur courage, que la Société de l'histoire de France peut continuer à la Bibliothèque nationale les recherches indispensa-

bles à ses travaux, et se réunir encore aujourd'hui dans cet autre sanctuaire de tous les souvenirs historiques de notre pays.

Lorsqu'en mai 1870, j'avais l'honneur de vous exposer, Messieurs, l'état de nos publications, les espérances des deux années subséquentes et la longue perspective de travaux régulièrement échelonnés, nous n'en prévoyions pas l'interruption momentanée. Grâce à une mesure prudemment votée par votre Conseil, cette interruption se réduira au retard d'une année, mais elle sera en même temps un empêchement inévitable à l'adoption de tout projet de publication nouvelle. Le nombre des manuscrits dont l'impression a été votée pendant les années précédentes était, en effet, considérable, et leur mise au jour devra être proportionnellement reculée d'une année.

Les quatre volumes attribués à l'exercice de 1870 étaient:

1. *Mémoires et Lettres de Monluc*, par M. de Ruble. Tome IV.

2. *Mémoires de Bassompierre*, par M. de Chantérac. Tome I.

3. *Chroniques de Froissart*, par M. Luce. Tome II.

4. *Annales de Saint-Bertin et de Saint-Vaast*, par M. l'abbé Dehaisnes.

Les trois premiers vous ont été distribués en 1870, avant la guerre; j'ai eu l'honneur de vous en entretenir alors. Il serait superflu d'en reparler de nouveau, d'autant mieux que vous les possédez, et qu'ils vous sont parfaitement connus. Le quatrième a été reporté à l'exercice de 1872, et remplacé par l'*Introduction aux Chroniques des comtes d'Anjou*, par M. Mabille. C'est de ce dernier volume que j'aurai l'honneur de vous entretenir en premier lieu, le long temps qui s'est écoulé entre la mise au jour des différentes parties de cet ouvrage ayant pu laisser quelque confusion à leur sujet dans le souvenir de beaucoup de sociétaires.

Chroniques des comtes d'Anjou. — Introduction. — Ce volume complète un ensemble de documents sur les chro-

niques d'Anjou, dont la première partie a été publiée par la Société en 1856, et la seconde en 1869. Le premier volume contenait les *Chroniques des Comtes*, le second les *Chroniques des Églises* : c'est l'introduction au premier de ces volumes qui a enfin vu le jour, après de longs délais. Ainsi complété, chacun d'eux forme un ouvrage indépendant de l'autre, et leur réunion offre un ensemble de documents des plus instructifs sur l'histoire politique et ecclésiastique de cette grande province pendant le moyen âge.

Trois collaborateurs ont donné leurs soins à ces publications, tous trois familiarisés, de longue date, avec la connaissance des textes, et particulièrement des sources historiques de l'Anjou : MM. P. Marchegay, A. Salmon, longtemps archivistes, l'un d'Angers, l'autre de Tours, et en dernier lieu, M. Mabille, archiviste-paléographe, attaché au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale. M. Salmon étant mort avant la terminaison de l'ouvrage, a été remplacé par M. Mabille, qui a bien voulu, et qui a pu, à raison de ses fonctions et de son séjour à Paris, continuer et achever la collation du texte du second volume, rédiger la table et composer l'Introduction du premier. L'éloignement de M. Marchegay et d'autres occupations n'avaient pas permis à celui-ci d'apporter au complément de l'ouvrage l'activité et les soins qu'il aurait désiré et que lui aurait facilités la connaissance parfaite des annales angevines au moyen âge.

Malgré leur titre local, ces chroniques touchent en beaucoup de points à l'histoire politique et ecclésiastique plus générale de France, et même d'Angleterre. On y trouve aussi des renseignements précieux sur les coutumes et les relations sociales de la féodalité aux XIe et XIIe siècles, ainsi que les documents les plus certains sur les origines de cette puissante maison d'Anjou, tant de fois alliée aux souverains, et souveraine elle-même, par l'illustre famille des Plantagenets.

L'introduction aux *Chroniques des Eglises* met en relief le caractère de ces annales ecclésiastiques, retraçant, année par année, l'histoire des monastères et des églises où elles ont été rédigées, et dans lesquelles on trouve aussi, en abondance, des renseignements sur les événements extérieurs et sur les personnages politiques contemporains. Six établissements ecclésiastiques ont principalement fourni ces chroni-

ques. Ce sont : l'église de Saint-Maurice ou cathédrale d'Angers, où a été rédigée la plus ancienne et la plus connue des chroniques d'Anjou ; les abbayes de Saint-Aubin et de Saint-Serge ; le prieuré de l'Évière de la même ville ; l'abbaye de Saint-Florent de Saumur, célèbre parmi les érudits pour ses précieux cartulaires ; enfin, l'abbaye de Saint-Maixent ou de Maillezais en Poitou, dont la chronique, vaste compilation du XIIe siècle, jouit aussi depuis longtemps d'une certaine célébrité. Le caractère, la composition et les dates de ces documents ont été scrupuleusement indiqués dans l'Introduction du volume des *Chroniques des Églises*.

Il en est de même pour les *Chroniques des Comtes*, dont le texte vous avait été distribué en 1856, et dont l'Introduction a été publiée en dernier lieu, pour compléter la livraison de 1870.

Elle comprend une appréciation critique des sources qui, tout en étant encore ecclésiastiques pour la plupart, concernent plus exclusivement l'histoire féodale, les origines, les guerres, les rivalités, les alliances des premiers comtes d'Anjou. C'est ainsi que sont appréciés, dans leurs diverses et successives rédactions, les Gestes des comtes d'Anjou (*Gesta consulum Andegavorum*) ; — l'Histoire de Geoffroy le Bel, par Jean de Marmoutier (*Historia Gaufridi comitis Andegavorum*) ; — le Livre de la construction du château d'Amboise et l'Histoire de ses seigneurs (*Liber de compositione castri Ambasiæ et ipsorum dominorum gesta*) ; — l'Histoire des comtes d'Anjou, par Foulques Rechin, et d'autres documents moins importants. M. Mabille a su apprécier et reconnaître, avec une critique très-sévère, les différents âges et les différents auteurs de ces chroniques, les provenances des manuscrits, leurs rédactions successives et leur valeur relative, les altérations de dates et de noms propres, qu'il rectifie en assez grand nombre.

Un choix de documents inédits du IXe et du Xe siècle, et la mention d'un grand nombre d'autres servent de preuves authentiques à la biographie des comtes d'Anjou, souvent obscure et embrouillée.

En se fondant sur cet examen consciencieux des textes, M. Mabille a pu donner une liste plus exacte et une histoire plus complète des comtes d'Anjou, dégager de leur biographie plusieurs personnages fabuleux et des légendes,

intéressantes sans doute à recueillir comme traditions populaires, mais indignes de fournir des éléments certains à l'histoire. Il a su pareillement asseoir solidement et appuyer les bases de cette liste sur des documents inédits, la plupart du xe siècle, qui complètent cette partie de l'ouvrage. N'oublions pas que le commissaire responsable de cet ouvrage est M. L. Delisle, dont l'érudition et l'obligeance ne font jamais défaut. Comme vous le voyez, Messieurs, l'importance du recueil justifie l'étendue de l'Introduction, lui donne une valeur réelle et en fait un complément indispensable des textes des Chroniques. L'Académie des inscriptions et belles-lettres, en décernant une mention honorable à ce travail, dans son dernier concours des Antiquités nationales, en a apprécié le mérite.

Les volumes qui devaient représenter l'exercice de 1871, et dont l'ensemble a été reporté sur 1872, d'après la décision du Conseil que vous connaissez, sont les suivants :

1. *Annales de Saint-Bertin et de Saint-Vaast d'Arras*, par M. l'abbé Dehaisnes (ixe siècle).
2. *Chronique d'Ernoul et de Bernard le Trésorier*, par M. de Mas-Latrie (xiie et xiiie siècle).
3. *Commentaires et Lettres de Blaise de Monluc*, tome V et dernier, par M. de Ruble (xvie siècles).
4. *Chroniques de Froissart*, tome III, par M. Luce (xive siècle).

Les deux premiers volumes sont depuis quelques semaines terminés et en distribution ; les deux autres le seront aussi sous peu de temps : j'aurai l'honneur de vous rappeler le caractère et la composition de chacun d'eux.

Annales de Saint-Bertin et de Saint-Vaast d'Arras. — La valeur et la célébrité de ces deux documents, pour l'histoire du ixe siècle, sont telles que leur absence de la collection de la Société de l'Histoire de France était très-regrettable et depuis longtemps remarquée. Ces annales remplissent, en effet, entre les écrits d'Éginhard et ceux de Richer, que nous avons déjà publiés, un vide qui ne sera entièrement comblé qu'après la mise au jour de plusieurs

autres annales, chroniques et histoires, telles que les Annales de Metz, de Lauresheim, de Fulde, les Chroniques de Moissac, de Fontenelle, de Verdun, de St-Gall, les Histoires d'Aimoin, de Réginon, de Thegan, de Nithard, de l'Astronome, et même de Frodoard, sans parler des Vies de Saints et des documents législatifs, si utiles et si instructifs. Mais, en attendant que notre Société publie un ou plusieurs recueils de ces documents de la période carlovingienne, elle a rendu un vrai service aux études historiques en donnant deux des documents les plus importants et les plus authentiques de cette grande époque.

On ne trouve point dans les *Annales de Saint-Bertin et de Saint-Vaast*, comme leur titre semblerait l'indiquer, et comme cela se remarque pour de nombreuses chroniques monastiques, l'histoire des abbayes dont elles portent les noms. Ce sont des histoires générales, rédigées, en grande partie, dans ces deux puissants monastères, par des annalistes contemporains, ainsi que le furent plus tard les Chroniques de l'abbaye de Saint-Denis; on sait même que les Annales de Saint-Bertin ont dû surtout leur désignation à l'origine du premier manuscrit qui en fût connu. Trois auteurs ont successivement rédigé ces annales, qui sont les plus importantes. Le premier, resté inconnu, a écrit de 830 à 835; le second, Prudence, évêque de Troyes, a continué les récits de 835 à 861, et le troisième, qui fut le célèbre Hincmar, archevêque de Reims, les a poursuivis de 861 à 882. Les Annales de Saint-Vaast, qui s'étendent de 874 à 900, sont l'œuvre d'un moine anonyme de cette abbaye d'Arras.

Toutes deux ont été publiées un grand nombre de fois, et surtout dans les collections historiques de Duchesne, de Dom Bouquet et de M. Pertz; elles ont été le sujet de dissertations fort instructives de l'abbé Lebeuf et d'autres érudits; mais les textes eux-mêmes n'étaient point encore, par une publication spéciale, d'un usage facile pour l'étude.

M. l'abbé Dehaisnes, archiviste du département du Nord, s'était, depuis plusieurs années, préparé à cette importante publication par l'examen de tous les manuscrits connus de ces deux textes : pour les Annales de Saint-Bertin, par l'étude de trois manuscrits du xe et du xie siècles, conservés dans les bibliothèques de Saint-Omer, de Douai et de Bruxelles; pour les Annales de Saint-Vaast, par l'étude de

trois manuscrits des xe, xie et xiie siècles, conservés dans les bibliothèques de Bruxelles et de Douai. A ces documents, M. l'abbé Dehaisnes a pu ajouter des fragments, moins importants sans doute, mais entièrement inédits, d'une chronique de Saint-Vaast, s'étendant jusqu'en 874, et rédigée, vers la fin du ixe ou le commencement du xe siècle, par un moine de cette abbaye, compilateur d'annales ou de chroniques plus anciennes, les unes bien connues et les autres non encore retrouvées. C'est, on le sait, une bonne fortune assez rare de pouvoir découvrir et mettre au jour des documents encore inédits d'une période aussi bien étudiée par l'érudition historique depuis le xvie siècle. On trouve dans ce document plusieurs indications de faits qui ne manquent pas d'intérêt pour l'histoire ecclésiastique et politique du nord de la France. Un choix des variantes les plus importantes, des notes souvent assez étendues, une table très-détaillée et une introduction, que M. l'abbé Dehaisnes a dû beaucoup abréger pour se réduire à l'étendue habituelle des volumes de notre Société, complètent ce volume.

L'auteur, dans sa préface, est allé au devant d'objections qui pourraient lui être faites sur certaines questions encore controversées. « Nous avons cru devoir, dit-il « (p. xvii), exprimer clairement notre avis, même lorsqu'il « était en désaccord avec le sentiment d'érudits d'une haute « réputation : une opinion nettement exprimée fait naître « la discussion, et de la discussion jaillit la lumière. » Ne peut-on pas ajouter que des différences d'opinion ne sont pas toujours des indices d'erreur, de part ou d'autre? N'est-il pas aussi équitable de tenir compte des circonstances difficiles au milieu desquelles ce volume a été composé, alors que les communications entre l'éditeur, le commissaire responsable, M. Jourdain, et l'imprimeur, étaient si longtemps interrompues? La date de la préface de ce volume (8 janvier 1871) nous reporte à un temps de bien douloureuse mémoire, et justifie l'allusion qui la termine, en nous rappelant « une « époque de tristesses, de calamités et de ténèbres, à laquelle « se rapportent les annales publiées, et où la France était « livrée, comme à l'heure où nous écrivons ces lignes, à la « rapacité et à la barbarie des hommes du Nord. »

Chronique d'Ernoul et de Bernard le Trésorier. — La plus ancienne continuation de la grande Histoire des croi-

sades, par Guillaume, archevêque de Tyr, avait été, jusqu'à ces derniers temps, attribuée à Bernard, trésorier de l'abbaye de Corbie, désigné habituellement sous le nom de *Bernard le Trésorier*. Cette opinion remonte à Muratori, qui, publiant en 1725, dans sa grande collection des *Scriptores rerum italicarum* (t. VII), une chronique générale composée en latin, au XIV[e] siècle, par un dominicain de Bologne, François Pépino, et conservée en manuscrit à Modène, y releva l'attribution faite par celui-ci à un certain *Bernardus Thesaurarius* de la portion de son récit concernant les guerres d'outre-mer, que Pépino avait traduite du français en latin.

Peu de temps après, en 1739, dom Martène publia, dans son *Amplissima collectio*, le texte français original de cette même chronique (édit. in-f°, t. I, et édit. in-4°, t. V). Ce texte a été depuis reproduit par M. Guizot, dans le tome XIX de sa *Collection des mémoires relatifs à l'Histoire de France;* puis, en 1859, d'après plusieurs manuscrits plus sévèrement collationnés, par l'Académie des inscriptions et belles-lettres, dans le tome II des *Historiens occidentaux* du *Recueil des historiens des croisades*. Mais l'attribution de cette chronique à Bernard le Trésorier persistait, et dom Brial l'avait lui-même admise dans l'*Histoire littéraire de la France* (t. XIII). Ce fut seulement en 1860 que M. de Mas-Latrie, insérant dans la *Bibliothèque de l'École des chartes* un *Essai de classification des continuateurs de l'Histoire des croisades de Guillaume de Tyr*, appela, si je ne me trompe, le premier, l'attention sur le véritable auteur de la plus ancienne continuation de Guillaume de Tyr. Il avait reconnu d'abord dans un manuscrit de Berne, et démontré, autant que cela était jusqu'alors possible, que cet auteur était un certain *Ernoul*, écuyer ou varlet de Balian d'Ibelin, sire de Beyrouth, l'un des premiers barons français de Syrie, l'un des habiles jurisconsultes de la haute cour de Chypre, reconnu comme lieutenant du royaume lors de la prise du roi Guy de Lusignan, et chargé alors de la défense de Jérusalem.

Cet écuyer avait assisté, auprès de son maître, à la défaite de Tibériade, à la prise du roi, à la reddition de Jérusalem, et il put écrire, en témoin oculaire, le récit de ces événements. Ce n'était plus, en effet, la conquête de Jérusalem

qu'il avait à raconter, comme Guillaume de Tyr, mais l'histoire de la perte de la ville sainte, reprise par Saladin. Il poursuivit le récit des événements de cette désastreuse période de l'histoire des établissements français en Orient jusqu'en 1227, événements dont il avait continué d'être témoin. La mention du véritable auteur de cette chronique française, du commencement du XIIIe siècle, rédigée presque certainement en Syrie, a été retrouvée depuis par M. de Mas-Latrie dans d'autres manuscrits ; elle lui a été confirmée par un texte de la Bibliothèque royale de Belgique, que lui a signalé fort obligeamment M. Kervyn de Lettenhove.

La part de Bernard le Trésorier, dont le nom figure aussi dans plusieurs des copies de ce texte, paraît se borner à la reproduction, comme compilateur et continuateur pour quatre années (1227-1231), des récits originaux d'Ernoul.

La découverte de nouveaux documents fixera, sans nul doute, plus définitivement encore cette attribution, dont la découverte est due à M. de Mas-Latrie. Il ne serait peut-être pas inutile de faire intervenir, dans cette question, l'examen du texte au point de vue de la langue. Le dialecte français employé en Syrie au commencement du XIII siècle et le dialecte picard, du moine de Corbie, pourraient n'être pas sans quelques différences appréciables. C'est un point de vue qui n'aura pas échappé au savant commissaire responsable de cet ouvrage, M. Guessard. M. de Mas-Latrie était bien préparé à cette publication par son important ouvrage sur l'histoire du royaume de Chypre. Les soins consciencieux qu'il a apportés à l'édition de cette chronique, ont été en rapport avec l'intérêt de sa découverte. On sait, en effet, qu'en critique historique, la restitution d'un texte à son véritable auteur a toujours été considérée comme importante. Dix-sept manuscrits, soit de la chronique, d'Ernoul, soit des portions rédigées en réalité par Bernard, ces deux continuateurs de Guillaume de Tyr, ont été collationnés, et les variantes soigneusement indiquées. La valeur réelle du manuscrit de Bruxelles ayant été reconnue, M. de Mas-Latrie n'a pas hésité à en faire une copie pour servir de base à la nouvelle édition, quoique déjà la copie d'un autre manuscrit fût prête à être mise sous presse. L'*Essai de classification des continuateurs de Guillaume de Tyr*, reproduit à la suite du texte de la chronique, fixe avec une grande préci-

sion le caractère de celle-ci dans la série des chroniques des croisades. Si ce mémoire, important et bien à sa place, donne au volume une étendue plus considérable que d'ordinaire, la Société ne peut qu'en profiter, puisque l'éditeur, par une délicatesse excessive, a couvert en grande partie les frais, par l'abandon de ses honoraires d'éditeur.

Commentaires et Lettres de Blaise de Monluc, t. V.—Cette intéressante publication, commencée en 1865, touche à sa fin: le cinquième et dernier volume vous sera distribué sous peu de jours. Il termine la correspondance dont le quatrième contenait déjà une partie, c'est-à-dire cent vingt-quatre lettres. Le cinquième volume en renferme cent cinquante, écrites de 1565 à 1574; pour la plus grande partie, elles sont adressées au roi Charles IX et à la reine Catherine de Médicis. D'autres sont écrites au roi d'Espagne, Philippe II, ou à ses agents; dans l'une de celles-ci (1566), Monluc expose le plan d'une ligue de toutes les puissances catholiques contre la Réforme. D'autres lettres sont adressées aux capitouls de Toulouse, aux consuls d'Agen, aux jurats de Bordeaux, aux évêques de Condom, et beaucoup au maréchal de Damville, l'autre chef catholique, rival de Monluc dans le commandement des troupes et le gouvernement de la province.

Toutes ces lettres sont inédites et d'un grand intérêt pour l'histoire du Languedoc pendant les déplorables guerres civiles et religieuses du seizième siècle; plusieurs sont remarquables par leur étendue et leur importance politique. On voit aussi dans ce volume un long mémoire adressé en 1573 au roi, pour lui conseiller de faire la paix entre les catholiques et les huguenots, et de porter plutôt la guerre à l'étranger. Une autre lettre de 1574 expose au roi la conduite de Monluc pendant son administration. Toutes font complétement connaître son caractère et sa conduite dans le gouvernement de la Guyenne, et le montrent moins impitoyable que ses Mémoires ne lui en ont laissé la réputation. Aux lettres imprimées intégralement sont ajoutées les mentions de celles déjà publiées qui ne figurent point dans le volume, ainsi que des analyses des ordonnances, commissions et lettres patentes émanées de Monluc pour et pendant son administration. Parmi les pièces justificatives qui terminent le volume, figu-

rent le contrat de mariage de Monluc en 1564, une note généalogique sur ses enfants, ainsi que des lettres de Charles IX et de Jeanne d'Albret.

M. de Ruble n'a négligé aucune des sources où il pouvait puiser ces curieux documents, telles que les différents fonds de la Bibliothèque et des Archives nationales, les archives de plusieurs villes du Midi, des collections particulières, et surtout l'important recueil de copies faites à Saint-Pétersbourg par M. le comte de la Ferrière, qui les a fort obligeamment mises à la disposition de M. de Ruble et de notre Société. L'ensemble de ces lettres présente, en un mot, le commentaire le plus utile des Mémoires qualifiés par Henri IV de *Bible du soldat*, et dans lesquels Monluc a retracé, avec une grande apparence de véracité, les cinquante années de sa vie guerrière. Une table générale des cinq volumes, qui en rendra l'usage plus facile, termine l'ouvrage, poursuivi avec persévérance et avec une connaissance parfaite de l'époque, du pays et des nombreux personnages qu'on y voit figurer[1].

Chroniques de Froissart, t. III. — Les deux premiers volumes de cette nouvelle édition, qui vous ont été distribués en 1869 et en 1870, vous ont trop clairement exposé, messieurs, la méthode et le plan adoptés par M. Luce, pour qu'il y ait lieu d'entrer, à l'occasion de ce troisième volume, qui sera prochainement terminé, dans de nouveaux détails, comme je l'avais fait dans mes précédents rapports sur les premières parties de l'ouvrage.

M. Luce continue d'ajouter dans la seconde moitié de chaque volume, en notes correspondant aux subdivisions du texte qu'il a adoptées, d'accord avec M. L. Delisle, commissaire responsable, et avec l'approbation de votre Conseil, les variantes principales de deux autres versions (manuscrits d'Amiens et de Rome), rédigées par l'auteur lui-même à des époques et dans des conditions différentes de sa vie, ainsi que quelques autres variantes moins importantes.

Des sommaires très-développés, reproduisant, avec beaucoup de clarté et de précision, les récits du texte, sont

1. Le commissaire responsable de cet ouvrage est M. Servois, que ses fonctions administratives ont éloigné de Paris, au grand regret du Conseil, mais qui n'en a pas moins continué de participer avec M. de Ruble à la correction des épreuves.

placés en tête de chaque chapitre; ils aident notablement à l'intelligence du texte, en rectifiant en même temps les incorrections des dénominations géographiques et celles des noms propres, ainsi que les dates erronées qui se rencontrent si fréquemment dans le corps de l'ouvrage. M. Luce n'a pas jugé à propos d'ajouter, en appendice et comme éclaircissements, des fragments d'autres chroniques plus ou moins contemporaines de Froissart, contrairement à la méthode adoptée par M. Kervyn de Lettenhove, dont l'édition touche bientôt à sa fin et est aussi dirigée avec une remarquable régularité et une consciencieuse étude comparative des textes, mais d'après un plan qui en rend la lecture moins facile.

M. Luce a craint que ces narrations étrangères ne jetassent plus d'incertitude que de lumière sur les passages d'une interprétation douteuse. Il a préféré chercher dans des textes officiels, rédigés en dehors de tout intérêt systématique de narrateur et de toute appréciation individuelle, le contrôle des faits incertains ou embarrassants des récits de Froissart.

Le troisième volume, qui s'achève actuellement, et qui complétera la distribution de l'exercice de 1872, ne comprend que les années 1342 à 1346, et se termine avec la fatale bataille de Crécy. Les chroniques de Froissart s'étendant jusqu'à la fin du quatorzième siècle, il n'y a pas lieu d'espérer voir l'ouvrage terminé avant dix ans, un seul volume devant être publié chaque année. Les lecteurs se familiariseront ainsi petit à petit avec l'intelligence d'un langage un peu difficile au premier abord, mais qui plaît de plus en plus à mesure qu'on le comprend mieux et que l'on goûte davantage ces peintures de mœurs, ces récits d'aventures chevaleresques, retracées avec une si piquante vivacité, et dans lesquels figurent tous les noms illustres de l'Europe du quatorzième siècle.

Nous ne devons pas oublier, en parlant de Froissart, que l'Académie des inscriptions et belles-lettres a décerné, dans son concours de 1870, au premier volume de l'édition publiée par M. Luce, pour notre Société, le premier des prix fondés par M. le baron Gobert pour le meilleur travail sur l'histoire de France. C'est la plus haute approbation de la mise en œuvre et de la méthode adoptée.

Votre Conseil, messieurs, après avoir assuré la publication

régulière des quatre volumes destinés à représenter la souscription de l'année courante, s'est occupé des volumes de l'exercice de 1873, quoique nous en soyons encore éloignés. Une expérience très-souvent renouvelée nous a convaincus qu'on ne saurait pourvoir trop longtemps à l'avance aux publications futures. Les quatre volumes destinés à la souscription de 1873 sont les suivants :

1. *Chroniques de Saint-Martial de Limoges.*
2. *Mémoires de Bassompierre*, t. II.
3. *Chroniques de Froissart*, t. IV.
4. *OEuvres de Brantôme*, t. VI.

Si l'un de ces quatre volumes manquait à la souscription, le Conseil a été d'avis de le remplacer par l'*Histoire de Navarre et de Béarn*, de Nicolas de Bordenave, histoire écrite au seizième siècle, sur la demande de la reine de Navarre, et dont une copie, prête à être mise sous presse, a été depuis longtemps déposée par l'éditeur désigné, M. Raymond, archiviste des Basses-Pyrénées.

Les manuscrits du tome IV de *Froissart* et du tome VI de *Brantôme* n'ayant point encore été remis par les éditeurs, MM. Luce et Lalanne, je n'ai point à vous en entretenir aujourd'hui, me bornant à vous dire quelques mots des deux autres volumes qui sont sous presse, et que j'ai déjà eu l'honneur de vous signaler dans de précédents rapports.

Chroniques de Saint-Martial de Limoges. — Le caractère de ces chroniques est tout différent de celui des Annales de Saint-Bertin et de Saint-Vaast. Ce n'est plus que très-accessoirement qu'on y voit mêlés aux récits les événements de l'histoire générale. Ce qu'on y trouve surtout, ce sont les actes de la vie intérieure d'un grand monastère, incidemment mêlés à l'histoire plus générale de l'évêché de Limoges et de la province du Limousin ; ce sont ses intérêts, ses relations, ses chartes de propriété ; c'est l'organisation et la vie intérieure dans tous ses détails, surtout pendant le treizième siècle, d'une de nos grandes abbayes provinciales.

Le principal chroniqueur de Saint-Martial, Bernard Itier, jouissait déjà, dans la vie monastique et littéraire du moyen âge, d'une certaine réputation, que la publication intégrale de sa chronique et de nombreux documents accessoires qui

y seront joints, ne pourra que confirmer et accroître. Il y a un avantage évident à grouper en un même corps les annales monastiqnes et ecclésiastiques d'une même province : c'est ce que les Bénédictins ont si bien mis en pratique dans leurs grandes histoires. M. Duplès-Agier, qui réunit depuis plusieurs années les matériaux de cette histoire, n'a rien négligé pour en faire jaillir la lumière et y répandre l'intérêt historique dont cette sorte de documents peut être susceptible.

Mémoires de Bassompierre, tome II. — Vous avez apprécié, Messieurs, dans le premier volume de cet ouvrage, qui vous a été distribué vers le commencement de l'année 1870, le caractère anecdotique et piquant de ces mémoires, contrastant fort à propos avec la physionomie plus sévère des chroniques et des annales ; vous avez pu juger en même temps de la méthode scrupuleuse apportée par l'éditeur, M. le marquis de Chantérac, à la reproduction et à l'éclaircissement du texte, au moyen de notes nombreuses et par quelques documents accessoires. C'est dans les mêmes conditions que le second volume se prépare, et est déjà en partie imprimé. Il suffit de vous en indiquer d'avance la composition.

Le premier contenait les mémoires de l'auteur jusqu'à la fin de l'année 1614 ; le second les continuera jusqu'au commencement de l'année 1622. Les principaux événements auxquels Bassompierre se trouve mêlé, dans cette seconde période de sa vie, sont surtout les différentes prises d'armes des princes, l'emprisonnement du prince de Condé, l'assassinat du maréchal d'Ancre, l'évasion de Blois de la reine mère, l'ambassade de Bassompierre en Espagne, la guerre contre les huguenots, le siége infructueux de Montauban, la mort du duc de Luynes.

Il ne paraît pas possible d'achever les Mémoires dans un troisième volume, d'autant plus que M. de Chantérac aura encore à y ajouter quelques documents inédits, et que tout l'ouvrage devra être complété par une table un peu détaillée des noms des personnages mentionnés, en très-grand nombre, dans tout le cours de l'ouvrage. La correspondance de Bassompierre (d'Espagne en 1611 et d'Angleterre en 1626), publiée sous le titre d'*Ambassades*, ne figurera point avec ces Mémoires ; elle devrait être, s'il y avait lieu de la publier un jour, l'objet d'une décision nouvelle.

Quoique l'*Annuaire-Bulletin* ne soit qu'un accessoire aux publications de notre Société, et que, depuis quelques années, il ait été, par suite d'une prudence financière peut-être exagérée, réduit à une moindre étendue, nous ne devons pas oublier qu'il contient souvent, outre les procès-verbaux du Conseil, qui mettent les sociétaires au courant de ses travaux, d'utiles indications bibliographiques et d'intéressantes notices sur des documents inédits ou sur des questions historiques controversées. M. Servois, qui, depuis longues années, dirigeait avec beaucoup de soin et de zèle cette partie de nos publications, a été, au grand regret de votre Conseil, obligé d'y renoncer, par suite de sa nomination aux fonctions de secrétaire général de la préfecture de la Haute-Garonne. M. Servois a été remplacé par M. de Boislisle, que de constantes et consciencieuses recherches, nécessitées par plusieurs publications importantes, avaient, de longue main, familiarisé avec les sources historiques. Les premiers cahiers de l'année courante contiennent déjà plusieurs documents inédits dont l'intérêt vous aura frappés, et qui prouvent tout le soin que notre nouveau collaborateur apporte à répondre à la confiance du Conseil.

Les publications destinées à l'exercice de 1873 sont, comme vous le voyez, Messieurs, décidées, et l'impression en est déjà en partie commencée. Toutefois, il n'est pas inutile de rappeler les ouvrages qui, choisis en principe par le Conseil pour des années subséquentes, sont tenus en réserve, prêts à être mis sous presse, quand les convenances financières de la Société le permettront, ou bien qui continueront d'être, pour les éditeurs, l'objet d'une préparation plus ou moins active. Déjà, dans plusieurs de mes rapports annuels, j'ai pu vous signaler le caractère et l'intérêt de la plupart de ces ouvrages ; mais il n'est pas inutile que nos laborieux collaborateurs soient certains que la Société ne perd point de vue leurs utiles travaux et leurs engagements.

En première ligne, il convient de rappeler les suites des trois ouvrages en voie de publication.

Froissart. Tomes V et suivants.

Brantôme. Tomes VII et suivants.

Bassompierre. Tomes III et suivant.

Bordenave : Histoire de Navarre et de Béarn, qui devra être mis, le premier, sous presse.

Indiquons ensuite, suivant leur ordre chronologique :

Saint-Avit (fin du cinquième siècle), par M. l'abbé Chevalier.

Guibert de Nogent (douzième siècle), par M. Le Proux.

Alberic de Trois-Fontaines (treizième siècle), par M. d'Arbois de Jubainville.

Richer, abbé de Senones (treizième siècle), par M. Bordier.

Les Établissements de saint Louis (treizième siècle), par M. Boutaric.

Récits extraits des sermonnaires du treizième siècle, par M. Lecoy de la Marche.

Choix de testaments des règnes de Charles VI et Charles VII (quatorzième et quinzième siècles), par MM. Meyer et Campardon.

J. Lefebvre de Saint-Rémi, dit Toison-d'Or : Chronique de Charles VI (quinzième siècle), par M. Morand.

Olivier de la Marche (quinzième siècle), par MM. H. Beaune et J. d'Arbaumont.

Lettres et Mandements de Louis XI (quinzième siècle), par Mlle Dupont.

Deux autres projets, sur lesquels il n'a point encore été pris de détermination, avaient aussi été présentés au Conseil avant la guerre, savoir :

Une nouvelle édition de la *Chronique en vers de la Croisade contre les hérétiques albigeois*, proposition de M. Meyer;

Et le récit des *Campagnes du général Saint-Hilaire, sous Louis XIV*, proposition de M. Tamizey de Larroque.

Mais le manuscrit unique de ce dernier ouvrage, dont la publication eût pu être utilement dirigée par un des plus laborieux érudits de nos départements, a été détruit dans l'incendie, à jamais déplorable, de la riche bibliothèque du Louvre, en même temps que les manuscrits de d'Argenson, dont la Société doit se féliciter d'avoir conservé la portion la plus importante, par la publication qu'en a faite M. Rathery, avec un soin si consciencieux et une connaissance si parfaite de l'histoire du dix-huitième siècle.

Si nous ajoutons à ces suites ou à ces projets d'ouvrages agréés par le Conseil, et qui ne forment pas moins de vingt-cinq volumes, les cent quarante volumes déjà publiés par la Société, vous serez bien convaincus, Messieurs, que l'avenir de votre Société est assuré, et vous reconnaîtrez aussi combien le Conseil auquel vous confiez le choix de ces publications est attentif à les varier et à représenter, autant que possible, les périodes successives de nos annales.

Permettez-moi, Messieurs, de ne point terminer ce rapport sans jeter un coup d'œil rapide sur l'ensemble des travaux auxquels donnent lieu en France la recherche, l'étude et la publication des documents originaux de notre histoire nationale. La Société de l'Histoire de France a su, par sa persévérance, depuis près de quarante ans, par la bonne direction dans ses choix, par son indépendance, par son impartialité, et, on doit oser le dire, par sa probité littéraire, tenir un rang dont elle ne peut plus déchoir. Elle marche régulièrement, sans autre vanité que celle de services rendus aux études historiques, dans la voie qu'elle s'est tracée; son avenir est donc assuré. Mais ses efforts ne sont point isolés; ils figurent honorablement dans un ensemble d'autres travaux historiques entrepris en commun ou individuels, et non moins dignes d'estime et de sympathie. Au-dessus d'elle, à côté d'elle, d'autres institutions ne sont pas moins utiles à la direction des études historiques, dans la recherche et l'usage des documents originaux. Les rappeler, c'est offrir une perspective consolante au milieu de tant d'amers et douloureux souvenirs; c'est distraire la pensée de cette foule de publications inspirées par les événements, les préoccupations et les intérêts présents; c'est un encouragement pour notre pays à reprendre de plus en plus cette activité d'esprit vers les études sérieuses qui doit nous consoler dans nos désastres, et contribuer à nous rendre le rang élevé dont nous avons été longtemps si justement fiers. C'est un souvenir à opposer aux prétentions de supériorité et d'érudition jalouses, si fréquemment affichées par d'autres nations trop oublieuses d'un passé où la France servait de guide et de modèle dans les recherches de l'érudition sur le moyen âge, comme dans tant d'autres voies.

Plusieurs grandes institutions ont puissamment contribué,

durant ces dernières années, à la recherche et à la reproduction des sources originales de l'histoire de France :

L'Académie des inscriptions et belles-lettres ;

Le Comité des travaux historiques, au ministère de l'Instruction publique;

La Bibliothèque nationale;

La Direction des Archives nationales ;

La Commission des Archives départementales, au ministère de l'Intérieur ;

L'École des chartes;

L'ancienne Administration municipale de la Préfecture de la Seine ;

Les nombreuses Sociétés académiques d'histoire, d'archéologie, de philologie, de bibliographie, de sigillographie, de numismatique, tant à Paris que dans les départements ;

Enfin, plusieurs recueils périodiques, consacrés plus ou moins directement aux recherches historiques.

J'aurais désiré terminer cette revue très-sommaire par un coup d'œil plus général encore sur quelques-uns des principaux centres de publication de documents historiques chez les nations voisines, surtout au point de vue des sources et des documents originaux concernant la France. Il ne doit y avoir entre les différents foyers de recherches et d'études aucun autre sentiment de jalousie que la rivalité de bien faire et d'aider en commun aux progrès des études historiques. Mais ce tableau que j'avais essayé de tracer, tout succinct qu'il fût, tiendrait ici trop de place.

1° *Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*. — Il est juste de rappeler en première ligne l'influence considérable que cette Académie exerce depuis si longtemps sur la direction et les progrès des études historiques. Elle contribue à encourager la recherche, la critique et l'emploi des documents les plus authentiques de notre histoire, par ses publications et par ses concours.

Ses publications sont toutes d'une importance capitale, et, pour la plupart, ne sont que la continuation de grands ouvrages commencés pendant le siècle dernier, soit par les Bénédictins, soit par des érudits laïques. Leur succession a été léguée à l'Académie, après la Révolution, par le gouvernement, et elle s'en est montrée la digne héritière.

En tête doit prendre place le grand *Recueil des Historiens des Gaules et de la France*, commencé dès les premières années du dix-huitième siècle par Dom Bouquet. Le premier volume parut en 1738, et l'ouvrage, continué par d'autres Bénédictins jusqu'au treizième volume, publié en 1786, fut adopté par l'Académie, avec plusieurs autres grands recueils, qui étaient pareillement restés inachevés. La collection, dirigée d'abord par MM. Daunou et Naudet, était parvenue en 1865 au vingt-deuxième volume publié par les soins de MM. N. de Wailly et L. Delisle. Il formait le troisième d'une période historique comprise entre 1226 et 1328, entre l'avénement de saint Louis et la mort de Charles le Bel. Ce volume était partagé, comme le vingt-unième, entre la suite des chroniques de cette période et les documents officiels propres à contrôler les récits des chroniqueurs, tels que les comptes des dépenses de saint Louis, de Philippe le Hardi et de Philippe le Bel, comptes tracés les uns sur des tablettes de cire, les autres sur des rouleaux de parchemin. La valeur historique de ces sortes de documents est considérable; la recherche, la publication et l'interprétation dont ils ont été l'objet, de la part de M. N. de Wailly, étaient une œuvre difficile et sont un service réel rendu aux études historiques.

Le tome XXIII du *Recueil des Historiens de la France* est imprimé en entier, sauf la préface et la table, sous la direction des mêmes académiciens, MM. de Wailly et L. Delisle, auxquels avait été adjoint M. Huillard-Bréholles, que l'Académie a perdu récemment, et qui a été remplacé par M. Jourdain. Ce volume contient, pour la même période : 1° la fin des chroniques générales de France; le morceau le plus important est l'histoire des règnes de saint Louis et de Philippe le Hardi par Primat, dont l'original latin n'a point encore été retrouvé, mais dont une traduction française par Jean de Vignay a été découverte, il y a peu d'années, au Musée Britannique, par M. Paul Meyer ; 2° le commencement des chroniques provinciales, concernant surtout, dans ce volume, la Normandie, et d'autres documents qui en sont le complément indispensable, tels que les Pouillés de Rouen et de Coutances, tous deux rédigés sous le règne de saint Louis, et pouvant servir de base à des recherches statistiques sur la population et sur d'autres points d'économie politique ; 3° en-

fin, la suite des documents de l'administration royale, tels que les rôles du service militaire, au treizième siecle [1].

Un second recueil historique, commencé, celui-là, par l'Académie, et qui est le complément naturel des *Historiens de la France*, est le Recueil des *Historiens des croisades* [2]. Il est partagé en trois séries : les historiens occidentaux, les historiens grecs, les historiens arabes et arméniens. De la première série, cinq volumes ont été publiés depuis 1841. Les deux premiers, comprenant les Assises de Jérusalem, ont été édités par M. Beugnot. Les trois suivants, qui contiennent la grande Histoire des croisades de Guillaume de Tyr, texte latin et traduction française presque contemporaine, les continuateurs de Guillaume de Tyr et les principaux historiens de la première croisade, ont été aussi commencés sous la direction de M. Beugnot, et continués par les soins de MM. Wallon et Regnier. *Les Historiens orientaux* et les *Historiens grecs*, dont plusieurs tomes sont depuis longtemps en préparation, et dont deux volumes ont déjà paru ou sont sur le point de paraître, ont avancé moins rapidement. Les premiers sont confiés aux soins de MM. de Slane, Defremery et Dulaurier; les seconds, édités d'abord par MM. Alexandre et Miller, ont été continués par celui-ci seul, depuis la mort de M. Alexandre.

La *Collection générale des chartes et diplômes non imprimés, antérieurs à Philippe-Auguste* (1180) formera un autre recueil de la plus grande importance, et est destinée à continuer deux volumes publiés, en 1843 et 1849, par M. Pardessus. M. L. Delisle, à qui l'Académie a aussi confié la direction de cette vaste collection, a déjà rassemblé et classé les copies de plus de quarante mille chartes, extraites des princi-

1. Une réimpression de cette grande Collection des Historiens de la France, devenue très-rare et fort chère, a été commencée sous la direction de M. L. Delisle, avec l'autorisation de l'Académie, par le libraire M. V. Palmé, qui a déjà eu le mérite d'attacher son nom à plusieurs autres réimpressions de recueils historiques très-importants, tels que *les Bollandistes*, *l'Histoire littéraire de la France*, et qui a annoncé aussi plus récemment la reproduction du *Gallia christiana*, par Dom Piolin.

2. Quoique les Bénédictins n'aient pas commencé la publication d'un recueil des historiens des croisades, ils en avaient cependant recueilli, pour les sources orientales, par les soins de Dom Berthereau, de très-nombreux matériaux, qui ont été conservés.

paux fonds de manuscrits de la Bibliothèque nationale, des Archives nationales et des plus importantes archives départementales, par les soins de plusieurs anciens élèves de l'École des chartes, au nombre desquels nous pouvons citer, en première ligne, notre confrère M. Luce, éditeur de Froissart. Mais il s'écoulera probablement encore plusieurs années avant que la récolte soit complète et permette à M. L. Delisle de commencer l'impression d'un premier volume.

Il n'en est pas de même de la *Table chronologique des diplômes et chartes, titres et actes imprimés, concernant l'Histoire de France, antérieurement à l'avénement de Philippe de Valois, en* 1328. Cette collection, commencée en 1769 par Bréquigny, qui en publia les trois premiers volumes, continuée par MM. Pardessus et Laboulaye, et dirigée aujourd'hui par M. Laboulaye seul, touche à sa fin. Le septième volume a paru en 1863; le huitième et dernier est à la veille d'être terminé. Il ne restera plus que des suppléments et des tables pour compléter ce vaste répertoire, si grandement utile aux recherches historiques.

Le *Recueil des Ordonnances des rois de la troisième race*, commencé en 1723 par E. de Laurière, continué, dans notre siècle, par MM. de Pastoret et Pardessus, a été terminé en 1849 avec le vingt-unième volume, publié par M. Pardessus, et complété par une table générale, qui rend plus facile l'usage de cette importante collection.

Le complément du *Gallia christiana*, ce vaste et précieux recueil commencé au dix-septième siècle par Denis de Sainte-Marthe, continué par les Bénédictins jusqu'au tome XIII (publié en 1785), ne faisait pas primitivement partie des publications des Bénédictins du dernier siècle qui avaient été pieusement recueillies par l'Académie des inscriptions. M. Hauréau avait d'abord entrepris seul et à ses frais cette continuation pour les Provinces ecclésiastiques de Tours et de Besançon (T. XIV et XV). Le même savant l'a depuis achevée pour la Province de Vienne (T. XVI), sous le patronage de l'Académie. Il ne restera plus, pour compléter ce grand recueil, également utile à l'histoire générale et à l'histoire ecclésiastique, civile, féodale, politique de la France, que la

Province d'Utrecht, dont la publication sera probablement laissée aux soins de quelque savant belge ou hollandais.

A cet ensemble déjà si considérable de collections, toutes concernant les sources de l'histoire de France, que dirige l'Académie des inscriptions et belles-lettres, il convient d'ajouter l'*Histoire littéraire de la France*. Commencées en 1733 par les Bénédictins de Saint-Maur, continuées par eux jusqu'au douzième volume, qui fut mis au jour en 1763, ces annales si complètes de la vie littéraire de la France depuis les temps les plus anciens ont été poursuivies en 1807 par l'Académie. Le tome XIII a été publié en 1814; le tome XXV, terminé en 1869, commence l'histoire du quatorzième siècle, dont notre savant et regretté confrère, M. Victor Le Clerc, et M. Renan avaient publié en 1865 l'Introduction [1].

Il faut aussi ne pas oublier les *Notices et Extraits des Manuscrits de la Bibliothèque nationale et autres bibliothèques*, collection comprenant vingt-trois volumes, dont la partie consacrée aux sources occidentales contient de nombreux documents relatifs à l'histoire de France.

Il en est de même des différentes séries des *Mémoires de l'Académie*, recueils précieux de dissertations sur toutes les branches de l'érudition, et dont l'ancienne et la nouvelle collection ont été si fréquemment utilisées par des savants étrangers trop oublieux des secours que leur érudition y puisait abondamment. Dans les derniers volumes on remarque, comme dans les *Extraits des Manuscrits*, entre autres notices intéressantes puisées aux sources les plus pures, des études de M. N. de Wailly sur la langue de Ville-Hardouin et de Joinville, et d'autres textes à date certaine, dont il serait si utile de former un recueil pour l'histoire des origines et des variations de la langue française au moyen âge [2].

Enfin, les concours de l'Académie, soit ses concours ordinaires, dont les sujets proposés sont très-fréquemment em-

1. Les académiciens continuateurs de l'*Histoire littéraire* ont été, depuis le t. XIII, d'abord MM. Ginguené, Émeric David, Amaury Duval et Daunou, éditeur; puis, MM. Paulin Paris, Fauriel et Victor Le Clerc, éditeur; et enfin aujourd'hui, MM. P. Paris, Littré, Renan et Hauréau, éditeur.

2. Aux publications de l'Académie il faut ajouter les *Comptes rendus* de ses séances, publiés périodiquement depuis 1857, comme ceux de l'Académie des sciences morales le sont depuis 1842, et formant 2 séries, la 1re de 1857 à 1864, en 8 vol., la 2e de 1865 à 1871, et formant 7 vol.

pruntés à nos annales, soit les concours des antiquités nationales, soit celui du prix fondé par le baron Gobert pour les ouvrages les plus savants sur l'histoire de France, soit enfin d'autres concours plus spéciaux, dus aussi à l'initiative de généreux donateurs, offrent aux études historiques de très-utiles et perpétuels encouragements; ils sont un stimulant énergique aux recherches, et ont donné naissance à plusieurs bons ouvrages. Très-souvent, des membres de notre Société ont participé, pour des publications faites sous nos auspices, à ces honorables récompenses.

Deux autres classes de l'Institut, l'*Académie française* et l'*Académie des sciences morales*, soit par leurs mémoires, soit par les discussions littéraires de leurs séances, soit par leurs nombreux concours annuels, aident aussi puissamment à l'étude de notre histoire nationale. Les concours de l'Académie des sciences morales, surtout ceux de la section d'histoire, ont fait naître de très-remarquables ouvrages sur plusieurs des questions qui touchent de plus près à l'histoire des institutions politiques, de l'administration publique et de l'état social de la France avant la Révolution.

La Société de l'Histoire de France ne doit pas oublier qu'elle compte parmi ses fondateurs et ses plus anciens membres le secrétaire perpétuel honoraire de l'Académie des inscriptions, M. Naudet, dont le savoir et le dévouement sont si dignement continués par son successeur M. Guignaut, ainsi que les secrétaires perpétuels des deux autres Académies, MM. Mignet et Patin, comme elle comptait le prédécesseur de celui-ci à l'Académie française, M. Villemain, dont vous venez d'entendre l'éloge tracé avec tant de finesse.

2° *Comité des travaux historiques*. — Une autre institution qui rend plus directement encore d'éminents services aux études concernant l'histoire de France, la recherche et la publication des documents originaux, est le *Comité des Travaux historiques*, au ministère de l'Instruction publique, fondé en 1834, dans ce double but, par notre illustre président. M. Guizot, après avoir tant contribué par ses travaux personnels à diriger les études historiques dans la voie de l'examen philosophique des faits et des époques, fondé sur la critique sévère de l'érudition et sur la connaissance approfondie des

sources, voulut, par son autorité ministérielle, fournir à ces études des aliments nouveaux, en faisant entrer dans le domaine public les innombrables matériaux inédits conservés et trop souvent oubliés dans les bibliothèques et les dépôts d'archives. Ce Comité officiel a été, et continue d'être, depuis près de quarante ans, après plusieurs modifications qui l'ont un peu détourné de son but primitif, en établissant des relations directes et continues avec les sociétés savantes des départements, un foyer des plus actifs pour la recherche et l'appréciation des documents originaux de notre histoire. Sous sa direction a été mise au jour une collection considérable de volumes in-quarto. Le nombre s'en élève à près de deux cents, indépendamment de plusieurs grands recueils de dessins de monuments du moyen-âge, de Bulletins, de Dictionnaires topographiques, de Répertoires archéologiques, sources d'indications des plus utiles pour l'étude de la géographie et des antiquités locales.

Cette vaste collection, quoique commencée et continuée sans un plan bien arrêté en apparence, peut cependant se diviser en groupes principaux, dont chacun présente, à côté d'ouvrages d'un moindre intérêt, plusieurs publications des plus importantes. Pour les temps les plus anciens, on y voit une série de Cartulaires d'établissements monastiques ou ecclésiastiques, indispensables pour la connaissance de la topographie et de l'histoire des mœurs et des institutions au moyen âge. Les premiers de ces Cartulaires, ceux des abbayes de Saint-Père de Chartres, de Saint-Bertin, de l'église Notre-Dame de Paris, furent publiés par notre savant et si regretté confrère M. Guérard; ils serviront toujours de modèles à la rédaction de cette sorte de documents. On y a ajouté plus tard les Cartulaires d'autres établissements, ceux des abbayes de Savigny et d'Ainay (de Lyon), édités par M. Aug. Bernard; de Saint-Victor de Marseille et de Saint-Hugues de Grenoble, par M. Marion; de Redon, en Bretagne, par M. A. de Courson; de Beaulieu, en Limousin, par M. Deloche. Aujourd'hui encore, s'imprime un recueil considérable de chartes de l'abbaye de Cluny, dont les matériaux avaient été rassemblés par feu M. Aug. Bernard.

Dans une autre série de documents publiés par le Comité des travaux historiques, se placent les Chroniques et les

Mémoires. On y remarque, en suivant leur ordre chronologique :

La Chronique rimée des ducs de Normandie, par Benoît, trouvère du XII[e] siècle, et l'Histoire, également en vers, de la guerre de Navarre en 1276 et 1277, par Guillaume Anelier, de Toulouse, édit. l'une et l'autre par M. Francisque Michel;

La Chronique rimée de la croisade contre les hérétiques albigeois (XIII[e] siècle), éditée par M. Fauriel;

La Chronique en vers de Bertrand Du Guesclin, par Cuvellier, trouvère du XIV[e] siècle, éditée par M. Charrière;

La Chronique du religieux de Saint-Denis sur le règne de Charles VI (1380-1422), ouvrage considérable en cinq volumes, très-soigneusement traduit et édité par M. Bellaguet;

Les Mémoires de Claude Haton (1553-1582), édités par M. Bourquelot;

Les pièces historiques de toute sorte concernant la captivité de François I[er], publiées par M. Aimé Champollion;

Le Journal d'Olivier d'Ormesson (1643-1672), édit. par M. Chéruel;

Les Mémoires de N.-F. Foucault (1652-1719), édit. par M. Baudry.

A l'histoire des origines et des vicissitudes de l'administration municipale se rapporte le grand travail commencé et poursuivi avec tant d'ardeur, pendant longues années, par M. Augustin Thierry et sous sa direction, sur l'Histoire du Tiers-État. Pour ce recueil, d'innombrables recherches ont été faites dans presque toutes les archives; elles ont fourni à l'auteur les éléments d'une savante introduction, résumé des vues d'ensemble qui ont présidé aux recherches et à la confection de l'ouvrage. Mais les seuls volumes mis au jour jusqu'ici ne concernent que l'histoire d'une partie des communes du nord de la France. Le recueil a été continué, depuis la mort de M. A. Thierry, par M. Louandre, l'un de ses plus dévoués collaborateurs.

A la même sorte de documents d'administration municipale, mais d'un intérêt bien plus restreint, se rapportent deux ouvrages publiés, l'un par M. Depping, sous ce titre : Règlements sur les arts et métiers de Paris, rédigés au XIII[e] siècle par Étienne Boileau; l'autre par M. Géraud, intitulé : Paris sous Philippe le Bel, et reproduisant le rôle de la taille imposée en 1292 aux habitants de Paris.

Les Procès-verbaux du Conseil de Régence sous Charles VIII, et le Journal des États Généraux tenus à Tours en 1484, deux volumes édités par M. Ad. Bernier, ainsi que les Procès-verbaux des États Généraux de 1593, édités par M. A. Bernard, concernent le gouvernement général de la France. Ils seront suivis d'un recueil plus considérable de documents sur les États Généraux du commencement du XIVe siècle, dont M. de Stadler s'occupe depuis longtemps.

C'est pour faire connaître sous tous ses aspects une grande administration municipale, mais avec des développements disproportionnés à l'importance du sujet, que M. P. Varin a publié les Archives législatives et administratives de la ville de Reims, dont l'ensemble se compose de volumes nombreux et fort étendus.

L'histoire de la jurisprudence française a fourni à la collection des Documents inédits un ouvrage depuis longtemps célèbre, les anciens Registres du Parlement de Paris connus sous le titre d'*Olim*, et contenant les arrêts rendus par la Cour du Roi depuis le règne de saint Louis jusqu'à celui de Philippe le Long. Ils ont été mis au jour par M. le comte Beugnot, éditeur, pour la Société de l'Histoire de France, d'un autre document intéressant l'histoire du droit français au moyen âge : les Coutumes de Beauvoisis, de Philippe de Beaumanoir.

Les pièces originales du Procès des Templiers, publiées par M. Michelet; le Livre de jostice et de plet, édité par M. Rapetti, rentrent aussi dans cette série de documents.

Les Correspondances officielles, politiques, diplomatiques et administratives, concernant soit l'histoire du gouvernement intérieur de la France, soit l'histoire de ses relations avec les nations étrangères, ont été une des sources les plus abondantes des publications du Comité des travaux historiques. C'est dans cette catégorie que prennent place les Papiers d'État du cardinal Perrenot de Granvelle, dont les dix volumes, édités par M. Weiss, jettent un grand jour sur les relations des puissances de l'Europe au seizième siècle.

A cette même série se rapportent les ouvrages suivants :

Négociations entre la France et l'Autriche durant les trente premières années du XVIe siècle, éditées par M. Le Glay ;

Relations des ambassadeurs vénitiens sur les affaires de France au XVIe siècle (1528-1577), édit. par M. Thommasseo;

Négociations diplomatiques de la France avec la Toscane (XVIe siècle), éditées par MM. Canestrini et Abel Desjardins ;

Négociations de la France dans le Levant sous François Ier, Henri II et Charles IX (1515-1575), éditées par M. Charrière ;

Négociations sous François II (Papiers de l'Aubespine), éditées par M. Louis Paris ;

Recueil des Lettres missives d'Henri IV, dont sept volumes ont été publiés par M. Berger de Xivrey, et qui a été continué par M. Guadet ;

Négociations, lettres et pièces relatives à la Conférence de Loudun (1515-1516), éditées par M. Bouchitté ;

Lettres, instructions diplomatiques et papiers d'État du cardinal de Richelieu, édités en sept volumes par M. Avenel ;

Lettres du cardinal Mazarin, dont la publication, commencée en 1872 par M. Chéruel, après vingt années de recherches préparatoires, aura probablement la même étendue que les Papiers d'État de Richelieu ;

Lettres des rois, reines et autres personnages des cours de France et d'Angleterre, depuis Louis VII jusqu'à Henri IV, éditées en trois volumes par M. Champollion-Figeac.

Les Lignages d'outre-mer, ou l'Histoire des familles françaises en Orient, ouvrage préparé par Du Cange, terminé et publié par M. Guillaume Rey ;

Correspondance de H. d'Escoubleau de Sourdis, relative à la marine française (1636-1642), publiée en trois volumes par M. Eugène Sue ;

Correspondance administrative sous le règne de Louis XIV, éditée en quatre volumes par M. Depping.

Un recueil des plus importants, non moins par l'habileté de la mise en œuvre que par l'intérêt des documents, est le Recueil des Négociations relatives à la succession d'Espagne sous Louis XIV, dont les quatre premiers volumes, publiés de 1835 à 1842 par M. Mignet, seront, nous devons l'espérer, complétés un jour.

Malgré la parité des événements et de l'époque auxquels se rapportent les Mémoires militaires extraits de la correspondance du général De Vault concernant la Succession d'Espagne, dont le manuscrit, conservé au ministère de la Guerre, a été mis au jour par le général Pelet, en un très-

grand nombre de volumes de texte et d'atlas (11 volumes), il serait bien difficile de ne pas reconnaître que cette publication n'offre pas un intérêt comparable à celui du plus grand nombre des documents de la Collection ministérielle.

Il ne faut pas oublier les nombreux volumes encore sous presse, dont plusieurs continueront des ouvrages commencés, tandis que d'autres feront connaître des séries de documents nouveaux et importants pour les études historiques. De ce nombre seront les Mandements et actes divers du règne de Charles V, reproduits en partie textuellement, en partie analysés. L'ensemble de cette collection, dont les éléments étaient dispersés dans de nombreux recueils, soit de la Bibliothèque nationale, soit d'autres dépôts d'archives, où M. L. Delisle a su les recueillir avec l'exactitude et la sagacité d'érudition qui caractérisent tous ses travaux, jettera un grand jour sur les événements, les usages, le mouvement des affaires publiques en France pendant la seconde moitié du quatorzième siècle.

Un autre ouvrage, pour lequel de très-nombreux matériaux ont été recueillis depuis plusieurs années, par M. le comte de la Ferrière, est la Correspondance de Catherine de Médicis. L'impression d'un premier volume de cette collection, confiée d'abord à M. Busoni, était à peu près terminée vers 1851; mais le plan a paru trop défectueux et trop incomplet pour que l'ouvrage ne fût pas recommencé dans de nouvelles conditions, à l'aide de documents plus nombreux et mieux choisis.

D'autres projets de publications ont été soumis à l'approbation du Comité; plusieurs sont adoptés en principe, comme il se pratique dans le Conseil de la Société de l'Histoire de France. De ce nombre sont un Recueil de textes en dialecte lorrain du XIIIe siècle, par M. Bonnardot, et les Actes des États Généraux du XIVe siècle, par M. de Stadler.

Quatre volumes de *Mélanges historiques* avaient été publiés par M. Champollion, durant les premières années de l'existence du Comité. Un recueil semblable a été commencé par le Comité actuel; il contiendra de nombreux documents, trop peu étendus, quoique intéressants, pour donner lieu à des publications isolées.

Cet aperçu général sur les publications entreprises avec le concours du Comité historique serait incomplet, si l'on

omettait de faire mention de quelques volumes concernant soit l'histoire de la philosophie et des lettres, soit l'histoire des arts ou l'archéologie [1].

Dans la première catégorie figurent : les Ouvrages inédits d'Abélard, par M. Cousin; — la Traduction française, faite au douzième siècle, des quatre Livres des rois, publiée par M. Le Roux de Lincy; — le Mystère du siége d'Orléans, joué dans cette ville au quinzième siècle, publié par M. Guessard. — Un texte important du douzième siècle, le Psautier du Trinity-College de Cambridge, commenté par M. Fr. Michel, a été mis récemment sous presse. — Une Grammaire française, écrite au seizième siècle en Angleterre, par J. Palsgrave, sous le titre d'Éclaircissement de la langue française, et publiée en 1530, a été éditée de nouveau par M. F. Génin.

Dans la seconde catégorie, on doit citer : l'Iconographie chrétienne, par M. Didron; — la Monographie de Notre-Dame de Noyon, par MM. Vitet et Ramée; — la Statistique monumentale des arrondissements de Nancy et de Toul, par M. Grille de Beuzelin; — la Monographie de Notre-Dame de Chartres, par MM. Lassus et Amaury-Duval; — les Peintures à fresque de Saint-Savin, par MM. Mérimée et Séguin; — le Compte des dépenses de la construction du château de Gaillon, par M. Deville; — les Monuments de l'architecture militaire des Croisés en Syrie, par M. G. Rey; — la Statistique monumentale de Paris, par M. Albert Lenoir, le seul de ces ouvrages qui ait été terminé, ou plutôt interrompu, avant l'achèvement d'un plan beaucoup plus vaste; — et enfin, les Instructions des Comités sur différentes branches d'archéologie monumentale et de statistique historique. Plusieurs autres recueils doivent être publiés par la section d'archéologie. Les plus importants sont les recueils d'inscriptions romaines et d'inscriptions du moyen âge existant en France, dont la publication a été confiée, pour le premier, à M. Léon Renier, pour le second, à M. de Guilhermy.

Un dernier ouvrage, en dehors des nombreuses publications qui viennent d'être rappelées, et qui en est comme la

1. Une autre section des travaux du Comité historique s'occupe de l'histoire des Sciences; elle a déjà donné les œuvres de Lavoisier, de Fresnel, et publié aussi une Revue scientifique.

clef, est le grand travail que M. de Wailly a publié, dès 1838, en deux volumes in-folio, sous le titre d'*Éléments de paléographie*, et qui, même après les traités de diplomatique des Bénédictins, est d'une grande utilité pour l'étude des textes du moyen âge.

Les *Dictionnaires topographiques* et les *Répertoires archéologiques* forment deux des publications importantes du Comité; elles sont confiées à des rédacteurs choisis par les Sociétés savantes des départements. Il n'est pas inutile de dresser la liste des volumes mis au jour jusqu'ici [1].

Les différentes séries du recueil périodique publié successivement sous les titres de *Bulletin du Comité des travaux historiques* et de *Revue des Sociétés savantes* présentent, avec le tableau des travaux incessants des sections du Comité, depuis près de quarante ans, un très-grand nombre de documents originaux, soit reproduits textuellement, soit analysés, et, depuis quelques années, le compte rendu des travaux publiés par les Sociétés scientifiques, archéologiques ou littéraires des départements [2].

1. Depuis 1861, les *Dictionnaires topographiques des départements* ont été publiés au nombre de onze; plusieurs autres, ceux des départements de la Dordogne, de la Meuse et de la Moselle, sont sous presse.

1861. *Eure-et-Loir*, par M. Merlet.
1862. *Meurthe*, par M. Lepage.
1862. *Yonne*, par M. Quantin.
1863. *Basses-Pyrénées*, par M. Raymond.
1865. *Hérault*, par M. Thomas.
1865. *Nièvre*, par M. de Soultrait.
1868. *Haut-Rhin*, par M. Stoffel.
1868. *Gard*, par M. Germer-Durand.
1870. *Morbihan*, par M. Rosenzweig.
1871. *Aisne*, par M. Matton.
1871. *Meuse*, par M. Liénard.

Les *Répertoires archéologiques* ont été publiés au nombre de six :

1861. *Aube*, par M. d'Arbois de Jubainville.
1862. *Oise*, par M. E. Woillez.
1863. *Morbihan*, par M. Rosenzweig.
1865. *Tarn*, par M. Crozes.
1868. *Yonne*, par M. Quantin.
1872. *Seine-Inférieure*, par M. l'abbé Cochet.

2. Les lectures faites à la Sorbonne, dans les séances extraordinaires des différentes sections, auxquelles sont convoqués les membres des Sociétés savantes départementales, ont aussi donné lieu, depuis 1861, à la publication de deux recueils de mémoires, consacrés à l'*Histoire* et à l'*Archéologie*, et publiés isolément chaque année. Une table analytique des différentes séries des Bulletins et des Revues du Comité historique a été rédigée par M. Octave Tessier, avec l'assentiment et l'approbation du Comité. Elle ne tardera pas à être imprimée. — Un autre recueil périodique, publié depuis plusieurs années par le ministère de l'Instruction publi-

Tout en reconnaissant l'utilité de cette partie des travaux du Comité, dont les services sont mis en relief par le dévouement et l'exactitude consciencieuse du secrétaire général, M. de La Villegille, du secrétaire de la section d'histoire, M. Hippeau, du secrétaire de la section d'archéologie, M. Chabouillet, et de M. Servaux, chef du bureau des travaux historiques, on ne peut se dissimuler que les frais assez considérables occasionnés par ces dernières publications et par quelques autres dépenses accessoires, telles que les prix décernés aux Sociétés départementales, ont notablement diminué, depuis plusieurs années, le nombre des grands recueils de documents originaux entrepris sous la direction du Comité et sous les auspices du ministère de l'Instruction publique, selon le but primitif de l'institution[1].

3. *Bibliothèque nationale.* — Ce grand établissement, soit pour les anciens Fonds latins, soit pour les nombreux Fonds français, est assurément, avec les immenses et inappréciables collections de titres manuscrits que possèdent les Archives nationales, le trésor le plus considérable de documents originaux propres à fournir des bases et des instruments solides aux travaux sur l'histoire de France. Mais leur utilité serait bien diminuée, si le savoir des conservateurs de ces établissements n'en avait facilité l'usage par des catalogues et des répertoires qui en indiquent sommairement le classement et les richesses.

C'est, en effet, par centaines de milliers que se comptent les documents trop longtemps entassés, mais aujourd'hui classés méthodiquement, que ces deux grands établis-

que, sous le titre d'*Archives des missions scientifiques et littéraires*, contient souvent des indications précieuses sur les collections de documents originaux concernant l'histoire de France qui sont conservées dans les pays étrangers et qui peuvent être utiles aux publications diverses du Comité. Deux séries de ces *Archives* ont déjà vu le jour : la première se compose de six volumes, publiés chacun en plusieurs cahiers, de 1850 à 1857; la deuxième, commencée en 1864, comprend déjà sept volumes.

1. Le premier Comité des travaux historiques, fondé en 1834 par M. Guizot, alors ministre de l'Instruction publique, était composé de MM. Villemain, Daunou, Naudet, Guérard, Mignet, Champollion-Figeac, Fauriel, Vitet, J. Desnoyers, et Fallot, secrétaire. — Ce Comité a été depuis lors partagé en trois sections (histoire, archéologie, sciences), et le nombre des membres a été successivement augmenté.

sements offrent à l'étude de l'histoire de France, dans toutes ses branches et sous tous ses aspects.

La Bibliothèque nationale d'abord, la plus connue et la plus facilement abordable, n'a eu longtemps, pour la partie de son Cabinet des manuscrits intéressant plus particulièrement les études sur l'histoire de France, que des catalogues et des guides incomplets et insuffisants. Tout méritants qu'ils fussent, ces catalogues descriptifs ne touchaient qu'incidemment à la partie des manuscrits les plus utiles aux recherches historiques.

Dans son intéressant ouvrage publié sous ce titre : les Manuscrits français de la Bibliothèque du Roi, M. P. Paris a surtout fait connaître, par des analyses très-complètes, les plus importants de ces volumes, surtout au point de vue de l'histoire de la langue et de la littérature. Un premier volume du Catalogue des manuscrits de l'ancien fonds français de la Bibliothèque nationale a été publié, en 1868, par M. Taschereau, directeur de cet établissement. On y trouve le dépouillement de plusieurs milliers de recueils, contenant surtout des correspondances historiques du quinzième et du seizième siècle.

C'est depuis très-peu d'années seulement que M. L. Delisle, aujourd'hui conservateur en chef du département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, fonctions qu'il a si bien méritées par son savoir et sa fermeté courageuse dans les circonstances les plus difficiles, que M. L. Delisle, dis-je, a publié, plus complétement qu'elle ne l'avait été jusqu'alors, l'histoire des différents fonds dont se compose le département des manuscrits de cette Bibliothèque. Le premier volume de cet utile et savant ouvrage a paru en 1868, dans la grande collection que l'Administration du département de la Seine avait consacrée à l'histoire générale du vieux Paris, et dont plusieurs autres volumes, sur les bibliothèques, sur les anciens historiens, sur l'ancienne topographie, ont été aussi publiés[1].

1. Les publications faites aux frais de la ville de Paris, dont le principe fut adopté en 1860 et l'exécution commencée en 1865, se compose des volumes suivants :

1er vol. — *Introduction à l'histoire générale de Paris*, 1 vol. in-4°.

2e vol. — *Topographie historique du vieux Paris*, par M. Ad. Berty, continuée par M. Legrand. Tome Ier, 1866; tome II, 1868. (Région du Louvre et des Tuileries.)

Le texte manuscrit du second volume de M. L. Delisle n'a point péri dans l'effroyable incendie qui a détruit la bibliothèque municipale et l'hôtel de ville de Paris; il est prêt pour l'impression.

Un autre service, plus grand encore peut-être, que M. L. Delisle a rendu aux recherches historiques et à la Bibliothèque nationale, au prix de longues et laborieuses recherches, est l'Inventaire des manuscrits latins des différents fonds si riches en documents sur l'histoire de France. Cet Inventaire a été publié sous une forme des plus modestes, avec un plan méthodique de classement général, dans plusieurs cahiers de la Bibliothèque de l'École des chartes (1870-1871)[1].

4. *Archives nationales et autres dépôts d'archives.* — C'est un mérite du même genre, pour un travail non moins utile, non moins pratique, que le savant directeur des Archives nationales, M. A. Maury, a eu aux yeux des amis des études historiques, en faisant publier en 1871, sous sa direction, par MM. Boutaric, Tardif et Lot, l'Inventaire sommaire et le Tableau méthodique des fonds conservés aux Archives, pour le régime antérieur à 1789. En adoptant dans ce catalogue le classement, par ordre de matières,

3e vol.—*Les Anciennes Bibliothèques de Paris*, par M. Alfred Franklin. Tome Ier, 1867.

4e vol. — *Paris et ses historiens aux XIVe et XVe siècles. — Documents et écrits originaux recueillis et commentés*, par MM. Le Roux de Lincy et Tisserand. 1 vol. 1867.

5e vol.— *Le Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque impériale.* Études sur la formation de ce dépôt, etc., par M. L. Delisle. Tome Ier, 1868.

6e vol. — *Le Bassin parisien aux âges antéhistoriques*, par M. Belgrand. 1 vol., avec 2 atlas, 1868.

Cette collection, dont l'importance n'est pas douteuse, sera continuée, le Conseil municipal de la Seine ayant voté, au mois de mars dernier, une somme de 80 000 fr. pour cet objet. Dans les circonstances actuelles, cette décision est un digne hommage rendu aux études historiques et archéologiques.

1. Les manuscrits de la plupart des Bibliothèques départementales n'ont été, pendant longtemps, à peu près connus que par l'ouvrage de M. G. Haenel. (*Catalogi librorum manuscriptorum qui in bibliothecis Galliæ, Helvetiæ, etc., asservantur;* Lipsie, 1830. 1 vol. in-4o.)

Les catalogues des manuscrits de plusieurs Bibliothèques (Lyon, Orléans, Rouen) avaient déjà été publiés, mais sans détails suffisants pour la partie des documents historiques.

En 1841, M. Villemain, ministre de l'Instruction publique, créa une commission chargée de diriger la publication d'un Catalogue géné-

des documents, distribués, autant que possible, d'après leurs provenances, et en reconstituant méthodiquement les anciens fonds qu'il avait fallu primitivement rompre, pour se conformer à un plan plus philosophique adopté dès l'origine de la création des Archives et continué par M. Daunou et ses premiers successeurs, M. Maury a singulièrement facilité les recherches dans le précieux dépôt qu'il dirige.

Déjà, et depuis près de dix ans (1863), M. le marquis de Laborde, directeur général de ces mêmes Archives, avait, par d'importantes publications, confiées aux chefs de section ou aux archivistes, fait connaître méthodiquement une partie des trésors confiés à son active et féconde administration. Il suffit de rappeler les titres et les auteurs de ces inventaires descriptifs pour en faire sentir toute l'importance :

Le Trésor des chartes, inventaire commencé par M. Teulet, qui publia en 1863 le premier volume, et continué actuellement par MM. J. Tardif et J. de Laborde ;

Description des sceaux, particulièrement de la magnifique collection formée aux Archives sous la direction de M. de Wailly et complétée par M. de Laborde, ouvrage dont le texte complet, en trois volumes, par M. Douët-

ral des manuscrits des Bibliothèques publiques des départements. Trois volumes ont été publiés :

Tome Ier, 1849. — Catalogues des manuscrits des bibliothèques du séminaire d'Autun ; — de la ville de Laon ; — de l'École de médecine de Montpellier ; — de la ville d'Albi.

Tome II, 1855. — Catalogue de la bibliothèque de la ville de Troyes.

Tome III, 1861. — Catalogues des manuscrits des bibliothèques de Saint-Omer ; — d'Épinal ; — de Saint-Dié ; — de Saint-Mihiel ; — de Schelestadt.

La publication de ces catalogues, depuis longtemps interrompue, a été reprise et comprend, dans un IVe volume, les manuscrits des bibliothèques d'Arras, d'Avranches et de Boulogne.

Les catalogues des manuscrits d'autres bibliothèques départementales ont été publiés isolément ; dans ce nombre on peut citer :

Ceux de Chartres, par M. Chasles, — de Douai, par M. Duthillieul, — de Lille et de Cambrai, par M. Le Glay, — de Boulogne, par M. Gérard, — d'Amiens, par M. Garnier, — de Rennes, par M. Maillet, — de Valenciennes, par M. Mangeart, — de Metz, par M. Clercx, — de Bourges, par M. de Girardot, — de Carpentras, par M. Lambert.

d'Arcq, doit être accompagné d'un atlas que prépare M. Dupont[1];

Les Actes du Parlement de Paris, par M. Boutaric, avec un essai de restitution d'un volume perdu des *Olim*, par M. L. Delisle (1863);

Les Monuments historiques, Cartons des rois (Titres mérovingiens), par M. Jules Tardif, un volume avec atlas.

Un premier volume de l'inventaire des Titres de la Maison ducale de Bourbon a été publié par M. Huillard-Bréholles, et le second volume, préparé par le même savant, trop tôt enlevé aux études historiques, est édité en ce moment par M. Lecoy de La Marche.

Plusieurs autres inventaires sont encore en préparation, parmi lesquels on peut citer comme des plus importants et comme devant être le plus prochainement mis au jour : un premier volume de la Correspondance des Contrôleurs généraux des finances avec les intendants des provinces, depuis la mort de Colbert jusqu'à l'organisation des ministères, en 1791. La collection des papiers du Contrôle général, dont le classement et la description ont été confiés à M. de Boislisle, sous-chef au ministère des Finances, délégué à cet effet, a été transférée aux Archives, en 1862, après être restée près d'un siècle en dépôt à la Bibliothèque nationale.

Aux inventaires des différents fonds des Archives nationales déjà publiés, il ne faut pas oublier d'ajouter la description du Musée des Archives créé par M. de Laborde. Ce travail contient l'analyse, avec extraits et *fac-simile*, d'un très-grand nombre de titres importants ou d'autographes précieux. MM. Dupont, Campardon, J. de Laborde et plusieurs autres fonctionnaires des Archives ont collaboré à cette intéressante publication, qui forme un volume in-4° de plus de 800 pages.

Les Archives nationales ne sont point, à Paris, le seul dépôt de documents précieux pour les études historiques; presque tous les ministères et les grandes administrations publiques possèdent aussi d'importantes collections de do-

1. M. Demay, archiviste, qui avait continué les moulages de sceaux commencés par M. Lallemand, vient de terminer, sur le même plan que M. Douët-d'Arcq, un volume de sceaux flamands.

cuments qu'il n'est malheureusement pas toujours facile de consulter. Les ministères de la Guerre, de la Marine, des Finances et des Affaires étrangères conservent, surtout pour les trois derniers siècles, des trésors de pièces originales, qui, depuis longtemps, devraient être, en grande partie du moins, passées du domaine administratif dans le domaine historique. Il existe des catalogues analytiques d'une notable portion de ces documents officiels et originaux; mais ils n'ont point encore reçu la publicité qui les rendrait véritablement utiles[1].

Les Archives départementales ont eu un meilleur sort, grâce à l'institution, en 1841, d'une Commission au ministère de l'Intérieur, sous l'inspiration d'un de nos confrères de la Société, aujourd'hui membre de l'Institut, M. Antoine Passy, alors sous-secrétaire d'État, dontla proposition fut favorablement accueillie par le ministre, M. Duchâtel[2]. Les Archives des préfectures et des communes étaient depuis trop longtemps négligées, et souvent abandonnées par l'incurie à la dévastation. A partir de cette époque, l'état de choses changea complétement, grâce à une suite de décrets, de plans d'organisation successivement modifiés et perfectionnés, et surtout grâce au principe de ne confier la direction des Archives qu'à des hommes capables d'en comprendre l'intérêt et d'en classer les richesses, c'est-à-dire, presque exclusivement, à des élèves de l'École des chartes.

Cette Commission publia, en 1847 et 1848 (en 2 vol. in-quarto), un Tableau général par fonds des Archives départementales antérieures à 1790, et un Catalogue général des Cartulaires conservés dans ces mêmes Archives. Fort

1. On peut consulter, sur l'histoire de la formation et sur la composition des Archives nationales et des principales archives des ministères, le savant ouvrage publié en 1855 par M. H. Bordier, sous ce titre : *Les Archives de la France*. Paris, 1 vol. in-8. — M. Aimé Champollion, chef du bureau des Archives au ministère de l'Intérieur, a publié en 1860, dans un volume intitulé : *Manuel de l'Archiviste*, un recueil des décrets et instructions concernant les Archives départementales et les Commissions ministérielles.

2. La première Commission ministérielle, créée en 1841, était composée de MM. Portalis, président, L. Vitet, A. Le Prévost, A. Passy, Chasles, A. Guérard, N. de Wailly, Letronne, Ch. Lenormant, Pr. Mérimée, J. Desnoyers, et Gadebled, secrétaire. Cette Commission cessa de fonctionner à partir de 1852, et fut remplacée par des inspecteurs. — Les inspecteurs généraux des Archives sont aujourd'hui MM. de Rozières et Fr. Wey.

incomplets encore, ces deux volumes ont été le point de départ d'un nouvel ordre de choses. Les plans de classement ont été modifiés et perfectionnés; des inspecteurs généraux ont été créés pour surveiller et activer le zèle des archivistes; des rapports plus nombreux, plus méthodiques, plus complets ont été rédigés par ceux-ci. Des résultats vraiment remarquables ont été obtenus et assurés; un très-grand nombre de pièces précieuses ont été découvertes, et aujourd'hui les Inventaires sommaires d'Archives départementales, communales et hospitalières, rédigés en général avec un très-grand soin par les archivistes, ne forment pas moins de cent volumes in-quarto, dont la plus grande partie concerne les documents antérieurs à 1789. Ils offrent les plus sûrs éléments aux études historiques, surtout à l'histoire des institutions et des événements de nos anciennes divisions provinciales. Il serait désirable que des mesures analogues fussent prises à l'égard des Archives judiciaires provinciales, qui relèvent directement du ministère de la Justice.

5. *École des chartes.* — S'il est une institution qui, par son but, par la nature de ses enseignements, par le caractère et la valeur de ses publications, aide utilement aux progrès et à la bonne direction des études concernant le moyen âge, et plus spécialement l'histoire de France, c'est assurément l'École des chartes.

Chaque année, elle distribue dans les Archives départementales des travailleurs formés d'après les plus solides méthodes de la critique historique, familiarisés avec les difficultés de la lecture des documents qu'ils ont à reconnaître, habitués aux meilleurs principes de classification et à l'examen des nombreuses questions que soulève l'étude du moyen âge.

Tous ses professeurs sont nos confrères; la plupart ont bien voulu se charger d'éditer pour notre Société plusieurs de ses ouvrages les plus importants, et chaque jour un plus grand nombre de leurs élèves sollicitent l'honneur d'entrer dans nos rangs.

L'École des chartes rend aux études historiques, par la bonne direction de ses cours, par le choix et la saine critique qui président aux publications de la Société des anciens élèves, des services incontestables. Grâce à elle, les

études historiques trouvent dans les documents originaux la base la plus solide des jugements critiques et des considérations philosophiques qui trop souvent ont remplacé la juste et vraie appréciation des événements et des hommes.

Les thèses de réception du titre d'archiviste-paléographe que soutiennent les élèves, à la fin de leurs études, sont, en général, de bonnes dissertations historiques sur des sujets bien choisis et bien étudiés ; plusieurs ont été la base d'ouvrages très-dignes d'estime.

Le recueil que la Société de l'École des chartes publie depuis 1839, sous le titre de *Bibliothèque*, est, en effet, une véritable bibliothèque de documents originaux, non moins soigneusement choisis et collationnés qu'habilement appréciés par l'érudition et la critique. De nombreuses dissertations sur des questions historiques controversées, des catalogues de documents originaux, des critiques d'ouvrages historiques récents complètent cet utile recueil. Parvenu, en 1872, à son trente-troisième volume, il offre à l'étude du moyen âge, sous ses différents aspects, les ressources les plus variées et les plus sûres. La Société de l'École a annoncé récemment un projet de publication nouvelle, qui, sous le titre de *Documents originaux*, contiendrait des pièces d'archives et des chroniques antérieures à l'an 1500, trop étendues pour pouvoir rentrer dans le plan général de la Bibliothèque.

On a pu reprocher quelquefois à l'École des chartes et à la Société formée uniquement de ses membres un peu de partialité en leur faveur, au détriment d'autres laborieux adeptes des mêmes études. Elles n'en disconviennent pas. Comme toutes les corporations, elles sont peut-être un peu exclusives et personnelles ; mais, vivant au milieu des innombrables difficultés de la critique historique, elles sont disposées à croire qu'en dehors des règles de cette critique, qui font la base de l'enseignement de l'École, les écueils sont nombreux, et elles se croient plus sûres de les éviter. Rien de plus ordinaire que le reproche, rien de plus naturel que l'excuse.

6. *Autres institutions; — Sociétés et Recueils périodiques de Paris, concernant l'histoire de France.* — Une institution nouvelle, l'*École des hautes études*, fondée

en 1868 par l'initiative d'un ministre, M. Duruy, qui a fait beaucoup pour les études historiques, paraît aussi appelée à rendre de grands services et à donner une impulsion favorable à la critique sévère des documents originaux.

La section des sciences historiques et philosophiques, qui s'occupe de l'histoire de France, a déjà publié une bonne dissertation sur l'étude critique des sources de l'époque mérovingienne. Elle continue ses conférences, et prépare de nouveaux mémoires sur les sources carlovingiennes, sur les historiens français du XIIIe et du XIVe siècle, et sur différents autres sujets concernant l'histoire et la géographie historique de la France. Le directeur de cette section historique est M. Maury; le directeur adjoint, M. Monod, principal auteur de la dissertation ci-dessus indiquée. La méthode de faire étudier, discuter et analyser par chaque élève, dans des conférences, les questions proposées, et d'en présenter ensuite les résultats dans un travail commun, peut offrir d'excellents effets, surtout au point de vue de l'exercice de la critique historique.

Les monuments écrits, chartes, lettres, chroniques, etc. ne sont pas les sources uniques de l'histoire. Les monuments figurés ne sont pas moins instructifs. L'archéologie, qui en constate les caractères et les époques, est une branche des plus solides des études historiques. A ce titre, nous devons mentionner les publications de la Commission des monuments historiques, au ministère de l'Intérieur, qui est consultée pour le classement, la reconstruction et les réparations des monuments anciens. Ses publications, peu régulières, consistent en listes de ces monuments et en atlas représentant les plus importants de ceux qui sont restaurés aux frais de l'État.

Une autre commission a été formée, en 1858, sous le titre de *Commission de la topographie des Gaules*, au ministère de l'Instruction publique, pour la confection de cartes de la Gaule antérieurement aux Francs. Plusieurs feuilles de ces cartes et une partie d'un Dictionaire archéologique, qui fait connaître, par des descriptions très-nombreuses et très-précises, accompagnées de bonnes figures, les principaux monuments gaulois et romains de la France, ont déjà vu le jour. Cette intéressante publication forme un

très-utile commentaire du beau Musée historique de Saint-Germain, consacré, à ces temps anciens, comme le Musée de Versailles l'est aux souvenirs et aux illustrations de la France du moyen âge et des temps modernes, et comme le Musée de Cluny à l'histoire des arts de toutes les époques. Sous ces différents points de vue, les musées historiques et archéologiques formés dans plusieurs villes des départements offrent aussi un grand intérêt et, en général, d'excellents résultats.

Ces institutions, d'une importance capitale, à différents points de vue, par la direction de leurs travaux et par leurs publications, ne sont pas les seules qu'on doive signaler pour la recherche et la connaissance des documents originaux et des monuments de toutes les époques de l'histoire de France. Il en est d'autres qui, tout en n'ayant pas un but aussi direct, n'en offrent pas moins d'utiles ressources aux études historiques.

On en peut distinguer de deux sortes : les unes sont aussi des compagnies savantes, formées dans le but de retrouver, de commenter et de faire connaître les différentes sources de documents concernant l'histoire de la France, sous ses différents aspects, et dans les éléments nombreux et variés de son état social ; les autres consistent en publications périodiques, dans lesquelles les recherches, quoique n'ayant pas ce but principal, n'en offrent pas moins souvent, au milieu de travaux étrangers à l'histoire, d'intéressants documents et des indications qu'on ne trouve point ailleurs.

Parmi les Sociétés, centrales ou générales, plus directement consacrées aux recherches et aux publications historiques, indiquons les principales.

La *Société des Antiquaires de France* a continué, depuis 1817, la collection de mémoires dont l'Académie celtique avait déjà publié cinq volumes, de 1807 à 1812; et, depuis lors, elle a mis au jour trente-deux volumes remplis de dissertations historiques et archéologiques d'un grand intérêt[1].

La *Société française de numismatique et d'archéologie*,

1. La Société des Antiquaires a aussi publié, de 1848 à 1855, huit volumes in-18 d'un *Annuaire*, qui renferme, comme celui publié pendant vingt-quatre ans (de 1835 à 1860), sous le même format, par la Société de l'Histoire de France, un grand nombre de notices fort utiles à consulter.

d'origine beaucoup plus récente (1864), a déjà mis au jour, à grands frais, trois volumes remplis de documents, de mémoires fort instructifs, d'indications sur les différentes branches de l'archéologie et de l'histoire, dans leurs rapports avec la numismatique (en première ligne), l'épigraphie, la sigillographie, l'art héraldique, l'histoire de l'art, la céramique, l'ethnographie et la géographie historique.

Deux autres Sociétés ont été fondées à Paris, il y a plusieurs années : l'une, sous le titre de *Société archéologique nationale;* l'autre, sous le nom de *Société d'archéologie parisienne.* Elles ont, je crois, cessé d'exister, et l'une d'elles s'est réunie à la Société de numismatique après avoir publié un petit nombre de mémoires.

Sous le titre, un peu prétentieux et quelque peu usurpé, d'*Institut historique* et d'*Institut des provinces*, deux associations se sont créées, la première à Paris, en 1834, la seconde à Caen, vers le même temps; elles avaient chacune un but différent en apparence, ici de centralisation, là de décentralisation. Dans le vaste ensemble d'études que leur titre et leur programme semblaient annoncer, l'histoire de France devait occuper une grande place. Aussi, le journal que l'Institut historique a publié mensuellement depuis son origine, et qui porte le titre de l'*Investigateur*, contient-il un assez grand nombre de documents et de mémoires qui concernent ce sujet[1].

La fondation de l'Institut des provinces, est, en très-grande partie, l'œuvre de M. de Caumont, qui, par un dévouement infatigable et par plusieurs autres institutions, surtout par celle de la *Société française d'archéologie*, a exercé une très-grande influence sur la centralisation provinciale, au détriment de la centralisation parisienne. L'Institut a mis au jour plusieurs recueils dans lesquels l'étude des monuments tient une plus grande place que l'histoire proprement dite. Parmi les publications très-variées dues à l'influence de M. de Caumont, on doit remarquer : l'*Annuaire de l'Institut des provinces*, *des Sociétés savantes et des Congrès scientifiques*, publié régulièrement depuis près de vingt ans; — les *Congrès archéologiques*, dont il a paru

1. L'Institut historique a, tout récemment (1871), changé son nom en celui de *Société des études historiques*, dénomination plus modeste et plus juste.

trente-sept volumes, depuis 1834; — le *Bulletin monumental*, qui se compose à peu près du même nombre de volumes, remplis de dissertations intéressantes dues aux recherches des antiquaires des départements; — et enfin, plusieurs volumes in-quarto, intitulés *Mémoires de l'Institut des provinces*, qui contiennent des documents historiques importants et d'une grande étendue. L'un de ces volumes, publié en 1845, renferme la Géographie ancienne du diocèse du Mans, par M. Cauvin; l'autre, daté de 1869, contient le Cartulaire de l'église du Mans, rédigé au treizième siècle, et très-connu sous le titre de *Liber albus Capituli*.

Ces publications de l'Institut des provinces et de la Société française d'archéologie sont, comme on le voit, très-variées; elles ont eu l'heureux résultat d'activer dans les provinces les études historiques et archéologiques, sans diminuer l'initiative des nombreuses sociétés locales et la grande influence du Comité ministériel des Sociétés savantes.

Une des Sociétés historiques qui ont publié le plus grand nombre de documents originaux, est la *Société de l'histoire du protestantisme français*. Depuis sa fondation, en 1850, elle a mis au jour vingt volumes d'un Bulletin historique et littéraire presque exclusivement composé de ces matériaux instructifs, outre quelques autres textes isolés, d'une certaine étendue. Sa spécialité et son but déterminé lui ont permis de retrouver dans beaucoup de dépôts publics et particuliers et de faire connaître un très-grand nombre de pièces inédites. En général, une érudition impartiale dirige cette publication, quoique parfois on y reconnaisse des traces de la passion qu'il est si difficile d'écarter dans l'étude des questions religieuses, au point de vue historique tout autant qu'au point de vue dogmatique.

La *Société de l'histoire de l'art français* a aussi un but bien précis, celui de rechercher et de mettre au jour tous les documents originaux propres à éclairer les origines et les développements des différentes branches des arts en France depuis les temps les plus reculés. Fondée seulement en 1872, elle n'a encore publié que son plan; elle doit continuer, avec plus de suite et sur une plus vaste échelle, l'utile publication faite pendant quelques années sous le titre d'*Archives de l'art français*. — En parlant de l'histoire des arts en France, on doit tenir grand compte de la part qu'y

prend l'Académie des Beaux-Arts par ses travaux, par ses concours, et aussi par les inspirations ou les études de son savant secrétaire perpétuel, M. Beulé. — Il n'est pas moins juste de rappeler l'important ouvrage publié en 1864 par M. Jules Labarte, aujourd'hui membre de l'Institut, sous le titre d'*Histoire des arts industriels au moyen âge et à l'époque de la Renaissance*, ouvrage couronné en 1868 par l'Académie des inscriptions, et dont une seconde édition est déjà mise au jour en partie. — Nous ne devons pas oublier non plus les nombreux documents originaux sur les arts et les artistes aux XIVe, XVe et XVIe siècles, que feu M. le marquis de Laborde avait extraits de plusieurs dépôts d'archives, et dont la publication a été interrompue. — Le grand recueil, enrichi de nombreux dessins originaux, publié par M. Paul Lacroix (le Bibliophile Jacob) sous ce titre : *Le Moyen âge et la Renaissance*, offre aussi à cette branche de l'histoire de précieux renseignements. Il en est de même de l'Artiste, de la Revue et de la Gazette des Beaux-arts, recueils qui, pendant plusieurs années, ont fait connaître un grand nombre de documents de l'histoire des arts en France.

Sous le titre de *Société de Sphragistique*, une association fut créée en 1851, par M. Arthur Forgeais, auteur de plusieurs volumes intéressants sur les plombs historiés et l'imagerie religieuse et populaire. Son but était de faire connaître les sceaux les plus importants, au double point de vue de l'art et de l'histoire. Elle a publié plusieurs volumes accompagnés de dessins. — Cette branche intéressante de l'archéologie et de l'histoire a été aussi vivement éclairée par les savantes publications de M. Douët-d'Arcq, de M. Ch. Robert, de MM. Armand et Deschamps de Pas, de M. Hucher, de M. Barabé, et d'autres érudits, sur la sigillographie de plusieurs grandes provinces.

Parmi les associations fondées à Paris en vue d'éclairer quelqu'une des branches des études historiques, nous ne devons point oublier l'une des plus anciennes, la *Société des Bibliophiles français*. Depuis plus de quarante ans, elle publie, à de rares intervalles, des documents originaux, pour la plupart curieux et intéressants, mais dont la rareté a continué d'être un des mérites. Les volumes que cette Société a mis au jour, sont tirés à un trop petit nombre d'exemplaires, destinés à des lecteurs privilégiés. — D'autres Sociétés,

fondées sous le même titre, avec le même but, ont mis au jour avec la même réserve des documents originaux, dans plusieurs villes des départements, entre autres, à Orléans, à Reims, à Rouen, à Grenoble, à Lille.

Une société plus récente, la *Société bibliographique*, a été créée dans un but tout opposé, celui de répandre le plus possible les indications et les renseignements propres à faciliter les recherches historiques et littéraires ; elle publie, depuis cinq ans, un recueil mensuel, sous le titre de *Polybiblion* ou de Revue bibliographique universelle. Les fondateurs sont, en partie, les mêmes que ceux du recueil, beaucoup plus important, dont nous allons parler, la *Revue des questions historiques*[1].

Les recueils périodiques dirigés par des Sociétés ou des institutions scientifiques, que nous venons de rappeler, ne sont pas, en effet, les seules publications consacrées à la recherche et à l'examen des sources variées de l'histoire de France. Il en est plusieurs autres qui, dues à une initiative personnelle, ne sont pas moins utiles à ces études. De ce nombre est la *Revue des questions historiques*. Fondée depuis peu d'années (1866) par M. Dufresne de Beaucourt, avec le concours de collaborateurs de mérite, cette Revue s'est bientôt placée aux premiers rangs, en marchant sans hésitation, avec la plus loyale franchise, dans la double voie qu'elle s'était tracée : rétablir sous leur véritable jour, ou tout au moins soumettre à la discussion et à une révision fondée sur l'étude consciencieuse des documents originaux, les questions douteuses et controversables de l'histoire ; opposer une appréciation impartiale des faits et des personnes à des jugements trop souvent passionnés, et diriger surtout cette révision d'opinions accréditées, grâce à la réputation de leurs auteurs, vers la défense des grandes

1. D'autres associations scientifiques et littéraires de Paris offrent aussi, de temps en temps, à l'étude de l'histoire et de la géographie historique de la France, d'intéressantes informations : telles sont les Sociétés de philologie, d'anthropologie, de géographie, d'ethnographie, de statistique, et la Société récemment formée par les érudits les plus justement renommés pour l'encouragement des études grecques. — Le *Journal des Savants*, dirigé et rédigé par un bureau de dix-huit membres faisant tous partie des différentes classes de l'Institut, ne peut, en raison de la grande variété des sujets qu'embrassent les études dont il est l'organe, donner qu'une place très-restreinte aux travaux concernant l'histoire de France.

vérités du christianisme et des traditions les plus authentiques de l'histoire ecclésiastique: tels sont l'esprit et le but principal de cette Revue, qui ne craint pas la discussion des doctrines et des opinions qu'elle professe hautement, quelquefois avec la passion que suggèrent des convictions inébranlables. On reconnaît dans ce recueil une érudition solide, unie aux principes religieux les plus ardents et les plus sincères[1].

Plusieurs autres recueils périodiques, plus anciens, ont aussi le même but, mais moins directement et moins exclusivement au point de vue de l'étude des sources historiques. Tels sont le *Correspondant*, recueil à la fois d'histoire et de doctrine, qui fut l'organe des opinions et des travaux de deux de nos anciens collègues les plus distingués, M. Ch. Lenormant, l'un des fondateurs de cette Revue, et M. le comte de Montalembert; — les *Annales de philosophie chrétienne*, créées et dirigées depuis beaucoup plus longtemps (1832) par M. Bonnetty, et qui, au milieu de dissertations historiques intéressantes, ont parfois donné trop facilement accès à des recherches dont la base n'était pas toujours très-solide; — les *Études religieuses historiques et littéraires* publiées par les Pères de la Compagnie de Jésus, dont l'érudition s'applique souvent à d'autres sujets que l'histoire de France, et qui, comme la plupart des grandes Revues littéraires (*Revue des Deux-Mondes*, *Revue contemporaine*, *Revue britannique*, *Bibliothèque universelle*) et plusieurs autres trop connues pour qu'il soit besoin de les nommer, ne traitent qu'accessoirement de l'étude des sources historiques[2].

On trouvait plus fréquemment des dissertations et des discussions historiques intéressantes dans la *Revue historique du droit français*, publiée de 1855 à 1869 par MM. Laboulaye, de Rozières et Dareste, et continuée depuis

1. Les principaux collaborateurs de la *Revue des questions historiques* sont MM. de Beaucourt, Sepet, Boutaric, Tamizey de Larroque, Léon Gautier, de l'Épinois, Gustave Masson, Beckmann, d'Arbois de Jubainville, A. de Barthélemy, Robiou, Longnon, et plusieurs autres laborieux érudits.

2. Les Bénédictins de Solesmes et leur savant supérieur, Dom Guéranger, publient aussi, presque périodiquement, des mémoires et des commentaires de documents ayant pour but la discussion d'importants problèmes historiques, surtout au point de vue de l'histoire ecclésiastique.

1870 par une partie des mêmes rédacteurs, sous le titre de *Revue de législation*[1].

Un autre recueil périodique, depuis longtemps interrompu, qui jouissait d'une juste réputation et dans lequel la Société de l'histoire de France inséra momentanément les procès-verbaux de ses séances, était la *Revue rétrospective*, fondée par M. J. Taschereau, directeur de la Bibliothèque nationale, avec le concours de notre collègue M. Ravenel. Cette sorte de bibliothèque historique, publiée mensuellement de 1833 à 1838, et qui se compose de 20 volumes, a fait connaître un grand nombre de mémoires et de documents originaux et inédits. — Sous le titre de *Correspondance littéraire*, M. L. Lalanne, avec plusieurs autres érudits, la plupart membres de la Société de l'histoire de France, a publié pendant plusieurs années, depuis 1856, une revue mensuelle remplie d'excellentes études historiques.

C'est à un point de vue exclusivement approprié à la recherche des sources, à la mention et à l'analyse impartiale des documents concernant l'histoire de France, que M. Louis Paris publie mensuellement, depuis 1855, sous le titre de *Cabinet historique*, un recueil instructif et fort utile. Fidèle à son titre et à son but, ce recueil renferme, quoique sous un mode de classement assez compliqué, un grand nombre de pièces inédites ou peu connues, des catalogues de manuscrits des bibliothèques de Paris et des départements touchant l'histoire de l'ancienne France, et des documents sur les origines et la composition de beaucoup de bibliothèques et d'archives.

D'autres recueils périodiques, fondés en vue d'études spéciales, plus ou moins relatives à l'histoire de France, méritent aussi d'être signalés. En première ligne on peut mentionner la *Revue critique d'histoire et de littérature*, qui, depuis six ans, a fait connaître, par des analyses détaillées et des jugements souvent sévères, mais témoignant de l'érudition

1. Les thèses pour le doctorat de la Faculté des Lettres de Paris, grâce à la direction historique que M. V. Le Clerc imprima aux travaux des candidats, direction suivie avec le même savoir par son successeur dans le décanat de cette Faculté, M. Patin, offrent souvent un grand intérêt pour l'histoire de la France et du moyen âge. Un catalogue analytique de ces thèses et des thèses des Facultés départementales a été publié par MM. A. Mourier et Deltour (3e édit., 1869).

solide de leurs auteurs, de nombreux travaux, dont plusieurs concernent l'histoire de France; — la *Romania*, recueil trimestriel fondé en 1872, par MM. J. Meyer et Gaston Paris, juges des plus compétents en cette matière, à l'imitation de la *Revue des langues romanes*, publiée depuis plusieurs années à Montpellier, pour l'étude des langues et des littératures du moyen âge, sources historiques des plus fécondes ; — la *Revue celtique*, créée aussi récemment, par M. Gaidoz, pour des études longtemps préconisées, puis dédaignées, puis remises en honneur, grâce à une méthode et une critique plus sévères et plus judicieuses[1].

Les études historiques, au point de vue de la connaissance des monuments figurés, qui sont un de leurs éléments auxiliaires les plus solides, ont beaucoup à profiter de la lecture de trois recueils archéologiques bien connus, publiés depuis nombre d'années : la *Revue archéologique*, fondée en 1844, par M. Leleux, avec le concours de M. Ch. Lenormant, de plusieurs autres antiquaires, et dirigée depuis 1860, chez l'éditeur M. Didier, avec autant de zèle que de vraie et consciencieuse érudition, par M. Alexandre Bertrand, aidé de la coopération de MM. de Saulcy, de Longpérier, A. Maury, L. Renier, de Rougé, etc.; — les *Annales archéologiques*, créées à la même époque par M. Didron, et qui sont plus spécialement consacrées au moyen âge, tandis que la *Revue* embrasse tous les temps, et surtout l'antiquité classique; — la *Revue numismatique*, fondée à Blois en 1835, par MM. Cartier et de la Saussaye, qui, depuis 1856, se continue à Paris, et qui fournit toujours aux études historiques et archéologiques, comme les Revues analogues de Londres, de Bruxelles, de Berlin, de Vienne, de Florence, de très-utiles et authentiques informations, sous la direction de MM. de Longpérier et de Witte, juges des plus autorisés en archéologie et en numismatique.

Un autre recueil, pour des temps bien plus vagues et bien autrement reculés que l'antiquité classique et le moyen

1. M. Guessard, membre de l'Institut, rend un grand service à l'étude de la littérature et de la langue française du moyen âge par sa publication des *Anciens poëtes de la France*, dont il a déjà paru dix volumes. Il en est de même des importants travaux dus à l'érudition de MM. Francisque Michel, Léon Gautier, Hippeau, Joly, Littré, et de M. Paulin Paris, leur modèle.

âge, est celui que M. de Mortillet avait fondé à Paris, en 1864, sous le titre de *Matériaux pour l'histoire primitive de l'homme*, etc., et qui est continué à Toulouse par MM. Trutat et Cartailhac. Malgré l'obscurité et les incertitudes chronologiques de la plupart des sujets étudiés dans cette branche nouvelle de recherches géologico-archéologiques qui jouit aujourd'hui d'une si grande vogue, malgré la dénomination la plus habituelle de *pré-historique* assignée aux époques inconnues qu'elles embrassent, on trouve dans ces recherches des plus anciens vestiges de l'homme à l'état sauvage, antérieurement aux temps historiques, un vif attrait et une sorte d'introduction, désormais indispensable, à l'histoire proprement dite.

On rencontre d'utiles informations sur les différentes branches des études historiques, surtout au point de vue de la connaissance des monuments de l'ancienne France, dans plusieurs Revues périodiques publiées en province. Telles sont : la *Revue de l'art chrétien*, fondée et dirigée à Beauvais, depuis 1857, par M. l'abbé Corblet ; — la *Revue archéologique du Midi de la France*, publiée à Toulouse, depuis 1866, sous la direction de M. Dusan; — les Revues historiques de Gascogne, du Lyonnais, de l'Anjou et du Maine, de Bretagne et de Vendée, de Normandie, d'Alsace et de quelques autres provinces. — Deux recueils périodiques qui pendant longtemps ont rendu de grands services aux études historiques dans les provinces, sont celui que publiaient à Valenciennes MM. Le Roy et A. Dinaux, sous le titre de *Revue du Nord de la France et du Midi de la Belgique*, et celui que dirigeait à Angers M. Marchegay, sous le titre d'*Archives historiques de l'Anjou*.

On peut encore signaler, dans une autre voie et à des degrés inférieurs, plusieurs recueils de bibliographie fondés depuis longtemps, qui ont appelé l'attention sur un grand nombre de documents originaux concernant l'histoire de France, surtout pour les temps modernes. De ce nombre sont : le *Bulletin du Bibliophile* (de M. Techener), le *Bulletin du Bouquiniste* (de M. Aubry), le *Bibliophile français* (de M. Bachelin); — l'*Intermédiaire des chercheurs et des curieux*, créé en 1864 et dirigé par M. Ch. Read, à l'imitation du journal anglais intitulé : *Notes and Queries;* — l'*Amateur d'autographes* de M. Ét. Charavay ; — la *Revue des au-*

tographes, de M. Gabriel Charavay. Malgré les dangers, parfois ruineux, et les indiscrétions trop souvent scandaleuses qu'entraîne le goût des collections d'autographes, on ne peut se refuser à reconnaître qu'on lui doit la conservation et la connaissance d'un très-grand nombre de documents et de faits curieux[1]. On en pourrait dire autant des collections et des Revues consacrées aux études héraldiques, tout en reconnaissant que des falsifications trop fréquentes et trop intéressées ont diminué l'importance de cette branche d'études historiques, qui avait repris de nos jours une grande faveur et qui a donné lieu à plusieurs publications périodiques, parmi lesquelles figure, au premier rang, la *Revue historique et nobiliaire*, éditée par M. Dumoulin.

6. *Travaux des Sociétés départementales concernant l'histoire de France.* —Ces publications sont si nombreuses, si variées, si dignes d'estime et d'encouragement, qu'elles exigeraient, pour être convenablement appréciées, ou même sommairement indiquées, de plus longs développements que n'en a demandé le tableau des institutions et des associations historiques de Paris. Les anciennes académies, presque exclusivement vouées à des travaux purement littéraires, sont de moins en moins nombreuses. C'est vers l'étude de toutes les sortes de vestiges des temps passés, vers la recherche et la mise en œuvre des documents originaux susceptibles de mieux éclairer telle époque, tel événement, telle vie de personnage illustre, et les modifications successives du langage, des costumes, des usages, des divisions topographiques du pays, à différentes époques, que les efforts de l'érudition locale se sont portés.

Les Sociétés ont dirigé leurs travaux suivant leur situation, leurs ressources, ou la propension de leurs membres. Les unes, placées au centre de grands dépôts d'archives, y ont puisé d'importantes séries de documents. D'autres, plus frappées de la grandeur et des beautés de leurs antiques ca-

1. Le volume publié en 1865 par M. de Lescure, sous ce titre : *Les Autographes en France et à l'étranger*, présente d'utiles et nombreuses informations sur cette source abondante d'investigations biographiques et historiques. — Au nombre des collections d'autographes les plus riches en documents historiques d'une grande valeur, on peut citer celle de M. Feuillet de Conches, qui en a déjà fait connaître une partie dans les quatre volumes de ses intéressantes *Causeries d'un curieux*, et dans sa *Correspondance de Marie-Antoinette*.

thédrales, de leurs puissantes abbayes, de leurs forteresses féodales, en ont publié des descriptions détaillées. Telle autre a jugé plus opportun de reproduire d'anciennes histoires du pays, devenues rares, et de les améliorer par des textes nouveaux. L'épigraphie, la numismatique et la sigillographie des cités, des évêques, des barons figurent souvent dans les annales d'autres Sociétés. Les fouilles de sépultures gauloises, de ruines romaines et de tombeaux germaniques ont été pour un grand nombre un sujet toujours neuf et heureux de descriptions et de découvertes qui enrichissent les musées d'antiquités locales formés par le concours de la plupart des Sociétés les mieux dirigées. La géographie historique a été pour quelques autres, mais encore trop peu nombreuses, un très-utile sujet de recherches. Cartes féodales, cartes judiciaires, cartes administratives, cartes ecclésiastiques, presque tout est encore à faire dans ces voies d'investigation. Les éléments si nombreux et si variés de la Statistique de la France au moyen âge, de la population, de la main-d'œuvre, des salaires, de la valeur des denrées, les vicissitudes des grandes industries, les pratiques de l'agriculture, les variations infinies des mœurs locales, offrent aux Sociétés les sujets de recherches les plus variés et les plus intéressants. Quelques-unes d'entre elles ont commencé à les traiter.

La bibliographie a aussi fréquemment appelé leur attention. Plusieurs ont formé des bibliothèques, pour ainsi dire topographiques : ces bibliothèques sont intéressantes, non-seulement pour la connaissance de la littérature historique locale, mais aussi pour les origines de l'imprimerie dans ses divers foyers. Un grand nombre ont institué des concours et choisi pour sujets les questions les plus variées de leur histoire locale. Il est bien arrivé quelquefois qu'au milieu de ces paisibles contemplations du passé, les petites passions du moment se soient sournoisement glissées, et que telle question de géographie gauloise ou romaine ait engendré des rivalités de provinces ou de cités, entre la Bourgogne et la Franche-Comté, par exemple. Mais on aurait mauvaise grâce à les blâmer, car l'esprit humain a partout les mêmes vanités et les mêmes faiblesses.

Plusieurs causes semblent avoir aidé au développement des études et des recherches historiques dans les Sociétés de provinces. Ces réunions annuelles sur différents points du

territoire, dont il a déjà été question sous le nom de Congrès archéologiques ou scientifiques, y ont certainement contribué.

La direction nouvelle imprimée, depuis quelques années, aux travaux du Comité historique ministériel, et qui consiste à faire rédiger par ses membres des analyses très-détaillées des mémoires publiés par les Sociétés départementales, et à les faire valoir par des récompenses solennellement distribuées, a contribué à mieux faire connaître les résultats nombreux de l'érudition locale et à inspirer une louable émulation.

Le grand mouvement de classification des Archives départementales, qui, durant ces dernières années, a permis de constater l'existence de tant de documents ignorés, a grandement favorisé cette direction des études locales vers la publication des documents originaux. Des milliers de chartes, et même de nombreux cartulaires d'églises ou d'abbayes ont été retrouvés et publiés, d'antiques usages ont été mentionnés, les derniers vestiges de monuments anciens ont été recherchés et décrits. Chaque province, chaque ville, chaque bourgade, chaque édifice a eu son historien. L'énumération seule des mémoires que les Sociétés savantes et les Commissions archéologiques des départements ont publiés sur ces sujets d'études si variés et si intéressants, dépasserait beaucoup les limites de ce Rapport déjà trop étendu. Aussi me bornerai-je à vous rappeler, Messieurs, les noms des principales Sociétés départementales qui se sont distinguées le plus par l'importance ou le bon choix de leurs travaux historiques. Ce n'est qu'une sorte de table des matières, fort abrégée et très-incomplète, de l'examen que j'avais essayé de préparer. S'il fallait les mentionner toutes, le nombre s'en élèverait au moins à cent cinquante. Dans la liste que j'ai dressée, elles sont distribuées selon les anciennes provinces, qui s'accordent bien mieux que les divisions géographiques modernes avec les recherches historiques dont s'occupent ces Sociétés[1].

Nous n'oublierons pas, quoique ne pouvant plus les mentionner, et nous leur exprimons ici du fond du cœur nos

1. Cette liste détaillée, dont je donne le sommaire à la fin de mon Rapport, page 186, ne comprend pas un grand nombre d'autres sociétés très-utilement vouées à des études scientifiques spéciales.

plus sincères et nos plus vives sympathies, ces Sociétés savantes d'Alsace et de Lorraine (Strasbourg, Colmar, Mulhouse, Metz, etc. [1]), si laborieuses, si énergiques, dont les études répandent un si grand jour sur l'histoire et les antiquités de pays qui continuent d'être français par les affections, par les souvenirs et par les espérances.

Puissions-nous, Messieurs, voir une perspective consolante dans le tableau des efforts que le goût de l'érudition et des recherches historiques entretient encore de toutes parts en France, au milieu de tant de graves préoccupations !

Si jamais, en effet, les traditions du passé ont pu et dû fournir des enseignements, des encouragements, des espérances, c'est bien aujourd'hui que la France a le droit et le devoir de ne les point oublier. Elle aura payé trop chèrement cette dure expérience. L'épreuve récente qu'elle vient de subir des révolutions politiques, des guerres civiles, des conquêtes territoriales, apprend à mieux comprendre les mêmes événements dans le passé. Combien d'époques désastreuses n'ont-elles pas été suivies de jours prospères! combien de fois les pages de nos annales n'ont-elles pas été ensanglantées par les horreurs des guerres étrangères et des guerres civiles ! Des chefs ambitieux et téméraires livrent aveuglément leur patrie à tous les désastres de l'invasion. Les populations sont décimées ; les familles perdent leurs plus chères espérances, leurs meilleurs soutiens. Des conquérants avides et enorgueillis par la victoire livrent à l'incendie, au pillage, aux exactions les plus dures, peuples, monuments, villes et campagnes. La France est aux trois quarts envahie et possédée par des nations étrangères ; des provinces riches et fertiles sont arrachées pendant plusieurs siècles à la mère patrie ; elles sont appauvries, déchirées, dépeuplées, puis redeviennent françaises et florissantes par les traités ou par les conquêtes d'une meilleure fortune. Des théories insensées, prêchées par des ambitieux de mauvaise foi, ou d'a-

1. *Académie des sciences*, etc. *de Metz*, qui, depuis 1820, a publié près de 50 vol. — *Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle*, fondée à Metz, en 1858. — *Société pour la conservation des monuments historiques de l'Alsace*, fondée à Strasbourg en 1855, et qui a publié 10 vol. — *Société d'hist. naturelle*, etc. *de Colmar*, fondée en 1858, dont les écrits et le Musée sont des plus instructifs. — *Société industrielle de Mulhouse*, qui, depuis 1825, a été si utile par ses travaux, ses concours et son Musée.

veugles fanatiques, ou d'avides scélérats, séduisent momentanément les populations les moins heureuses et finissent, après un mirage aussi passager qu'illusoire, par les ruiner tout à fait et les réduire à la plus dure misère. Puis apparaissent quelques grand citoyens, dont le généreux dévouement, l'expérience, le bon sens, le génie sauvent encore une fois le pays d'une ruine imminente.

Ce n'est pas ici qu'il serait besoin de rappeler tant d'événements lugubres dont les récits ont momentanément ensanglanté nos annales, et les noms illustres dont la mémoire vivra à jamais dans la reconnaissance des générations futures. L'histoire ne sera ni plus oublieuse ni plus injuste envers nos contemporains, qu'elle ne l'est pour les traditions du passé. Au milieu de ce sanctuaire de documents originaux où la Société de l'histoire de France se réunit pour ses paisibles études, où elle trouve tant de ressources instructives et une si bienveillante hospitalité, où notre École des chartes puise, et d'où elle répand, avec tant de zèle et de savoir, les lumières et l'expérience propres à faire connaître plus sûrement et à reproduire plus fidèlement les enseignements écrits et figurés du passé, il n'est peut-être pas un seul de ces milliers de recueils de documents, si religieusement conservés, si méthodiquement classés, où n'apparaissent à un regard clairvoyant les traces plus ou moins affaiblies de ces traditions alternativement prospères et lugubres. Les partages et les réunions de territoires successivement conquis et restitués; les désordres financiers, résultant des dissensions intestines ou des conquêtes étrangères, réparés par la prudence et l'expérience d'administrateurs plus sages et plus expérimentés; les conséquences funestes de doctrines trompeuses, de folles ambitions; les fluctuations des fortunes privées et des finances publiques; les souvenirs des héros du courage et du patriotisme; des époques désastreuses, suivies de retours brillants d'une meilleure fortune; les textes sacramentels des traités qui, sous les formules trompeuses et toujours reproduites de paix perpétuelle, interrompent momentanément le carnage et la dévastation: rien ne manque ici à la connaissance du passé, et rien ne manquerait à l'expérience de l'avenir, si les aventureuses ambitions des hommes et les décrets incompréhensibles de Dieu, qui dirige ou permet les affaires de ce monde, ne mon-

traient pas une incessante succession des bonnes et des mauvaises fortunes. C'est l'histoire du passé, ce sera aussi celle de l'avenir ; ayons-en la consolante espérance.

SOCIÉTÉS SAVANTES DES PROVINCES DE FRANCE, DONT LES PUBLICATIONS SONT PLUS DIRECTEMENT RELATIVES AUX ÉTUDES HISTORIQUES ET ARCHÉOLOGIQUES.

Normandie.

Société des antiquaires de Normandie. Cette Société, fondée à Caen en 1824, est la première, après la Société des antiquaires de France, qui s'occupa exclusivement de recherches historiques et archéologiques. Elle a servi de modèle à plusieurs autres Sociétés et Commissions créées depuis, dans le même but, à Saint-Omer, à Amiens, à Poitiers, à Toulouse, à Montpellier, à Dijon, puis dans d'autres villes indiquées plus loin. Elle a publié jusqu'ici 27 volumes de *Mémoires* en 3 séries (10 vol. in-8°, 17 in-4°), et 5 volumes in-8° d'un Bulletin périodique. Cette collection des plus importantes ne renferme pas seulement des dissertations sur un très-grand nombre de sujets, mais aussi des ouvrages entiers, histoires d'abbayes, chroniques et poëmes du moyen âge.

Société de l'histoire de Normandie, à Rouen. Quoique l'une des plus récentes des associations savantes de France, puisqu'elle ne remonte qu'à 1868, cette Société, formée sur le même plan que la Société de l'histoire de France, s'annonce, par la valeur de ses premières publications, qui forment déjà quatre volumes d'historiens originaux, dont deux sont dus à l'infatigable érudition de notre confrère M. L. Delisle, comme devant rendre les plus grands services à l'histoire de cette province.

Au nombre des Sociétés savantes de Normandie dont les travaux concernent plus directement l'histoire et l'archéologie, on doit citer : la *Société française d'archéologie*, fondée à Caen par M. de Caumont; — la *Commission des antiquités de la Seine-Inférieure*, dirigée par M. l'abbé Cochet, auteur de tant de travaux et de découvertes remarquables; — la *Société libre d'agriculture, sciences et arts d'Évreux*, qui, malgré son titre très-général, a mis au jour, par suite de ses concours, entre autres travaux des plus utiles, deux ouvrages de M. L. Delisle et de M. de Beaurepaire, sur l'agriculture et l'industrie de la Normandie au moyen âge. — Les *Académies des sciences*, etc. de *Caen* et de *Rouen*, les *Sociétés d'archéologie* d'*Avranches*; — de *Coutances*, — de *Saint-Lô*; — les Sociétés littéraires et scientifiques de *Cherbourg*, — de *Bayeux* et du *Havre* ont aussi publié des travaux intéressants d'histoire et d'archéologie.

Flandre. — Artois. — Picardie.

La *Société des antiquaires de la Morinie*, fondée à Saint-Omer en 1833, et la *Société des antiquaires* de *Picardie*, fondée à Amiens en 1836, sont, pour le nord de la France, les deux Compagnies savantes qui ont donné, chacune de leur côté, la plus puissante impulsion aux recherches archéo-

logiques et aux études historiques. La première a publié 13 volumes de Mémoires, et 5 d'un Bulletin périodique, parvenu à son 82e cahier; la seconde a publié 22 volumes de Mémoires et 9 vol. d'un Bulletin périodique.

Les autres Sociétés de ces mêmes provinces dont les travaux ont eu le même but et qui ont publié de nombreux volumes sont : la *Commission historique du département du Nord* à *Lille;* — la *Commission des antiquités départementales* à *Arras;* — le *Comité flamand de France* à *Dunkerque*, puis à *Lille*. — Les *Académies* d'*Arras*, — de *Lille*, — de *Douai*, — d'*Amiens;* — la *Société d'émulation de Cambrai;* — les Sociétés académiques de *Lille*, — de *Saint-Quentin*, — de *Château-Thierry*, — de *Boulogne*, — de *Dunkerque*, — de *Calais;* — la *Société d'émulation d'Abbeville;* — les *Sociétés historiques* et *archéologiques* de *Soissons*, — de *Laon*, — de *Senlis*, — de *Beauvais*, — de *Noyon*, — de *Meaux*, — de *Compiègne*, — de *Chauny* ont publié un grand nombre de volumes remplis de mémoires et de documents intéressants. Les plus importants sont ceux des Sociétés de Soissons et de Laon.

Ile-de-France. — Beauce. — Orléanais. — Touraine.

Les *Sociétés archéologiques* d'*Eure-et-Loir*, à Chartres (fondée en 1856), — de l'*Orléanais* (f. en 1851), — et de la *Touraine* (f. en 1840), sont trois des associations qui ont le plus utilement contribué, par leurs mémoires, leurs bulletins périodiques, leurs ouvrages historiques, et par des recueils de documents originaux, à faire bien connaître l'histoire et les monuments de tout âge des contrées où elles ont été fondées. — On ne doit pas non plus oublier la *Société Dunnoise*, fondée à Châteaudun en 1865; — la *Société des sciences morales*, etc. de *Versailles;* — la *Société archéologique* de *Rambouillet*, pour laquelle M. le duc de Luynes avait généreusement favorisé la publication de plusieurs importants cartulaires. — Les *Sociétés académiques* d'*Orléans*, — de *Blois*, — de *Vendôme* ont aussi publié d'intéressants mémoires historiques.

Bretagne.

Sept Sociétés scientifiques, dont plusieurs doivent leur origine à l'*Association bretonne*, fondée à Rennes vers 1842, travaillent à faire connaître cette contrée si riche en souvenirs historiques et en monuments de tous les âges, depuis les plus anciens de la Gaule. Ce sont : la *Société académique* et la *Société archéologique* de *Nantes;* — la *Société d'archéologie du Finistère*, à Quimper; — la *Société archéologique du département d'Ille-et-Vilaine*, à Rennes; — la *Société archéologique et historique des Côtes-du-Nord*, à Saint-Brieuc; — la *Société d'émulation*, à Brest, — la *Société archéologique*, puis *polymathique du Morbihan*, à Vannes, dont les études ont fait le mieux connaître les monuments dits celtiques de cette province.

Maine. — Anjou.

Deux Sociétés à *Angers*, une Société au *Mans* et une autre Société à *Laval* ont contribué à décrire les antiquités de ces provinces, laissant plutôt à des Revues, à l'Institut des provinces et à des travaux particuliers le soin d'en faire connaître l'histoire et les documents originaux.

Poitou. — Saintonge. — Angoumois. — Périgord. — Limousin.

La *Société des antiquaires de l'Ouest*, fondée à Poitiers en 1835, a été pendant longtemps le plus important et presque le seul foyer de recherches et de publications sur l'histoire et les antiquités de ces provinces. Ses travaux, depuis 1836, ne forment pas moins de 34 volumes de Mémoires et de 9 volumes de Bulletins. Mais d'autres associations historiques et archéologiques se sont aussi formées depuis, dans le même but, et ont rivalisé de zèle et d'activité. Les plus importantes sont celles de *Limoges*, — de la *Charente*, à *Angoulême*, — de *Saintes*, — de la *Vendée*, — de *Rochefort*, — de *la Rochelle*, et surtout celle des *Deux-Sèvres*, à *Niort*, qui a mis au jour, comme celles de Saintes et d'Angoulême, des cartulaires et d'autres documents historiques importants. — Une nouvelle Société a été fondée à Poitiers, en 1871, sous le titre de *Société des Archives historiques du Poitou*.

Champagne. — Bourgogne. — Franche-Comté.

La *Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de Troyes*, — celle de *Châlons* — et l'*Académie de Reims* sont, pour la Champagne, les principales compagnies savantes qui, sans s'être plus spécialement consacrées aux études historiques et archéologiques, leur ont cependant fourni d'utiles et instructifs matériaux.

La Bourgogne a plusieurs Sociétés dont les travaux se rattachent plus directement à ces études. La principale est la *Commission archéologique du département de la Côte-d'Or*, qui a publié, depuis 1832, 3 vol. in-8° et 8 volumes in-4° de Mémoires.

L'*Académie des sciences de Dijon* a aussi inséré dans sa nombreuse collection de Mémoires des travaux historiques importants et d'une grande étendue. — La *Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne*, à *Auxerre* (fondée en 1847), et la *Société éduenne*, à *Autun* (f. en 1836), ont, toutes deux, par leurs mémoires et leurs publications spéciales d'importants documents originaux (cartulaires, bibliothèques historiques, etc.), rendu de grands services aux recherches sur l'histoire et l'archéologie de l'est de la France. Les *Sociétés historiques et archéologiques* de *Sens*, — de *Langres*, — de *Vesoul*, — de *Beaune*, — de *Chalon-sur-Saône ;* — l'*Académie* et la *Société archéologique de Mâcon*, — les *Sociétés* de *Semur*, — d'*Avallon* — de *Chaumont*, — de *Vitry* ont aussi utilement payé leur tribut à ces études.

L'*Académie de Besançon*, — la *Société d'émulation du Doubs*, — la *Société philomathique de Verdun*,— la *Société de Lons-le-Saunier*, — celle de *Montbéliard* ont publié d'intéressantes dissertations. L'*Académie de Besançon* a publié plusieurs volumes de *Documents inédits* sur l'histoire de la Franche-Comté.

Languedoc et *Guienne.*

L'*Académie des sciences* et l'*Académie de législation de Toulouse* ont publié de savantes dissertations historiques. — La *Société des antiquaires du midi de la France*, à *Toulouse*, et la *Société archéologique de Montpellier* ont rendu les mêmes services à l'histoire de la France méridionale que les Sociétés des antiquaires de Normandie, de Poitiers, de Saint-Omer, d'Amiens, de Dijon pour d'autres provinces. Leurs travaux sont nombreux ; la première a mis au jour 10 volumes in-4°, et la seconde 6 volumes

in-4° de Mémoires, dont l'érudition a été justement reconnue. — Les *Académies* de *Montpellier* — et du *Gard*, à *Nîmes*; — les *Sociétés* d'*Uzès*, — de *Castres*, — de *Mende*, — d'*Agen*, — d'*Avignon*, — d'*Alais*, — de *Carcassonne*, — de l'*Ardèche*, à Privas, — de *Perpignan*, ont publié de nombreuses notices archéologiques et historiques. — Bordeaux, qui possède plusieurs Sociétés scientifiques (*Académie*, *Société linnéenne*, *Socété des sciences physiques*), qui n'a eu longtemps pour étudier l'histoire et les antiquités de la Guienne que les Mémoires de son Académie, et passagèrement ceux d'une *Commission d'antiquités*, s'est enrichie depuis 1859 d'une institution nouvelle, la *Société des Archives historiques du département de la Gironde*. Cette Société, sous la direction principale de M. J. Delpit, a mis au jour 10 vol. in-4° de documents originaux des plus importants. — D'autres Sociétés archéologiques et historiques se sont aussi formées à *Béziers*, — à *Auch*, — à *Montauban*; mais leurs publications ont été bien plus restreintes.

Provence et *Dauphiné*.

Les *Sociétés académiques* d'*Aix*, — de *Marseille*, — de *Toulon*, — d'*Apt*, — d'*Orange*, — de *Valence*, — de *Cannes* et de *Grasse*, — de *Nice*, — de *Draguignan*, et plusieurs autres, publient des recueils de Mémoires où l'histoire n'occupe généralement qu'une place trop restreinte. L'*Académie Delphinale*, à Grenoble, dont les travaux forment déjà plus de 20 volumes, a aussi publié isolément des cartulaires et d'autres recueils de documents. — La *Société de Statistique* de la même ville a aussi mis au jour de nombreux mémoires historiques. Les publications de documents faites par M. l'abbé Chevalier sont des plus importantes.

Lyonnais. — *Berry*. — *Bourbonnais*. — *Auvergne*.

Les Sociétés de Lyon (*Académie*, *Société Linnéenne*, *Société d'agriculture*), très-remarquables par leurs publications scientifiques, avaient généralement laissé à des travaux particuliers la mission de faire connaître les antiquités et l'histoire de ce pays si riche en monuments. Depuis peu d'années, une nouvelle Société, la *Société littéraire, historique et archéologique de Lyon*, s'est fondée dans ce but, et a déjà publié plusieurs volumes.

La *Société historique du département du Cher*, à Bourges, — la *Société du Berry*, transférée depuis 1853 à Paris, — la *Société des antiquaires du Centre*, fondée à Bourges, en 1867, — la *Société d'émulation de l'Allier*, à Moulins; — celles de *Nevers*, — de l'*Ain*, à Bourg, — de l'*Aveyron*, à Rodez, — de la *Creuse*, à Guéret; — la *Société académique du Puy*, — l'*Académie de Clermont*, — ont publié plusieurs volumes d'Annales et de Mémoires, et celle-ci même deux cartulaires d'abbayes.

Lorraine.

Outre l'*Académie des sciences de Nancy*, désignée plus tard sous le nom d'*Académie de Stanislas*, qui publie de temps en temps des dissertations historiques, il existe depuis vingt-trois ans, dans cette même ville, une Société qui a rendu et continue de rendre les plus signalés services à l'étude de l'histoire de la province. C'est la *Société d'Archéologie lorraine*, qui, sous ce titre et sous celui de *Musée lorrain*, a publié depuis 1849 près de 40 volumes de mémoires, de dissertations, de descriptions et de documents originaux. La coopération de M. Lepage a été des plus utiles à ces importantes publications.

Savoie.

L'*Académie des sciences, belles-lettres et arts de Savoie* et la *Société Savoisienne d'histoire et d'archéologie*, à Chambéry, publient toutes deux des recueils de mémoires et de documents très-instructifs ; 20 volumes environ ont été mis au jour, en plusieurs séries, par l'Académie, et 13 par la Société d'histoire.

Algérie.

Trois Société savantes, la *Société historique algérienne*, la *Société archéologique de la province de Constantine*, et l'*Académie de recherches scientifiques et d'archéologie d'Hippone*, créée plus tard à Bône, contribuent à bien faire connaître l'histoire et les monuments antiques de notre colonie. Les deux premières ont publié chacune, depuis 1856, 15 volumes de Mémoires des plus intéressants, surtout pour l'époque romaine, que le grand et savant ouvrage de M. Léon Rénier sur l'épigraphie de l'Algérie a déjà si bien fait connaître.

Rapport de MM. les Censeurs sur les comptes des recettes et des dépenses de la Société pendant les années 1870 et 1871.

Messieurs,

Après les deux années terribles qui viennent de s'écouler, après tant de désastres, sur lesquels je ne veux pas m'appesantir, nous nous trouvons tous réunis. Tous, en effet, nous avons compris que l'étude de l'histoire de notre patrie et de ses gloires antiques était la plus puissante consolation aux douleurs des temps présents.

Notre Société, grâce à une mesure énergique et salutaire, a pu supporter, sans trop en souffrir, le contre-coup des malheurs du pays. Votre Conseil a sagement décidé de suspendre pendant un an toute publication nouvelle, et aussi de ne pas réclamer aux sociétaires les cotisations à recouvrer. De ces deux années 1870 et 1871, par une fiction administrative, votre Conseil a fait une seule année, un seul exercice. Cette décision a sauvé la Société, mais va nous forcer à entrer dans de nombreux détails, pour vous exposer notre situation et les comptes de deux ans résumés en un seul exercice.

Lors de l'adoption du budget pour l'année 1870, il y a deux ans, les recettes prévues s'élevaient à la somme de

27 050 fr., qui, jointe à un restant de caisse de 5038 fr. 93 c., présentait un total de 32 088 fr. 93 c. Cette prévision a été quelque peu dépassée, et nos recettes se décomposent ainsi :

RECETTES.

1° Solde en caisse au 1er janvier 1870 . . .			5 038f.93
2° Recouvrement de 15 cotisations arriérées (1868-69), dues par 12 membres	450f.00		
3° Recouvrement de 673 cotisations pour 1870.	20 190 00	20 736f.00	
4° Recouvrement du Conseil d'État de 1869	96 00		
5° Vente de livres au Ministère de l'instruction publique .	2 700 00		
6° Vente par le libraire de la Société.	5 376 50	8 172 50	29 814 96
7° Vente à la Bibliothèque nationale	96 00		
8° Intérêts de 24 obligations romaines pour 1870 et 1871 .	457 34		
9° Intérêts de fonds déposés en compte-courant au Crédit foncier en 1870-71.	449 12	906 46	
		Total. . . .	34 853f.89

Les prévisions des recettes pour 1870 étaient, avons-nous dit, de 32 088 fr. 93 c.; ces prévisions ont été dépassées de près de 3000 fr. Elles l'auraient été de plus encore, si nous n'avions pas eu à souffrir des pertes sur le recouvrement des cotisations, et par des démissions, et par des morts.

Au 1er janvier 1870, en effet, la Société comptait	745	membres.
Dans le courant de l'exercice. . . . . . membres nouveaux ont été reçus.	35	—
Total. . . .	780	membres.

Mais, dans ce même laps de temps, nous avons perdu :

Par les décès.	23	membres.
Par démission	22	—
Total. . . .	45	membres.

Au 1er janvier 1872, notre nombre était donc tombé de 780 à 735, chiffre de nos sociétaires au 1er janvier 1869.

Mais revenons à notre exposé financier. Si nos prévisions de recettes ont été dépassées, nos prévisions de dépenses, estimées à 28 750 fr., l'ont été également. Malgré la sage gestion de votre Comité des fonds, malgré les économies notables apportées aux frais d'impression, malgré cette fiction administrative de la suppression d'une année, les dépenses obligatoires, frais de magasin, assurances, correspondances, traitements, etc., ont été doublées. Voici donc l'état de vos dépenses :

DÉPENSES.

1° Impressions afférentes à l'exercice 1869 et non soldées sur cet exercice (rapport de 1870)		2 349f.00
2° Impression de 4 vol. afférents à l'exercice 1870-71	12 147f.00	20 873 00
3° Impressions diverses. . . .	134 00	
4° Impression de 2 vol. afférents à l'exercice de 1872 (dépenses anticipées)	8 592 00	
5° Honoraires et indemnités en 1870-71	3 300 00	3 800 00
6° Honoraires afférents à l'exercice 1872 (dépenses anticipées). .	500 00	
7° Traitement de l'agent de la Société (1870-71)	2 400 00	5 744 50
8° Reliure, assemblage, brochage, etc., etc.; loyer et assurance du magasin en 1870-71. .	1 450 20	
9° Remises sur la vente ou la distribution des livres	825 10	
10° Ports de lettres et affranchissements.	421 95	
11° Frais de perception. . . .	407 00	
12° Dépenses diverses.	240 25	
Total. . . .		32 766f.50

De la comparaison de ces deux tableaux résulte une balance qui donne le bilan exact de notre situation :

Exercice 1870-1871. — Balance.

Les recettes de l'exercice 1870-71, y compris l'encaisse au 1er janvier 1870 (5038 fr. 93 c.) provenant du solde créditeur de l'exercice précédent, ont été de	**34 853f.89**
Les dépenses liquidées et mandatées du même exercice, y compris un reliquat de 2349 francs provenant de l'exercice précédent, ont été de	**32 766 50**
Partant, il restait en caisse, au 31 décembre 1871	**2 087f.39**
Mais cette somme ne représentait pas l'excédant *vrai* des ressources léguées par l'exercice 1870-71 à l'exercice 1872. En effet, 1° dans le courant de l'année dernière, le Comité de publication a fait imprimer deux volumes qui ne devaient être distribués qu'en 1872, et en a soldé le prix. Or, ces volumes ayant coûté (frais d'impression et honoraires compris) 9092 fr., il y a lieu d'ajouter cette somme à l'excédant de recettes que nous avons constaté, puisque la dépense ne sera pas à supporter par le budget de l'exercice courant	**9 092 00**
et, dès lors, on voit que l'exercice 1870-71 a laissé un solde créditeur de.	**11 179f.39**
Mais, 2° ce boni n'est pas tout à fait aussi important que nous venons de l'établir. Il nous reste, en effet, à payer une dette dont nous n'avons pas parlé. Cette dette résulte des frais d'impression de l'Annuaire-Bulletin de 1870-71, qui s'élèvent à la somme de	**2 754 35**
Cette somme une fois payée, il nous reste donc *net* un solde créditeur de	**8 425f.04**

Vous voyez, Messieurs, combien notre situation financière est satisfaisante, et vous vous joindrez à vos censeurs pour

féliciter de leur prudente gestion les membres de votre Comité des fonds et votre honorable trésorier. Malgré les obstacles de toute nature qu'ont suscités les événements, ces messieurs ont su parer à toutes les éventualités. Une seule fois, par suite de l'interruption des communications, et par suite d'un désir de bien faire, une infraction a été commise aux règles imposées par nos statuts. Vos censeurs firent entendre leurs observations. Justice y fut faite aussitôt dans les limites du possible. Si nous rappelons cet incident, c'est pour vous montrer avec quel soin jaloux nous nous efforçons de nous acquitter des fonctions souvent pénibles que vous nous avez confiées; c'est surtout dans l'espoir que de semblables observations seront désormais inutiles.

Mais laissons ce sujet. Il nous est plus doux d'accorder un juste tribut d'éloges à l'un des nôtres. M. Fr. Martin, notre agent, a été du très-petit nombre des employés qui sont restés aux Archives nationales jusqu'aux derniers jours de l'insurrection de la Commune. Bravant les menaces de mort et les tentatives d'arrestation auxquelles il était exposé pour avoir refusé de servir dans les rangs des fédérés, il n'a pas cessé de se rendre à son poste. Il a su défendre avec son directeur, notre honorable vice-président, M. Maury, le précieux dépôt de nos Archives nationales, et, en même temps, sauver la bibliothèque, les papiers de notre Société de l'histoire de France. Malgré les périls qui l'environnaient dans ces jours d'horreur, il a su remplir jusqu'à la fin ses devoirs de courageux gardien des intérêts de notre Société, de serviteur dévoué de l'État.

Messieurs, nous avons examiné avec le plus grand soin les comptes, les pièces comptables de l'exercice 1870-1871. Nous avons la certitude de leur parfaite régularité, et nous avons l'honneur de vous proposer de leur donner votre approbation.

Baron de Watteville, *Rapporteur*. E. Aubert.

Ces conclusions ont été approuvées par l'assemblée de la Société.

ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 4 JUIN 1872,

aux Archives Nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. BORDIER, L'UN DES DEUX VICE-PRÉSIDENTS.

(Procès-verbal adopté dans la séance du Conseil du 2 juillet 1872.)

Les procès-verbaux de l'Assemblée générale de la Société, tenue le 7 mai, et de la séance du Conseil, tenue le 4 juin, sont lus par le secrétaire, M. J. Desnoyers; la rédaction en est adoptée par le Conseil.

M. le président proclame membres de la Société, après avoir soumis leur nomination à l'approbation du Conseil :

1660. La Bibliothèque du Corps législatif, représentée par M. Miller, membre de l'Institut, conservateur de cette bibliothèque ; proposée par MM. L. Delisle et J. Desnoyers.

1661. L'Abbaye des Bénédictins de Solesmes, représentée par le R. P. Abbé, dom Guéranger; proposée par MM. Luce et Anatole de Barthélemy. Le correspondant de l'Abbaye, à Paris, sera la librairie Renouard.

1662. M. Barbier (Pierre), propriétaire à Bourg (département de l'Ain) ; présenté par MM. Auger, juge d'instruction au tribunal de Bourg, et J. Desnoyers.

1663. M. VANDEWALLE (Siméon), avoué près le Tribunal civil de première instance de la Seine, rue Basse-du-Rempart, n° 52; présenté par MM. Loyer et Thion de la Chaume.

1664. M. Réné MARGUERIE, auditeur au Conseil d'État, rue des Saints-Pères, n° 74; présenté par MM. Boulatignier et de Bouis.

Ouvrages offerts.

Histoire des États généraux considérés au point de vue de leur influence sur le gouvernement de la France de 1355 *à* 1614, par M. Georges Picot, juge au Tribunal de la Seine. Ouvrage couronné par l'Académie des sciences morales et politiques (1er prix du concours d'histoire). 4 vol. in-8. Paris, Hachette. 1872.

Testament de Baluze, par M. L. Delisle. (Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes, 1872.) Brochure in-8, de 7 pages.

Notice sur la vie et les ouvrages de A. J. V. Le Roux de Lincy, ancien élève pensionnaire de l'École des chartes, par M. A. Bruel, archiviste aux Archives nationales. Paris, 1872; brochure in-8, de 26 pages. (Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

Miscellanées champenoises; 2 livraisons offertes par M. Deullin :

Les protestations faites au Roi par les habitants de Château-Thierry, le 2 *novembre* 1615. Épernay, 1872; brochure in-8, sur papier vert.

Discours de la défaite des Bourguignons, à Villefranche, le 4 *août* 1597. Épernay, 1872; brochure in-8, sur papier vert.

Aperçus financiers, 1868-1872; par M. Alfred Neymark. Paris, 1872; 1 vol. in-8.

Société de l'Histoire du Protestantisme français. Bulletin historique et littéraire, 2e série, 7e année, n° 5. Mai 1872.

Origines de la foi chrétienne dans les Gaules et spécialement dans le diocèse d'Amiens, par M. l'abbé Corblet. (Extrait de la Revue de l'Art chrétien.) Amiens, 1870; in-8, de 99 pages.

Correspondance.

M. Ristelhuber (de Strasbourg) s'associe complétement aux sentiments exprimés dans une lettre adressée au Conseil de la Société par M. Wilhelm (de Colmar), et dont un extrait a été inséré dans le procès-verbal de la séance du 9 janvier. Il demande si la Société ne pourrait pas faire plus que de consigner, en les partageant, les témoignages de sympathie qui lui sont donnés par des membres opprimés et malheureux, et si elle ne pourrait pas consacrer à l'Alsace-Lorraine certaines de ses publications. En ce qui le concerne, M. Ristelhuber se met à la disposition de la Société, si elle jugeait à propos de faire quelque chose en ce sens. Tout en saisissant cette occasion d'exprimer de nouveau, comme cela a déjà été fait à la dernière assemblée générale, les plus profonds regrets pour la séparation de nos patriotiques provinces, le Conseil ne voit pas la possibilité de répondre favorablement, du moins dès à présent, au désir énoncé par M. Ristelhuber, eu égard au grand nombre d'ouvrages dont la publication a été précédemment décidée et qui attendent leur tour d'impression. Le Conseil ne perdra point de vue cette proposition, pour un moment plus opportun.

M. G. Picot, juge au Tribunal civil de la Seine, fait hommage de son *Histoire des États généraux*, qui a obtenu le 1er prix au concours d'histoire de l'Académie des sciences morales et politiques. « Je considère comme un devoir, dit-il dans sa lettre adressée au président, de faire hommage à la Société de l'Histoire de France d'un travail que ses publications ont puissamment contribué à faciliter. »

M. Reussens, secrétaire du Comité de rédaction des *Analectes pour servir à l'Histoire ecclésiastique de Belgique*, à Louvain, annonce l'envoi des derniers volumes de cette collection, et réclame l'Annuaire-Bulletin depuis 1867 inclusivement, échange précédemment autorisé. — Il sera fait droit à cette demande.

M. Henri Martin, membre de l'Institut et de l'Assemblée nationale, exprime ses regrets d'être empêché par ses fonctions à l'Assemblée nationale d'assister aux séances du Conseil de la Société, dont il s'honore toujours d'être membre.

MM. Thion de la Chaume, Loyer et Auger proposent des admissions de nouveaux sociétaires, qui sont votées par le Conseil.

M. le président rappelle qu'une lettre-circulaire a été adressée par M. le Maire de Strasbourg, en vue de solliciter le concours des Sociétés savantes pour la reconstitution, dans cette ville, d'une Bibliothèque municipale. Cette lettre n'est point encore parvenue à la Société; dès qu'elle sera reçue, le secrétaire s'empressera de la remettre au président du Comité des fonds, qui devra examiner cette demande et soumettre au Conseil une proposition.

Travaux de la Société.

Imprimerie de M. Lahure :

Monluc. Tome V, feuilles 23 à 26 en bon, placard 12 envoyé. M. de Ruble répète au Conseil que toute la copie de la fin du volume est remise depuis plus d'un mois, mais que l'impression en a été retardée par le défaut d'une quantité suffisante de petits caractères.

Froissart. Tome III. Les placards 1 à 4 des sommaires sont en correction. M. Luce informe le Conseil que la même cause a seule fait différer l'achèvement du volume, qui sera certainement terminé pour le mois prochain.

Annuaire-Bulletin 1872. Feuilles 6 et 7 tirées; feuilles 8 et 9 en composition.

Imprimerie de M. Gouverneur :

Bassompierre. Tome II. 5 feuilles sont tirées; les feuilles 6 à 9 sont en épreuves entre les mains de l'éditeur, M. de Chantérac.

Chroniques de Saint-Martial de Limoges. 2 feuilles sont tirées; on attend le retour des épreuves des feuilles 3 à 6, que M. Duplès-Agier a reçues depuis quelque temps.

M. Gouverneur exprime de nouveau son vif désir de voir MM. les éditeurs profiter de l'activité qu'il est tout disposé à mettre dans l'impression des ouvrages qui lui sont confiés.

Élections.

Le Conseil procède au renouvellement de son Bureau et de ses Comités.

Sont élus à l'unanimité :

Président, M. Guizot.

Vice-Présidents, MM. Maury et Egger.

Secrétaire. M. J. Desnoyers continue ses fonctions jusqu'en 1874.

Secrétaire-adjoint, M. de Boislisle.

Trésorier-Archiviste-Bibliothécaire, M. Dupont.

Comité de publication.

MM. L. Delisle, *président*. de Beaucourt. Lalanne. Lascoux. Marion. Quicherat.

Comité des fonds.

MM. de la Villegille, *président*. Bellaguet. de Bouis. Jourdain.

La séance est levée à cinq heures.

II

VARIÉTÉS.

Voltaire et la censure.

(suite.)

La rancune de Voltaire ne fut pas de longue durée : il revint bientôt à Paris, fit jouer *Mérope* en février 1743, et eut, grâce au talent de Mlle Dumesnil, une série d'ovations publiques. Faible compensation de l'échec inattendu que M. de Mirepoix lui fit éprouver peu après !

La mort du cardinal de Fleury laissant un fauteuil vacant à l'Académie, Voltaire se crut tout désigné comme successeur par « l'Académie, le roi et le public. » Il fit donc les

démarches de rigueur, protestant dans les termes les plus chaleureux de son respect pour l'illustre compagnie, la religion et la vertu, d'une vive gratitude pour le cardinal, du désir de prononcer son éloge, et même d'une entière « soumission aux sentiments de ceux qui préparent dans le Dauphin un fils digne de son père[1]. » Pour l'honneur des lettres, ne devait-on pas faire succéder « un pauvre diable à un premier ministre? » Trente années de travail assidu méritaient pour le moins une si frivole récompense. — Mais M. de Mirepoix, peut-être aussi M. de Maurepas, insensibles aux soumissions et aux protestations, firent comprendre au roi l'impossibilité de donner l'héritage du cardinal à un pareil candidat, porté tout à la fois par Mme de la Tournelle, par M. de Richelieu et par les philosophes : au bout de deux mois et demi, l'Académie élut l'évêque de Bayeux[2].

Ce fut au milieu des brigues académiques, et au lendemain même du succès de *Mérope*, que Voltaire voulut faire jouer sur la scène du Théâtre Français *la Mort de César*. Cette tragédie avait été écrite en 1735, à la suite d'un voyage en Angleterre et sous l'inspiration de Shakespeare; imprimée aussitôt à plusieurs éditions, et représentée dans des salons ou des colléges, elle était, aux mêmes titres que *Mahomet*, un objet de prédilection pour son auteur, de défiance pour la censure. Voltaire se heurta donc contre la même « cabale » qu'en 1742. Mis en interdit par Crébillon, peu soucieux d'ailleurs de s'attirer, en insistant, une disgrâce pareille à celle qui venait de frapper Lenglet-Dufresnoy, il se fit donner une mission secrète, et, maudissant « les Wisigoths, les Ostrogoths, les Brutes, » il alla rejoindre au delà du Rhin son consolateur ordinaire, le roi de Prusse, admirateur déclaré, ou même interprète à l'occasion, de *la Mort de César*.

Mais, tout en posant les bases d'une alliance offensive contre la reine de Hongrie, Voltaire n'oublia ni le théâtre, ni la tragédie en souffrance : ce fut Mlle Dumesnil qu'il chargea de négocier avec la police de M. de Marville, et de faire voir à ce magistrat, ou plus haut, s'il le fallait, combien l'opposition de Crébillon était inattendue, injustifiable,

1. Lettre à M. ***, de l'Académie française. Mars 1743. Il y eut même une lettre à l'évêque de Mirepoix, qui fit grand bruit.

2. Voy. les rapports de police, ap. *Revue rétrospective*, t. V, p. 233, 386, 446.

suspecte surtout chez un censeur-auteur, dont le passé théâtral abondait en sujets odieux, et qui travaillait actuellement à un *Catilina*. « Faites jouer *César*, ma reine ; jouez *Thérèse*[1] ! » L'actrice et ses amis réussirent, et *la Mort de César* fut jouée le 29 août ; mais la correspondance intime de M. de Maurepas va faire voir quel singulier compromis Voltaire dut accepter, ou permettre tout au moins.

Lettre de M. de Maurepas à M. de Marville.

12 juillet 1743.

La proposition de M. de Crébillon, de corriger lui-même la pièce de Voltaire, ne pouvoit être acceptée : les poëtes ont un peu trop d'amour-propre pour laisser toucher à leurs ouvrages, à moins du plus grand secret.......

Lettre de M. de Maurepas à M. de Crébillon, de l'Académie française, rue Saint-Louis, au Marais.

15 juillet 1743.

Vous n'avez rien à craindre, Monsieur, en faisant les devoirs de votre fonction ; on ne peut que vous en estimer davantage, et vous pouvez être sûr que je n'écouterai aucune plainte à cet égard. Pour vous tranquilliser même dans cette circonstance, sans vous donner la peine de me venir trouver, il suffira que vous m'envoyiez le manuscrit de *la Mort de César*, avec vos remarques séparées sur les endroits que vous ne croyez pas qui puissent se passer, tant en conséquence des règles de la censure, que même par rapport aux décences que le temps présent peut exiger. Soyez persuadé que c'est avec les sentimens que vous méritez que je suis, Monsieur, plus sincèrement à vous que personne du monde.

Du même au même.

21 août 1743.

Comme je ne vois point venir de réponse à la proposition que j'ai fait faire à M. de Voltaire, de changer dans sa tragédie de *Jules César* les vers qui vous ont paru ne pas convenir sur notre théâtre, et que, d'un autre côté, les comédiens demandent toujours avec empressement qu'il leur soit permis de la jouer, — dans

1. Lettre écrite de la Haye, le 4 juillet, à Mlle Dumesnil. — *Thérèse* était une comédie en prose, et ne fut jouée que sur des scènes particulières.

l'espérance de la représenter, ils ont, disent-ils, fait beaucoup de dépenses et ont suspendu les soins qu'ils auroient donnés à mettre au théâtre des nouveautés qui auroient pu leur être avantageuses,— ces considérations me font désirer que vous veuillez bien prendre la peine de faire les changemens que vous avez vous-même proposés, et qui, suivant les notes que vous avez faites sur le manuscrit que je vous renvoie, ne sont pas considérables et ne touchent en rien au fond de l'ouvrage. Vous pourriez même, si vous le jugez à propos, ajouter au rôle d'Antoine ou à celui de César quelques vers en faveur de la royauté, afin de balancer le sentiment contraire, qui, quoique naturel à des républicains passionnés pour leur prétendue liberté, paroît y régner cependant avec affecsation. Il est raisonnable de penser que César, en désirant de satisfaire son ambition, croyoit aussi faire le bonheur des Romains qu'il vouloit avoir pour sujets. Je vois donc huit ou dix vers à changer, et à peu près la même quantité à y ajouter; au moyen de quoi vous pourrez remettre à M. de Marville la pièce, avec votre approbation, et ils seront en état d'en donner quelques représentations avant Fontainebleau.

Vous n'êtes pas dans le cas de vous faire une délicatesse de toucher à un ouvrage déjà livré au public par l'impression; la place qui vous donne le droit d'examiner les ouvrages, et de plus vos talens, vous mettent au-dessus d'un pareil scrupule. Vous rendez service, dans cette occasion, au théâtre, qui imagine cette pièce comme une ressource, et au public, dont l'impatience augmente l'idée qu'il s'est faite de cet ouvrage, que les vers que vous y ajouterez ne peuvent assurément pas déparer.

On ne peut être plus sincèrement à vous que je le suis.

Le succès, selon le *Mercure* [1], ne fut pas ce que les comédiens s'étaient promis. Venant après une brillante reprise de l'*École des femmes*, dans laquelle Mlle Gaussin avait été fort applaudie, la tragédie romaine, où le public ne retrouvait ni une actrice favorite ni la moindre intrigue d'amour, céda la place, après sept représentations, à *Rhadamiste et Zénobie*, de Crébillon, pièce quadragénaire que Mlle Clairon rajeunit [2].

A. B.

1. *Mercure*, année 1743, p. 2265.

2. *La Mort de César* eut encore six représentations à Bordeaux, avec Lekain, en 1763. Puis, en 1792, les Jacobins la firent reprendre, et, le texte ne leur suffisant pas, ils y ajoutèrent une dernière scène, « rare monument d'absurdité et d'impudence. » Voy. La Harpe, t. IX, p. 301-332.

III.

BIBLIOGRAPHIE.

139. — Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon. Séance publique du 29 janvier 1872. In-8, 149 p. Besançon, Dodivers et Cie.

140. — Arbois de Jubainville (d'). La déclinaison latine en Gaule à l'époque mérovingienne. Étude sur les origines de la langue française. In-8, 165 p. Troyes, Brunard ; Paris, Dumoulin.

141. — Babeur (L'abbé). Histoire religieuse de Maubeuge, avant et depuis la Révolution. In-8, 112 pages. Maubeuge, Ve Lévêque.

142. — Bailly. Étymologie et histoire des mots *Orléans* et *Orléanais*. In-8, 82 p. Orléans, Herluison.

(Extrait des Mémoires de la Société d'Agriculture, sciences, belles-lettres et arts d'Orléans.)

143. — Balch (Th.) Les Français en Amérique pendant la guerre de l'indépendance des États-Unis, 1777-1783. In-8. Leipzig, F. A. Brockhaus.

144. — Bardonnet. Hommages d'Alphonse, comte de Poitiers, frère de saint Louis. État du domaine royal en Poitou (1260). Publié d'après un manuscrit des Archives Nationales. In-8, vi-144 p. Niort, Clouzot.

145. — Baronius. Cæsaris S. R. E. cardinalis Baronii, Od. Raynaldi et Jac. Laderchii, congregationis Oratorii presbyterorum, Annales ecclesiastici, denuo excussi et ad nostra usque tempora perducti ab Augustino Theiner, ejusdem congregationis presbytero. T. XXIII. 1286-1312. In-4 à 2 col., vi-559 p. Bar-le-Duc, Guérin et Cie.

146. — Bayonne (Le R. P.) Vie du B. Réginald, de Saint-Gilles, professeur de droit canon à l'Université de Paris, doyen de Saint-Aignan d'Orléans, un des premiers disciples

de Saint-Dominique (1175?-1220). In-12, 168 p. Dijon, Rabutôt; Paris, Poussielgue.

147. — Benoit. Nouvelles recherches historiques sur Phalsbourg et ses environs. In-8, 31 p. Nancy, Crépin-Leblond.

(Extrait des Mémoires de la Société d'archéologie lorraine.)

148. — Béroalde de Verville Le moyen de parvenir, œuvre contenant la raison de ce qui a été, est et sera, avec démonstrations certaines selon la rencontre des effets de vertu ; par Béroalde de Verville. *Nouvelle édition*, collationnée sur les textes anciens, avec notes, variantes, index, glossaire et notice bibliographique, par un bibliophile campagnard. T. II. In-8, 340 p. Paris, Willem.

Cet ouvrage, imprimé à petit nombre, aux frais et pour le compte des souscripteurs, n'a pas été mis en vente.

149. — Biéchy. Saint Louis, ou la France au XIIIe siècle. In-8, 208 p. Limoges, Barbou frères.

150. — Bissing (F.). Frankreich unter Ludwig XVI. In-8. Freiburg, Herder.

151. — Bossuet. OEuvres oratoires de Bossuet; oraisons funèbres, panégyriques, sermons. *Nouvelle édition*, suivant le texte de l'édition de Versailles, amélioré et enrichi à l'aide des travaux les plus récents sur Bossuet et ses ouvrages. T. II. In-8, 695 p. Paris, Garnier frères.

152. — Bossuet. Oraisons funèbres de Bossuet. Précédées d'une notice biographique et littéraire sur Bossuet, d'une analyse et de fragments de ses premières oraisons funèbres. *Nouvelle édition*, collationnée sur les meilleurs textes et accompagnée de notices historiques, de sommaires analytiques, de notes littéraires et grammaticales, par M. A. Didier, professeur de rhétorique au lycée Napoléon. In-8 jésus, XXIV-352 p. Paris, Delagrave et Cie.

153. — Brassard. Fêtes populaires au XVIe siècle dans les villes du nord de la France et particulièrement à Valenciennes (1547 et 1548); publiées d'après les manuscrits de Noël Le Boucq, surintendant de l'artillerie, et de sire Simon Le Boucq, écuyer, prévôt de Valenciennes. In-8, 38 p. Douai, Crépin.

(Extrait des Souvenirs de la Flandre wallonne.)

154. — BRÉMOND. Notice historique sur l'église et le couvent des Cordeliers de Toulouse. In-8, 43 p. Toulouse, Devers-Arnauné.

155. — BUTENVAL. De la Dîme royale de Vauban et de l'impôt sur le revenu. In-8, 12 p. Paris, Guillaumin et Cie.

(Extrait du Journal des économistes.)

156. — CARON. L'administration des États de Bretagne de 1493 à 1790. Manuscrits inédits de la commission intermédiaire, du bureau diocésain de Nantes et du Dictionnaire d'administration de la province de Bretagne ; avec une lettre de M. le comte de Carné, membre de l'Académie française. In-8, XVI-548 p. Nantes, Douillard frères et l'auteur ; Bordeaux, Ve Chaumas ; Paris, Durand et Pedone Lauriel.

157.—Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques des départements ; publié sous les auspices du ministre de l'Instruction publique. T. IV. Arras, Avranches, Boulogne. In-4, XII-812 pages. Paris, Imprimerie nationale.

158. — CHALLAMEL. Mémoires du peuple français, depuis son origine jusqu'à nos jours. T. VII. In-8, 598 p. Paris, Hachette et Cie.

159. — CHARDON. Études historiques sur la sculpture dans le Maine. Le Saint Martin de Château-du-Loir et d'Ecommoy, l'Hercule et l'Antée du Château du Lude. In-8, 35 p. Le Mans, Monnoyer.

(Extrait du Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe.)

160. — Château-Gontier et ses environs. Eaux-fortes, par Trancrède Abraham. Texte par MM. le comte de Falloux, le R. P. Dom Piolin, le comte de Nogent, Godart-Faultrier, A. Lemarchand, V. Pavie, etc. In-4, 120 p. et 30 gr. Château-Gontier, Bezier ; Paris, Lemerre.

161. — COLLIGNY. (Mme de). Lettres de Louise de Colligny, princesse d'Orange, à sa belle-fille Charlotte-Brabantine de Nassau, duchesse de la Trémoille. Publiées d'après les originaux par Paul Marchegay, archiviste honoraire du département de Maine-et-Loire. In-8, XVI-116 p. Paris, Sandoz et Fischbacher.

162. — Comptes rendus de la Société française de nu-

mismatique et d'archéologie. T. II. Année 1870. In-8, 472 p. Paris, A. Le Clère et Cie.

163. — Cournault. Sépultures du cimetière mérovingien de Liverdun (Meurthe). In-8, 23 p. et pl. Nancy, Crépin-Leblond.

(Extrait des Mémoires de la Société d'archéologie lorraine.)

164. — Cucherat. La Prophétie de la succession des papes, depuis le XIIe siècle jusqu'à la fin du monde. In-8, 138 p. Le Mans, Monnoyer.

165. — Dareste. Histoire de France depuis les origines jusqu'à nos jours. T. VII, Louis XVI et la Révolution jusqu'en 1795. In-8, 635 p. Paris, Plon.

166. — Pontaumont (de). Documents pour servir à l'histoire de la ville de Cherbourg. In-8, 17 p. Cherbourg.

167. — Ratier (l'abbé). Les légendes marchoises. In-8, vi-132 p. Roanne, Marion et Vignal.

168. — Relation des désordres arrivés en la ville et faubourgs de Rouen et lieux adjacents par le tonnerre, les vents et la grêle, le 25 juin 1683; avec une introduction par Léon de Duranville. In-8 carré, viii-10 p. Rouen, Boissel.

(Société des bibliophiles normands.)

169. — Renauld. Le château, l'église et la maison seigneuriale de Charmes-sur-Moselle. In-8, 40 p. Nancy, Lepage.

(Extrait des Mémoires de la Société d'archéologie lorraine.)

170. — Rey (G.). Étude sur les monuments de l'architecture militaire des Croisés en Syrie et dans l'île de Chypre. In-4, 288 p., 24 pl. et gravures dans le texte. Paris, Impr. nationale.

(Collection des Documents inédits sur l'histoire de France.)
Ouvrage couronné par l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

171. — Richard (Alfred). Recherches sur l'organisation communale de la ville de Saint-Maixent jusqu'en 1790, suivies de la liste authentique des maires et échevins, et accompagnées de pièces justificatives. In-8, 248 p. Poitiers, A. Dupré.

(Extrait des Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest.)

172. — La Richardays (Mme de). Isabelle de France et la cour de saint Louis. In-18 jésus, 303 p. Paris. Lecoffre et Cie.

173. — Robert (Charles). Extrait d'un Mémoire sur les armées romaines et leur emplacement. In-4, 21 p. Paris, F. Didot.

(Extrait des Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.)

174. — Rohrbacher. Histoire universelle de l'Église catholique; continuée jusqu'à nos jours par M. l'abbé Guillaume, professeur au grand séminaire de Verdun. 12 vol. gr. in-8 à 2 col., xl-7117 p. Bar-le-Duc, Contant-Laguerre.

175. — Roidot. Origines d'Augustodunum. Étude critique sur les textes d'Eumène et d'Ammien Marcellin. In-8, 60 p. et 2 pl. Autun, Dejussieu.

176. — Rosenzweig. Les prévôts féodés en Bretagne. In-8, 16 p. Angers, Lachèse et Cie; Paris, Dumoulin.

(Extrait de la Revue historique et nobiliaire.)

177. — Rougerie. Vies de saint Israël et de saint Théobald, chanoines de l'église collégiale du Dorat. Histoire de leurs reliques et de leur culte. In-8, 323 p. Limoges, Chapoulaud frères; Le Dorat, Surénaud.

178. — Rouret. — La coutume de Germigny-l'Exempt. In-8, 12 p. Moulins, Desrosiers.

179. — Rozière (Eug. de). Recueil général des formules usitées dans l'empire des Francs, du ve au xe siècle. 3e partie. In-8, xi-394 p. Paris, Durand.

Ce volume comprend les tableaux de concordance, les additions et corrections, et les tables.

180. — Saint-Andéol (de). Ce qu'est l'Alaise de Novalaise. Étude archéologique sur les Alaises et sur la ville de Bormanni. In-8, 46 p. Grenoble, Drevet.

181. — Saint-Maur (Fr.). Roncevaux et la Chanson de Roland. Simple réponse à une question de géographie historique. In-8, 12 p. Pau, Vignancour.

182. — Saint-Mauris (de). Vie des saints de l'atelier. Saint Cloud, patron des cloutiers, etc. In-12, 21 p. Paris, Blériot.

183. — Sancholle. Les Finances de la France depuis 1815 jusqu'à nos jours. Sully et Colbert. Le baron Louis. Le comte de Villèle. Le comte Roy. Le comte Corvetto. De Chabrol. De Montbel. Laffitte. Humann. T. Duchâtel.

H. Passy. Lacave-Laplagne. Dumont. Bineau. Fould. MM. Magne et Pouyer-Quertier. In-8, 80 p. Paris, P. Dupont.

184. — Sauvage. Mortainais historique et monumental. Le Théâtre du collége royal de Mortain, en 1757 et 1761. In-8, 16 p. Mortain, Mathieu fils.

185. — Sauvage (l'abbé). Hagiographie normande. Sainte Honorine de Graville, sa mort et sa sépulture. In-8, 23 p. Le Havre, Lepelletier.

186. — Schmit. Un témoin de la peste de 1630 à Château-Salins. In-8, 9 p. et pl. Nancy, Crépin-Leblond.

(Extrait du Journal de la Société d'archéologie lorraine.)

187. — Ségur-Dupeyron (de). Histoire des négociations commerciales et maritimes de la France aux XVIIe et XVIIIe siècles, considérées dans leurs rapports avec la politique générale. T. I et II. In-8, 1053 p. Paris, Thorin.

188. — Semery. La Flèche au XVIIe siècle ; la Guerre des grenouilles ; les Barons fléchois. Conférence. In-8, 30 p. La Flèche, Besnier-Jourdain.

189. — Servières. Le temple des Druides à Uzès (Gard). In-8, 32 p. Montpellier, Martel aîné.

190. — Sickel. Zur Geschichte des Concils von Trient. Deuxième partie, 1561-1563. In-8, 217-472 p. Vienne, Gérold's Sohn.

191. — Société académique des sciences, arts, belles-lettres, agriculture et industrie de Saint-Quentin. 3e série, tome IX. Travaux de 1869. In-8, 511 p. Saint-Quentin, J. Moureau.

Deux chartes intéressant le Vermandois, par M. Ch. Desmazes. — Histoire de l'abbaye d'Origny, par M. Poissonnier, etc.

192. — Société des sciences et arts de Vitry-le-François. T. IV. 5 août 1869-7 juillet 1870. In-8, 272 p. Vitry-le-François, Bitsch.

193. — Staub (l'abbé). Histoire de tous les régiments de hussards. T. I, 1er hussards. T. II, 2e hussards Chamborant. In-12, LXIX-918 p. Fontenay, Robuchon ; Paris, Martin-Beaupré.

194. — Stéphan. Notice historique sur les moyens usités

pour compter le temps depuis l'antiquité jusqu'à nos jours. In-8, 59 p. Marseille, Clayer et Cie.

195. — Taffin. L'église de Fresnes expliquée. In-32, 96 p. Lille, Lefort.

196. — Tahureau. Les dialogues de Jacques Tahureau, gentilhomme du Mans, avec notice et index par F. Conscience. Pet. in-12, xxviii-201 p. Lyon, Perrin et Marinet; Paris, Lemerre.

197. — Tamizey de Larroque. Un grand homme oublié. Le Président de Ranconnet. In-8, 20 p. Paris, Palmé.

(Extrait de la Revue des questions historiques.)

198. — Tartière. Des voies antiques dans le département des Landes. In-32, 22 p. Mont-de-Marsan, Leclercq.

(Extrait de l'Annuaire des Landes.)

199. — Teissier. Documents inédits sur Pierre Puget. In-8, 15 p. Toulon, Laurent.

(Extrait du Bulletin de la Société académique du Var.)

200. — Ternas (de) et Fremaux. Histoire généalogique de la famille de Tenremonde, originaire de la Flandre wallonne, 1268 à 1864. In-8, 134 p. Douai, Crépin.

201. — Ternas (de). Histoire de l'ancienne confrérie d'amateurs de fleurs établie aux Récollets anglais, à Douai, sous le vocable de sainte Dorothée. Avec 6 pl. d'armoiries. In-8, 62 p. Douai, Dechristé.

202. — Theillière. Documents pour servir à la biographie de la B. Marguerite de la Séauve. Gr. in-18, xi-103 p. Le Puy, Marchessou.

203. — Thierry (Aug). Recueil des monuments inédits de l'histoire du Tiers État. 1re série : Chartes, coutumes, actes municipaux, statuts des corporations d'arts et métiers des villes et communes de France. Région du Nord. T. IV, contenant les pièces relatives à l'histoire municipale d'Abbeville et à celle des villes, bourgs et villages de la basse Picardie. In-4, viii-889 p. Paris, Imp. impériale.

(Collection des Documents inédits sur l'histoire de France.)

204. — Thiriat. Les Kédales et les Voinraux, conte saussuron (patois du canton de Saulxures). In-12, 20 p. Remiremont, Leduc.

205. — TIMON-DAVID (l'abbé). Notice sur la famille de Moustier. In-8, 36 p. Marseille, Cayer.

206. — TIMPE (Henri). Étude sur la vie et les mémoires de Ph. de Commines, seigneur d'Argenton, ministre de Louis XI. In-8, IV-37 p. Leignitz, Cohn.

207. — TOBLER (Adf.). Li dis dou vrai aniel. In-8, XXXII-32 p. Leipsig, Hirzel.

208. — TRIPIER (général J.). La Fortification déduite de son histoire. In-8, 256 p. et 4 pl. Paris, J. Dumaine.

209. — TROCHON (l'abbé). Histoire du collége de Saint-Lô. In-8, 111 p. Saint-Lô.

210. — Université (l') de Pont-à-Mousson (1572-1650). Histoire extraite des manuscrits du P. Nicolas Abram, publiée par le P. A. Carayon. In-8, LV-552 p. Paris, l'Écureux.

211. — VALAT. Étude sur les réformes et les vues économiques de Sully. In-8, 40 p. Bordeaux, Gounouilhou.

(Extrait des Actes de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux.)

212. — VASSEUR. Les archives municipales de Lisieux. Notes pour servir d'inventaire. In-18, 52 p. Lisieux, Piel.

213. — VAURIGAUD. Essai sur l'histoire des églises réformées de Bretagne. In-8, CCXX-1053 p. Nantes, Étiembre et Plédran.

214. — VAUZELLES (de) Notice sur Mathieu de Vauzelles, magistrat et jurisconsulte lyonnais. In-8, 31 p. Lyon, Vingtrinier.

215. — VÉDEL. Jacqueline de la Borie, histoire du temps passé. Illustré de gravures à l'eau forte par M. P. Latil. Petit in-8, 183 p. Privas, Roure fils.

2120. — Typographie Lahure, rue de Fleurus, 9, à Paris.

ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 2 JUILLET 1872,

Aux Archives Nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. EGGER, L'UN DES DEUX VICE-PRÉSIDENTS.

(Procès-verbal adopté dans la séance du Conseil du 6 août 1872.)

Le procès-verbal de la précédente séance est lu par le secrétaire, M. J. Desnoyers; la rédaction en est adoptée par le Conseil.

M. Egger remercie le Conseil de l'honneur qu'il lui a fait, en le choisissant pour l'un de ses deux vice-présidents. Membre de la Société depuis vingt-cinq ans, il a toujours porté le plus vif intérêt à ses publications, quoiqu'elles se rattachent moins directement aux travaux d'érudition qui occupent sa vie littéraire. Il se rendra aussi utile à la Société qu'il le doit et qu'il le pourra, dans ses nouvelles fonctions.

M. le président annonce la mort de Mme de Montmorency-Laval, duchesse douairière de Mirepoix, fille du duc de Laval-Montmorency, qui faisait depuis très-longtemps partie de la Société.

M. le président proclame membres de la Société, après leur admission par le Conseil :

1665. La Société d'émulation de Bourg, département de l'Ain, proposée par MM. Auger et Jayr.

1666. M. Albert Thirion-Montauban, attaché d'ambassade, avenue Montaigne, n° 47 ; présenté par MM. Boulatignier et de Boislisle.

Ouvrages offerts.

Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen, pendant les années 1870-71. 1 vol. in-8. Rouen, 1871.

Revue des Questions historiques. 6e année, XXIIe livraison. 1er avril 1872.

Bulletin de la Société bibliographique (séance du Conseil d'administration tenue le 2 mai 1872).

Société de l'Histoire du protestantisme français. Bulletin historique et littéraire. 2e série, 7e année, n° 6. 15 juin 1872. In-8.

L'église du Saint-Sépulcre d'Abbeville, par E. Prarond. Paris et Abbeville, 1872. Broch. in-8, de 44 p.

Voyage du chevalier de Bellerive au camp du roi de Suède, à Bender, en 1712, publié avec notes, par M. Arthur Demarsy. Paris (Académie des Bibliophiles), 1872. In-8.

Revue critique d'histoire et de littérature, n° du 15 juin 1872. In-8.

Le Pape des halles, René Benoist, évêque nommé de Troyes, surintendant du Collége de Navarre, conseiller du roi en ses Conseils d'État et privé, doyen de la Faculté de théologie de Paris, confesseur de Marie Stuart et d'Henri IV, etc., 1521-1608 ; par M. J. R. Denais, membre de la Société d'agriculture d'Angers. Paris et Angers, 1872. In-8, de 54 pages.

Correspondance.

M. Goguel, adjoint au maire de Strasbourg, membre de la Commission de reconstitution de la Bibliothèque municipale de cette ville, détruite par le bombardement de l'armée

allemande, dans la nuit du 24 août 1870, envoie plusieurs exemplaires de la circulaire concernant cette reconstitution, et s'adresse particulièrement, à ce sujet, au Conseil de la Société : « La tâche, dit-il, à laquelle nous nous sommes « dévoués, est patriotique au premier chef : c'est une œuvre « de réparation et de piété filiale que nous entreprenons. « Mais nous ne nous dissimulons pas les difficultés de tout « genre qui nous attendent et qui proviennent en grande « partie de la situation malheureuse et tout exceptionnelle « qui nous a été faite par les derniers événements. Nos « regards se sont reportés tout naturellement vers la France. « C'est d'elle que nous attendons les plus précieux encou-« ragements. Nous comptons aussi beaucoup sur la Société « de l'histoire de France, et nous recommandons notre « œuvre toute spéciale à la bienveillante sollicitude de son « Conseil d'administration et de chacun de ses membres en « particulier. »

M. Goguel annonce aussi que M. Wurtz, doyen de la Faculté de médecine de Paris, et d'origine strasbourgeoise, vient de former un Comité parisien, destiné à venir en aide à l'Alsace.

La circulaire jointe à cette lettre est signée par les douze membres de la Commission : MM. Lauth, maire de Strasbourg, président; Brucker, archiviste en chef de la ville; Conrath, architecte de la ville; J. Flach, avocat; Goguel, adjoint au maire; Hecht, docteur médecin; Kablé, conseiller municipal, ancien député à l'Assemblée nationale; Petiti, conseiller municipal; Reuss, professeur; Ristelhuber, membre de la Société de l'histoire de France; Schimper, professeur; Schmidt, professeur. On voit, par cette circulaire, que la Bibliothèque municipale de Strasbourg, qui a été détruite, était distincte de l'ancienne Bibliothèque de l'Académie. Celle-ci a échappé aux effets destructeurs du bombardement, et l'Université nouvellement fondée à Strasbourg, par le gouvernement allemand, s'occupe de l'accroître. C'est en faveur de la Bibliothèque municipale, qui a perdu tant de richesses littéraires inestimables, que la Commission dont il s'agit sollicite le concours de tous ceux qu'anime un même amour de la science et du progrès et qui partagent les sympathies dont sont dignes, à tant de titres, nos compatriotes d'Alsace.

Plusieurs membres du Conseil prennent la parole à l'occasion et en faveur de cette communication : ils insistent sur la nécessité de bien préciser l'intention et le but des dons qui pourraient être faits à la Bibliothèque municipale de Strasbourg, afin que les ouvrages offerts à cet établissement n'en soient pas détournés pour une destination différente.

La lettre et la circulaire de la Commission de Strasbourg sont renvoyées à l'examen du Comité des fonds, ainsi que d'autres demandes analogues, adressées au Conseil en faveur des bibliothèques de l'Ordre des avocats, du Conseil d'État et de la Préfecture de police, qui ont également souffert des incendies de 1871.

M. Tamizey de Larroque, en adressant le numéro de la *Revue critique* du 15 juin, appelle l'attention du Conseil sur l'article qu'il y a inséré concernant l'édition des *Commentaires de Monluc*, publiée récemment par M. Camille Rousset, dans le recueil intitulé : *Bibliothèque de l'armée française*. M. T. de Larroque exprime le regret que l'auteur de cette nouvelle édition n'ait point profité des améliorations très-notables (texte et notes) apportées à cet ouvrage par M. de Ruble, dans l'édition de la Société de l'Histoire de France, et qu'on se soit contenté de réimprimer un mauvais texte, avec une inexcusable négligence. M. T. de Larroque a déjà plusieurs fois, dans de précédents articles, rendu hommage au mérite de l'édition de M. de Ruble, ainsi qu'à la valeur d'autres ouvrages publiés par la Société de l'Histoire de France.

Travaux de la Société.

Le secrétaire présente l'état des impressions.

Imprimerie de M. Lahure :

Froissart. Tome III, feuilles *a*, *b*, *c* sous presse; feuilles *d* et 28 sorties; composition terminée.

Monluc. Tome V, feuille 26 sous presse; placards 12, 13, 14 et 15 sortis; composition terminée.

Annuaire-Bulletin de 1872, feuilles 8, 9 et 10 composées.

Imprimerie de M. Gouverneur :

Il n'y a point eu de progrès depuis le mois dernier dans

l'impression du tome II de *Bassompierre* et des *Chroniques de Saint-Martial de Limoges*. Les épreuves envoyées à MM. les éditeurs ne sont rendues qu'après de longs retards. L'imprimeur prie le Conseil de vouloir bien presser MM. de Chantérac et Duplès-Agier de mettre le plus d'activité possible dans la correction des épreuves.

Le Conseil invite le secrétaire à leur écrire dans ce but, et insiste particulièrement pour que M. l'éditeur des *Chroniques de Saint-Martial* soit prévenu qu'il est tout à fait indispensable, sous peine de voir suspendre cette publication d'une façon préjudiciable pour l'éditeur et pour la Société, d'apporter plus de régularité dans la continuation de cet ouvrage, destiné à être distribué au commencement de 1873.

M. L. Delisle, commissaire responsable des *Chroniques de Saint-Martial*, exprime aussi le regret que l'impression et la correction des épreuves n'avancent pas plus rapidement. Il donne quelques renseignements sur le manuscrit déposé, il y a déjà plusieurs années, modifié et remis depuis en état d'être régulièrement imprimé, mais dont les premières épreuves ont subi encore des modifications assez notables, qui ont retardé l'impression, et qui ne se reproduiront point désormais.

M. Boutaric exprime le désir qu'il soit dressé par le Conseil une liste des ouvrages à publier selon l'ordre de leur importance, et que les impressions n'aient lieu que conformément à ces décisions.

M. le secrétaire et plusieurs autres membres rappellent que cela a lieu ainsi. Un grand nombre d'ouvrages ont été choisis par le Conseil, l'impression en a été décidée en principe, et la liste en a été plusieurs fois indiquée dans les procès-verbaux des séances et dans les rapports annuels de l'assemblée générale; mais il est le plus souvent très-difficile, et même presque impossible, de faire prévaloir l'importance relative de certains ouvrages sur l'activité des éditeurs d'autres volumes, et d'ailleurs les suites d'ouvrages doivent, en général, être préférées à des publications nouvelles.

Le Conseil autorise la mise sous presse, dès que les manuscrits seront déposés, du 4e volume de *Froissart* et du 6e de *Brantôme*. MM. Luce et Lalanne sont invités à remettre

le plus tôt possible à l'imprimerie la copie de ces deux volumes, qui doivent faire partie de la distribution de 1873.

La séance est levée à cinq heures.

II

VARIÉTÉS.

Une liquidation communale sous Philippe le Hardi.

(*Addition* [1].)

La liquidation entreprise par la ville de Noyon n'aboutit pas à la « délivrance » projetée, mais à une sorte de banqueroute partielle, que l'énormité de la dette communale ne faisait que trop prévoir. Ce fut au bout de quatorze ans, et sous le règne de Philippe le Bel, que le parlement, dans sa session de la Toussaint 1291, donna cette solution à des embarras inextricables, où les intérêts privés se trouvaient aussi gravement compromis que ceux de la commune même. L'arrêt fut rendu spécialement au profit des villes de Noyon et de Ham; mais, selon toute vraisemblance, il était applicable aux autres communes qui se trouvaient dans le même cas. Le texte en a été retrouvé en Belgique et publié par M. Boutaric [2]; les principales dispositions sont celles-ci : tout créancier qui ne répondra pas à un second appel, sera déchu de ses droits; ceux qui se présenteront devront tout d'abord renoncer à ce qui « fut d'usure ou soupçon d'usure; » puis, du surplus, ils seront exhortés, sans contrainte toutefois, à remettre encore une partie.

1. Voy. plus haut, p. 94.
2. M. Boutaric avait d'abord inséré dans les *Actes du Parlement*, n° 2753 B, une analyse de l'arrêt, d'après le registre du Trésor des chartes JJ 34, fol. 36 verso. Un peu plus tard, il a relevé le texte même aux archives de l'hôtel de ville de Gand, et l'a publié dans les *Archives des missions scientifiques*, 2e série, t. II, p. 312.

Comme il y a eu, dans beaucoup de cas, « de la malice ou de la tricherie » de la part des administrateurs municipaux, leurs biens, quels qu'ils soient et où qu'ils se trouvent, répondront du « dommage. » Alors seulement, après ces trois opérations préliminaires, ce qui restera de la dette primitive sera payé par imposition sur les biens meubles des gens de la commune et sur les immeubles situés au dehors de la ville.

Pour les rentes à vie, mêmes formalités. Si les rentiers se trouvent avoir reçu en arrérages plus qu'ils n'avaient versé en capital, tout payement sera suspendu à leur égard jusqu'à ce que « la commune soit délivrée des dettes. »

P. S. C'est à tort que j'ai considéré (p. 87) les comptes des communautés normandes comme inédits. Ils ne pouvaient avoir échappé à notre savant confrère, M. Léopold Delisle, qui a publié, depuis longtemps, ceux de Mantes, Meulan, Pont-Audemer, Verneuil, Rouen et Falaise, pour l'année 1260[1].

III

BIBLIOGRAPHIE.

216. — Debacq. Libéraux et démagogues au moyen âge. La Monarchie parlementaire de 1357. La Commune de Paris de 1413. Essai sur les tendances démocratiques des populations urbaines pendant la seconde moitié du quatorzième et les premières années du quinzième siècle. In-18 jésus, 420 p. Paris, Firmin Didot frères, fils et Cie; Cotillon et fils.

217. — Delpit (M.). Essai sur les anciens pélerinages à

1. Voy. le *Cartulaire normand*, publié dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, t. XVI, p. 125, 130, 131.

Jérusalem, suivi du texte du pèlerinage d'Arculphe. In-8, xxxv-338 p. Paris.

218. — Desbarreaux-Bernard. Mémoires sur les causes de la rareté des livres, par M. de Saint-Laurens, conseiller au parlement de Toulouse. In-8, 15 p. Toulouse, Rouget frères et Delahaut.

(Extrait des Mémoires de l'Académie des sciences, etc. de Toulouse.)

219. — Deschamps. Le Traicté de Getta et d'Amphitrion, poëme dialogué du quinzième siècle, traduit du latin de Vital de Blois, par Eustache Deschamps. Publié pour la première fois d'après le manuscrit de la Bibliothèque de Paris, avec une introduction et des notes, par le marquis de Queux de Saint-Hilaire. In-16, xxiv-60 p. Paris, Libr. des bibliophiles.

220. — Dubois. La Table de Cles; inscription de l'an 46 après J.-C. concernant le droit de cité romaine des Anauni, des Tulliasses et des Sinduni. In-8, 50 p. Toulouse, Chauvin et fils; Paris, Thorin.

(Extrait de la Revue de législation française et étrangère.)

221. — Dufourd. Notice sur la bâtie d'Albanais, le prieuré de Saint-Robert et Montcel. In-8, 63 p. Annecy, Burdet.

222. — Dunot de Saint-Maclou. Robert Guiscard à Rome, en 1084. In-8, 19 p. Caen, le Blanc-Hardel.

(Extrait des Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, 3e série, tome VII.)

223. — Dupuy (l'abbé). Alcuin et la souveraineté pontificale au huitième siècle. In-8, 61 p. Tours, Ladevèze.

224. — Durand de Laur. Érasme précurseur et initiateur de l'esprit moderne. 2 vol. In-8, xii-1298 p. Paris, Didier et Cie.

225. — Duval (Louis). Cartulaire de l'abbaye royale de Notre-Dame des Châtelliers, avec une introduction et une table alphabétique. In-8, cviii-328 p. Niort, Clouzot.

L'auteur avait primitivement fait paraître, en 1870, dans les Mémoires de la Société de statistique, sciences et arts du département des Deux-Sèvres, les textes ou notes qui forment le fonds de ce cartulaire, d'après les manuscrits de Dom Fonteneau ou d'après quelques originaux (338 pièces, de l'année 1145 à l'année 1749). Il a joint au cartulaire proprement

dit une notice préliminaire, où est retracée l'histoire de l'abbaye et de ses abbés.

226. — Duvernet (L'abbé). La retraite, les tentations et les confessions de Mme la marquise de Montcornillon. Réimpression textuelle de l'édition originale de 1700. In-16, vi-72 p. Torino, J. Gay.

227. — Eichelkraut (F.). Der Troubadour Folquet de Lunel. In-8°. Berlin, W. Weber.

228. — Éloy. Le Chef de la justice de France. Discours prononcé le 3 novembre 1871, à l'audience de rentrée de la cour d'appel de Besançon. In-8, 58 p. Besançon, Jacquin.

229. — Escarras. Étude sur le parlement de Provence au quinzième siècle. Discours prononcé le 29 octobre 1871, à la séance solennelle de rentrée de la conférence des avocats de Marseille. In-8, 58 p. Marseille, Barlatier-Feissat père et fils.

230. — Espinay (d'). L'architecture civile dans la Touraine méridionale au moyen-âge. In-8, 10 p. Caen, le Blanc-Hardel.

(Extrait du Bulletin monumental.)

231. — Essai sur la légende de Mélusine; par E. B..., membre de la Société asiatique. Étude de philologie et de mythologie comparées. In-8, 40 p. Paris, Parent.

232. — Évangéliste (l') de la Guyenne, ou la descouverte des intrigues de la petite Fronde, dans les négociations et les mouvements de cette province depuis la détention de messieurs les princes jusqu'à présent, etc. Fragment détaché, tiré du troisième volume des souvenirs du règne de Louis XIV, par le comte de Cosnac (Gabriel-Jules). In-8, 28 p. Paris, Claudin.

Nouvelle édition tirée à 100 exemplaires d'une Mazarinade, de l'imprimerie de la veufve J. Guillemot, rue des Marmouzets, proche l'église de la Magdeleine, à Paris, 1652.

233. — Ferriol (de). Correspondance du marquis de Ferriol, ambassadeur de Louis XIV à Constantinople. In-8. Anvers.

234. — Fischer. Lutzelbourg, le château et le village. In-8, 42 p. Nancy, Crépin-Leblond.

(Extrait des Mémoires de la Société d'archéologie lorraine.)

235. — Fisquet. La France pontificale (Gallia Christiana). Histoire chronologique et biographique des archevêques et évêques de tous les diocèses de France, depuis l'établissement du christianisme jusqu'à nos jours, divisée en 18 provinces ecclésiastiques ; publiée par Étienne Repos. Métropole d'Aix. Digne. 2e partie, contenant Sisteron, Senez et Glandèves. In-8, 337 p. Bar-le-Duc, Contant-Laguerre ; Paris, Repos.

236. — Fontanier. Lettre à un académicien sur les canaux navigables, et particulièrement sur celui qui est projeté pour la ville de Nîmes ; par M. Fontanier, avocat féodiste. *Edition* nouvelle, avec préface, par Théophile Chanel. In-8, 48 p. Nîmes, Soustelle.

237. — Foras (A. de). Franchises municipales de Cusy en Genevois. In-8, 33 p. Chambéry, Puthod.

(Extrait des Mémoires de l'Académie de Savoie.)

238. — Frossard. Numismatique protestante. Description de quarante et un méreaux de la communion réformée. In-8, 19 p. Paris, Grassart.

239. — Frugère (l'abbé). Apostolicité des églises de France. Étude bibliographique. In-8, 40 p. Le Puy, Marchessou.

240. — Gaillardin. Histoire de Louis XIV. Récits et tableaux. Première partie : La France politique, religieuse et littéraire sous Mazarin. T. I et II. In-8. Paris, Lecoffre.

241. — Garnier. Nos anciennes provinces. In-12, 23 p. Lons-le-Saulnier, Damlet.

242. — Germer-Durand. Découvertes archéologiques faites à Nîmes et dans le Gard pendant l'année 1869. Second semestre. In-8, 84 p. Nîmes, Clavel-Balivet et Cie.

(Extrait des Mémoires de l'Académie du Gard.)

243. — Giroud. Sidoine Apollinaire. In-8, 8 p. Lyon, Vingtrinier.

244. — Glanville (de). Curieux priviléges de l'ancien prieuré de Saint-Lô, à Rouen. In-8, 8 p. Caen, le Blanc-Hardel.

(Extrait du Bulletin monumental.)

245. — Gosselin. Glanes historiques normandes à travers

les XVe, XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles. Documents inédits. In-8, 177 p. Rouen, Coignard.

(Extrait de la Revue de Normandie.)

246. — Grosjean. Histoire de Notre-Dame du Saint-Cœur, dite Notre-Dame du Chêne, commune de Maizières, près d'Ornans, Doubs. In-18, 264 p. Besançon, Jacquin.

247. — Hauréau. De quelques auteurs imaginaires. In-8, 13 p. Paris, Donnaud.

(Extrait des Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.)

248. — Hauréau. Histoire littéraire du Maine. *Nouvelle édition.* T. III. Gr. in-18, 228 p. Le Mans, imp. Monnoyer; Paris, Dumoulin.

249. — Héfélé. Histoire des conciles. Traduction de M. l'abbé Delaré. In-8. Paris, Ad. Le Clère et Cie.

250. — Heptaméron (l') des nouvelles de très-illustre et très-excellente princesse Marguerite de Valois, royne de Navarre, remis en son vrai ordre, confus auparavant en sa première impression, et dédié à très-illustre et très-vertueuse princesse Jeanne de Foix, royne de Navarre, par Claude Gruget, Parisien. Quatrième et cinquième journées. Petit in-8, 175 p. et grav. Paris, Jouaust.

251. — Heylli (d'). Les tombes royales de Saint-Denis. Histoire et nomenclature des tombeaux ; extraction des cercueils royaux en 1793 ; ce qu'ils contenaient; les Prussiens dans la basilique en 1871. In-12, viii-274 p. Paris, Jouaust; Libr. générale.

252. — Hookham (Mary-Anne). Life and Times of Margaret of Anjou, Queen of England and France, and of her Father, René « the Good », with Memoirs of the House of Anjou; with portraits and illustrations. 2 vols. 8 vo. pp. 896. Tinsley.

253. — Jaspar (l'abbé). Notice biographique sur saint Edmond (ou saint Edme), archevêque de Cantorbéry. In-8, 21 p. Lille, Béhague.

254. — Jobez. La France sous Louis XV (1715-1774). T. VI. Madame de Pompadour, de 1763 au 15 avril 1764. Ministère du duc de Choiseul, de 1764 au 24 décembre 1770. Madame Du Barry, du 24 décembre 1770 à la mort de

Louis XV. Le 10 mai 1774. In-8, 613 p. Paris, Didier et Cie.

255. — Jolibois. Alby au moyen-âge. Essai sur l'histoire économique de cette ville. In-8, 88 p. Albi, Desrues.

256. — Labarte. Histoire des arts industriels au moyen-âge et à l'époque de la Renaissance. T. I. In-4, VIII-445 p. et 32 pl. Paris, Ve A. Morel et Cie.

257. — Laborde (de). Glossaire français du moyen-âge, à l'usage de l'archéologue et de l'amateur des arts, précédé de l'inventaire des bijoux de Louis, duc d'Anjou, dressé vers 1360. In-8, x-554 p. Paris, Labitte.

258. — Lacombe. La monarchie pontificale considérée dans sa formation et sa suprématie. Histoire de la papauté depuis son origine jusqu'au pontificat de Clément V. T. I et II. In-8, 1146 p. Paris, Ad. Le Clère et Cie.

259. — Lecocq. Le Lai de la dame de Fayel, publié d'après plusieurs manuscrits. In-8, 19 p. Saint-Quentin, Triqueneaux-Devienne.

260. — Lecoq-Kerneven. Monnayage de Jean IV, dit le Captif, duc de Bretagne, premier compétiteur de Charles de Blois. Étude historique sur la numismatique bretonne. In-8, 15 p. Paris, imp. Pillet fils aîné ; bibliothèque et cercle de la numismatique.

261. — Leguay. Notice sur un grès sculpté de l'époque de la pierre polie, trouvé à la Varenne-Saint-Hilaire (Seine). In-8, 8 p. Paris, Hennuyer.

(Extrait des Bulletins de la Société d'anthropologie.)

262. — Leroy. Gallicismes. 1 tabl. in-plano. Nantes, Ve Mellinet.

263. — Levasseur et Himly. Rapport général sur l'enseignement de l'histoire et de la géographie adressé à M. le ministre de l'Instruction publique et des Cultes. In-8, 47 p. Paris, P. Dupont.

(Extrait du Bulletin administratif du ministère de l'Instruction publique et des Cultes.)

264. — Liénard. Dictionnaire topographique du département de la Meuse, comprenant les noms de lieu anciens

et modernes, rédigé sous les auspices de la Société philomathique de Verdun. In-4, XLIV-297 p. Paris. Imp. nationale.

265. — LUCOT. Histoire de saint Memmie. Verrières historiques de la chapelle du petit séminaire de Saint-Memmie-lez-Châlons, expliquées d'après les plus anciens documents. In-8, 26 p. Châlons, Martin.

266. — MANDON. De la valeur des mémoires secrets de Duclos. In-8, 90 p. Montpellier, Boehm et fils.

(Extrait des Mémoires de l'Académie des sciences et lettres de Montpellier.)

267. — MARTIN (Henri). Études d'archéologie celtique. Notes de voyages dans les pays celtiques et scandinaves. In-8, IV-430 p. Paris, Didier et Cie.

268. — MATHIEU. Vercingétorix et son époque, à l'occasion du monument à ériger à sa mémoire sur la montagne de Gergovia. Sujet de deux conférences faites au palais des Facultés de Clermont, le 21 janvier et le 11 février 1870. In-12, 88 p. Clermont-Ferrand, Thibaut.

269. — Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts d'Amiens. 2e série. T. VIII. In-8, 450 p. Amiens, Yvert.

270. — Mémoires de la Société académique de Maine-et-Loire. T. XXV et XXVI. In-8, 95 p. Angers, Lachèse, Belleuvre et Dolbeau.

271. — Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc. T. I. In-8, 155 p. Bar-le-Duc, Contant-Laguerre.

272. — MÉNORVAL (de). Les Jésuites de la rue Saint-Antoine, l'église Saint-Paul-Saint-Louis et le lycée Charlemagne. In-8, XXXIII-406 p. et plan. Paris, Aubry.

273. — Mont-Saint-Michel (le) au péril de la mer. Notice historique et descriptive. In-12, 72 p. Paris, Ve Poitevin, Ethiou-Pérou et Cie.

274. — MULLER. Évangéliaire de la cathédrale de Noyon. In-8, 31 p. Noyon.

275. — NICOLAS. L'Académie protestante de Montauban (1598-1685). Discours prononcé à la rentrée de la Faculté

de théologie protestante de Montauban, le 16 novembre 1871. In-8, 23 p. Montauban, Forestié.

276. — PARIS (Louis). Les manuscrits de la bibliothèque du Louvre brûlés dans la nuit du 23 au 24 mai 1871, sous le règne de la Commune. In-8, XI-171 p. Paris, bureau du Cabinet historique ; lib. Dumoulin.

277. — PONT (l'abbé). Origines du patois de la Tarentaise, ancienne Kentronie. Précis historique, proverbes, chansons, parallèle avec le patois de la Suisse romande, etc. In-8, 151 p. Paris, Maisonneuve et Cie.

278. — PONTON D'AMÉCOURT (de). Recherches sur les monnaies mérovingiennes de Touraine. In-8, 51 p. et une carte. Paris, bibliothèque et cercle de numismatique.

(Annuaire de la Société française de numismatique et d'archéologie.)

279. — PORT. Dictionnaire historique, géographique et biographique de Maine-et-Loire. 11e à 14e livraisons. In-8 à 2 col. Angers, Lachèse, Belleuvre et Dolbeau ; Paris, J. B. Dumoulin.

280. — RAGUENEAU. Considérations sur l'histoire de France. In-8, 201 p. Angers, Lachèse, Belleuvre et Dolbeau.

281. — RAVERAT. Savoie, promenades historiques, pittoresques et artistiques en Maurienne, Tarentaise, Savoie propre et Chautagne. In-8, 699 p. Lyon, Bellon; l'auteur,

282. — Recueil des pièces rares et facétieuses, anciennes et modernes, en vers et en prose, remises en lumière pour l'esbattement des pantagruélistes, avec le concours d'un bibliophile. T. Ier. Pet. in-8, x-274 p., avec vign. et 9 grav. hors texte. Paris, Barraud.

283. — Règlement sur les coustumes et cérémonies des capucins de la province de Lyon de saint Bonavanture. Reveu et mis en mellieure forme par ordre de la définition et des principaux pères de la province. Reproduction littérale d'un manuscrit du dix-septième siècle conservé dans le couvent des FF. mineurs capucins à Aix en Provence. In-8, 182 p. Marseille, Olive.

284. — RETZ (de). OEuvres du cardinal de Retz. *Nouvelle édition*, revue sur les autographes et sur les plus anciennes

impressions, et augmentée de morceaux inédits, des variantes, de notices, de notes, d'un lexique des mots et locutions remarquables, d'un portrait, de fac-simile, etc.; par M. Alphonse Feillet. 2 vol. in-8, VIII-1065 p. Paris, Hachette et Cie.

(Les Grands Écrivains de la France. Nouvelles éditions publiées sous la direction de M. Ad. Regnier, de l'Institut.)

285. — Révérend Du Mesnil. Armorial historique de Bresse, Bugey, Dombes, pays de Gex, Valromey et Franc-Lyonnais, d'après les travaux de Guichenon, d'Hozier, Aubret, d'Assier, Baux, Guigne, Albrier, les archives et les manuscrits, etc., avec les remarquables critiques de Th. Collet. In-8, 32 p., avec blasons. Lyon, Vingtrinier.

286. — Ricard (l'abbé). Les évêques de Marseille depuis saint Lazare jusqu'à nos jours (chronologie et notices). In-8, 159 p. Marseille, Ve Chauffard.

287. — Roget de Belloguet. Ethnogénie gauloise, ou Mémoires critiques sur l'origine et la parenté des Cimmériens, des Cimbres, des Ombres, des Belges, des Ligures et des anciens Celtes. Introduction. Première partie : Glossaire gaulois, avec deux tableaux généraux de la langue gauloise. *Deuxième édition*, revue, corrigée et considérablement augmentée. In-8, XXI-456 p. Paris, Maisonneuve et Cie.

288. — Teyssonnière. (G. de la). L'attiffet des damoizelles, première et plus importante pièce de leur embellissement. Réimpression faite sur l'édition originale de 1575. In-16, VI-36 p. Torino, J. Gay.

289. — Trichaud (l'abbé). Un vrai gentilhomme ami du peuple au XVIe siècle, Sébastien de Seguins, seigneur de la Roque-sur-Pernes. In-8, 72 p. Toulouse, Rives et Privat; Marseille, Lebon.

290. — Van Lokeren. Chartes et documents de l'abbaye de Saint-Pierre au Mont-Blandin, à Gand, depuis sa fondation jusqu'à sa suppression, avec une introduction historique. T. II. In-4, LXXVI-475 p. Gand.

291. — Vie de saint Patrocle, fondateur de Colombier; par M. P. C., curé de Colombier. In-18, 96 p. Moulins, Ducroux et Gourjon-Dulac.

292. — VILLENEUVE-FLAYOSC (comte H. de). Notices sur le monastère de Montrieux. In-8, 174 p. Brignolles, Viau.

293. — VOLLGRAFF. Studia palæographica. In-8, v-100 p. Leyde.

294. — VOLTAIRE. Histoire de Charles XII, roi de Suède; par Voltaire. *Nouvelle édition*, avec les variantes de l'auteur, une préface du nouvel éditeur, des rapprochements et des notes historiques, des remarques philologiques et littéraires, par M. A. Geoffroy, professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux. In-12, XXXVI-308 p. Paris, Delagrave et Cie.

(Collection nouvelle des classiques français.)

295. — VUY (Jules). Les États généraux de Savoie de l'an 1522. In-4, 24 p. Genève.

(Extrait des Mémoires de l'Institut genevois.)

296. — WRATISLAW. Diary of an embassy from King George of Bohemia to King Louis XI of France, in the year of grace 1464, from a contemporary manuscript litterally translated from the original Slavonic. Post 8°, 80 p. Bell and D.

297. — WRIGHT (Thomas). Feudal manuals of english history, a series of popular sketches of our national history, compiled at different periods, from the thirteenth century to the fifteenth, for the use of the feudal gentry and nobility. Now first edited from the original manuscripts. Pet. in-4, XXIV-184 p. Londres.

Cet ouvrage contient : trois résumés en français de l'histoire d'Angleterre, depuis Ethelbert jusqu'à Henri III; un texte du roman d'*Idoine et Amadas;* une chronique latine rédigée dans une abbaye du Lincolnshire, commençant au départ de Louis VII pour la croisade, et finissant à la mort de Philippe le Bel, etc.

298. — XAVIER (le R. P.). Le Bienheureux Guillaume d'Orlyé honoré d'un culte immémorial dans le diocèse d'Annecy. In-12, 12 p. Paris, Poussielgue.

2166. — Typographie Lahure, rue de Fleurus, 9, à Paris.

ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 6 AOÛT 1872,

aux Archives Nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. A. MAURY, L'UN DES DEUX VICE-PRÉSIDENTS.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 5 novembre 1872.)

Le procès-verbal de la précédente séance est lu par le secrétaire, M. J. Desnoyers; la rédaction en est adoptée par le Conseil.

M. le président proclame membres de la Société, après leur admission par le Conseil:

1667. M. Gaston Paris, professeur de langue et de littérature françaises du moyen-âge au Collége de France; rue du Regard, n° 17; présenté par MM. L. Delisle et Siméon Luce.

1668. M. Fremaux, avocat à Béthune (Pas-de-Calais); présenté par MM. Antoine et Alfred Blanche.

Ouvrages offerts.

Documents inédits sur l'Histoire de France. — *Lettres du cardinal Mazarin pendant son ministère*, recueillies et

publiées par M. A. Chéruel. Tome Ier, décembre 1642 à juin 1644. — Paris, Impr. nat., 1872. 1 vol. in-4. (Publications du Comité historique du ministère de l'Instruction publique.)

Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France. 1871, 1er trimestre. Paris, 1872; in-8.

Bulletin historique et littéraire de la Société de l'histoire du protestantisme français. 2e série, 7e année, n° 7, 15 juillet 1872. Paris, in-8.

Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin. Tome XXI, année 1872, n° 1. Limoges, in-8.

Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie, année 1872, n° 1. Amiens, in-8.

Diffinitiones Capituli generalis Cluniacensis, anni MCCCXXIII,... publiées d'après le manuscrit original, avec une introduction et un index des noms de lieux, par M. Fr. Morand. Paris, 1872, in-4 de 38 p. (Extr. du vol. des Documents inédits publié par les soins du Comité historique du ministère de l'Instruction publique.)

Correspondance et travaux de la Société.

M. Guizot remercie le Conseil de l'avoir renommé président de la Société; il porte toujours le plus vif intérêt à ses travaux et attache un grand prix au titre qui lui a été de nouveau conféré. Il appartient plus que jamais à l'histoire de France et passe les dernières années de sa vie à recueillir ses souvenirs. Il regrette que sa santé et son séjour prolongé loin de Paris l'aient trop souvent privé du plaisir de présider les séances du Conseil.

M. Depelchin, secrétaire de M. le duc d'Aumale, demande, de la part de Son Altesse, que les publications et lettres de la Société, adressées jusqu'ici, pour elle, à M. Cuvillier-Fleury, soient envoyées directement à Son Altesse, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 129.

M. le marquis de Godefroy-Ménilglaise s'excuse de ne pouvoir assister à la séance, ayant été appelé à Lille pour affaires de famille.

M. de Romance remercie le Conseil de son admission au nombre des membres de la Société.

M. Alfred Blanche, avocat à la Cour d'appel de Paris, ancien conseiller d'État, propose l'admission de M. Fremaux, avocat à Béthune.

MM. les membres du Conseil de l'Association pour l'avancement des sciences, récemment fondée, et présidée par M. Claude Bernard, membre de l'Institut, adressent une invitation aux membres de la Société pour assister aux séances de cette Association, qui doit se réunir à Bordeaux le 12 septembre prochain.

M. le ministre de l'Instruction publique envoie une lettre d'invitation pour la distribution générale des prix du Grand Concours.

M. Duplès-Agier, en réponse à une lettre qui lui avait été adressée par le secrétaire, au nom du Conseil, à l'effet de hâter la publication des *Chroniques de Saint-Martial de Limoges*, exprime le regret de ne pas recevoir toujours un nombre de feuilles suffisant pour faire progresser rapidement l'impression de cet ouvrage. — M. Gouverneur, présent à la séance, explique pourquoi chacun de ses envois d'épreuves ne comprend ordinairement que cinq feuilles, dont il attend le retour pour un nouvel envoi. Il appelle aussi l'attention du Conseil sur la copie manuscrite de cet ouvrage, qui lui semble dépasser l'étendue habituelle que doit avoir chaque volume de la Société. Après quelques observations de M. L. Delisle, commissaire reponsable, de M. le président du comité des fonds et d'autres membres, le Conseil décide que M. l'éditeur des *Chroniques de Saint-Martial* sera invité à limiter sa copie, d'accord avec M. L. Delisle, à l'étendue fixée (30 feuilles y compris la table), sans attendre que les trente feuilles soient imprimées. Ce volume étant composé de nombreux fragments de manuscrits, choisis par M. Duplès-Agier dans différents recueils originaux, il est essentiel de ne publier intégralement que les plus importants, en se bornant à donner des extraits ou des listes analytiques des autres.

M. le secrétaire du Conseil d'État appelle la bienveillance du Conseil et de la Société sur la reconstitution de la bibliothèque de ce corps, détruite par l'incendie de 1871. Cette demande est renvoyée au comité des fonds,

comme l'ont été celles de la commission de la bibliothèque municipale de Strasbourg, de la bibliothèque de l'Ordre des avocats, de la bibliothèque de la Préfecture de police et de la bibliothèque particulière de M. Patrice Salin, détruite en même temps que celle du Conseil d'État, auprès duquel M. Salin remplissait les fonctions de chef de bureau.

M. le président du Comité des fonds demande le renvoi et l'examen de ces propositions après les vacances.

Le secrétaire présente l'état des impressions :

Imprimerie de M. Lahure :

Froissart. Tome III, terminé.

Monluc. Tome V, les deux dernières feuilles, 27 et 28, sont envoyées à M. Servois, commissaire responsable.

Annuaire-Bulletin de 1872. Feuilles 8 et 9 tirées, feuilles 10, 11 et 12 en composition.

On n'a point encore reçu à l'imprimerie de copie pour le 4ᵉ volume de *Froissart* et le 6ᵉ de *Brantôme*, qui doivent faire partie de la distribution de 1873 ; les auteurs promettent de remettre ces copies avant le mois de novembre.

Imprimerie de M. Gouverneur :

Bassompierre. Tome II, 9 feuilles sont tirées ; les autres sont en composition chez M. de Chantérac.

Chroniques de Saint-Martial de Limoges. 5 feuilles sont tirées, les autres envoyées en épreuves à M. Duplès-Agier.

Le Conseil décide que la distribution des volumes de *Froissart* et de *Monluc*, qui compléteront l'exercice courant, n'aura lieu qu'après les vacances, au mois de novembre prochain, ainsi que l'envoi des livraisons arriérées de l'*Annuaire-Bulletin*, les lettres et les brochures courant risque d'être égarées pendant l'absence de beaucoup des destinataires.

M. L. Delisle présente, de la part de M. Douët-d'Arcq, un projet de publication d'un nouveau volume des *Comptes de l'Argenterie* des rois de France. Le premier volume de ces comptes, sous le règne du roi Jean, publié en 1851 par le même éditeur, pour la Société, est épuisé, ce

qui prouve l'intérêt qui s'attache à ce genre de publication.

M. Douët-d'Arcq propose la publication du compte le plus complet du règne de Charles VI, celui de l'argentier Guillaume Brunel, commençant en 1387. Les comptes des deux autres argentiers, Arnoul Boucher et Charles Poupart, sont trop mutilés pour pouvoir être publiés autrement qu'en extraits. Si le Conseil adoptait cette proposition, le nouveau volume comprendrait : 1° une préface sur les Comptes de l'Argenterie en général ; 2° le Compte de Guillaume Brunel ; 3° un glossaire des termes techniques, dont les éléments seraient puisés surtout dans les divers Comptes de l'Argenterie qui sont parvenus jusqu'à nous.

La proposition de M. Douët-d'Arcq, appuyée par M. le président, est renvoyée à l'examen du comité de publication.

M. L. Delisle informe le Conseil que M. N. de Wailly, membre de l'Institut, éditeur du *Joinville* publié en 1868 par la Société, veut bien mettre gratuitement à la disposition de chacun de ses membres un exemplaire du mémoire qu'il a lu à l'Académie des Inscriptions sur le caractère et l'authenticité des textes des Enseignements de saint Louis à son fils, authenticité qui avait été mise en doute. Ce mémoire, qui doit être imprimé dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, est intitulé : *Joinville et les Enseignements de saint Louis à son fils.*

Le Conseil accepte cette offre avec reconnaissance, et autorise M. N. de Wailly à faire déposer chez le libraire de la Société les exemplaires de son mémoire destinés aux sociétaires. Ceux-ci le recevront en même temps que les deux volumes à retirer après les vacances. L'avis en sera ajouté dans la lettre-circulaire adressée par M. le trésorier pour retirer ces volumes.

La séance est levée à cinq heures.

II.

VARIÉTÉS.

PROJET DE CROISADE DU PREMIER DUC DE BOURBON.

(1316-1333.)

Depuis saint Louis jusqu'à Philippe de Valois, les projets de croisade se renouvelèrent à chaque avénement. L'un de ceux qui eurent le plus de retentissement naquit de l'initiative particulière d'un des grands feudataires de la couronne de France, Louis, comte de Clermont, plus tard duc de Bourbon, dont le père, Robert de Clermont, digne fils de saint Louis, s'était également, et des premiers, engagé envers le pape Clément V à passer en Palestine ou à y envoyer des troupes[1]. Chevalier renommé pour ses hauts faits et pour sa sagesse[2], déjà revêtu de la charge de chambrier de France, Louis de Clermont, dès son premier appel, fut entendu de tout le royaume et de la chrétienté entière.

Vers le mois de juillet 1316[3], Louis, son frère Jean, seigneur de Charolais[4], et une foule de chevaliers, reçurent la croix des mains du patriarche de Jérusalem, en présence de plusieurs prélats réunis à Paris pour cette solennité, et le

1. Voy. Huillard-Bréholles, Inventaire des *Titres de Bourbon*, t. Ier, p. 259, n° 1509.

2. Il avait été armé chevalier en 1297, avait pris part, la même année, à la guerre de Flandre, et s'était distingué, en 1302, au combat de Courtrai; en 1304, il était à Mons-en-Puelle; en 1310, il avait commandé avec succès l'armée envoyée en Guyenne.

3. La chronique de Girard de Frachet (*Historiens de la France*, t. XXI, p. 45 k) est la seule qui indique cette date : « Circa festum Magdalenæ, anno M.CCC XVI », et, selon l'expression des éditeurs, cette chronique « perturbatione temporum laborat. » Toutefois le projet de croisade était bien arrêté depuis cette époque, puisque le comte Louis, dans un testament daté du 13 juin 1316, ordonne, en cas de mort, que « son harnois de guerre soit donné et mis à la saincte terre d'oultremer. » (Arch. Nat., *Titres de Bourbon*, P 1370[1], cote 1887.)

4. Improprement qualifié par le chroniqueur de « comes Suessionensis. »

comte de Poitiers, qui avait pris depuis longtemps le même engagement, fit annoncer que tous ceux qui s'étaient rangés sous les bannières saintes eussent à se préparer pour partir, avec les princes, à la Pentecôte de l'année suivante. La nouvelle se répandit rapidement, et, de toutes parts, on ne vit plus que volontaires, barons, nobles ou vilains, quittant leurs familles et vendant patrimoines et maisons pour gagner le lieu du rendez-vous; le zèle était si général, que ni les retards ni les embarras de tout genre ne purent le refroidir. Retenu par la guerre de Flandre, le roi Philippe le Long ne fut pas des moins ardents à favoriser l'expédition, car il croyait bon, au point de vue militaire, d'envoyer une sorte d'avant-garde pour se préparer à lui-même les voies du côté de la Terre-Sainte. Aussi prodigua-t-il les encouragements aux courtisans trop pressés pour attendre une expédition « générale » et à leur chef. Par acte daté de Longchamp-en-Lions, le 13 septembre 1318, il nomma Louis de Clermont[1] « capitaneum, rectorem et gubernatorem generalem omnium gencium armorum quas ante generale passagium, per terram vel mare, duxerimus pro dicte terre subsidio destinandas[2]. » Puis, pour aplanir les difficultés qui se multipliaient sans cesse, et faciliter l'entreprise à laquelle son cousin venait d'attacher son nom[3], il lui promit les indulgences papales et les octrois nécessaires[4]. Enfin, pour calmer les impatients, le comte lui-même indiqua une date de départ: « Monseigneur Loys de Clermont fist annuncier et preschier communément el palais le Roy, par I. cordelier et par I. patriarche de Jhérusalem[5] et par l'abbé de Saint-Germain-des-Prés[6], que, au tiers an après, il iroit en subside en la Sainte-Terre. Et à sa commotion Monseigneur Jehan de Clermont, son

1. Ce prince venait de perdre son père, mort le 7 février 1318.
2. Huillard-Bréholles, t. Ier, p. 259, no 1509. — Au cas où les comtes de Valois, d'Évreux et de la Marche, oncles et frère du roi, eussent accompagné l'expédition, le premier rang leur était naturellement réservé.
3. « Pour veu qu'il en a fait, lequel il est tenuz d'acomplir à son povoir..... quar autrement, se il ne passoit, il feroit desplaisir à Dieu et acquerroit la honte du monde. »
4. 22 juillet 1319. Huillard-Bréholles, t. Ier, p. 263.
5. Pierre de la Palu, l'un des plus zélés apôtres de la croisade.
6. Pierre de Courpalay. *Gall. christiana*, t. VII, col. 457 c.

frère, se croisa, et plusieurs nobles hommes qui furent de son acort[1]. » Mais la nouvelle invasion des pastoureaux, soulevés eux-mêmes au nom de Jésus-Christ et de la croix sainte, absorba tous les efforts de Philippe le Long, et ce prince mourut au milieu des actes de répression cruelle qui suivirent le massacre des fanatiques.

Charles le Bel, lui aussi, avait pris la croix, n'étant encore que comte de la Marche, en 1313. Arrivé au trône, il proclama hautement son intention de passer outre mer, obtint du pape des indulgences et des décimes pour quatre ans, et renouvela au comte de Clermont les promesses et les concessions faites par son frère Philippe.

« Et nous, considérans la dévocion de nostredit cousin que il a oudit passaige, et qui volentiers ayderiens à l'avancement de s'onneur et de son estat, consentons, voulons et li ottroyons que, se il avenoit au temps avenir que nous emprendissiens ledit voyage, et ordenienz à faire aucun particulier passaige en non de nous, nous de celui particulier passaige le feriens capittainne, et aussi le promettons à faire et le faisons dès maintenant, ou cas que ce avendroit. Et ou cas que nous ne emprendriens ledit passaige, ne ne feriens faire particulier passaige en non de nous, et encore ou cas que nous le feriens faire et il ne le voudroit attandre, ains voudroit avant faire son voyage, nous prierons à nostre saint père le Pape, en la manière que nostre chier seigneur et frère li avoit promis à prier, et prions dès maintenant bien affectueusement par ces lectres, que, en celi cas, li veuille otroier les requestes dessus escriptes[2]. »

On sait à quoi aboutirent les projets de Charles. Le produit des décimes qui devaient servir à la délivrance de la Terre-Sainte, s'engloutit inutilement dans de vaines tentatives pour enlever la couronne impériale à Louis de Bavière, et la croisade de Louis de Clermont eut le même sort que celle du roi, qui s'absorba d'abord dans ses intrigues d'Allemagne, puis dans la guerre des bâtards, en Aquitaine. Mais dix ans d'at-

1. Continuateur de Jean de Saint-Victor, cité dans les *Historiens*, t. XXI, p. 672, note 5. — Peut-être cette prédication, que le chroniqueur français place en 1320, et celle qui a été rapportée plus haut, à la date de 1316, d'après un chroniqueur latin peu sûr, n'en font-elles qu'une seule.

1. Avril 1322. Huillard-Bréholles, t. I[er], p. 283, n° 1633.

tente n'avaient pas lassé l'enthousiasme des pèlerins et des croisés réunis autour du petit-fils de saint Louis, et celui-ci voyant « sibi nichil esse prosperum ad dictum passagium peragendum, maxime cum desset facultas unde ad tam arduum aggrediendum passagium opportuna navigia pararentur, » voulut tout au moins sauvegarder son honneur. Une première fois, il convoqua les pèlerins au palais royal pour le jour du vendredi saint de l'année 1325[1], et là, leur fit annoncer en pleine chaire qu'il était encore obligé de différer le passage, mais que, l'année suivante, à pareil jour, tout le monde eût à se trouver en la ville de Lyon, où il indiquerait le port d'embarquement.

Cette déclaration fut fort mal accueillie des croisés accourus de toutes les parties de l'Europe, disent les chroniqueurs contemporains[2]; on la tourna en dérision, on la considéra comme une reculade scandaleuse, et ce fut bien pis quand, l'année écoulée, les plus confiants ne « trouvèrent pas que ils cuidoient. » Mécontents et bafoués, tous rentrèrent chez eux, et Louis de Clermont, qui devint vers ce temps duc de Bourbon[3], ne put que protester par un nouvel acte solennel contre les dires de la malignité publique. Il alla « prendre congé » à Notre-Dame et à la Sainte-Chapelle, en jurant devant le peuple assemblé qu'il ne rentrerait plus à Paris jusqu'à ce qu'il eût fait le voyage d'outremer. « Et ainsi se parti de Paris, mès ne pourquant il ne s'en esloigna adont pas mout loing; quar il se haberjoit de Paris près, c'est assavoir dehors les portes, com au Temple,

1. Ou 1326.

2. Voy. *Historiens*, t. XXI, p. 66 a, et p. 686 c et d. — Le texte primitif, copié ou traduit par tous les autres chroniqueurs, doit être celui de Guillaume de Nangis (*Historiens*, t. XX, p. 639 c) : « Quod dictum multis versum est in scandalum, nonnullis etiam in derisum, et sic fraudati ab intento ad propria vacui redierunt. » Les *Chroniques de Saint-Denis* traduisent ainsi : « Lesquelles paroles oyes, pluseurs furent escandalizez, et pluseurs s'en moqèrent; et ainsi furent deffraudez de leurs ententes ceulz qui avoient vendu leurs héritages et autres biens, et s'en retornèrent en leurs contrées dolens et couroucies. » (*Historiens*, t. XX, p. 719 b.)

3. Décembre 1327. Échange du comté de Clermont contre le comté de la Marche et les châtellenies d'Issoudun, Saint-Pierre-le-Moûtier et Montferrand, et érection de la baronnie de Bourbonnais, ainsi agrandie, en duché-pairie. Voy. Huillard-Bréholles, t. Ier, p. 319, nº 1849, et p. 320, nº 1850.

ou au Louvre, ou aux Trois mors et aux Trois vis, près des Aveugles[1], » ou encore à la maison des Bonshommes de Vincennes, dont il s'était fait confirmer la jouissance dès 1315[2]. « Ibidemque continue permanens, juramentum emissum, ut credebat, a longe conspiciens laudabiliter observavit. »

Quoi que les chroniqueurs aient pu dire ou donner à entendre, bien des documents prouvent que l'intention du prince était toujours d'accomplir son vœu et celui de Robert de Clermont. Il est même probable que ce fut une des considérations qui lui firent rechercher, pour sa fille Marie, l'alliance du fils du roi de Chypre, Guy de Lusignan, prince de Galilée[3]. Mais la mort de Charles IV, léguant à la France une guerre séculaire, rejeta bien loin tous projets de croisade outre-mer, et le duc de Bourbon dut même, en attendant une meilleure occasion, qui ne se présenta jamais, obtenir du Saint-Siége une remise, un *quitus* des octrois perçus en faveur de son expédition. Le pape Jean XXII, à la requête de Charles le Bel, avait accordé primitivement au futur chef de l'avant-garde croisée la permission de prélever 25 000 florins d'or sur les aumônes et legs de tout le royaume, à charge de les employer pour la délivrance de la Terre-Sainte ou d'en donner bonne caution. Mais une pareille perception offrait trop de difficultés, et, rien qu'à la tenter, le prince s'était tellement endetté, qu'il avait par la suite demandé et obtenu la réassignation des 25 000 florins sur le revenu de l'archevêché d'Auch, vacant depuis plusieurs années; c'était toujours à la charge de partir aussitôt que le pape l'ordonnerait. Cette fois, le recouvrement s'était fait exactement, et il se trouvait même achevé avant que Charles IV proclamât

1. *Historiens*, t. XX, p. 644 b, c, et 723 a; t. XXI, p. 69 f, 687 k, 688 a.

2. Huillard-Bréholles, t. Ier, p. 238, no 1380, et p. 282, no 1629. Le comte de Clermont possédait aussi, à côté du Louvre, une partie de la rue d'Osteriche. Voy. *ibid.* p. 210, nos 1221 et 1222.

3. Les épousailles eurent lieu au château de Bourbon le 29 novembre. 1328. Voy. Mas-Latrie, *Hist. de l'île de Chypre*, t. II, p. 144 et suiv.; Huillard-Bréholles, t. Ier, nos 1858, 1878 et 1888. Parmi les assistants figuraient le patriarche de Jérusalem et le Génois Sadoc Doria, qui fournit quatre galères pour transporter en Chypre l'épousée et sa suite.

la croisade. Avec le nouveau règne et la guerre contre les Anglais, la face des choses changeait absolument. Considérant très-généreusement qu'un obstacle quelconque pouvait empêcher le duc de Bourbon de partir, et que cependant il lui serait impossible de restituer la somme déjà dépensée en préparatifs ou en frais, « maxime cum in procurando, promovendo et prosequendo dictum Terre Sancte negocium dicaris grandia expensarum onera subiisse, » Jean XXII lui en fit remise, par un bref du 4 septembre 1333. « Tantum enim fervorem ad Terre Sancte profectum ex multis jam retro temporibus continue te habere multis modis probavimus, quod te, ceteris transfretantibus, absque causa rationabili remansurum nullatenus dubitavimus[1]. »

On le voit par ces derniers termes : le duc restait toujours, en espérance, l'un des chefs de la croisade, bien qu'un autre bref, donné en même temps que le premier, le relevât des engagements contractés par son père envers le Saint-Siége, qui étaient l'origine première de ses propres projets[2]. Bientôt en effet, Philippe de Valois, dans un moment de calme, proclamait à son tour une croisade, et Louis de Bourbon se remettait au premier rang. Un document de l'année 1335 montre le seigneur de la Voûte s'engageant, pour un an, à faire l'expédition d'outre-mer avec le duc, ou avec son fils Pierre, en compagnie de cinq hommes d'armes, « quant le Roy, nostre sire de France, fera ledit saint voiage. Et ou cas que ledit nostre sire le Roy ne feroit ledit voiage dedans la feste de Nostre-Dame de miaoust prouchain venant en un an, ledit chevalier promist aussi, accorda et enconvenença audit Monseigneur le duc que, ou cas que il voulroit lors passer et faire ledit saint voiage, ou après, ou sondit ainsné fil, ou cas dessus dit, que il iroit, luy quart, etc.[3] »

Que pouvait devenir l'entreprise préparée par Philippe de Valois, au milieu des désastres de la première période de la guerre de Cent ans[4] ? Le duc Louis de Bourbon mou-

1. Huillard-Bréholles, t. Ier, p. 350, no 2024.
2. Ibid., no 2025.
3. Ibid., p. 361, no 2083. Cf. *Musée des Archives*, no 343.
4. Voy. Michaud, *Histoire des croisades*, t. Ier, p. 434, et t. III, p. 352 et p. 356. — M. Lot a publié, en 1859, dans la *Bibliothèque de*

rut d'ailleurs presque au début de la lutte, en 1342. Malgré l'éclatant échec de son projet de croisade, il laissait, disent les historiens, la réputation de l'homme le plus sage du royaume.

En dehors des circonstances politiques que j'ai indiquées, cet insuccès avait encore une autre raison d'être.

Ainsi que le fait très-justement remarquer l'historien des Lusignans[1], les princes qui n'avaient alors ni marine militaire, ni marine marchande, se trouvaient à la merci des armateurs de la Méditerranée; et comme tous les intérêts de ces négociants étaient directement opposés à une entreprise contre les Sarrasins, ils ne pouvaient hésiter entre une affaire passagère, peu lucrative, ou leur commerce régulier avec l'Orient, l'Égypte, Constantinople, la mer Noire, commerce pour lequel ils osaient braver les excommunications du Saint-Siége. L'extension générale donnée aux relations maritimes par les premières croisades avait ainsi rendu peu à peu inexécutable la reprise de ces expéditions nationales et religieuses.

Louis de Bourbon ne pouvait donc qu'échouer dans ses négociations avec Marseille, l'un des premiers entrepôts des produits du Nord et de l'Occident. Un prince justement réputé des plus braves, soutenu par le souvenir sacré de son aïeul, acclamé comme chef par les pèlerins accourus de tous les points de l'horizon, muni de toutes les indulgences, de tous les crédits désirables, ne trouvait plus une flottille, quelle qu'elle fût, pour porter l'étendard de la Croix et la généreuse avant-garde de la chrétienté.

(*La suite prochainement.*)

l'École des chartes, 4e série, t. V, plusieurs pièces, empruntées aux registres du parlement, sur les préparatifs de cette croisade. M. de Mas-Latrie a cité aussi trois fragments des Mémoriaux de la Chambre des comptes, ap. *Hist. de l'île de Chypre*, t. III, p. 725 et 726. M. P. Meyer a indiqué un projet d'expédition de la même époque, d'après un manuscrit du British Museum. ap. *Arch. des missions scientifiques*, t. III, p. 319. Voy. aussi *Musée des Archives*, nº 339. C'est un acte de juillet 1322, par lequel Philippe de Valois nomme cinq commissaires pour régler tous les détails de l'expédition, et promet que les princes de la maison royale, y compris le duc de Bourbon, se soumettront aux décisions des commissaires.

1. L. de Mas-Latrie, *Hist. de l'île de Chypre*, t. Ier, p. 504 à 506.

III

BIBLIOGRAPHIE.

299. — ADVIELLE. Mélanges sur la Normandie. I. Notices sur les communes de Condé, Saint-Paul-sur-Risle, Le Theillement, arrondissement de Pont-Audemer (Eure). In-8, 68 p. Saint-Marcellin, Vagnon; Paris, Dumoulin.

300. — ANDLAU (d'). Organisation et tactique de l'infanterie française, depuis son origine jusqu'à l'époque actuelle (1869). In-8, 110 p. Paris, Dumaine.

(Extrait du Journal des sciences militaires.)

301. — AUBERT (l'abbé). Notices sur les chanoines de la cathédrale de Châlons. In-12, 196 p. Châlons-sur-Marne, Le Roy.

302.—Bailliage du Vermandois. Élections aux États généraux de 1789. Procès-verbaux, doléances, cahiers et documents divers, publiés par la Société académique de Laon; précédés d'une introduction et suivis de notices biographiques par Édouard Fleury. In-8, LII-503 p. Laon, Coquet et Cie; Paris, Didron-Neveu.

303.—BEAUVAU (de). Souvenirs de la maréchale princesse de Beauvau, suivis des Mémoires du maréchal prince de Beauvau, recueillis par Mme Standish. In-8, portraits.

304.—BERSOT. Rapport fait au nom de la section de morale sur le concours relatif aux doctrines morales en France au XVIe siècle. Lu dans la séance du 19 décembre 1868 de l'Institut de France. In-4, 26 p. Paris, Firmin Didot frères, fils et Cie.

(Extrait du tome 13e des Mémoires de l'Académie des sciences morales et politiques.)

305. — BONNEMÈRE. Les Paysans avant 89, par Eugène Bonnemère, publiciste. In-18, 34 p. Paris, Le Chevalier.

306. — BOUCHERIE. La Vie de sainte Euphrosyne (texte

romano-latin du huitième et neuvième siècle). In-8, 53 p. Montpellier, Séguin; Paris, Franck.

(Publications de la Société pour l'étude des langues romanes.)

307. — Boulmier. Salmon Macrin, l'Horace français. In-8, 15 p. Paris, Techener.

(Extrait du Bulletin du bibliophile.)

308. — Bremond. Annales de Toulouse. Gros Livers de Toulouse, d'après des notes et des observations authentiques, recueillies et mises en ordre. In-18, 18 p. Toulouse, Montaubin.

309. — Brossard. Ville de Bourg. Inventaire sommaire des archives communales antérieures à 1790. 1re partie. In-4 à 2 col., 54 p. Bourg, Comte-Milliet.

310. — Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin. T. XXI. Année 1872, 1re livraison. In-8, 167 p. Limoges, Chapoulaud frères.

(Monographie du canton de Châteauponsac. — Armorial des évêques de Limoges et de Tulle.)

311. — Bulletin de la Société archéologique, historique et scientifique de Soissons. T. II. 2e série. In-8, 399 p. Soissons, Fossé-Darcosse; Paris, Didron.

312. — Butenval. Un chassé-croisé économique. Le comte de Vergennes en 1786. Le comte Granville en 1872. In-8, 11 p. Paris, Guillaumin et Cie.

(Extrait du Journal des Économistes.)

313. — Charbonnel (l'abbé). Vie du B. Urbain V, pape. In-12, 84 p. Marseille, Mabilly; Paris, Bray et Retaux.

314. — Chenu (l'abbé). Notice historique sur la chapelle et le pèlerinage de Saint-Maxime, paroisse de Chuzelles. In-12, 16 p. Vienne, Timon.

315. — Cleuziou (H. du). De la poterie gauloise, étude sur la collection Charvet. In-8, 309 p. et grav. Paris, Baudry.

316. — Cocheris. Patrons de broderie et de lingerie du seizième siècle, reproduits par le procédé Lefman et Lourdel et publiés d'après les éditions conservées à la Bibliothèque Mazarine. In-8, 27 p. et 121 pl. Paris, lib. de l'Écho de la Sorbonne.

(Recueil des documens graphiques pour servir à l'histoire des arts industriels.)

317. — Comité archéologique de Senlis. Comptes-rendus et mémoires. T. VII. Années 1869-71. In-8, LXXXVI-105 p. et 3 pl. Senlis, Payen.

318. — COSNAC (comte de). Souvenirs du règne de Louis XIV. T. III. In-8, 509 p. Paris, veuve J. Renouard.

Ce volume, qui ne comprend que six mois de l'année 1652 (avril-août), est consacré au récit circonstancié des assemblées et des opérations militaires de la noblesse frondeuse, particulièrement en Poitou, Limousin, Périgord, Guyenne, etc. Le récit est appuyé sur un grand nombre de lettres inédites provenant, soit des Archives du Dépôt de la guerre, soit des papiers de Lenet. Le comte d'Harcourt et le colonel Balthazar, le chevalier de Folleville et le marquis de Montausier sont les chefs les plus marquants durant cette campagne, dont l'auteur retrace les détails parallèlement avec ceux de la Fronde populaire de Bordeaux.

319. — COURTAT. Défense de Voltaire contre ses amis et contre ses ennemis. In-8, VII-231 p. Paris, Lainé.

320. — COURTILLOLES (de). Chronologie historique des grands baillis du comté et duché d'Alençon. Extrait du ms. inédit du P.-J. Odolant-Desnos. In-8, 59 p. Angers, Lachèze, Belleuvre et Dolbeau; Paris, Dumoulin.

(Extrait de la Revue historique nobiliaire.)

321. — COX et JONES. Popular romances of the middle ages. In-8. London, Longmans and Co.

322. — DARRAS (l'abbé). Histoire générale de l'Église, depuis la création jusqu'à nos jours. T. XVI. Du pontificat de Théodore Ier au pontificat de S. Grégoire II, 642-731. In-8, 663 p. Angers, Lachèze, Belleuvre et Dolbeau; Paris, Vivès.

323. — DELISLE (Léopold). Testament d'Étienne Baluze. In-8, 11 p. s. l. n. d.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

324. — DEMARSY (A.). Voyage du chevalier de Bellerive au camp du roi de Suède, à Bender, en 1712. In-12, 50 p. Paris, Académie des bibliophiles.

325. — DENIÈRE. La Juridiction consulaire de Paris, 1563-1792. Sa création, ses luttes, son administration intérieure, ses usages et ses mœurs. In-8, VII-592 p. Paris, Plon.

326. — DERIÉGE. La Châtelaine de Mont-Rognon, chronique du quatorzième siècle, expliquée et mise en lumière

par Félix Deriége. In-8, 186 p. Clermont-Ferrand, Mont-Louis.

327. — Desnoiresterres. La Musique française au dix-huitième siècle. Gluck et Piccini, 1774-1800. In-8, xi-424 p. Paris, Didier et Cie.

328. — Didot (Ambr. Firmin). Étude sur Jean Cousin, suivie de notices sur Jean Leclerc et Pierre Woeiriot. Orné d'un portrait inédit de Jean Cousin, de la reproduction photographique des cinq portraits peints par lui et du portrait de P. Woeiriot. In-8, xii-306 p. Paris, Firmin Didot frères, fils et Cie.

329. — Documents relatifs à la constitution et à l'histoire de l'École spéciale des langues orientales vivantes. In-4, 56 p. Paris, Imp. nationale.

330. — Douët-d'Arcq. — Collection de sceaux, par M. Douët-d'Arcq, sous-chef de section aux Archives de l'empire. Fin de la 1re partie. 2e partie. T. III. In-4 à 2 col., 527 p. Paris, Plon.

(Archives de l'Empire. Inventaires et documents publiés par ordre de l'empereur.)

Ce troisième et dernier volume de la collection réunie et publiée avec tant de succès par un des plus fidèles collaborateurs de la Société de l'Histoire de France comprend les sceaux du Clergé régulier (2e article : abbayes, abbés, abbesses et offices claustraux ; prieurés et couvents ; ordres militaires religieux ; hôpitaux et maladreries). La seconde partie du volume est consacrée aux sceaux étrangers dont les types sont conservés aux Archives nationales. Angleterre (depuis Offa, roi des Merciens, en l'an 790), Belgique, Hollande, Allemagne, Espagne, Suisse, Italie, Chypre, Orient, etc.

L'Administration des Archives, tout en poursuivant cette publication, s'est préoccupée de la compléter et de l'étendre à toutes les provinces de France, en commençant par la région septentrionale. L'archiviste chargé de réunir les types et d'en donner la description, M. Demay, fera très-prochainement paraître un premier volume de sceaux des Flandres et de l'Artois, imprimé par ordre du gouvernement.

331. — Francq. Histoire de Lomme et de ses seigneurs. In-8, 393 p. et 2 pl. Lille, Vilmot-Courtecuisse.

2120. — Typographie Lahure, rue de Fleurus, 9, à Paris.

ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 5 NOVEMBRE 1872,

Aux Archives Nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. MAURY, L'UN DES DEUX VICE-PRÉSIDENTS.

(Procès-verbal adopté dans la séance du Conseil du 3 décembre 1872.)

Le procès-verbal de la précédente séance est lu par le secrétaire, M. J. Desnoyers ; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le président proclame membre de la Société, après avoir soumis sa nomination à l'approbation du Conseil :

1669. M. Wallon, membre de l'Institut et de l'Assemblée nationale, boulevard Saint-Michel, nº 95 ; présenté par MM. L. Delisle et Siméon Luce.

Ouvrages offerts.

Répertoire archéologique du département de la Seine-Inférieure, rédigé sous les auspices de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen, par M. l'abbé Cochet, correspondant de l'Institut. Paris, Impr. nat.

1872. In-4. (Publication du ministère de l'Instruction publique, sous la direction du Comité des travaux historiques.)

Revue des Sociétés savantes des départements. (Ministère de l'Instruction publique, comité des travaux historiques), 5e série. T. III, mars-avril et mai-juin 1872. Imprim. nat. In-8.

Bulletin de la Société des Antiquaires de France. 2e trimestre 1872. In-8.

Société de l'histoire du Protestantisme français. Bulletin historique et littéraire, 2e série, 7e année, nos 8, 9 et 10 (15 août-15 octobre 1872). Paris. In-8.

Revue des Questions historiques, 7e année, 23e livraison, 1er juillet 1872. Paris, 1872. In-8.

Bulletin de la Société bibliographique. Séances du Conseil d'administration des 4 juillet et 12 août 1872.

Mémoires de l'Académie des sciences, lettres et arts d'Arras. 2e série, t. IV. Arras, 1870. 1 vol. in-8.

Histoire de l'Académie d'Arras depuis sa fondation, en 1737, jusqu'à nos jours, par M. le chanoine E. Van-Drival, secrétaire général de cette Société. Arras, 1872. 1 vol. in-8.

Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie, année 1872, no 2. Amiens, 1872. In-8.

Mémoires de la Société académique d'agriculture, des sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube. T. XXXIV de la collection; t. VII de la 3e série, année 1870. Troyes. 1 vol. in-8.

Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest. 2e trimestre 1872. Poitiers, in-8.

Bulletin de la Société archéologique de Touraine. T. II, 1871. Tours, 1871. In-8.

Bulletin de la Société de statistique, sciences et arts du département des Deux-Sèvres. Nos 3 à 5 et 5 à 12. Juin-juillet 1872. Niort. In-8.

Bulletin de la Société de géographie et de statistique de la République mexicaine. T. IV, no 3. Mexico, 1872. In-4.

Schriften der Universität zu Kiel, aus dem Jahre 1871. Band XVIII. Kiel, 1872. In-4.

Le Charnier de l'ancien cimetière Saint-Paul. Étude his-

torique, par M. l'abbé Valentin Dufour, du clergé de Paris. Paris, 1866 (*Revue universelle des arts*). Grand in-8.

Cours historiques de notre langue; de l'enseignement de notre langue, par M. Ch. Marty-Laveaux. Paris, 1872. In-12.

Lettres inédites du cardinal d'Ossat, publiées, avec une notice et des notes, par M. Philippe Tamizey de Larroque. Paris, 1872. Brochure de 48 pages in-8.

Notice sur la ville de Marmande, par M. Philippe Tamizey de Larroque. Villeneuve-sur-Lot, 1872. In-8.

Les Invasions anglaises en Anjou au XIV[e] *et au* XV[e] *siècles*, par M. A. Joubert, avocat. Angers, 1872. 1 vol. in-12, avec carte.

La Saint-Barthélemy devant le Sénat de Venise. Relations des ambassadeurs Giovanni Michiel et Sigismondo Cavalli, traduites et annotées par M. William Martin. Paris, 1872. In-12.

Un coin du tableau;— mai 1871. Catalogue raisonné d'une collection d'ouvrages rares et curieux, anciens et modernes, détruits au palais du Conseil d'État, du 23 au 24 mai 1871; précédé d'une relation de l'incendie du palais du Conseil d'État, d'une lettre de M. Édouard Fournier, d'un article de M. Michel Cornudet, publié dans le *Contemporain*, et d'une notice historique et bibliographique par M. Octave Noël. Paris, 1872. Brochure de 71 pages in-8.

M. L. Delisle fait hommage à la Société, de la part de l'auteur, M. de Wailly, des trois ouvrages suivants :

La Conquête de Constantinople, par Geoffroi de Ville-Hardouin, avec la *Continuation de Henri de Valenciennes*. Texte original, accompagné d'une traduction. Paris, F. Didot, 1872. 1 vol. in-8 de 511 pages, avec carte et vignettes.

Notice sur les manuscrits de la Bibliothèque nationale concernant le texte de Geoffroi de Ville-Hardouin. (Extrait du t. XXIV, 2[e] partie, des *Notices des manuscrits de la Bibliothèque nationale.*) Paris, 1872. In-4 de 144 pages.

Joinville et les Enseignements de saint Louis à son fils. (Extrait de la *Bibliothèque des Chartes.*) Paris, 1872. Brochure de 57 pages in-8.

Correspondance.

M. Fremaux remercie le Conseil de son admission au nombre des membres de la Société.

M. William Martin fait hommage de l'ouvrage ci-dessus indiqué.

M. Patrice Salin offre à la Société la notice intitulée *Un coin du tableau*, qui contient la mention des principaux ouvrages de sa bibliothèque détruite dans l'incendie du Conseil d'État. M. Salin rappelle la demande qu'il a faite, à ce sujet, au Conseil. Le mémoire dont il s'agit est renvoyé au Comité des fonds, qui présentera, dans une prochaine séance, des propositions au sujet de cette bibliothèque, et de plusieurs autres bibliothèques appartenant à des établissements publics, dont les directeurs se sont aussi adressés à la générosité de la Société pour les aider à reconstituer leurs collections.

Travaux de la Société.

Le secrétaire présente l'état des impressions.

Imprimerie de M. Lahure :

Froissart, t. IV, placards 1 à 20 chez M. Luce.

Brantôme, t. VI, feuille 1, chez M. Lalanne, avec les placards 4 à 16.

Annuaire-Bulletin, t. IX, 1872, feuilles 1 à 9 tirées, 10 à 12 en épreuves, 13 en composition.

Imprimerie de M. Gouverneur :

Mémoires de Bassompierre, t. II. 13 feuilles sont imprimées. M. le marquis de Chantérac a en épreuves les feuilles 14 à 17.

Chroniques de Saint-Martial de Limoges. 13 feuilles sont pareillement tirées ; les feuilles 14 à 17 sont en épreuves chez M. Duplès-Agier. — D'après un examen plus attentif, M. Gouverneur espère qu'il y aura moins de retranchements à faire au manuscrit qu'il ne l'avait cru nécessaire pour ne point dépasser le nombre de 30 feuilles.

M. le trésorier est invité à vouloir bien faire distribuer le plus tôt possible les lettres-circulaires pour le retrait des deux volumes complétant l'exercice de 1872 (*Froissart*, t. III, et *Monluc*, t. V), ainsi que du mémoire de M. de Wailly sur les *Enseignements de saint Louis*, mémoire que l'auteur veut bien offrir à chacun des membres de la Société. Les lettres d'envoi sont prêtes et seront adressées de suite.

M. le président rappelle au Conseil les causes du retard dans l'envoi de l'*Annuaire-Bulletin*, dont plusieurs feuilles, comprenant, avec l'Assemblée générale, les séances ultérieures du Conseil jusqu'au procès-verbal de la séance de ce jour, pourront être distribuées simultanément. La livraison qui les contiendra sera moins exposée à être égarée que ne l'eussent été des feuilles isolées, surtout pendant les vacances. Les développements que M. le secrétaire avait désiré donner à la partie de son Rapport annuel lu dans l'Assemblée générale, concernant les grandes collections de documents historiques et les travaux des Sociétés savantes, ont été aussi l'une des principales causes de ce retard.

M. Lascoux demande au Conseil s'il ne conviendrait pas de rédiger et de publier, à la fin de l'année courante de l'*Annuaire-Bulletin*, une table décennale (1863-1872), ainsi que cela a déjà eu lieu pour les précédentes séries du *Bulletin*.

Le Conseil renvoie l'examen de cette proposition à M. le rédacteur du *Bulletin*, en l'invitant à s'entendre avec M. le secrétaire, et à en entretenir le Conseil dans une de ses prochaines séances.

La séance est levée à cinq heures.

II

VARIÉTÉS.

PROJET DE CROISADE DU PREMIER DUC DE BOURBON.

(1316-1333.)

(SUITE.)

Le document dont on va lire le texte, se rapporte vraisemblablement aux premiers temps, à l'époque la plus prospère des projets de Louis de Clermont. C'est tout à la fois un plan d'expédition et un projet de contrat pour la nolisation de l'escadre qui devait transporter les croisés jusque dans le Levant. Cette dernière espèce de contrats est assez connue, et il en a été publié toute une série qui s'étend des premières croisades de saint Louis à celle de Philippe de Valois, toutes pièces de grande valeur, pour l'histoire, comme pour les études spéciales de la marine[1].

Ce qui donnera, je crois, un certain prix à notre nouvelle pièce, c'est que la partie technique du texte a été dépecée par les Bénédictins, et répartie, bribe par bribe, dans leur édition du *Glossaire* de Du Cange. Sous une indication peu compromettante et assez vague pour induire en erreur les érudits, ils ont reproduit trente ou quarante fragments des pages relatives à l'armement et à l'avitaille-

1. Ces *contractus navigii*, ou *pacta naulorum*, dont il existe différents textes, ont été publiés par Leibnitz, *Codex diplomaticus*, t. I[er], p. 24; par Lunig, Dumont, ou d'autres compilateurs. — En dernier lieu, M. Jal, dans l'*Archéologie navale*, et dans le 1[er] volume de *Mélanges* de la *Collection des documents historiques inédits*, a reproduit et accompagné de savantes dissertations les marchés négociés ou passés par Louis IX, en 1246, 1268 et 1270, avec les armateurs Génois, Vénitiens, Marseillais; par Philippe VI, avec les armateurs de Marseille et de Nice et avec Aithon Doria (1335-1337).

ment des navires[1]. Quelques-unes de ces citations étant tombées sous les yeux des archéologues, ont été l'objet de savants commentaires, de critiques ingénieuses, et d'explications que l'incorrection des textes a souvent gênées. Puis, on a cherché partout, dans nos bibliothèques et dans nos archives, les *Informationes civitatis Massilie pro passagio transmarino;* on y a mis d'autant plus d'obstination, que ce document semblait se rattacher à l'une des croisades de saint Louis; et, de guerre lasse, on l'a cru perdu, détruit par l'incendie[2].

Il se dérobait aux recherches de l'éditeur des *Lois maritimes* et à celles de l'auteur de l'*Archéologie navale*, derrière une suite de pièces disparates, dans un registre de la Chambre des comptes que la Révolution a fait sortir de la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés; volume précieux, le seul qui nous reste aujourd'hui, en original et complet, de la célèbre collection des *Mémoriaux*[3]. Le projet de contrat du comte de Clermont y fut transcrit, entre 1335 et 1340, à la même époque et au même titre que les *Contractus navigii* de saint Louis l'ont été dans les registres *Croix* et *Noster*[4]. Les uns et les autres étaient sans doute recueillis en vue des futures croisades[5] ou des armements à venir.

Tous ces textes sont malheureusement fort incorrects : celui que je donne aujourd'hui se ressent de l'inexpérience d'un copiste qui, bien que contemporain, était troublé par les expressions techniques, les locutions méridionales ou les noms de lieux orientaux. S'il m'a été trop souvent impossible de faire la restitution ou de donner une explication suffisante, je me retrancherai derrière les lectures douteuses

1. Voyez, entre autres, les mots : *Adamantes*, *Ancona*, *Antenal*, *Ardus*, *Bacha*, *Balista*, *Balinvernia*, *Basachia*, *Baubayna*, *Bigorra*, *Cadrellus*, *Caput mansura*, *Falca*, *Flones*, *Fos*, *Goa*, *Gratillus*, *Gropials*, *Gumena*, *Hosta*, *Mamalirets*, *Meillerola*, *Mola*, *Naulum*, *Ogara*, *Orlum*, *Popes*, *Puega*, *Roda*, *Rota*, *Sarcia*, *Sentiles*, *Servelleria*, *Talla*, *Ternales*, *Tessayrolum*, *Timonus*, *Tonegare*, *Trossa*, *Velonum*, *Vysserium*, etc.

2. Voy. Jal, *Archéologie navale*, t. II, p. 352 et 384.

3. Bib. Nat., ms. Fr. 12814, fol. 217 verso et sqq. — Je compte donner prochainement dans ce même *Annuaire* la description détaillée du manuscrit.

4. Arch. Nat., P. 2288, fol. 1262, et P. 2289, fol. 284 et 703 verso.

5. C'est ainsi, selon M. Jal, que les *Pacta naulorum* furent réunis et déposés au Trésor des chartes, lorsque Philippe le Bel, en 1295, songea à équiper une flotte. (*Mélanges*, t. Ier, p. 512.)

ou les erreurs que les Bénédictins eux-mêmes ont consignées dans le *Glossaire.*

INFORMATIONES PRO PASSAGIO TRANSMARINO.

Hee sunt informaciones date et olim consulte per consilium generale civitatis vice comitalis Massilie, ad instanciam et requisicionem olim imploratam per spectabilem virum dominum Ludovicum, de Claromonte comitem, camerarium regni Francie, super facto passagii certi numeri militum volencium transfretare et passagium facere speciale.

In primis, quod, anno quo incipere voluerit suum passagium, habeat galeas aliquas bene armatas et decenter[1], que discedant a civitate et portu Misse[2] ad tardius in medio mensis aprilis; et ille galee habeant unum captaneum, valentem hominem et boni consilii, et nichilominus assignentur sibi quatuor boni homines et electi consiliarii[3]. Que quidem galee, precedentes passagium, directe vadant in Alexandriam et in partes Damiate, habentes plenam et liberam potestatem, ac etiam auctoritatem apostolicam, capiendi quoscumque indiferenter intrantes in Alexandriam et redeuntes, et etiam intrantes et redeuntes de partibus Damiate et de aliis partibus terrarum nominatarum Dayet[4] et Soldani.

Item, quod per dominum nostrum Sanctissimum Pontificem fient sollempnes et valide inhibitiones, ut artius[5] poterit inhiberi, omnibus et singulis communitatibus, civitatibus et locis maritimis, quod nullus vadat vel mittat aliqua navigia, merces[6], vel alia, nec presumat, ad partes Soldani.

Item, predicte galee que precedant passagium, providenter[7], caute et jugiter circuibunt totam terram illam, et tota illa estate, quantum poterunt, dampnificabunt. Siquidem capitaneus ille fidelis et probus et astrictus et boni cordis, et de lucro et spoliis obtenturus et habiturus ab infidelibus intrantibus et exeuntibus de Alexandria, Damiata et aliis Sarracenorum partibus, faciet congregacionem suam et capud in Cipro et Rodis, cum dictis galeis.

1. Le manuscrit porte *deconter.*
2. Pour *Massilie.*
3. Sur le choix de ces conseillers, voy. Jal, *Archéologie navale*, t. Ier, p. 455.
4. Sic.
5. Pour *arctius.*
6. Pour *mercedes.*
7. Ou *prudenter.*

Et ita predicte galee impedient, aufferent et turbabunt quod nemo audebit portare vel adducere ad terras vel partes Sarracenorum et Soldani homines illos qui vocantur Mamaliretz [1], qui efficiuntur et sunt meliores et magis experti in armis quos habeat Soldanus, quoniam naturales homines ipsius Soldani seu Sarraceni in se et de se parvum valent in armis [2].

Item etiam, mercatores, verentes seu timentes dictas galeas, non audebunt neque presument afferre vel defferre quecumque marcimonia [3] vel subsidia ad partes predictas Soldani; et sic perdet Soldanus redditus et obventiones ac intratas quas percipit a mercatoribus, que communiter ascendunt summam unaquaque die mille talentorum, seu bisantium auri, valentium M. D. florenos, de quibus solvuntur stipendia hominum armatorum.

Dominus vero major dux et factor passagii, salvo meliori consilio, incipiet suum magnum passagium et recessum a partibus citramarinis ad partes transmarinas, cum suis navibus, galeis, vysseriis et lignis [4] paratis, in medio augusti, et ad tardius per octo dies post, et navigabit recte pro presente [5], duce Deo, in Cyprum, et ibi manebit cum tota gente sua, yemendo et requiescendo ac reffocillando se, suos homines atque equos; ibique in Cypro habebit deliberacionem, consilium et juvamen cum rege Cypri [6] et suis baronibus, et cum rege Armenie [7] et fauctoribus suis, et cum magistro Hospitalis [8] et fratribus suis, quid magis consulte et utilius videbitur procedendum, quoniam illi reges, principes et barones, magister et fratres conditionem, statum et usum terre noscuntur [9]. Et tunc, in principio mensis aprilis, incipiet ordinare cavalcatas suas sic quod nullus vivens scire valeat sic seriat et precedant [10] tractatus secretos, aut quo seu ad [quam] partem

1. Voy. ce mot ap. *Glossaire*. Il correspond évidemment à *Mameluks*.
2. Depuis les dernières croisades de saint Louis jusqu'au milieu du xve siècle, on retrouve toujours ce plan de blocus, appuyé des mêmes raisons. Voy. Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. Ier, p. 348; t. II, p. 118 et 125; t. III, p. 720 et suiv., 732 et suiv. Cf. un projet de 1440, publié par M. Piloti, dans les *Monuments de l'histoire du Hainaut*, t. IV, p. 339.
3. Pour *mercimonia*.
4. On trouvera plus loin les indications relatives à ces diverses classes de bâtiments.
5. Mot douteux.
6. Henri II de Lusignan, qui mourut en 1324, ou Hugues IV.
7. Oissim, ou Livon IV. Ce dernier, monté très-jeune sur le trône, constamment attaqué par les Sarrasins, dut faire la paix avec le roi de Chypre, et lui demander, à diverses reprises, des secours ou un asile.
8. Hélion de Villeneuve.
9. Sic.
10. Sic.

dirigere voluerit sua atemptoria sive artem, excepto secreto consilio suo, quinimmo alibi dissimulet se iturum.

Videtur etiam, salva deliberatione majori, expedire recte aplicare de Cipro ad insulam de Tortosa[1], pro recipiendo oportuno subsidio victualium et etiam aliorum.

Adhuc etiam videtur quod si in plano Aconis non est magna congregatio personarum seu gentium, quod tota terra illa seriatim[2] et atotius[3] planities discurratur.

Iterum etiam videtur, salva deliberatione saniori, fore descendendum ad fluvium de Raysset[4], et discurrere terram illam.

Item etiam, descendere ad fluvium de Damiata et discurrere terram illam. Deinde, salvo deliberato consilio, venire Alexandriam, et igne comburrere omnia navilia que reperirentur in portu, et dampnificare eos quantum posse ibidem, sub debito regimine.

Venire autem Tripolim in dubio deducitur, propter multitudinem ibidem existentium personarum.

Custodiantur autem bene ingressus et regressus portuum per discurrentes galeas undique, ne infideles aliqui presumere valeant indentum[5] oberrantes, ligna, ferrum, arma vel victualia, seu alia subsidia defferre eisdem fidei inimicis.

Procuretur autem, pro favore passagii, quod pedagia que dantur in Rodano eximantur, id est non dentur de rebus et ligaminibus neccessariis pro ipso passagio. Ex hoc enim sumptus in parte non modica minuentur.

Sequntur aparatus et alia que sunt neccessaria pro navibus et galeis, ad passagium supradictum[6].

Primo, ad navem habentem quindecim palmos in sentena, expedit habere arborem de pora longitudinis quadraginta quinque grioarum[7], et grossitudinis seu rotunditatis novem palmorum et medii. Et adsciendum quod quelibet groa continet tres palmos.

Item, ipsa eadem navis habebit aliam arborem in medio, habentem in longitudine quadraginta tres goas, et in latitudine, seu rotunditate, IX palmos, minus quarta.

Item, in eadem nave sunt neccessarie quatuor pecie antenarum invicem amplectant um seu conjunctarium, habentium in longitu-

1. Tortose, île et ville sur la côte de Syrie.
2. Mot douteux.
3. Pour *attentius*?
4. Rosette?
5. Mot douteux.
6. Voy. les calculs établis par M. Jal, d'après les textes donnés dans le *Glossaire* de Du Cange, ap. *Arch. navale*, t. II, p. 431 et suiv.
7. Pour *goarum*. Voy. *Glossaire*, et *Arch. nav.*, t. II, p. 431.

dine L goas ad arborem de proa, et armatarum decentur[1], ad arborem de medio longitudinis XLV goas. Et ultra illas, expedit habere quatuor alias pecias superfluas, pro periculis evitandis.

Sunt etiam neccessarii ad unam navem tres trimoni, silicet duo in capcia[2], et unus superfluus, habentes longitudinis XVIII goas, et latitudinis IX palmos.

Item, pro qualibet nave sunt neccessaria VI vela, quarum[3] illud velum dictus[4] *Artimon* erit longitudinis L goarum et mensure dicte *fes*[5] L, et de caduta, pro ballirrunia[6], L duarum goarum et medie; et vult hec[7] velum, seu requirit continere XXX quinque pecias banbaynarum de bonbasse[8], que sunt CLX canne; cum tribus velonibus arboris de proa, videlicet duobus tessayrolis[9] et uno velono, que fiunt secundum rationem artimoni; et unum tessayrolum vult habere XLV goas per[10] antenal, et aliud tessayrol vult habere XL goas d'antenal, et velonum modicum vult habere XXXV goas d'antenal. Arbor vero de medio vult habere duo vela, quorum majus vult habere XLVII goas per antenam et XLVII fos, et pro balinvernia[11] XLVII goas. Et continebunt ista duo vela XXVIII pecias, continentes C cannas canabica[12]. Aliud velum de medio vult habere XL goas per antenal.

Item, vult habere ipsa navis decem et octo ancolas[13] ferri, ponderis uniuscujusque septem quinque massiliensium.

Item, vult habere XX gumenas[14], ponderis pro qualibet septem quantalium[15] et longitudinis LXX passorum.

Item, vult habere ipsa navis VI prois[16] centum passorum pro qualibet, et ponderis sex quintalium.

1. Pour *decenter*, comme plus haut.
2. *Timones de caxa*. Voy. *Arch. nav.*, t. II, p. 519, note. Cf. *Glossaire*.
3. Pour *quorum*.
4. Pour *dictum*.
5. Ou *fos*, comme plus bas. Ce doit être la mesure italienne *ferso*. Voy. *Arch. nav.*, t. II, p. 21 et 84, et *Glossaire*, au mot *Fos*.
6. Pour *balinvernia*. Voy. plus bas.
7. Pour *hoc*.
8. *Bombacium* ou *Bombazum*.
9. Pour *terzarolinis*. Voy. *Glossaire*, et *Arch. nav.*, t. II, p. 433.
10. Le *Glossaire* lit à tort *pro*.
11. Voy. *Balinvernia* et *Fos* dans le *Glossaire; Fos* dans l'*Arch. navale*, t. II, p. 433, note 5.
12. Pour *cannabaci*.
13. Pour *anchoras*.
14. Le *Glossaire* lit mal *guinevas*. — Voy. *Arch. nav.*, t. II, p. 403.
15. Pour *quintalium*.
16. Amarres de proue. *Arch. nav.*, t. Ier, p. 165, et II, p. 403.

Item, vult habere eadem navis gropials[1] VI, cujuslibet XXX passorum.

Item, vult habere aliam sarciam dictam *capud coronarum*[2] ad arbores, longitudinis VII^c passorum.

Item, in sarcia hostarum[3] et pro tonegando[4] navem, CCXL passorum.

Item adhuc, pro sarcia capitis de mesura, ad minuendum la trossa, C passus.

Item, sarcia de VI flones, ad longitudinem C passorum.

Item, VI adamantes[5], ad longitudinem XVIII passorum.

Item, XV molas de sarcia subtuli[6], quolibet ponderis duorum quintalium, pro minuendis senalibus et quanibus[7], et prois et popes et hostas de medio, et quaternales et ternales. Quelibet mola vult habere longitudinis C passus.

Item, debet habere ipsa navis duas puegas et sex gratillos, et sarciam subtilem pro faciendis cordittis, VI quintals.

Item, tayas[8] de floneo IX.

Item, tallas ad fornimentum arborum sunales[9] et sentiles, LX tallas.

Item, tallas dostas et de tarroges de medio et de prora, XII.

Item, tres trossas munitas et octo capita de Bigorra[10], et quedam alia minuta oportuna.

Hee sunt mensure navium de tribus copertis.

Primo, debet habere quindecim palmos en sentona[11].

Item, XXX goas in carena.

Item, de rota in rota[12], sive longitudine, XLV goas.

Item, prima et infima coperta debet aperire XXX unum palmos, et altitudinis octo palmos et medii[13].

1. *Glossaire*, au mot *Gropials*. M. Jal (t. II, p. 66) n'accepte pas l'explication des Bénédictins.

2. *Arch. nav.*, t. II, p. 96.

3 et 4. *Glossaire*, aux mots *hosta* et *tonegare*. M. Jal (t. II, p. 170, note) n'adopte pas l'explication des Bénédictins sur le second mot.

5. Pour *amantes*. Voy. *Arch. nav.*, t. II, p. 67, 173 et 396. Le *Glossaire* cite ce passage et maintient *adamantes*.

6. Les Bénédictins ont reproduit ce paragraphe au mot *Mola*. Il faut lire *subtili* et *quelibet*. — Cf. *Arch. nav.*, t. II, p. 172.

7. *Senale*, *quinale*, *quaternale* et *ternale*. Voy. *Arch. navale*, t. II, p. 97.

8. Pour *tagas*. Le *Glossaire* cite ce passage à la forme *Talla*.

9. Le *Glossaire* lit *swales* ou *sunales*, au mot *sentiles*.

10. Pour *bigotta*. Voy. *Arch. nav.*, t. II, p. 100 et 399.

11. Pour *sentena*.

12. *De roda in rodam*. Voy. *Arch. nav.*, t. Ier, p. 274, et *Pacta naulorum*, p. 519, note 4.

13. Pour *medium*.

Item, media coperta, de tabula in tabulam, octo palmos altitudinis.

Item, d'orle[1], quatuor palmos et de comdimidio.

Item, aperiet de orle in orle XXXVIII palmos.

Item, portabit MMM salmas bladi, et plus.

Item, si voluerint portare equos, portabit CXX cavallos.

Item, portabit CCCC personas.

Item, habebit quinquaginta marinarios.

Item, decostabit navis, cum suo fornimento et aparatu et cordis, quinque milia librarum turonensium parvorum[2].

Sarcia non sibi necessaria superius nominatur et spressiter[3] est descripta.

Item, decostabunt marinarii, secundum magis et minus, quilibet XXX libras. Summa : mil V^c libre, usque Siprum vel Ermeniam.

Et si voluerint conducere marinarios ad menses, costabunt marinarii quilibet X libras; qui erunt in summa : V^c libre quolibet mense; et facient ipsi marinarii omnes sumptus suos.

Et si maluerit dux vel rector dicti passagii seu ductus quod aliquis burgensis faceret dictam navem cum omnibus munimentis et operatibus suis, prout destinetur[4], costabit viagium V^m V^c libras, vel ad menses M. CCCC. libras ; et quod teneatur dominus passagii satisfacere de quatuor mensibus pro naulo.

Secuntur expense necessarie pro hominibus et equis.

Primo, levabit necessaria pro LX diebus pro equis, videlicet : quatuor eminas ordei et quatuor eminas finate pro quolibet equo.

Item, pro tribus equis, unam basachiam de V cannis, plenam paleis.

Item, formam[5] ordei, eminam unam pro qualibet bestia.

Item, biscoïtum[6] : pro duabus personis, unum sacum appelatum *de moison.*

Item, de vino, duas millayrolas[7] pro qualibet persona.

Item, de carnibus salsis, pro quatuor personis, unum quintale.

Item, de caseis, pro XV personis, unum quintale.

Item, de fabis, pro quatuor personis, unam eminam.

Item, de ficeubus, pro XV personis, unam eminam.

Item, de lentigulis, pro XV personis, unam eminam.

1. *Orlum.* Voy. *Glossaire.*
2. Cf. *Pacta naulorum*, p. 526, 527, 552, etc.
3. Mot douteux.
4. Douteux.
5. Ou *farinam.*
6. *Panis biscoctus.*
7. *Mezarolie* dans les *Pacta naulorum.* Voy. *Glossaire,* au mot *Meillerola.*

Item, pisces salsos et copas et allea et alia victualia, oleum, et risum, et amidalis[1], secundum condiciones personarum.
Item, aquam pro equis, M M. CCCC. millayrolas.
Item, aquam pro personis, cujus libet navis, M. V[c] millayrolas.

Secuntur forme et mense[2] galearum[3].
Primo, habebunt galee per carenam XLIIII goas.
Item, de roda en roda, LII goas et mediam.
Item, de plano, XII palmos cum dimidio.
Item, sentha[4] a tayrat, VI palmos cum quarto.
Item, de falca[5], III palmos minus quarto.
Item, aperiet per hos[6] XX palmos.
Item, ogara[7] centum XX remos.
Item, decostabit, cum sarcia et aparatu, M libras parvorum turonencium.

Secuntur arma necessaria pro galeis, videlicet : centum vinginti curacie pro galea.
Item, centum vinginti servellerie.
Item, centum XX scuta.
Item, LX baliste et LX troqui[8].
Item, VI[m] cadrelli.
Item, CCC lansce.
Item, VI[c] relasnie dardos[9].
Item, novem bote inter vinum et aquam.
Item, LX barrile opportune pro sentena.
Omnia ista decostabunt CCC libras pro galea.
Item, sunt necessarii in qualibet galea CXXX homines, qui recipient quolibet mense CCC libras, ad rationem LX solidorum pro quolibet homine.
Item, habebunt isti homines, quolibet mense, de pane LXXX quintalia.
Si non volunt habere galeas a burgensibus munitas, prout super,

1. *Amygdales ?*
2. Pour *mensure.*
3. Cf. *Arch. nav.*, t. I[er], p. 253, et t. II, p. 6.
4. Sic, pour *centa.*
5. Voy. *Glossaire*, au mot *Falca.*
6. Pour *hosta.*
7. Espèce de navire, suivant les Bénédictins, ou bien le banc des rameurs. — M. Jal, que je n'ai pas manqué de consulter sur les incorrections du texte, n'admet, me dit-il, ni l'une ni l'autre de ces explications, et croit à une erreur du copiste, ce qui est très-vraisemblable.
8. Les Bénédictins, au mot *Balista*, lisent à tort *trogni.*
9. Mauvaise copie ; mots inintelligibles. Voy. *Arch. navale*, t. II, p. 334. Cf. *Glossaire*, au mot *Ardus.*

dictum est, costabit qualibet[1] galea, mense quolibet, VI° libras, et satisfaciet eis de quatuor mensibus.

Secuntur forme et mensure vysseriorum[2].

Primo, habebit quolibet[3] vysserium XLIIII goas in carena.

Item, de roda in roda, LIII goas.

Item, de plano, XIII palmos.

Item, a centha, VI palmos et quartum.

Item, de falca, III palmos.

Item, aperiet en boca XX palmos et medium.

Et portabit quolibet vysserium XXV equos, cum toto suo froyrage[4], de Cipro en Suteria.

Et erunt necessarii CXX remi.

Et costabit quolibet vysserium, munitum omnibus sarciis et aparatu, seu corredis, M.CC. libras turonencium parvorum.

Et sunt sibi necessaria arma et homines et alia, juxta formam datam, super galeis.

Secuntur forme et mensure aliorum lignorum, commune dictorum *de Romania*[5].

Primo, habebunt de carena XL goas.

Item, de roda en roda, L goas.

Item, de plano, XIIII palmos.

Item, en sentena, XVII palmos.

Item, aperient pro bacha[6] XXVI palmos.

Item, costabit quolibet lignum, munitum suis cordis, sarciis et aparatibus, II^m libras turonencium.

Et erunt necessarii XL marinarii et X juvenes pro quolibet ligno, qui recipient prout supra dictum est de marinariis navium.

Et secundum quod videtur prima facie, non sunt hec navigia, sive ligna, prout descripta, ad eo utilia quemadmodum sunt dicta vysseria.

A. B.

1. Pour *quelibet*.
2. *Glossaire*. Cf. dissertations de M. Jal sur les huissiers, dans l'*Arch. navale*, t. Ier, p. 427 à 432, et sur les uxers, *ibid.*, p. 443 à 447.
3. Pour *quodlibet*.
4. *Fourrage?*
5. Sur les *ligna*, voy. *Glossaire*, à ce mot, et *Arch. navale*, t. Ier, p. 355 à 370. — Sur les galères de Romanie, dites « subtiles, » voy. *Arch. nav.*, t. Ier, p. 251 et suiv., et p. 273.
6. Pour *boca*, comme plus haut.

III.

BIBLIOGRAPHIE.

332. — Genet (l'abbé). Histoire de Trigny. In-8, 259 p. Reims, Geoffroy et Cie.

333. — Gilly (l'abbé). Étude sur l'Histoire ecclésiastique de Rohrbacher. In-8, 12 p. Paris, Gaume frères et J. Duprey.

334. — Guérin. Notices historiques sur Gizeux et les communes environnantes. In-8, 140 p. Tours, Mazereau.

335. — Guigard. Armorial du bibliophile, avec illustrations dans le texte. 1re partie. In-8 à 2 col., 132 p. Paris, Bachelin-Deflorenne.

336. — Hauréau. Histoire littéraire du Maine. *Nouvelle édition*. T. IV. In-18 jésus, 272 p. Le Mans, Monnoyer; Paris, Dumoulin.

337. — Heylli (d'). Le Cercueil retrouvé du cardinal de Retz. In-18 jésus, 22 p. et plan. Paris, Librairie générale.

338. — Hucher. Sigillographie du Maine. Comtes du Maine; sceau de Charles IV, comte du Maine. In-8, iv-16 p. et planche. Le Mans, Monnoyer.

339. — Imbert (Gérard-Marie). Première partie des sonnets exotériques, publiée, avec une préface et des notes, par Phil. Tamizey de Larroque. In-8, 101 p. Paris, Claudin; Bordeaux, Gounouilhou.

(T. II de la Collection méridionale.)

2120. — Typographie Lahure, rue de Fleurus, 9, à Paris.

ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 3 DÉCEMBRE 1872,

aux Archives Nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. EGGER, L'UN DES DEUX VICE-PRÉSIDENTS.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 7 janvier 1873.)

Le procès-verbal de la précédente séance est lu par le secrétaire, M. J. Desnoyers; la rédaction en est adoptée par le Conseil.

M. le président proclame membres de la Société, après avoir soumis leur admission à l'approbation du Conseil :

1670. M. Dreyfus (Ferdinand), avocat, rue Saint-Lazare, n° 94; présenté par MM. L. Delisle et Bordier.

1671. M. Grandeau, professeur à la Faculté des sciences de Nancy, chevalier de la Légion d'honneur, en remplacement de son père défunt, M. Grandeau-Lacretelle.

1672. M. le docteur Perrin (Maurice), médecin principal professeur au Val-de-Grâce, officier de la Légion d'honneur, rue Saint-Placide, n° 45.

Ces deux nouveaux sociétaires sont présentés par MM. Egger et Alfred Gérardin.

Ouvrages offerts.

Revue des questions historiques. 7e année. 24e livraison, 1er octobre 1872. Paris, in-8.

Bulletin de la Société bibliographique, séance du 8 octobre 1872. Brochure in-8.

Société du protestantisme français. Bulletin historique et littéraire, 2e série, 7e année, n° XI. 15 novembre 1872. Paris, in-8°.

Les monuments celtiques et scandinaves des environs d'Inverness (Écosse), par M. J. Marion. Extrait des Mémoires de la Société des Antiquaires de France, t. XXXIII. Paris, 1872. Broch. in-8.

Travaux de la Société.

État des impressions.

Imprimerie de M. Lahure :

Froissart. Tome IV, 21 placards chez M. Luce. Aucune épreuve n'est rendue.

Brantôme. Tome VI, 1 feuille et 2 placards (3 et 4) chez M. Lalanne. On attend la rentrée de ces deux placards pour mettre en pages les suivants (5 à 16). La cause des retards dans la correction des épreuves provient d'une absence prolongée de l'éditeur, M. Lalanne.

Annuaire-Bulletin, 1872. Feuilles 10 à 15 tirées, 16 en épreuve.

Imprimerie de M. Gouverneur :

Bassompierre. Tome II, 13 feuilles tirées; feuilles 14 et 15 sous presse ; feuilles 16 et 17 chez M. de Chantérac.

Chroniques de Saint-Martial de Limoges. 15 feuilles tirées ; feuilles 16 à 18 en épreuves, chez M. Duplès-Agier.

M. Gouverneur, présent à la séance, donne quelques explications sur la copie manuscrite, sur le mode de correction des épreuves de ce dernier ouvrage et sur les frais extraordinaires qui pourraient en résulter, si l'éditeur n'apportait

pas, de son côté, une grande réserve à cet égard. Il en sera donné avis à M. Duplès-Agier.

M. L. Delisle, au nom du Comité de publication, soumet les propositions suivantes au Conseil :

1° Mettre sous presse immédiatement, à l'imprimerie de M. Gouverneur, l'*Histoire de Navarre et de Béarn* (seizième siècle), par Nicolas de Bordenave, dont la copie, préparée par M. Raymond, archiviste du département des Basses-Pyrénées, est déposée depuis longtemps, après avoir été acceptée en principe, et désigner M. Bordier pour commissaire responsable. Ce volume serait destiné à l'exercice de 1873, et remplacerait les *Chroniques de Saint-Martial*, si ce dernier ouvrage n'était pas terminé assez promptement. Dans le cas contraire, il ferait partie de la distribution de 1874.

2° Adopter en principe la publication d'un nouveau volume de *Comptes de l'Argenterie des Rois de France*, par M. Douët-d'Arcq. Ce volume, dont il a été question dans la séance du 6 août dernier, comprendrait les comptes de l'argentier de Charles VI, Guillaume Brunel, commencés en 1387, divers extraits d'autres comptes, une préface et un glossaire.

3° Adopter définitivement la publication du poëme en langue provençale de la *Croisade contre les hérétiques albigeois*, et choisir pour éditeur M. Paul Meyer. Ce texte important a déjà été publié une première fois, en 1837, par M. Fauriel, dans la collection ministérielle des Documents inédits. Mais le nouvel éditeur a pu, le premier, reconnaître les deux auteurs différents de ce texte très-important pour l'histoire de la France méridionale au treizième siècle, et il a collationné le manuscrit plus complétement qu'il ne l'avait été dans la première édition. Cet ouvrage formerait deux volumes; la copie manuscrite du premier volume est prête à être mise sous presse. Le commissaire responsable serait désigné dans la prochaine séance.

4° Adopter en principe, sur la proposition de M. Chazaud, archiviste du département de l'Allier et auteur de travaux historiques méritants sur le Bourbonnais, la publication d'une *Chronique de Louis II, duc de Bourbon* (1347-1410), par F. Cabaret d'Orreville, dit Dorronville. Cette chronique, rédigée en 1429, par ordre du duc Charles, petit-

fils de Louis II, sur les souvenirs et d'après les mémoires du chevalier Jean de Châteaumorand, a de l'importance pour le dernier tiers du quatorzième siècle. Elle peut servir, en bien des endroits, à rectifier Froissart. Le texte n'est pas inédit : une première édition, publiée par Jean Masson, en 1612 et devenue très-rare, a été reproduite mot pour mot par M. Buchon dans la collection des chroniques françaises qui font partie du *Panthéon littéraire*. Ce texte, tout à fait défectueux et offrant de nombreuses lacunes, a pu être notablement amélioré et complété par M. Chazaud, d'après plusieurs manuscrits de Saint-Pétersbourg, de Paris et de Bruxelles, inconnus aux précédents éditeurs. La chronique, qui formerait au plus trois cents pages, serait complétée par des extraits de comptes et les notes indispensables.

5° Enfin, le Comité de publication propose de confirmer des décisions précédentes du Conseil, en fixant ainsi l'ordre des publications pour les deux exercices prochains :

1873. — *Froissart*, t. IV. — *Brantôme*, t. VI. — *Bassompierre*, t. II. — *Chroniques de Saint-Martial*, ou, à défaut, *Histoire de Navarre et de Béarn, par Nicolas de Bordenave.*

Le volume de *Bassompierre* pourra être terminé et distribué avant le mois de mars ; mais les autres ne seront très-probablement pas achevés avant l'assemblée générale du mois de mai.

1874. — *Froissart*, t. V. — *Brantôme*, t. VII. — *N. de Bordenave*. — *Chronique des Albigeois*, t. I.

Ces différentes propositions du Comité de publication sont adoptées par le Conseil.

M. de la Villegille soumet au Conseil, qui les approuve, diverses propositions concernant plusieurs bibliothèques incendiées pendant la guerre, et dont il a été question dans une des précédentes séances.

Sur la demande de M. le président et du secrétaire, le Conseil autorise le don gratuit aux membres faisant partie de la Société depuis plus de deux années, et qui en exprimeraient le désir, de la première collection du *Bulletin*,

comprenant quatre volumes (1834-1836), ainsi que du 1er volume de la collection de l'*Annuaire historique* (pour 1837), dont il reste encore un assez grand nombre d'exemplaires. Ces volumes ne pourront être réclamés chez le libraire de la Société que sur la présentation d'un bon signé de M. le président du Comité des fonds, comme pour les volumes ordinaires de la Société.

La séance est levée à cinq heures un quart.

II

VARIÉTÉS.

PRIX DÉCERNÉS PAR L'INSTITUT AUX OUVRAGES HISTORIQUES.

L'Académie française, dans sa séance publique annuelle du 8 août dernier, a décerné les prix suivants :

Prix Montyon, année 1871. — Un prix de 3000 francs à M. Ollé-Laprune, professeur de philosophie au lycée de Versailles, pour son ouvrage intitulé : *la Philosophie de Malebranche*, etc.

Un prix de 1500 francs à M. Faure, pour son ouvrage intitulé : *Antoine de Laval et les écrivains bourbonnais de son temps*.

Prix Gobert, années 1871 et 1872. — Grand prix à l'ouvrage de feu M. Pierre Clément, intitulé : *Lettres, instructions et mémoires de Colbert*.

Second prix à M. Ernest Mourin, pour son ouvrage intitulé : *Les Comtes de Paris, histoire de l'avénement de la troisième race*.

Prix Bordin, année 1872. — Prix de 3000 francs à M. Ju-

les Gauthier, pour son ouvrage intitulé : *Histoire de Marie Stuart.*

PRIX THÉROUANNE, année 1871. — A M. Challamel, pour les sept volumes publiés des *Mémoires du peuple français depuis son origine jusqu'à nos jours.*

Année 1872. — A M. Reynard, professeur à la Faculté des lettres d'Aix, pour son ouvrage intitulé : *Mirabeau et la Constituante.*

L'Académie des inscriptions et belles-lettres, dans sa séance du 20 décembre, a décerné les prix suivants :

ANTIQUITÉS DE LA FRANCE. — La première médaille à M. Paul Meyer, pour ses deux ouvrages intitulés : 1° *les Derniers Troubadours de la Provence*, d'après le chansonnier donné à la Bibliothèque nationale par M. Charles Giraud; 2° *Documents de la littérature de la France conservés dans les bibliothèques de la Grande-Bretagne ;*

La deuxième médaille à M. l'abbé C. Chevalier, pour ses *Origines de l'église de Tours, d'après l'histoire ;*

La troisième médaille à M. Bonvalot, pour ses *Coutumes de la Haute-Alsace, du val d'Orbey, de l'Assise et du val de Rosemont.*

Des mentions honorables ont été accordées :

1° A M. Gabriel Monod, pour ses *Études critiques sur les sources de l'histoire mérovingienne ;*

2° A M. René de Maulde, pour son *Étude sur la condition forestière de l'Orléanais au moyen âge et à la Renaissance ;*

3° A M. Bouquet, pour ses *Fastes de Rouen, poëme latin, par Hercule Grisel ;*

4° A M. Darsy, pour ses *Bénéfices de l'église d'Amiens ;*

5° A M. l'abbé C.-U.-J. Chevalier, pour ses *Ordonnances des rois de France et autres princes souverains relatives au Dauphiné*, et son *Inventaire des archives des dauphins du Viennois à Saint-André de Grenoble en* 1346 ;

6° A M. Rœssler, pour son *Essai de classifications ar-*

chéologiques et monumentales, arrondissement du Havre (manuscrit).

Prix de numismatique. — Le prix de numismatique, fondé par M. Allier de Hauteroche, a été décerné à M. Chautard, professeur à la Faculté des sciences de Nancy, pour son ouvrage intitulé : *Imitation des monnaies au type esterling, frappées en Europe pendant le* XIIIe *et le* XIVe *siècle.*

Prix Gobert. — L'Académie a décerné le premier prix à M. Gaston Paris, pour son ouvrage intitulé : *la Vie de saint Alexis, poëme du* XIe *siècle, et renouvellements des* XIIe, XIIIe, *et* XIVe *siècles, publiés avec préfaces, variantes, notes et glossaire ;*

Le second prix à M. Léon Gautier, pour son ouvrage intitulé : *la Chanson de Roland.*

Prix Bordin. — L'Académie avait proposé, pour sujet du prix prorogé en 1872, la question suivante : *Faire l'analyse critique et philologique des inscriptions himyarites connues jusqu'à ce jour.* L'Académie, à titre d'encouragement, a accordé à l'auteur du mémoire unique, M. Joseph Halévy, une somme de 2500 francs.

Prix de la Fons-Mélicocq. — L'Académie, pour la première fois, a décerné le prix à M. E. de Lépinois, pour son ouvrage intitulé : *Recherches historiques et critiques sur l'ancien comté et les anciens comtes de Clermont et de Beauvoisis du* XIe *au* XIIIe *siècle.*

FIN DU NEUVIÈME VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS L'ANNUAIRE-BULLETIN

DE L'ANNÉE 1872.

Décret reconnaissant la Société de l'Histoire de France comme établissement d'utilité publique, 5.
Règlement de la Société de l'Histoire de France, 6.
Liste des membres de la Société, 9.
Bibliothèques associées, 38.
Sociétés correspondantes, 40.
Associés correspondants, 40.
Liste des membres du Conseil d'administration, 41.
Bureau de la Société nommé en 1871, 41.
Comité de publication, 42.
Comité des fonds, 42.
Jours des séances de la Société, 42.
Agent de la Société, 42.
Liste des ouvrages publiés par la Société depuis sa fondation, 43.
Ordre de publication des ouvrages édités par la Société, 6.

I. — *Analyse des procès-verbaux.*

Assemblée générale, 113.
Budget. Voyez Comité des fonds.
Censeurs, MM. DE WATTEVILLE et AUBER. — Observations, 53. — Rapport à l'assemblée générale, 190-192 ter.
Comité des fonds, 53, 100, 102, 212, 260.
Commissaires responsables, 52, 67, 213, 227, 259.
Cotisations en retard, 102.
DESNOYERS (M.), secrétaire, 197. — Rapport à l'assemblée générale, 132-190, 245.

Dons aux bibliothèques d'établissements incendiés, 85, 103, 105, 196, 210-212, 227-228, 260; — aux membres de la Société, 260-261.
Échange de publications entre Sociétés, 195.
Échange de volumes publiés par la Société, 68.
EGGER (M.), vice-président de la Société, 209.
Élections des membres du Conseil, 114; des membres du bureau, 197.
Frais d'impression, 52, 67, 99, 258.
GUIZOT (M.), président de la Société, 105, 197, 226. — Fondation du prix GUIZOT, 50.
Institut. Prix biennal et fondation du prix GUIZOT, 50.
Invitations à la session de l'Association pour l'avancement des sciences, 227; à la distribution des prix du grand concours, 227.
Librairie de la Société, 102, 103, 261.
Liste des ouvrages à publier, 213.
MAURY (M. Alfred), l'un des deux vice-présidents. — Motion au sujet du prix décerné par l'Institut à M. GUIZOT, 50. — Discours à l'Assemblée générale, 114-131.
Membres nouveaux, 51, 52, 66, 67, 84, 105.
Nécrologie. M. VOL DE CONANTRAY, 65. — Mme la duchesse de MIREPOIX, 209.
Ouvrages offerts, 51, 52, 65-67, 82-84, 97-99, 104-105, 194-195, 210, 212, 225-226, 241-244, 258.
Présentations de membres nouveaux, 49, 65, 81, 97, 104, 193, 210, 225, 241, 257.
Prix d'histoire au concours général, 103.
Procès-verbaux des séances : 9 janvier 1872, 49; 6 février, 65; 5 mars, 81; 9 avril, 97; 30 avril, 103; 7 mai (Assemblée générale), 113; 4 juin, 193; 2 juillet, 209; 6 août, 225; 5 novembre, 241; 3 décembre, 257.
Programme d'un concours de l'Académie de Mâcon, 99.
Publications de la Société, 52-53, 68, 84-85, 98-100, 105, 196, 212-214, 228-229, 244-245. — Propositions, 67, 195, 228-229, 259-260. — Distribution de 1872, 53, 228, 244. — Distribution de 1873, 54, 68, 213, 259-260. — Distribution de 1874, 259-260.
Annales de Saint-Bertin, 53.
Annuaire historique, 261.
Annuaire-Bulletin, 53, 67, 68, 85, 98-101, 196, 212, 228, 244-245, 258, 260.
Bassompierre, 54, 68, 85, 100, 105, 196, 213, 244, 258, 260.
Bordenave (Histoire de Navarre et de Béarn), 54, 68, 259, 260.
Brantôme, 54, 68, 213, 228, 244, 258, 260.
Bulletin, 260.
Chronique de Louis II, duc de Bourbon, 259-260.
Chronique d'Ernoul, 52, 53, 67, 99, 101.
Chroniques de Saint-Martial de Limoges, 54, 68, 85, 100, 105, 196, 213, 227, 228, 244, 258-260.
Chroniques des comtes d'Anjou (Introduction aux), 68.
Comptes de l'Argenterie, 228-229, 259.
Continuateurs de Guillaume de Tyr, 53, 67, 99.
Croisade contre les hérétiques Albigeois, 259-260.
Froissart, 53, 68, 84, 100, 105, 196, 212, 213, 228, 244, 258, 260.
Monluc, 53, 68, 84, 100, 105, 196, 212, 228.

Rédacteur de l'Annuaire-Bulletin, 67, 85, 98, 245.
Secrétaire adjoint de la Société, 67, 197.
SERVOIS (M.), secrétaire adjoint de la Société et rédacteur de l'Annuaire-Bulletin, 67.
Table décennale de l'Annuaire-Bulletin, 245.
Timbre des quittances, 69.
WAILLY (M. N. de) distribue aux membres de la Société son mémoire sur les *Enseignements de saint Louis*, 229.

II. - *Variétés.*

L'Arcade de la rue de Nazareth, 55.
Une lettre dictée par Saint-Simon, 69.
Une liquidation communale sous Philippe le Hardi, 86, 214.
Voltaire et la censure, 106, 197.
Projet de croisade du premier duc de Bourbon, 230, 246.
Prix de l'Institut, 261.

III. — *Bibliographie.*

Abbayes, 61, 73, 75, 94, 96, 206, 216, 218, 223, 224.
Abbeville, 207.
Abbon (saint), 96.
Abram (le P. Nicolas), 208.
Académies, 77, 80, 94, 95, 201, 221.
Adèle, fille de Guillaume le Conquérant, 73.
Agenais, 78.
Agriculture, 61.
Aix (métropole d'), 218.
Alaise, 205.
Albanais (Bâtie d'), 216.
Albi, 220.
Albiac, 95.
Alcuin, 216.
Alençon, 239.
Allemagne, 77.
Allier (pays de l'), 63.
Alsace, 79.
Amérique, 201.
Amiens, 74, 75, 221.
Ammien Marcellin, 205.
Anauni, 216.
Andes, 80.
Anglais, 61, 112.
Angleterre, 79.
Anjou (Louis, duc d'), 220.
Anjou (maison d'), 219.
Annales de Baronius, 201.
Annecy, 224.
Antée, 203.
Antiquaires de France, 94.
Aquitaine, 63.
Architecture, 204, 217.
Archives, 208, 238.
Arculphe, 216.
Arimathie (Joseph d'), 77.
Armoiries, 112, 223, 238, 256.
Arts industriels, 220.
Assemblées provinciales, 79.
Astronomie, 61.
Auge (d'), 74.
Augustin, 78.
Augustodunum, 205.
Avranches, 76.

Baillis (grands), 239.
Baluze, 239.
Barenton, 76.
Bar-le-Duc, 221.
Baronius, 201.
Barry (Mme du), 219.
Bart (Jean), 94.
Baudouin (J.), 78.
Baudri, abbé de Bourgueil, 73.
Beaufort-en-Vallée, 74.
Beauvau (maréchal de), 237.
Belgique, 78.

Bellême, 78.
Bellerive (chevalier de), 239.
Bender, 239.
Bernay, 76.
Béroalde de Verville, 202.
Besançon, 201.
Bibliographie, 216, 218, 219, 256.
Bibliothèque nationale, 73.
Bibliothèques publiques, 61, 73, 95, 203, 222.
Bohême, 224.
Boisguilbert, 62.
Borie (Jacqueline de la), 208.
Bormanni, 205.
Bossuet, 80, 202.
Boucq (Noël le), 202.
Boulainvilliers, 80.
Bouret, 63.
Bourg, 238.
Bourgogne (ducs de), 78.
Bourgueil, 73.
Brandon (Jean), 78.
Bresse, 223.
Bretagne, 61, 76, 203, 204, 208, 220.
Broderie, 238.
Bugey, 223.
Buisson de Courson (Du), 74.
Bullon, 78.
Burry (Pierre), 75.
Bussy-Rabutin, 77.
But (Adrien de), 78.

Caen, 80.
Calas, 78.
Camps, 205.
Canaux, 218.
Canonniers, 63.
Canons, 96.
Cantorbéry, 219.
Capucins, 222.
Caricature, 63.
Cartulaires, 63, 216.
Catherine de Médicis, 79.
Celtes, 95, 221.
César, 63, 78.
Chalard (Joachim du), 74.
Châlons, 80, 237.
Chamborant (hussards), 206.
Chambres des comptes, 63, 64.
Chanoines, 237.
Charles IX, 79.
Charles XII de Suède, 224.
Charmes-sur-Moselle, 204.
Château-du-Loir, 203.
Château-Gonthier, 203.
Châteauponsac, 238.
Châteauroux, 75.
Château-Salins, 206.
Châtelliers (N. D. des), 216.
Chautagne, 222.
Cherbourg, 204.
Chevreaux, 76.
Choiseul, 219.
Chroniques, 224.
Chuzelles, 238.
Chypre, 204.
Clément V, 220.
Cloud (saint), 205.
Cloutiers, 205.
Colbert, 205.
Coligny, 76.
Colléges, 206, 208.
Collégiale, 74.
Colletet, 64.
Colligny (Louise de), 203.
Colmar, 77.
Colombier (village de), 223.
Combaristum, 80.
Comédies, 75.
Comines, 76, 208.
Cominges, 64.
Commanderies, 77.
Commerce, 206.
Communes, 61, 75, 204.
Computation du temps, 206.
Conciles, 206, 219.
Condé, 237.
Confréries, 207.
Constantinople, 217.
Consuls, 239.
Cordeliers, 203.
Cornu (Pierre de), 64.
Corses, 76.
Costumes, 223.
Côte-d'Or (dép. de la), 94.
Cousin (Jean), 240.
Coutumes, 112, 205.
Crétey, 76.
Croisades, 204.
Cusy en Génevois, 218.

Dabo, 75.

Danemark, 76.
Dauphiné, 63, 64.
Davenescourt, 78.
Déclinaison latine, 201.
Démocratie, 215.
Deschamps (Eustache), 74, 216.
Dictionnaires topographiques, 220.
Digne, 218.
Dijon, 94, 95.
Dîme royale, 203.
Diplomatie, 206.
Documents inédits, 204, 207.
Dombes, 223.
Domèvre, 96.
Dominicains, 63, 201.
Dorat (le), 205.
Dordogne, 74.
Douai, 207.
Doubs, 219.
Doulevant-le-Château, 74.
Droit canon, 80.
Druides, 206.
Du Cange, 73.
Duclos (mémoires de), 221.
Duguet, 80.
Dunes (les), 78.
Dunkerque, 94.

Écommoy, 203.
Edmond (saint), 219.
Éducation, 77, 220.
Église catholique, 205.
Églises, 74, 75, 78, 79, 95, 203, 207, 218, 237, 239.
Épiscopat, 223, 238.
Épopée, 75, 77.
Érasme, 216.
Ervy, 77.
États du Monde (les douze), 74.
États généraux, 74, 224, 237.
États provinciaux, 203.
États-Unis, 201.
Eudes de Nevers, 95.
Eumène, 205.
Euphrosyne (sainte), 238.
Eure, 64.
Évangéliaire, 221.
Évangéliste de la Guyenne, 217.

Faïences, 64.
Fayel (dame de), 220.
Fermiers généraux, 63.
Ferriol (marquis de), 217.
Fêtes populaires, 202.
France pontificale, 218.
Fibules, 64.
Finances, 205.
Financiers, 63.
Flandre maritime, 62.
Flèche (la), 206.
Fléchier, 75, 77.
Fleurs (amateurs de), 207.
Fleury, 80.
Fleury-sur-Loire, 96.
Foix (comté de), 75.
Folquet de Lunel, 217.
Forêts, 80.
Forez, 76.
Formules, 205.
Fortifications, 208.
Fours à verre, 95.
Franc-Lyonnais, 223.
Francs, 205.
Fresnes, 207.
Fronde, 80, 217, 239.
Frontières, 77.

Galard, 96.
Gallia christiana, 218.
Gand, 223.
Gard (dép. du), 206, 218.
Gaule, 80.
Gaulois, 223, 238.
Gergovia, 221.
Germigny-l'Exempt, 205.
Gex, 223.
Ginestet, 76.
Gizeux, 256.
Glandèves, 218.
Glossaire français, 220.
Gluck, 240.
Gonzague de Nevers, 74.
Grâce (droit de), 95.
Grands-Jours, 78.
Grands-Jours de Troyes, 62.
Granville (Lord), 238.
Graville, 206.
Grégoire de Tours (saint), 77.
Grégoire II, pape, 239.
Grenoble, 63.
Grès sculpté, 220.
Guéodet (Le), 95.

Guillaume le Conquérant, 73.
Guiscard (Robert), 216.
Guyenne, 217.

Hagiographie, 205, 206, 223, 224, 237.
Helvètes, 95.
Heptaméron, 219.
Henri II, 64.
Hercule, 203.
Histoire de France, 203, 204.
Histoire ecclésiastique, 256.
Honorine de Graville (sainte), 206.
Hôpitaux, 76.
Hôtel de ville de Paris, 62.
Hôtels-Dieu, 74.
Houlières (des), 75.
Huet, 80.
Hussards, 206.

Idoine et Adamas, 224.
Ille-et-Vilaine, 76.
Imbert (Sonnets de G. M.), 256.
Impôt, 203.
Indépendance (guerre de l'), 201.
Infanterie, 237.
Inscriptions, 76, 78, 95, 216.
Invasions, 77.
Irlande, 95.
Isabelle de France, 2(4.
Israël (saint), 205.

Jean IV de Bretagne, 220.
Jeanne d'Arc, 78.
Jérusalem, 216.
Jésuites, 77, 221.
Jetons, 94.
Joseph saint , 8)
Justice, 217.

Kédales, 207.

Lai de la dame de Fayel, 220.
Landes, 207.
Languedoc, 78.
Langues Orientales (École des), 240.
Leclerc (Jean), 240.
Li dis dou vrai aniel, 208.
Lihons en Santerre, 73.
Lille (Châtellenie de), 79.
moges, 238.
Lingerie, 238.
Lisieux, 208.
Littérature française, 61.
Limousin, 238.
Liverdun, 204.
Loire (pays de la), 63.
Lomme, 240.
Lorient, 61.
Louis (saint), 61, 95, 112, 202, 204.
Louis VII, 224.
Louis XI, 224.
Louis XIV, 218, 239.
Louis XV, 219.
Louis XVI, 202.
Louvre, 64, 112.
Lude (Le), 203.
Lutzelbourg, 217.
Lyon, 208.
Lyonnais, 222.

Macrin (Salmon), 238.
Magnon (Jean), 61.
Maine, 2u3, 256.
Maine-et Loire (dép. de), 221, 222.
Maine (hist. litt. du), 219, 256.
Maires, 74, 94.
Maizières, 219.
Manuscrits, 73.
Marche, 204.
Marguerite d'Anjou, 219.
Marguerite de la Séauve (la B.), 207.
Marguerite de Valois, 219.
Maricus, 63.
Marine, 80, 112, 206.
Marot, 64.
Marseille, 61, 78, 94, 223.
Martin (Henri), 79.
Martin (statue de saint), 203.
Maubeuge, 201.
Maurienne, 222.
Mazarinades, 217.
Mélusine, 217.
Memmie (saint), 221.
Mémoires du peuple français, 203.
Méreaux, 218.
Merle (du), 74.
Mérovingiens, 201, 204, 222.
Meurthe, 75, 204.
Meuse, 74.
Meuse (dép. de la), 220.
Mines, 112.

Montauban, 221.
Montaut-sur-Garonne, 75.
Montcel, 216.
Montcornillon (marquise de), 217.
Montélimar, 63.
Montgommery, 74.
Montpellier, 76.
Montpellier (Gui de), 112.
Montrieux, 224.
Mont-Rognon, 239.
Mont-Saint-Michel (le), 221.
Morale, 237.
Mortain, 206.
Mortainais, 206.
Moulins, 74.
Moustier (de), 208.
Municipalités, 74, 75, 218.
Musées, 62, 64.
Musique, 80, 240.
Mystères, 95.

Nantes, 112.
Nassau, 203.
Neustadt, 75.
Nevers (comte de), 95.
Nevers (duc de), 74.
Nicolas de Chartres, 72.
Nîmes, 218.
Nord (dép. du), 62.
Nord (région du), 207.
Normandie, 64, 76, 95, 206, 218, 237.
Notices des Manuscrits, 95.
Novalaise, 205.
Notre-Dame de Paris, 73.
Notre-Dame-du-Chêne, 219.
Noyon, 221.
Numismatique, 203, 218, 220, 222.

Olim, 72.
Orange (princesse d'), 203.
Orange (saint Guillaume d'), 79.
Ordonnances, 63.
Origny, 206.
Orléanais, 80, 96, 201.
Orléans, 95, 96, 201.
Orlyé (le B. Guill. d'), 224.

Paléographie, 224.
Palissy, 64.
Pantagruélistes, 222.
apes, 204, 216, 220, 238.
Paris, 61, 62.
Paris, église Saint-Paul Saint-Louis, 221.
Paris, juridiction consulaire, 239.
Paris (Paulin), 77.
Parlement, 61, 72, 217.
Patois, 222.
Patrice (saint), 63.
Patrocle (saint), 223.
Paysans, 237.
Péages, 74.
Pèlerinages, 215, 238.
Pelletier (Le), 77.
Peste, 206.
Phalsbourg, 202.
Philippe de Valois, 64.
Philippe le Bel, 224.
Philologie, 75, 95, 201, 220, 222, 223, 239.
Picardie, 73, 207.
Piccini, 240.
Pithou (Pierre), 112.
Pitres, 64.
Poésies, 73.
Poitiers (Alfonse de), 61, 201.
Poitou, 201.
Pompadour (Mme de), 219.
Pont-à-Mousson, 208.
Port-Royal, 74.
Poteries, 238.
Poussay, 75.
Pragmatique sanction, 112.
Préhistoriques (temps), 220.
Prévôts féodés, 205.
Princes (arrestation des), 64.
Prophétie, 204.
Protestants, 78, 208, 218, 221.
Provence, 76, 217.
Provinces, 218.
Puget (Pierre), 207.

Quercy, 74.

Rabelais, 80.
Radegonde de l'Écotière (sainte), 78.
Ranconnet (le président de), 207.
Récollets, 207.
Redon, 77.
Réginald de Saint-Gilles (le B.), 201.

Renaissance, 76.
René d'Anjou, 219.
Rennes, 112.
Réole (la), 96.
Répertoires archéologiques, 96.
Retz (cardinal de), 77, 222, 256.
Rhedones, 80.
Rohrbacher, 256.
Rois de France, 79.
Roland (chanson de), 75, 205.
Romains, 205.
Rome, 76, 216.
Roncevaux, 205.
Rouen, 64, 95, 204, 218.
Roye (Gilles de), 78.

Saint-Bertin (Annales de), 95.
Saint-Cyr de Provence, 76.
Saint-Denis, 219.
Saint-Denis de Ginestet, 76.
Saint-Esprit de Montpellier, 112.
Saint-Germain en Laye, 63.
Saint-Graal, 77.
Saint-Laurens (M. de), 216.
Saint-Lô, 208.
Saint-Lô (prieuré de), 218.
Saint-Maixent, 204.
Saint-Maurice-d'Agaune, 61, 95.
Saint-Memmie-lez-Châlons, 221.
Saint-Paul-sur-Risle, 237.
Saint-Pierre-au-Mont-Blandin, 223.
Saint-Quentin, 206.
Saint-Robert (prieuré de), 216.
Saint-Simon, 80.
Saint-Valery-sur-Somme, 112.
Sainte-Cécile Bertrand (sœur), 73.
Sainte-Maxime, 238.
Sampigny, 74.
Saulxures, 207.
Savoie, 222, 224.
Scandinaves, 64, 221.
Sculpture, 203.
Séguins (Séb. de), 223.
Sénèque, 79.
Senez, 218.
Senlis, 239.
Senne (droit de), 79.
Sépulcre (saint), 79.
Sépultures, 204, 219, 256.
Sidoine Apollinaire, 218.
Sigillographie, 240, 256.
Silhouëtte (M. de), 63.
Silvabelle (saint Jacques de), 61.
Simon (Richard), 80.
Sinduni, 216.
Sipia, 80.
Sisteron, 218.
Sociétés, 94, 203, 206, 221, 238, 239.
Soissons, 238.
Steenland, 94.
Stuarts, 63.
Suède, 224, 239.
Suisse, 222.
Sully, 112, 205, 208.
Surville (Clotilde de), 80.
Syrie, 204.

Table de Cles, 216.
Tahureau (Jacques), 207.
Tapisserie, 73.
Tarentaise, 222.
Templiers, 79.
Tenremonde (famille de), 207.
Théâtre, 75, 206.
Theillement (le), 237.
Théobald (saint), 205.
Théodore I[er], pape, 239.
Thiaucourt, 96.
Tiers-État, 207.
Tiron, 79.
Tombeaux, 75.
Toscane, 79.
Toul, 96.
Toulouse, 78, 203, 216, 238.
Touraine, 217, 222.
Tournus, 61.
Traicté de Getta et d'Amphitryon, 216.
Trémoille (duchesse de la), 203.
Trente (concile de), 206.
Trigny, 256.
Tristan et Yseult, 77.
Troubadours, 217.
Troyes, 61, 62, 112.
Tulle, 238.
Tulliasses, 216.

Universités, 208.
Urbain V, 238.
Uzès, 206.

Valenciennes, 63, 202.

Valromey, 223.
Var (dép. du), 62.
Varenne-Saint-Hilaire (la), 220.
Vauban, 203.
Vauzelles (Mathieu de), 208.
Vayres, 74.
Vendômois, 78.
Vercingétorix, 221.
Verdun, 221.
Verdun et pays Verdunois, 64.
Vergennes, 238.
Vermandois, 296, 237.
Verre, 95.
Verrières, 221.
Veuil, 98.
Vicomtes-mayeurs, 94.
Vieil-Hesdin, 79.
Viennois, 63.
Vignacourt, 78.
Vimoutier, 76.
Vitry-le-François, 206.
Visitation, 74.
Vital de Blois, 216.
Voies romaines, 80, 207.
Voinraux, 207.
Voltaire, 239.

Wœiriot (Pierre), 240.

ERRATA.

Page 161, ligne 6, ajoutez : Le trésor de Brunetto Latini, édité par M. Chabaille.

Page 179, ligne 3, au lieu de *J. Meyer*, lisez *P. Meyer*.

Page 236, note 1, ligne 8, au lieu de 1322, lisez 1332.

Page 253, ligne 26, au lieu de *finate*, lisez *sivate*.

2120. — Typographie Lahure, rue de Fleurus, 9, à Paris.